This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

600015987-

COLLECTION

DE

TABLEAUX.

IMPRIMERIE DE GAULTIER-LAGUIONIE,

SUCCESSEUR DE P. DUPONT.

CATALOGUE

HISTORIQUE ET DESCRIPTIF

DES TABLEAUX

APPARTENANS

à S. A. S.

Mgr. le Duc d'Orléans.

TOME PREMIER.

PARIS.

1823.

210. e. 21.

BIBLIOTHECA BODLEIANA

PRÉFACE.

La galerie de tableaux du Palais-Royal fait foi de la protection que Mgr. le duc d'Orléans accorde aux beaux-arts. C'est peu d'avoir réuni dans ce brillant musée des chefs-d'œuvre de l'école moderne; c'est peu que les Gérard, les Gros, les Vernet, les Hersent, les Picot, les Granet, les Michallon s'y disputent l'admiration publique; ce Prince a étendu sa sollicitude sur une collection extrêmement curieuse d'anciens tableaux, formée par les soins de Mademoiselle de Montpensier, fille de Gaston de France.

On voit, par les mémoires de cette princesse, qu'une partie de cette collection était d'abord placée dans sa maison de campagne de Choisy :

« Il y a un cabinet, dit-elle (1), où toutes les « conquêtes du roi (Louis XIV) sont en petit, « par Vander Meulen, un des plus habiles peintres « de ces manières. Le portrait du roi est partout

(1) Mémoires, Tom. VII.

« comme le plus bel ornement qui puisse être en « lieu du monde. Il y a une salle où je mange, où « sont tous mes proches, c'est-à-dire, le roi mon « grand-père, la reine ma grand'mère, le roi « Louis XIII mon oncle, la reine Anne d'Au- « triche sa femme, les reines d'Angleterre et « d'Espagne, mes tantes, et les rois leurs maris; « la duchesse de Savoie, ma tante, mes sœurs et « leurs maris; la princesse de Savoie, fille aînée, « et la duchesse de Parme, sa cadette; ma mère, « ma belle-mère, et l'infante Isabelle-Claire-Eugé- « nie d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, à « qui mon père avait tant d'obligations. Les por- « traits de MM. les princes Henri de Bourbon, « Louis-Henri-Jules, et Armand, prince de Conti, « y sont aussi; et mesdames les princesses Mar- « guerite de Montmorency, Claire-Clémence de « Maillé, Anne, palatine de Bavière, et Anne « Martinozzi. Pour ma belle-mère, on sait assez « qu'elle était de la maison de Lorraine. M. de « Montpensier y est aussi avec madame sa femme, « Catherine-Henriette de Joyeuse; et moi, sur la « cheminée, qui tiens le portrait de mon père. « Les portraits du roi tout jeune; de M. le duc

« d'Enghien, Louis de Bourbon, et de Françoise,
« légitimée de France; du grand-duc, mon beau-
« frère, de ma sœur de Guise avec son mari; du
« duc de ce nom, de la maison de Lorraine; de
« M. le duc du Maine, armé sous une tente, y
« sont aussi.

« Le comte de Toulouse est sur une coquille
« sur la mer, en petit dieu de cet élément; il y
« a encore le grand-duc, père de mon beau-frère,
« la grande duchesse, sa mère, et madame de
« Guise, que M. de Montpensier avait épousée,
« et tous ses enfans; mon oncle Henri de Lor-
« raine, qui fit la conquête de Naples; un duc de
« Joyeuse, mon oncle aussi, qui est mort en Ita-
« lie; M. le chevalier de Guise, madame l'abbesse
« de Montmartre, et mademoiselle de Guise; le
« prince de Toscane, mon neveu, cardinal de
« Médicis.

« Une grande partie de la maison de Joyeuse
« y est : le maréchal de ce nom et sa femme
« Marie de Batarnay, d'une fort grande maison;
« l'amiral de Joyeuse, son fils aîné, favori de
« Henri III; le comte du Bouchage, son second
« fils; M. le cardinal de Joyeuse; deux autres fils

« de M. le maréchal de Joyeuse, dont l'un mourut « à la bataille de Coutras;

« Enfin, on y voit aussi les portraits de M. de « Turenne et du cardinal de Bouillon. »

Ces divers tableaux furent réunis aux vieux portraits des premiers ducs de Guise, qui se trouvaient au château d'Eu. On croit que c'est à l'époque où mademoiselle de Montpensier, qui avait fait, en 1660, l'acquisition de ce château, en fit peindre et meubler les appartemens, pour y recevoir le duc de Lauzun, après sa sortie de Pignerol. Elle les décora de tous les princes des maisons de Bourbon et de Lorraine; et comme il entrait dans ses goûts d'avoir le portrait des personnages célèbres, ou des personnes qui lui étaient chères, cette collection s'augmenta de jour en jour. Après la mort de cette princesse, elle s'accrut encore sous les princes qui possédèrent successivement le comté d'Eu, jusqu'en 1793, époque où le duc de Penthièvre quitta ce séjour pour se retirer dans son château de Vernon, où il termina sa carrière.

Le fanatisme révolutionnaire ne respecta pas les tableaux placés dans les galeries du château

d'Eu : les uns furent brûlés ou mutilés; les autres, comme objets d'art, furent transportés à Dieppe. Madame la duchesse d'Orléans ayant été remise par la Convention en possession de ses biens, cette dernière partie des tableaux fut renvoyée à Eu, où, depuis, ils restèrent pour la plupart enfouis sans ordre dans la poussière des greniers.

Mgr. le duc d'Orléans visita le château d'Eu en 1821; il fit exhumer tout ce qui restait de cette antique collection, et en ordonna la restauration. Il a fallu réparer les pertes occasionnées par les outrages ou le malheur des temps; de nombreuses recherches ont été faites pour combler les intervalles; lorsqu'elles ont été inutiles, on a fait refaire les portraits qui avaient disparu, ou qui avaient été trop maltraités; on en a ajouté un assez grand nombre parmi lesquels on remarque avec plaisir Louis XII, François Ier et Henri IV. Enfin, ce travail terminé, le prince s'est transporté à son château d'Eu, le 28 juillet 1823, pour présider lui-même à la réintégration de cette collection, la plus précieuse en ce genre, au moins la plus complète qui existe.

En outre des portraits, on a trouvé aussi quelques tableaux, quelques paysages que l'on a également pris soin de faire restaurer.

Les autres portraits ou tableaux qui font partie de la collection générale des tableaux appartenans à M^gr. le duc d'Orléans, sont placés dans la galerie et dans les appartemens du Palais-Royal.

S. A. S. a pensé qu'il serait utile de consacrer une notice historique à chacun des personnages dont les portraits figurent dans cette collection, ainsi que d'offrir la description de tous les autres tableaux: Elle a bien voulu me confier le soin de rédiger ce travail. Je désire que mon ouvrage, dans lequel Monseigneur n'a pas dédaigné de me servir de guide, ne paraisse pas indigne de cet honorable intérêt; et je prie S. A. S. d'en agréer avec bienveillance le respectueux hommage.

Neuilly, août 1823.

J. VATOUT.

OBSERVATIONS

SUR L'ORDRE SUIVI DANS CET OUVRAGE.

Cet ouvrage est divisé en deux parties : la première renferme les *Portraits :* la seconde, les tableaux historiques, tableaux de genre, paysages, etc. etc., que nous avons compris tous sous la désignation commune de *Sujets.*

Nous avons cherché à classer les Portraits, autant que possible, par ordre de *contemporanéité*, soit parce que cet ordre nous a paru plus naturel sous le rapport de l'intérêt de l'histoire, et de l'influence réciproque que les divers personnages ont exercée sur les événemens auxquels ils ont ensemble assisté; soit parce que ce n'est point un arbre généalogique que l'on a prétendu élever, mais des célébrités historiques qu'on a voulu retracer.

Les N^os^. des Portraits ont donc été distribués selon cette intention.

Les deux lettres *C. M.*, placées au-dessous du nom du personnage, signifient *collection Montpensier.*

La lettre *E*, mise à la marge au-dessous de la dimension du tableau, signifie *Eu*, c'est-à-dire que le tableau est placé aujourd'hui dans la galerie du château d'Eu.

Les lettres *P. R.*, également placées au-dessous de la dimension du tableau, signifient *Palais-Royal;* c'est-à-

dire que le portrait dont il s'agit est au Palais-Royal. Lorsqu'il s'est trouvé plusieurs tableaux représentant le même personnage, on leur a conservé le même numéro, en prenant soin d'ajouter *bis*, *ter*, etc., selon leur nombre.

Les *Tableaux-sujets* se divisent en deux classes : les tableaux légués par M^lle^ de Montpensier, et les tableaux acquis par M^gr^ le duc d'Orléans.

Ces deux classes forment chacune une série particulière de numéros.

Les sujets qui proviennent de la collection Montpensier sont désignés par les lettres *C. M.*

Les tableaux acquis par S. A. S. M^gr^ le duc d'Orléans ont été classés selon l'ordre alphabétique des noms de leurs auteurs.

Les mêmes signes *P. R.*, *È.* leur sont applicables pour leur signification.

AVERTISSEMENT

SUR LES TABLEAUX.

Mademoiselle de Montpensier dit, dans ses Mémoires, tome VII : « Chacun de ces portraits a son « nom écrit au bas, afin que si quelqu'un avoit une « *ignorance assez crasse* pour ne pas les connoître, il « eût recours à la lettre. »

Il s'était passé bien des années ; le temps ou les mutilations avaient fait disparaître un grand nombre de ces noms, lorsque l'on a conçu, en 1821, l'idée d'opérer la restauration de ces anciens tableaux. Mademoiselle de Montpensier, ou les princes qui avaient augmenté après elle cette collection, n'avaient pas toujours pris des précautions suffisantes pour ne point exposer certains portraits à *l'ignorance plus ou moins crasse* des amateurs du 19ème siècle.

La peine que les recherches ont donnée, et quelquefois sans fruit, a décidé Mgr. le duc d'Orléans à multiplier sur les tableaux les annotations et les signes à l'aide desquels on peut les reconnaître.

Sur chaque Portrait on voit :

1° Le nom du personnage ;

2° Le N°. du Catalogue ;

3° La lettre *P* qui veut dire *portrait ;*

4° Une ✠ devant la date, qui indique l'époque de la mort du personnage.

Derrière la toile se trouvent :

1° La notice en abrégé du personnage représenté;

2° Le N°. répété;

3° Les lettres *C. M.* sur ceux qui proviennent de la collection Montpensier;

4° Le chiffre de M^gr. le duc d'Orléans.

Il y a aussi quelques portraits sur lesquels on remarque la lettre *I*, placée à côté du n° : cette lettre veut dire *inconnu.* Ces portraits sont ceux qui ont échappé à toutes les investigations : c'est le petit nombre des victimes de *l'ignorance crasse.* On les a placés au rez-de-chaussée du château d'Eu, dans des appartemens isolés de ceux où la collection se trouve réunie.

Les *Tableaux-sujets* sont désignés par une *S* placée à côté du N°.

Les autres précautions prises sur la toile pour les Portraits leur sont communes.

Il est donc nécessaire de se rappeler, pour l'intelligence de ce catalogue, que les tableaux y sont partagés en *quatre classes distinctes*, qui forment chacune une série particulière de numéros, savoir :

1 Les Portraits;

2° Les Inconnus;

3° Les Sujets provenant de la collection Montpensier, et conservés au château d'Eu; et marqués d'une *S* et d'un *E.*

4° Les Sujets acquis par M^gr le duc d'Orléans, et marqués seulement d'une *S.*

TABLE

DES PORTRAITS CONTENUS DANS LE Ier VOLUME,

JUSQU'AU NUMÉRO 104 INCLUSIVEMENT.

Nos.

1. Saint-Louis, roi de France. PAGE. 1
2. Blanche de Castille, reine de France. 8
3. Marguerite de Provence, reine de France. 11
4. Robert de France, comte de Clermont. 13
5. Louis, Ier du nom, duc de Bourbon. 15
6. Pierre, Ier du nom, duc de Bourbon. 18
7. Jacques de Bourbon, comte de La Marche. 20
8. Louis II, duc de Bourbon, comte de Clermont. 21
9. Jean de Bourbon Ier, comte de La Marche. 26
10. Jean Ier, duc de Bourbon, comte de Clermont. 27
11. Louis de Bourbon, comte de Vendôme. 30
12. Charles Ier, duc de Bourbon. 33
13. Louis de Bourbon, Ier du nom, comte de Montpensier. 37
14. Charles VII, roi de France. 39
15. Jeanne d'Arc. 43
16. Philippe III, dit le Bon, duc de Bourgogne. 47
17. Marguerite, comtesse de Tyrol. 50
18. Louis XI, roi de France. 52
19. Pierre II, duc de Bourbon et d'Auvergne. 59
20. Anne de France, dame de Beaujeu. 62
21. Jean de Bourbon II, comte de Vendôme. 65

22. Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier. 66
23. Claire de Gonzague, comtesse de Montpensier, femme de Gilbert. 68
24. François de Bourbon, comte de Vendôme. 69
25. Louis XII, roi de France. 71
26. Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon. 76
27. François Ier, roi de France. 78
28. Claude de France, reine de France, fille de Louis XII. 83
29. Éléonore d'Autriche, reine de France. 84
30. Renée de France, 2e fille de Louis XII, duchesse de Ferrare. 85
31. Charles de Bourbon III, connétable. 87
32. Susanne de Bourbon, duchesse de Bourbon et d'Auvergne. 91
33. Louis de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon. 92
34. Louise de Bourbon, comtesse de Montpensier, princesse de la Roche-sur-Yon. 94
35. Charles de Bourbon, premier duc de Vendôme. 95
36. Henri d'Albret II, roi de Navarre. 98
37. Paul IV, pape (Caraffa.) 100
38. Claude de Lorraine, premier duc de Guise. 102
39. Antoinette de Bourbon, duchesse de Guise. 106
40. Jean, cardinal de Lorraine. 107
41. Louis de Lorraine, comte de Vaudémont. 111
42. Henri II, roi de France. 115
43. Catherine de Médicis, reine de France. 120
44. Anne de Montmorency, connétable de France. 124
45. Gustave Wasa, roi de Suède. 129

46. Le duc d'Albe. 133
47. François de Lorraine, duc de Guise. 141
48. Anne d'Est Ferrare, duchesse de Guise. 148
49. Charles, cardinal de Lorraine. 152
50. Claude de Lorraine, duc d'Aumale. 161
51. Louis de Lorraine, cardinal de Guise. 167
52. François de Lorraine, grand-prieur de France. 170
53. René de Lorraine, duc d'Elbœuf. 172
54. Marie de Lorraine, duchesse de Longueville, et reine d'Écosse. 175
55. Louise de Lorraine, duchesse d'Arschot. 177
56. Renée de Lorraine, abbesse de Saint-Pierre. 179
57. François II, roi de France. 180
58. Marie Stuart, reine de France et d'Écosse. 186
59. Charles IX, roi de France. 195
60. Élisabeth d'Autriche, femme de Charles IX. 207
61. Antoine de Bourbon, roi de Navarre. 210
62. Jeanne d'Albret, reine de Navarre. 216
63. Louis de Bourbon I^er^, prince de Condé. 220
64. Henri III, roi de France. 226
65. Louise de Lorraine, reine de France. 246
66. François de France, duc d'Alençon, et ensuite d'Anjou. 252
67. Claude de France, duchesse de Lorraine. 264
68. Marguerite de Bourbon-Vendôme. 266
69. Louis de Bourbon II, premier duc de Montpensier, dit *le Bon*. 267
70. Jacqueline de Longwic, duchesse de Montpensier, comtesse de Bar-sur-Seine. 271
71. Catherine de Lorraine, duchesse de Montpensier. 273

72. Charles de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon. 278
73. Antoine Perrenot, cardinal de Granvelle. 280
74. Isabelle-Claire-Eugénie d'Autriche, infante d'Espagne, fille de Philippe II. 284
75. Henri de Lorraine, duc de Guise le *Balafré*. 289
76. Catherine de Clèves, duchesse de Guise. 301
77. Charles de Lorraine, duc de Mayenne. 305
78. Louis de Lorraine, cardinal de Guise. 315
79. François de Bourbon, duc de Montpensier. 318
80. Renée d'Anjou, marquise de Mézières, duchesse de Montpensier. 321
81. Marie de Batarnay Bouchage. 322
82. Anne, duc de Joyeuse. 323
83. Henri de Joyeuse, 3e fils de Guillaume II. 329
84. Catherine de Nogaret de La Vallette. 332
85. Claude de Joyeuse, seigneur de Saint-Sauveur. 334
86. Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur. 336
87. Henri IV, roi de France. 342
88. Marie de Médicis, reine de France. 364
89. Catherine de Bourbon, princesse de Navarre, duchesse d'Albret et de Bar. 379
90. Henri de Bourbon, duc de Montpensier. 387
91. Henriette-Catherine de Joyeuse, duchesse de Joyeuse, de Montpensier et de Guise. 391
92. Charles de Lorraine, duc de Guise et de Joyeuse. 394
93. J.-J. de Mesmes II. 399
94. Louis de Lorraine, dernier cardinal de Guise. 401

95. Claude de Lorraine, duc de Chevreuse. 403
96. Marie de Rohan, duchesse de Chevreuse. 406
97. François-Alexandre Pâris de Lorraine, chevalier de Guise. 415
98 François II, duc de Lorraine, d'abord comte de Vaudémont. 419
99. Catherine de Lorraine, abbesse de Remiremont. 423
100. Henri de Lorraine duc de Mayenne et d'Aiguillon. 429
101. Charles - Emmanuel de Lorraine, comte de Sommerive. 432
102. Catherine de Lorraine, duchesse de Nevers. 435
103. Renée de Lorraine, duchesse d'Ognano. 438
104. Charlotte-Marguerite de Montmorency, princesse de Condé. 440

CATALOGUE

DES TABLEAUX.

Première Partie.

PORTRAITS.

N° 1.

LOUIS IX,

DIT SAINT-LOUIS, ROI DE FRANCE.

(*Peint. par Charles Rauch, 1822.*)

DIMENSIONS des TABLEAUX.

hauteur 84 pouces.
largeur 48 pouces.
E.

Louis IX, fils de Louis VIII et de Blanche de Castille, né au château de Poissy le 25 avril 1215 (ce qui le fit surnommer Louis de Poissy), succéda au roi son père, le 8 novembre 1226, sous la tutelle et régence de la reine Blanche. Sa minorité fut troublée par les prétentions de divers seigneurs; mais la sagesse de la régente sut en triompher. En 1234, elle maria son fils à Mar-

guerite, fille du comte de Provence, et elle lui remit l'autorité le 25 avril 1236, époque où il fut déclaré majeur, à l'âge de 21 ans. En 1241, il tint à Saumur une cour plénière (qui fut nommée *la non-pareille,* à cause de sa magnificence): il y donna la ceinture militaire à son frère Alphonse, et lui fit rendre hommage par ses vassaux. Le comte de la Marche s'étant refusé à remplir ce devoir, Louis marcha contre lui et contre Henri III, roi d'Angleterre, qui soutenait cette révolte, le battit une première fois à Taillebourg, en 1242, et quatre jours après, à Saintes, où il remporta une victoire décisive.

Dans une maladie qui l'avait conduit aux portes du tombeau, il avait dit: « La lumière de l'Orient s'est répandue sur moi par la grâce du Seigneur et m'a rappelé d'entre les morts, » et il avait fait vœu d'aller combattre les infidèles: il prit la croix en 1248, et pour engager un plus grand nombre de seigneurs à l'accompagner, il donna ordre de broder secrètement une croix sur les *cappes* que, selon une ancienne coutume, nos rois donnaient, la veille de Noël, à leurs courtisans. Les seigneurs de la cour se prêtèrent de bonne grâce au désir du monarque, auquel cette aventure fit donner le surnom de *Pêcheur d'hommes.* Il s'embarqua, le 25 août, à Aigues-Mortes, passa l'hyver dans l'île de Chypre, en partit le 30

mai 1249, descendit en Égypte, s'empara de Damiette, se couvrit de gloire à la sanglante bataille de Massour; mais son armée étant épuisée autant par les maladies que par la corruption, il fut fait prisonnier à Pharanie le 5 avril 1250. Il déploya dans sa captivité autant de courage que dans les combats, autant de magnanimité que sur le trône. Les Musulmans ne se lassaient pas de répéter : « Nous le regardons comme notre esclave, et il nous traite comme si nous étions ses captifs. » On lui proposa de payer pour sa rançon 800 mille besans d'or. « Allez dire à votre maître, répondit-il aux envoyés du Sultan, qu'un roi de France ne se rachète point pour de l'argent : je donnerai cette somme pour les miens, et Damiette pour ma personne. » Rendu à la liberté, son dessein était de revenir en France; mais, sur la nouvelle que les Sarrasins avaient massacré les chrétiens en Palestine, il s'embarqua pour la Terre-Sainte; envoya, en 1252, une ambassade au grand Kan de Tartarie, dans l'espoir de faire pénétrer au centre de l'Asie la lumière de l'Évangile; mais ayant appris la mort de sa mère, il partit d'Acre le 24 avril 1254, débarqua aux îles d'Hières le 10 juillet, et arriva le 5 septembre à Vincennes.

Son administration fit alors le bonheur et la gloire de ses sujets : son amour pour la paix lui

fit passer des traités avec l'Aragon, l'Allemagne, l'Angleterre ; et telle était la confiance qu'inspiraient ses lumières et ses hautes vertus, que les barons Anglais le choisirent, en 1264, pour arbitre dans leurs différens avec leur roi Henri III. En 1269, il donna une *Pragmatique-Sanction* pour conserver les anciens droits des églises cathédrales et la liberté des élections épiscopales. En 1270, entraîné par le désir de venger le mauvais succès de la première croisade, peut-être aussi séduit par *l'espoir de devenir le parrain d'un Roi Mahométan*, il s'embarqua de nouveau à Aigues-Mortes accompagné de ses trois fils, avec une armée de soixante mille hommes; il débarqua en Afrique, assiéga Tunis dont il prit la citadelle. Bientôt la peste vint ravager son camp : il prodigua à ses soldats malades les soins les plus héroïques; mais attaqué lui-même du fléau, il appela son fils Philippe à son lit de mort, et lui adressa, sur les devoirs des rois, des instructions où l'on trouve unie à l'austérité du chrétien, la vertu du plus sage des monarques. Il songa ensuite à son armée : O dieu! s'écriait-il, ayez pitié de ce peuple qui m'a suivi sur ce rivage: conduisez-le dans sa patrie! » Enfin, il se fit mettre sur un lit de cendres, et mourut le 25 août 1270, avec la ferveur d'un anachorète et le courage d'un héros.

Blanche de Castille avait inspiré à Saint-Louis un zèle ardent pour la gloire de Dieu : sa piété était sans bornes; il la signala en portant lui-même, la tête et les pieds nus, depuis le bois de Vincennes jusqu'à Notre-Dame, et de là à la *Sainte-Chapelle*, dans son palais, la couronne d'épines de J.-C. qu'il avait fait racheter des Vénitiens. Cependant son respect pour la religion ne l'empêcha jamais de réprimer les prétentions de ses ministres, lorsqu'elles étaient contraires à l'honneur de sa couronne ou au bien de son royaume.

Ami de la justice, il la rendait lui-même à ses sujets sous un chêne, dans le bois de Vincennes; il fit plusieurs réformes de la plus haute importance, entr'autres la suppression de l'épreuve par le duel. Le recueil de ses ordonnances, connu sous le nom des *Établissemens de Saint-Louis*, est un monument de sagesse et d'équité.

Telle était sa bonté, que des blasphémateurs ayant proféré publiquement contre lui des malédictions, il dit : « Je leur pardonne, puisqu'ils n'ont offensé que moi ! » Lorsqu'il revint d'Égypte en France, le vaisseau qui le portait heurta contre un rocher. On le pressait de passer avec sa famille sur un autre bâtiment : « Non, dit-il; ceux qui sont ici avec moi aiment comme nous

leur existence : je ne veux point les abandonner ; j'aime mieux mettre entre les mains de Dieu ma vie et celle de ma femme et de mes enfans. » Tel était son amour pour ses peuples, que les instructions qu'il donnait à Louis son fils aîné, mort à l'âge de 16 ans, se terminent ainsi : « Mon fils, ne songez qu'à vous faire aimer de vos sujets ; et sachez que je mettrais de grand cœur quelque étranger à votre place, si je croyais qu'il dût gouverner mieux que vous. » Ce sont ces exhortations que Bossuet regarde comme le plus bel héritage des enfans de Saint-Louis.

Voltaire a fait de ce prince, en peu de mots, le plus brillant panégyrique : « Louis IX, dit ce grand écrivain, paraissait un prince destiné à réformer l'Europe si elle avait pu être réformée. Il a rendu la France triomphante et policée, et il a été en tout le modèle des saints. Sa piété, qui était celle d'un anachorète, ne lui ôta point les vertus d'un roi. Sa libéralité ne déroba rien à une sage économie ; il sut accorder une politique profonde avec une justice exacte, et peut-être est-il le seul souverain qui mérite cette louange. Prudent et ferme dans le conseil, intrépide dans les combats, sans être emporté, compatissant comme s'il n'avait jamais été que malheureux, il n'est guère donné à l'homme de pousser la vertu plus loin. »

L'armée rapporta en France les restes de ce grand prince qui fut canonisé à Orviette, le 11 août 1297, par le pape Boniface VIII.

N° 1 (*bis*).

LOUIS IX.

DIT SAINT-LOUIS, ROI DE FRANCE,
à l'âge de 13 ans.

L'original de ce portrait se garde en la Sainte-Chapelle de Paris.

hauteur 17 pouces.
largeur 14 pouces.
P. R.

N° 2.

BLANCHE DE CASTILLE.

C. M.

hauteur 37 pouces.
largeur 30 pouces.
E.

Blanche de Castille, reine de France, seconde fille d'Alphonse IX, dit le *Noble,* roi de Castille, et d'Alienor, d'Angleterre, née en 1188, mariée (à Putmor en Normandie) le 23 mai 1200, à Louis VIII, roi de France, fut couronnée à Reims, avec le roi son époux, le 6 août 1223.

Devenue mère, elle eut pour son fils aîné (depuis Saint-Louis) une tendresse particulière; elle le nourrit de son propre lait, présida elle-même à son éducation, l'entoura des hommes les plus recommandables, et prit soin de lui inspirer l'amour de la justice, de la vertu et de la religion. « Mon fils, lui répétait-elle souvent, j'aimerais mieux vous voir mort que souillé d'un péché mortel. » A la mort de Charles VIII, en 1226, elle se hâta de faire sacrer Louis IX, et s'empara de l'autorité. Elle eut à lutter contre les grands vassaux, jaloux de sa puissance; mais par sa fermeté contre le duc de Bretagne autant

que par son adresse avec Thibaut, comte de Champagne, qui professait pour elle un grand attachement, elle vint à bout de triompher de cette ligue. Elle donna des preuves de courage et d'habileté au siége de Belesme-au-Perche, et à celui d'Ancenis, « d'où le roi d'Angleterre délogea, aimant mieux manquer de foi à son fidèle allié le duc de Bretagne, que de se mettre au hasard d'augmenter les trophées d'une femme. »

Lorsque Saint-Louis partit pour la Terre-Sainte, en 1248, elle l'accompagna jusqu'à Marseille, et s'évanouit en recevant ses adieux, comme si elle eût prévu qu'elle ne devait plus revoir ce fils bien-aimé! Chargée de la régence pendant l'absence du roi, elle gouverna le royaume avec autant de sagesse que de fermeté; apaisa la révolte dite *des Pastoureaux*, et fit règner partout l'ordre et la justice.

La longue absence et les malheurs de Saint-Louis contribuèrent, dit-on, à abréger ses jours; elle mourut à Paris, le 1^er^ décembre 1252, dans la soixante-quatrième année de son âge, et fut enterrée dans l'abbaye de Maubuisson. Son fils, en apprenant la mort de sa mère, ne put retenir ses larmes, et se jetant à genoux : « O mon Dieu! sécria-t-il, j'aimais ma mère plus que toutes les autres créatures; mais que votre volonté soit faite, et que votre nom soit béni! »

Blanche de Castille fut regrettée de tout le royaume ; elle était digne à la fois du rang ou le ciel l'avait placée, et du rôle politique que lui imposèrent les circonstances.

N° 3.

MARGUERITE DE PROVENCE.

C. M.

hauteur 37 pouces.
largeur 30 pouces.
E.

Marguerite de Provence, reine de France, fille aînée de Raimond Berenger II, comte de Provence, et de Béatrix de Savoie, épousa en 1234 Louis IX. La reine Blanche de Castille, jalouse de conserver sur son fils tout son crédit, s'étudiait à ne pas laisser prendre à Marguerite trop d'ascendant sur son âme : « Quand le roi, dit le naïf Joinville, chevauchait par le royaume, et qu'il avait la reine Blanche sa mère et la reine Marguerite sa femme, la reine Blanche ne les laissait pas loger ensemblement. Un jour le roi étant à Pontoise, vint voir sa femme malade des suites d'une couche : ayant entendu venir sa mère, il se cacha derrière la reine ; mais Blanche l'aperçut, et le prenant par la main, lui dit : « Venez vous-en, car vous ne faites rien ici. » — « Hélas ! s'écria Marguerite, ne me laisserez-vous voir mon seigneur ni en la vie, ni à la mort ? »

Cette princesse avait suivi Saint-Louis en

Égypte. Pendant la captivité de ce prince, elle craignait tellement d'être surprise par les Sarrazins, qu'elle faisait coucher, la nuit, un vieux chevalier dans sa chambre : « Jurez-moi, lui dit-elle, que vous ferez tout ce que je vous demanderai. » Il le promit. « C'est, reprit-elle, que si les Sarrazins arrivent, vous me couperez la tête avant qu'ils puissent me prendre. » — « J'y songeais, répondit le vieux chevalier. »

Après la mort de son époux, Marguerite vécut dans la retraite, et termina ses jours à Paris le 20 décembre 1295, dans le couvent des religieuses de Sainte-Claire.

Elle était fort belle, et sa sagesse égalait sa beauté : elle portait même la vertu jusqu'à la rigidité. Un poète provençal lui ayant adressé une pièce de vers semée de quelques traits de galanterie, elle lui répondit par un ordre qui l'exilait aux îles d'Hières.

N° 4.

ROBERT DE FRANCE.

C. M.

hauteur 84 pouces.
largeur 45 pouces.
E.

Robert de France, comte de Clermont en Beauvoisis, seigneur de Bourbon, de Charollois, de Saint-Just en Champagne et de Creil, chambrier de France, sixième fils de Saint-Louis et de Marguerite de Provence, né en 1256, marié en 1272 à Béatrix de Bourgogne, dame de Bourbon, de Charollois, et de Saint-Just, fille unique de Jean de Bourgogne, seigneur de Charollois, et d'Agnès, dame de Bourbon; mort le 7 février 1317.

De son mariage avec Béatrix, dame de Bourbon, est issue la branche de Bourbon qui est montée sur le trône trois cents ans après, en la personne de Henri IV. Il n'avait que douze ans quand il perdit son père devant Tunis. De retour en France, à peine eut-il atteint l'âge de porter les armes, qu'il accompagna le roi Philippe-le-Hardi dans son expédition des Pyrénées, en 1271, et se signala par sa vaillance.

Dans un tournois qui fut donné au prince de Salerne, héritier de la couronne de Sicile, Robert, qui aimait à briller dans ce genre d'exercice, reçut des coups terribles dont il se ressentit toute sa vie. Sa raison même en était par fois obscurcie.

Le 25 août 1298, il porta avec ses frères le corps de Saint-Louis sur ses épaules, de Saint-Denis à la *Sainte-Chapelle*, au milieu des bénédictions du peuple.

Il fut bon, juste et généreux. Il fonda l'hospice de Saint-Julien de Moulins, et fut enterré aux Jacobins de la rue Saint-Jacques, sous un tombeau de marbre. Le célèbre Santeuil a consacré cette épitaphe latine à ce père de tant de héros et de rois :

« Hic stirps Borbonidum, hîc primus de nomine princeps :
Borbonii hîc regnant, invito funere, Manes. »

N° 5.

LOUIS I,

DUC DE BOURBON.

(*Peint par Charles Rauch, 1822.*)

Louis I^er^ du nom, duc de Bourbon, pair et chambrier de France, comte de Clermont, de la Marche et de Castres, etc., dit le *Boiteux* et *le Grand*, fils aîné de Robert de France, comte de Clermont, et de Béatrix de Bourgogne; marié en juin 1310 à Marie de Hainaut, fille puînée de Jean II, comte de Hainaut, et de Philippe de Luxembourg; mort en janvier 1341.

hauteur 84 pouces. largeur 48 pouces. *E.*

Après avoir été armé chevalier par Philippe-le-Bel, il servit en Flandre, sous le comte d'Artois, se signala à la bataille de Furnes en 1297, à l'attaque du pont à Vendin, à la fatale journée de Courtray en 1302, à la victoire de Mons en Puelle, en 1364.

Lorsque la guerre fut déclarée aux Anglais, il fut chargé du commandement de l'armée française en Guyenne; et plus tard, lorsque le roi Philippe-le-Bel termina cette guerre par le ma-

riage de sa fille Isabelle avec Édouard II, roi d'Angleterre, il y eut à Boulogne un magnifique tournois où Louis fut, avec son frère Jean, vainqueur de tous les chevaliers. Le roi les chargea tous deux d'accompagner la nouvelle reine en Angleterre; ils ne la quittèrent pas sans l'avoir vu couronner à Westminster.

En 1312, il fut choisi pour diriger la croisade entreprise par Philippe-le-Bel; mais les seigneurs qui avaient promis de s'y rendre, ne se trouvèrent pas à Lyon, comme ils en étaient convenus : le projet n'eut pas de suite; toutefois, dans l'espoir d'aller un jour venger son aïeul, Louis acheta d'Eude, duc de Bourgogne, ses droits à la couronne de Thessalonique.

Il fut admis au conseil de Philippe V dit *le Long*.

Le 27 décembre 1327, Charles IV ériga pour lui le Bourbonnais, en duché-pairie : les lettres portaient : « Nous espérons que la postérité du nouveau duc, marchant sur ses traces, sera dans tous les temps l'appui et l'ornement du trône. »

En 1328, il contribua puissamment à la victoire remportée par Philippe-de-Valois à Cassel sur les Flamands commandés par un marchand de poisson nommé *Zannequin*, et qui, par bravade, avaient mis sur leurs remparts un étendard

où était peint un coq, avec ce distique écrit en gros caractères :

« Quand le coq chanté aura,
« Le roi Cassel conquêtera. »

En 1329, il fut envoyé à Londres auprès du roi Édouard qui prétendait ne pas devoir foi et hommage à Philippe; il s'acquitta de cette mission délicate à l'applaudissement unanime de la France.

Il mourut à l'âge de soixante-deux ans, regretté de tout le royaume, qui perdait en lui un grand homme de guerre et un grand homme d'état.

N° 6.

PIERRE I,

DUC DE BOURBON.

C. M.

hauteur 40 pouces.
largeur 23 pouces
E.

Pierre I^er^ du nom, duc de Bourbon, comte de Clermont etc...., pair et chambrier de France, lieutenant et souverain capitaine en Berri, Bourbonnais, Auvergne et ses montagnes, etc . . . ; fils aîné de Louis I^er^, duc de Bourbon, et de Marie de Hainaut, marié le 25 janvier 1336 à Isabel de Valois, fille puînée de Charles de France, comte de Valois, et de Mahaud de Châtillon de Saint-Paul, sa troisième femme.

Ce prince avait du courage et des talens militaires. Après avoir guerroyé dans le Périgord, il se trouva à la bataille de Crécy, 1346 : il fut un de ceux qui sauvèrent le roi Philippe de Valois, son beau - frère, lorsqu'après sa défaite, ce monarque cherchait la mort dans les rangs ennemis; il fut blessé dans cette malheureuse journée.

Quoiqu'il eût marié sa fille Jeanne de Bourbon à l'héritier présomptif de la couronne (depuis Charles V.) il se laissa séduire aux artificieuses

promesses de Charles *le Mauvais*, roi de Navarre et comte d'Evreux : on trouva son nom sur la liste des partisans de ce prince ; mais le roi Jean lui pardonna et continua à le mettre à la tête de ses armées. Il trouva la mort à la bataille de Poitiers, le 19 septembre 1356.

Son corps fut transporté du champ de bataille aux Jacobins de Poitiers, où il resta sans qu'on osât lui rendre les derniers devoirs : il était mort chargé de dettes et d'anathêmes. Louis II, duc de Bourbon, son fils, offrit au pape Innocent VI, tous ses biens, afin de détourner les foudres de l'Église ; et ce ne fut qu'à ce prix qu'il obtint d'amener à Paris le corps de son père, et de le faire inhumer dans la chapelle de Bourbon, en l'église des Jacobins de la rue Saint-Jacques, à Paris.

N° 7.

JACQUES DE BOURBON,

COMTE DE LA MARCHE.

C. M.

hauteur 34 pouces.
largeur 46 pouces.
E.

Jacques de Bourbon I^er^, comte de la Marche et de Ponthieu, seigneur de Montagu en Combrailles, de Condé et de Carency, *Connétable de France,* troisième fils de Louis I^er^, duc de Bourbon, et de Marie de Hainaut; marié en 1335, à Jeanne de Châtillon de Saint-Paul, fille aînée et héritière de Hugues de Châtillon, dit de Saint-Paul, et de Jeanne, dame d'Argies; fut blessé en 1346, à la bataille de Crécy, où il servait en qualité de chevalier banneret, avec quatre chevaliers et quarante-huit écuyers de sa compagnie; nommé le 15 juin 1349 souverain et général capitaine pour le roi Philippe VI, dit de Valois, dans toutes les parties du Languedoc; fait prisonnier par les Anglais, à la bataille de Poitiers, le 19 septembre 1356; chargé de l'exécution du traité de Brétigny. Il mourut à Lyon le 6 avril 1361, par suite des blessures qu'il avait reçues au combat de Brignais.

Ses vertus, ses exploits, lui avaient mérité le surnom de *la fleur des chevaliers.*

N° 8.

LOUIS II,

DUC DE BOURBON.

C. M.

hauteur 40 pouces
largeur 23 pouces.
E.

Louis II, duc de Bourbon, dit *le Bon*, comte de Clermont, de Forez etc . . . . , seigneur de Beaujeu, et de Dombes, pair et chambrier de France, fils aîné de Pierre Ier, duc de Bourbon et d'Isabelle de Valois, né le 4 août 1337; marié le 19 août 1371 à Anne, dauphine d'Auvergne, fille unique et héritière de Béraud II, comte de Clermont, dauphin d'Auvergne etc. . . , et de Jeanne de Forez, dame d'Ussel, sa première femme; mort à Montluçon, le 19 août 1410.

Après quelques faits d'armes qui commencèrent sa réputation, il alla visiter à Londres, en 1359, le roi Jean, alors prisonnier en Angleterre. De retour en France, il défendit Reims contre Edouard III, qui fut obligé d'en abandonner le siége. Il fut livré pour otage au roi d'Angleterre, lorsque ce monarque rendit au roi Jean sa liberté; sa captivité dura près de huit ans : ses graces le faisaient surnommer à la cour d'Édouard, le *roi d'honneur et de liesse.*

Ayant obtenu sa délivrance, pour avoir fait obtenir du pape Urbain V l'évêché de Winchester à Guillaume de Wickhan, ministre favori d'Édouard, il revint en France et se hâta de se rendre dans le Bourbonnais. Il convoqua toute la noblesse de cette province, et des provinces voisines, et fonda l'ordre de *l'Espérance* dont les marques consistaient en une ceinture dorée et un écu d'or orné d'une bande de perles où était gravé le mot *Allen*, c'est-à-dire : « allons au service de Dieu. » Delà, il fut trouver le roi Charles V, avec huit cents hommes d'armes dont deux cents chevaliers, et fut opposé avec succès à l'armée anglaise commandée par le duc de Lancastre.

Il fut chargé en 1370 de reconquérir le Poitou, avec le connétable du Guesclin : sa bourse était épuisée; il en parla au roi qui lui répondit : « Ah ! beau-frère de Bourbon, je vous prie, ne parlez de cela; je vous certifie que je rafraîchirai vos gentils-hommes et vous. »

En 1373, il marcha en Bretagne contre le duc de Montfort; il n'eut qu'à paraître pour vaincre. La duchesse de Montfort tomba entre les mains du duc de Bourbon avec les dames de sa cour. « Ah ! beau cousin, lui cria-t-elle, suis-je prison-« nière ? — Nenni, repartit Bourbon, car nous « n'avons point de guerre aux dames, mais nous

« avons bien la guerre au duc votre mari, qui se « gouverne étrangement au vis-à-vis du Roi son « droit Seigneur. »

Sur l'invitation de Henri de Transtamare, qui voulait chasser les Maures du royaume de Grenade, il se rendit en Espagne, où il fut reçu avec les plus grands honneurs. On prétend que par une singulière courtoisie Henri conduisit Bourbon au château de Ségovie où étaient enfermés les fils de Pierre le cruel, et lui dit : « Vées là les enfans de celui qui fit mourir votre sœur, et si vous voulez les faire mourir, je vous les délivrerai. — Nenni repartit le duc, je ne serai mie consentant de leur mort, car de la mâle volonté de leur père, ils n'en peuvent mais. »

En 1379, il réconcilia du Guesclin avec Charles V qui l'avait éloigné ; et lui donna dix chevaliers pour l'accompagner au siége de Château-neuf-de-Randan où le connétable trouva la mort, et où son tombeau reçut les honneurs de la victoire.

En 1382, sous Charles VI, il décida le gain de la bataille de Rosbec, contre Artevelle, après avoir fait des prodiges de valeur.

Au siége de Verteuil, dans le Poitou, le duc de Bourbon ayant défié le plus brave des assiégés, Renaud de Montferrand, gouverneur de la place, se présenta : au milieu du combat, un des gens du duc qui craignait sans doute que son seigneur

ne fût tué, cria : *Bourbon, Bourbon, notre dame!* à ce cri de guerre du duc, Montferrand baissa son épée, et demanda au prince d'être armé chevalier de sa main. « Messire, répondit Bourbon, la chevalerie est bien employée à vous, car vous êtes un vaillant homme et de bon lignage. »

En 1386, il visita à Orthès, le fameux comte de Foix, Gaston Phœbus, dont les écrivains contemporains ont peint dans des récits merveilleux, les graces, les talens, la courtoisie et la vaillance.

A la demande de la république de Gênes, Louis II de Bourbon accepta le commandement de l'expédition dirigée contre le roi de Tunis, en 1391 : après avoir battu les Africains, il sentit néanmoins la nécessité de revenir en Europe s'il ne voulait pas éprouver le sort de son trisaïeul Saint-Louis.

Il fut admis à prendre part au gouvernement lors de la démence du roi Charles VI. Fatigué des intrigues de la cour, il méditait le projet de se retirer aux Célestins de Vichy, lorsqu'il signa la ligue formée contre Jean *sans-peur*, duc de Bourgogne. Il fut surpris à Montluçon par une fièvre ardente, qui l'emporta à l'âge de 73 ans. Il mourut en chrétien; la multitude désolée qui accompagnait ses funérailles s'écriait : « ah! ah! mort! tu nous as osté en ce jour notre soutène-

ment : c'était notre Prince, notre confort, notre Duc, le plus prud'homme, de la meilleure conscience, et de la meilleure vie, qu'on sçeut trouver. . . . . »

Il était fort charitable ; lui-même distribuait d'abondantes aumônes tous les vendredis, et assistait, tous les jours à trois messes. Il unissait, selon l'usage du siècle, la galanterie à la dévotion. C'était un grand capitaine ; il fut le digne ami de Duguesclin.

N° 9.

JEAN DE BOURBON I,

COMTE DE LA MARCHE.

C. M.

hauteur 84 pouces.
largeur 47 pouces.
E.

Jean de Bourbon Ier, comte de la Marche, de Vendôme et de Castres etc..., fils aîné de Jacques de Bourbon Ier, comte de la Marche, et de Jeanne de Châtillon Saint-Paul, marié le 28 septembre 1364 à Catherine, comtesse de Vendôme, fille de Jean VI, comte de Vendôme, et de Jeanne de Ponthieu.

Il accompagna Bertrand Duguesclin dans son expédition de Castille, en 1366, et contribua à mettre sur le trône Henri de Transtamare. De retour en France, il fit la guerre aux Anglais dans la Guyenne, se trouva au siége du château de Taillebourg en 1384, et mourut le 11 juin 1393.

N° 10.

JEAN I,

DUC DE BOURBON.

C. M.

Jean I^er^, duc de Bourbon, comte de Clermont, de Montpensier et de Forez, seigneur de Beaujolois, Dombes et du pays de Combrailles, pair et chambrier de France, fils aîné de Louis II, duc de Bourbon, et d'Anne, dauphine d'Auvergne, né en mars 1380, marié le 24 juin 1400 à Marie de Berri, fille de Jean de France duc de Berri, et de Jeanne d'Armagnac, laquelle Marie de Berri était veuve de Louis III de Chatillon, comte de Dunois, et de Philippe d'Artois, comte d'Eu.

hauteur 40 pouces.
largeur 23 pouces.
E.

En 1414, au siége de Soissons, défendu par Enguerrand de Bournonville, le plus ardent capitaine de la faction Bourguignone, Hector de Bourbon, fils naturel de Louis II de Bourbon, avait été assassiné par un archer du gouverneur. Jean, qui aimait beaucoup son frère, prince accompli, vengea sa mort en faisant livrer au pillage la ville dont son courage l'avait rendu maître:

il poursuivit l'armée bourguignonne et les Anglais jusqu'en Flandre, et en fit un horrible carnage.

Il se trouva au siége d'Arras, dont Jean de Luxembourg était gouverneur. Plus tard, il acheva de délivrer les provinces méridionales des brigands à qui la misère mettait sans cesse les armes à la main.

A la Cour il partageait la faveur d'Isabelle de Bavière, et la puissance du duc d'Orléans. Il était galant et magnifique, et donnait à la reine les plus brillantes fêtes.

Un enthousiasme romanesque pour la chevalerie lui fit former le vœu de passer en Angleterre et de combattre tous les chevaliers qui se présenteraient avec la lance, l'épée, la dague et la hache d'armes. Il fit publier ses lettres de défi dans toute l'Europe : « Désirant (disait-il) « échiver oisiveté, et explecter notre personne, « en avançant notre honneur par le métier des « armes, pensant* y acquérir bonne renommée « et la grace très-belle de qui nous sommes ser- « viteurs. »

Il fut fait prisonnier par les Anglais, en 1415, à la bataille d'Azincourt, où il commandait l'avant-garde française. Le roi Henri V le fit enfermer au château de Pomfret pour se venger du peu de succès de la mission dont il l'avait

chargé auprès du roi de France: il mourut dans les fers, en 1433, à l'âge de 53 ans. Ses cendres furent d'abord inhumées dans l'église des Carmes de Londres; et dix-huit ans après, transportées au prieuré de Souvigny en Bourbonnais.

N° 11.

LOUIS DE BOURBON,

COMTE DE VENDÔME.

C. M.

hauteur 40 pouces.
largeur 23 pouces.
E.

Louis de Bourbon, comte de Vendôme et de Chartres, seigneur de Mondoubleau, etc.., grand chambellan et grand maître de France, second fils de Jean de Bourbon Ier, comte de la Marche et de Catherine, comtesse de Vendôme; marié le 21 décembre 1414 en premières noces à Blanche de Roucy, dont il n'eut point d'enfans, et en secondes noces, le 24 août 1424, à Jeanne de Laval, fille aînée de Jean de Montfort et d'Anne, dame et héritière de Laval et de Vitré.

Il mérita la chevalerie, en 1406, lorsque son frère, le comte de la Marche, enleva sept vaisseaux aux Anglais, prit et pilla Plymouth.

En 1413, ce même frère, jaloux des avantages que Catherine de Vendôme, comtesse douairière de la Marche, avait faits en mourant au comte de Vendôme, fondit sur lui avec un corps de troupes, le surprit et le renferma dans une affreuse prison; mais au cri de la nature et du remords, il lui rendit sa liberté et ses biens.

Pendant sa captivité, le comte de Vendôme avait fait vœu de pélerinage aux églises de Chartres et de Saint-Denis : libre, il s'y rendit nu pieds et en chemise, portant un cierge de cinquante livres, suivi de cent officiers ou domestiques, dans le même état d'humiliation; il se reconnut vassal de la sainte Vierge et redevable d'une rente de 73 livres d'or.

En 1415, il fut envoyé à Londres, auprès du roi Henri V, pour détourner la guerre; mais cette ambassade, malgré sa magnificence, demeura sans succès. Fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, en 1415, il s'échappa d'Angleterre, en 1423, et vint offrir à Charles VII, qu'on n'appelait plus que le *petit roi de Bourges*, sa vie et ses biens.

Il s'acquitta d'un nouveau vœu à Vendôme; car ce siècle était, à la fois, celui de la guerre, de la dévotion et de la galanterie.

Il se trouva à la levée du siége d'Orléans, en 1429; au sacre du roi à Reims, où il représentait le duc de Guyenne. En 1430, il fit vivement la guerre aux Anglais, s'efforçant de venger Jeanne-d'Arc. Il commandait l'armée royale au siége de Montereau, en 1439.

Il entra dans la révolte dite la *praguerie;* et comme les autres princes qui y avaient pris part, il obtint sa grace du roi.

En 1440, il avait été chargé de négocier la paix avec les Anglais, à Saint-Omer; il s'attendait à traiter avec des princes; mais voyant arriver au congrès l'évêque de Rochester et lord Fanhope, il refusa d'entrer en conférence avec des ministres d'un rang si inférieur au sien, et il quitta brusquement Saint-Omer. La cour de France approuva sa fierté; cette négociation fut reprise en 1445. Le comte de Vendôme, à l'âge de 70 ans, se rendit à Londres en ambassade; mais la mort le surprit avant d'avoir vu couronner ses vœux pour la paix générale: les fatigues du voyage achevèrent de détruire sa santé: il mourut à Tours, le 21 décembre 1446.

N° 12.

CHARLES I,

DUC DE BOURBON.

C. M.

Charles I^er^, duc de Bourbon et d'Auvergne, comte de Clermont, etc, pair et chambrier de France, fils aîné de Jean I^er^, duc de Bourbon, et de Marie de Berry; marié, le 17 septembre 1425, à Agnès de Bourgogne, fille puînée de Jean (dit Sans-Peur), duc de Bourgogne, et de Marguerite de Bavière.

hauteur 40 pouces.
largeur 23 pouces.
E.

Né au milieu des orages, il connut de bonne heure l'infortune; enlevé du château de Monceaux avec ses frères, enfermé dans une étroite prison, sa tête avait répondu de celle du sire de Croï. En 1418, au milieu du tumulte causé par le succès de la conspiration du Bourguignon contre Armagnac, il fut arrêté et conduit à la tour du Louvre, où il resta long-tems entre la vie et la mort. Il ne fut sauvé qu'en acceptant la main de la fille de Jean-Sans-Peur et en sacrifiant à ce mariage la douce espérance d'épouser Catherine de France,

la plus belle princesse de l'Europe, à laquelle il était fiancé.

Il était auprès du duc de Bourgogne, son beau-père, lorsque ce prince fut assassiné à Montereau; il fut lui-même arrêté et désarmé; mais il s'attacha à la cause du Dauphin, et ce prince lui confia, à l'âge de vingt ans, le gouvernement du Languedoc.

En 1420, il vint mettre le siége devant Beziers qui avait refusé de lui ouvrir ses portes, et força cette ville à capituler.

En 1429, il s'avança vers Orléans assiégé par le comte de Salisbury; reçut un échec très-meurtrier dans la *célèbre journée des harengs*; assista à la délivrance d'Orléans; au sacre de Charles VII à Reims, où il représenta le duc de Normandie; il tenta une entreprise sur Paris pendant l'absence du duc de Bedford, et enleva le boulevard de la porte Saint-Honoré. Il rendit, dans toute cette guerre, de si brillans services, que le roi le nomma gouverneur-général de toutes les conquêtes qu'il avait faites en Champagne, en Brie, en Picardie et dans l'Ile-de-France; mais il céda bientôt ce commandement à Louis de Bourbon, comte de Vendôme, et déclara la guerre au duc de Bourgogne; la paix fut signée peu après à Nevers, au milieu des fêtes et des tournois. Un chevalier bourguignon s'écria :

« Entre nous autres, nous sommes bien mal conseillés de nous adventurer et mettre en péril de corps et d'âme pour les singulières volontés de princes et grands seigneurs, lesquels quand il leur plaît se réconseillent l'un avec l'autre, et souventes fois advient que nous en sommes poures et détruits ! »

On voulut étendre les bienfaits de cette réconciliation à tout le royaume : un congrès (c'était déjà la mode à cette époque) fut convoqué à Arras, en 1435. Le duc de Bourbon et le connétable tenant la main sur la croix, « crièrent *mercy au duc de Bourgogne, de par le roi, pour la mort de son feu père, lequel leur pardonna pour l'amour de Dieu*, » et la paix fut signée.

Il contribua à briser les fers de René d'Anjou, qui n'étant encore que duc de Bar, avait été vaincu et pris à la fameuse journée de Bragueville. Il délivra de prison (en 1439) le comte d'Eu, son frère utérin, qui languissait à la tour de Londres, depuis la bataille d'Azincourt.

En 1440, il se mit à la tête du complot formé par les princes pour perdre le connétable de Richemond ; mais le roi l'obligea à venir lui demander pardon de l'appui qu'il avait prêté au dauphin (depuis Louis XI). Cette révolte fut connue depuis sous le nom de la *Praguerie*.

Le duc de Bourbon termina sa carrière glo-

rieuse en gouvernant sagement ses États ; la mort le surprit à Moulins le 4 décembre 1456 ; il n'avait pas encore cinquante six ans ; il eut d'Agnès de Bourgogne onze enfans, six princes et cinq princesses, sans compter les enfans naturels. Sa fortune était immense ; il ne le cédait en richesses qu'au roi et au duc de Bourgogne.

N° 13.

LOUIS DE BOURBON I.

C. M.

hauteur 40 pouces, largeur 47 pouces. *E.*

Louis de Bourbon, premier du nom, comte de Montpensier, de Clermont et de Sancerre, dauphin d'Auvergne, et troisième fils de Jean Ier duc de Bourbon, et de Marie de Berry, marié en premières noces, le 8 décembre 1426, à Jeanne, comtesse de Clermont et dauphine d'Auvergne, fille unique de Beraud III, comte de Clermont et dauphin d'Auvergne, et de Jeanne de la Tour, sa première femme; et en secondes noces, le 15 février 1442, à Gabrielle de la Tour, fille de Bertrand VI, seigneur de la Tour et de Jacquette du Péchin.

Lorsqu'en 1418, le roi, l'armée et la capitale tombèrent au pouvoir des Bourguignons, Louis de Bourbon, comte de Montpensier, fut arrêté avec son frère Charles, et conduit à la tour du Louvre; sa jeunesse le sauva de la proscription qui enveloppa, à cette époque, plus de trois mille citoyens. Il signala sa valeur dans la guerre contre les Anglais, et mourut au mois de mai 1486.

C'est l'auteur de la première branche de Bour-

bon-Montpensier. On remarque qu'il eut douze mille livres de rente pour son partage, tandis que l'apanage des puînés des ducs de Bretagne, princes d'ailleurs très-puissans, ne montait qu'à huit mille livres de rentes.

Le comte de Montpensier, recommandable par les plus aimables et les plus nobles vertus, dédaigna toute sa vie les brillantes illusions de la fortune et de l'ambition; il n'en eut d'autre que de mériter le surnom de *bon* dont la voix publique l'honora.

N° 14.

CHARLES VII,

ROI DE FRANCE,

SURNOMMÉ LE VICTORIEUX.

(*Peint sur bois.*)

Ce prince, né en l'hôtel de St-Paul à Paris, le 22 février 1402, portait du vivant de ses frères le nom de comte de Ponthieu, sous lequel il fut établi, en novembre 1415, garde et capitaine du château et du bois de Vincennes: il devint Dauphin en avril 1416, après la mort de son frère Jean, qui fut empoisonné à Compiègne.

hauteur 10 pouces.
largeur 8 pouces.
P. R.

Dans le soulèvement de Paris, en 1418, lorsque *Perinet le Clerc* conspira avec les Bourguignons contre les Armagnac, Taneguy Duchâtel, craignant pour les jours du dauphin, courut à son hôtel, le prit dans ses bras, presque nu, à peine éveillé, et le transporta à la Bastille, dont il était gouverneur: de là, Charles se retira à Bourges, puis à Poitiers, où, avec les magistrats échappés au massacre de Paris, il forma un parlement,

et prit la qualité de Régent du royaume. Sa fierté s'indignait de voir les Anglais dominer dans la capitale de la France; et trop jaloux de ses droits et de l'honneur national pour céder aux artificieuses promesses d'Isabeau sa mère, et pour abandonner la couronne à Henri V, roi d'Angleterre, il résolut de sauver son pays ou de s'ensevelir sous les ruines de la monarchie. Il appela auprès de lui les seigneurs et les guerriers restés fidèles à l'honneur et à la patrie; et les Vendôme, les Dunois, les Richemont, les Foix, les Lahire, les Xaintrailles, accoururent sous ses drapeaux.

Après l'assassinat de Jean Sans-Peur, duc de Bourgogne, au pont de Montereau, le dauphin régent se retira derrière la Loire, et ne s'occupa plus qu'à repousser l'exécution du honteux traité signé à Troyes, par lequel il était dit « que Catherine de France épouserait Henri V, et qu'après la mort de Charles VI, la couronne passerait au roi d'Angleterre. » Dans cet acte, Henri V était qualifié par le roi de France, de *son très aimé fils, héritier et régent du royaume*, tandis que Charles n'était appelé que le *soi-disant dauphin*. A la mort de son père, en 1422, Charles VII était en Auvergne, au château d'Espalli. Les seigneurs et les gentilshommes qui l'entouraient, le menèrent à la chapelle, levèrent une bannière

aux armes de France, le saluèrent et crièrent *vive le Roi!* Mais les Anglais étaient maîtres de la presque totalité du royaume. Malgré sa détresse, Charles tenta un effort contre les Anglais, leur livra bataille à Verneuil, fut défait, et obligé de se réfugier en Berry: ce qui fut cause que ses ennemis ne l'appelaient plus que le *petit roi de Bourges*; il songeait même à se retirer en Provence, lorsqu'un ange guerrier parut envoyé du ciel pour le sauver : le courage de Jeanne-d'Arc, et le merveilleux attaché à ses destinées, ramenèrent la confiance dans l'armée du roi, et la victoire sous ses bannières. Vainqueur à Patay où le fameux Talbot fut fait prisonnier, il délivra Orléans le 8 mai 1429; se fit sacrer à Reims le 17 juillet suivant; fit son entrée à Paris en 1437, gagna la bataille de Fourmigny en 1450, et finit par chasser les Anglais de son royaume. C'est un assez beau titre de gloire pour ne pas se montrer trop sévère sur quelques faiblesses que l'on a reprochées à ce prince. Il aimait, il est vrai, les plaisirs; et ses amours avec Agnès Sorel ont acquis une romanesque célébrité. « La dame de Beauté (c'est ainsi qu'on avait surnommé Agnès) eut deux enfans du roi son amant (dit Voltaire), quoiqu'il n'eût point de privautés avec elle, suivant les historiographes de Charles VII, gens qui disent toujours la vérité du vivant des rois. »

curité. Livrée aux plus grossiers travaux, « elle montait chevaux à poil, et fesait apertises qu'autres filles n'ont point coutume de faire (dit la chronique de Monstrelet). A la fleur de l'âge, elle crut voir saint Michel qui lui ordonnait d'aller délivrer Orléans et de faire sacrer Charles VII. Présentée à Baudricourt, gouverneur de Vaucouleurs, qui commença par sourire de ses visions, elle fut conduite par son ordre auprès du roi qui tenait alors à Chinon sa modeste Cour.

Charles VII, après l'avoir fait interroger par des théologiens auxquels elle répondait toujours que *Dieu lui avait promis la Victoire*, crut devoir la soumettre à l'examen de la reine de Sicile, Yolande d'Aragon ; satisfait de cette épreuve, on lui donna une armure complète, avec un étendard blanc semé de fleurs de lis.

La vierge guerrière commença par dicter pour les généraux anglais une lettre afin que, « de « par dieu, roi du ciel, ils eussent à rendre les « clefs de toutes les bonnes villes qu'ils avaient « capturées en France ; » marcha ensuite vers Orléans, traversa les lignes ennemies, entra dans la ville le 29 avril 1429, ayant à ses côtés le brave Dunois ; et après neuf jours de combats où elle déploya partout la plus brillante valeur, elle eut la gloire et le plaisir de voir fuir les Anglais. Le même succès couronna ses armes

à Patay, en Beauce. Après cette victoire, elle conduisit Charles VII à Reims, où ce prince fut sacré le 17 juillet 1429. Jeanne d'Arc se jeta alors aux pieds du roi pour le supplier de lui permettre de se retirer, puisque sa mission était accomplie : « C'est le temps (disait-elle) d'aller servir mon père et ma mère, en gardant leurs brebis avec ma sœur et mon frère, qui moult se réjouiraient de me voir. » Le roi s'étant refusé à son départ, elle resta dans l'armée; mais depuis ce moment, elle cessa d'être heureuse. Le 7 septembre 1429, elle reçut, au siége de Paris, un trait d'arbalète qui la blessa à la cuisse; le 24 mai 1430, elle fut faite prisonnière par les Anglsai au siége de Compiègne. D'abord enfermée au château de Beaulieu, ensuite transportée dans le château de Beaurevoir, à quatre lieues de Cambrai, l'héroïne d'Orléans tenta plusieurs fois de s'évader; enfin, reléguée sous bonne garde dans la citadelle de Crotoi, elle y resta jusqu'au moment où elle fut livrée à un détachement de troupes anglaises, qui la conduisit à Rouen pour y être jugée par ordre du duc de Bedford.

Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, et un inquisiteur nommé Lemaire, assistés de soixante assesseurs, furent les juges de l'infortunée Jeanne. Elle était gardée dans sa prison par cinq soldats; elle était attachée pendant la nuit par deux chaînes

de fer, fixées au pied de son lit, et pendant le jour à un poteau. Enfin, après lui avoir fait subir les plus douloureux traitemens, le tribunal, sur la plus inique procédure, la condamna à mort « comme relapse, excommuniée, rejetée du sein de l'Église, menteresse, invocateresse de diables, blasphêmateresse de Dieu ». Frère Martin Ladvenu alla lui signifier sa sentence de mort, le 31 mai 1431 : elle s'écria avec douleur : « J'en appelle à Dieu, le grand juge, des ingravances que l'on me fait ». Jeanne monta ensuite sur le charriot du bourreau qui la conduisit sur la place où était préparé le bûcher tout entouré de troupes anglaises. L'évêque de Beauvais lut la sentence fatale ; on ceignit la tête de la victime d'une mitre ignominieuse; on la livra aux flammes en présence d'une foule immense; elle expira en prononçant le nom de Jésus. Le cardinal de Winchester ordonna qu'on rassemblât ses cendres, et les fit jeter dans la Seine.

Ainsi périt cette héroïne que ses merveilleuses destinées et sa fin déplorable rendent un objet éternel d'admiration et de pitié.

Son image a été conservée à Orléans, et on lit sur le tableau, que l'on donne pour un portrait original, ces vers latins qui, d'après leur date (1581), paraissent être adressés à Henri III, roi de France :

In iconem Janæ Vocolauriæ
Viraginis aureliæ.

Virgo redit Gallo, mutâ vel imagine, felix,
Quam numen quondam patriæ, non machina misit
Subsidio. Augurium, bone rex Henrice, saluta!
De cœlis excita tuis virgo altera votis
Fortunet regni auspicium lancemque retractet,
Utraque ut antiquum tua sæcla recudat in aurum!

TRADUCTION.

L'héroïque Pucelle est rendue aux Français:
Si ce n'est elle-même, au moins ce sont ses traits.
L'Anglais voulut en vain l'accuser de magie;
C'est dieu qui l'envoya pour sauver la patrie.
Que ce noble portrait soit un présage heureux!
Henri, qu'une autre vierge accordée à tes vœux
Te fasse triompher par l'appui de sa lance!
Que Thémis reprenant son glaive et sa balance,
Fasse fleurir la paix sous tes heureuses lois;
Et que le siècle d'or renaisse sous Valois.

A. P...

N° 16.

PHILIPPE LE BON,

DUC DE BOURGOGNE.

(*Peint par Jean de Bruges.*

hauteur 12 pouces.
largeur 10 pouces.
E.

Philippe naquit à Dijon le 13 juin 1396. Il succéda, l'an 1419, à son père, Jean-sans-Peur, tué au pont de Montereau. Le désir de la vengeance le porta à s'unir aux Anglais contre Charles VI et Charles VII, jusqu'en 1435, où il se réconcilia avec le roi de France, par le traité d'Arras, dont il régla lui-même les conditions Les historiens du temps parlent avec la plus haute admiration de ce Congrès, et surtout de la magnificence qu'y déploya le duc de Bourgogne, dont la cour était à cette époque la plus brillante de l'Europe.

Philippe accorda une retraite dans ses États au Dauphin (depuis Louis XI), qui avait osé se révolter contre son père. C'est à cette occasion que Charles VII disait : « Le duc de Bourgogne « nourrit un renard qui mangera ses poules. »

Les deux princes, en effet, ne vécurent pas long-temps d'intelligence ; le vieux duc de Bourgogne chargea, par la suite, Charles-le-Téméraire, son fils, de venger ses griefs contre Louis XI.

Ses vertus privées lui ont fait décerner le surnom de *Bon :* on raconte toutefois qu'il se fit porter au siége de Dinan pour jouir du barbare spectacle d'une ville réduite en cendres, dont les habitans étaient passés au fil de l'épée. Il mourut à Bruges le 15 juin 1467.

Il institua l'ordre de la Toison d'or le 10 janvier 1490. A l'occasion d'une fête qu'il donnait pour la réception des chevaliers, il laissa comprendre dans la convocation le duc d'Alençon, renfermé à Loches par ordre de Charles VII, depuis sa condamnation, et permit de le proclamer *seigneur d'honneur et sans reproche.*

Ce fut Philippe-le-Bon qui adopta le premier l'usage de porter une perruque. Une longue maladie lui ayant fait tomber les cheveux, il couvrit sa tête d'une chevelure artificielle ; et par une politesse qui rappelle celle des courtisans d'Alexandre-le-Grand, cinq cents gentilshommes du prince imitèrent cet exemple.

N° 16.

PHILIPPE LE BON,

DUC DE BOURGOGNE.

(*Peint par Jean de Bruges.*

hauteur 12 pouces.
largeur 10 pouces.
E.

Philippe naquit à Dijon le 13 juin 1396. Il succéda, l'an 1419, à son père, Jean-sans-Peur, tué au pont de Montereau. Le désir de la vengeance le porta à s'unir aux Anglais contre Charles VI et Charles VII, jusqu'en 1435, où il se réconcilia avec le roi de France, par le traité d'Arras, dont il régla lui-même les conditions Les historiens du temps parlent avec la plus haute admiration de ce Congrès, et surtout de la magnificence qu'y déploya le duc de Bourgogne, dont la cour était à cette époque la plus brillante de l'Europe.

Philippe accorda une retraite dans ses États au Dauphin (depuis Louis XI), qui avait osé se révolter contre son père. C'est à cette occasion que Charles VII disait : « Le duc de Bourgogne « nourrit un renard qui mangera ses poules. »

Les deux princes, en effet, ne vécurent pas long-temps d'intelligence ; le vieux duc de Bourgogne chargea, par la suite, Charles-le-Téméraire, son fils, de venger ses griefs contre Louis XI.

Ses vertus privées lui ont fait décerner le surnom de *Bon :* on raconte toutefois qu'il se fit porter au siége de Dinan pour jouir du barbare spectacle d'une ville réduite en cendres, dont les habitans étaient passés au fil de l'épée. Il mourut à Bruges le 15 juin 1467.

Il institua l'ordre de la Toison d'or le 10 janvier 1490. A l'occasion d'une fête qu'il donnait pour la réception des chevaliers, il laissa comprendre dans la convocation le duc d'Alençon, renfermé à Loches par ordre de Charles VII, depuis sa condamnation, et permit de le proclamer *seigneur d'honneur et sans reproche.*

Ce fut Philippe-le-Bon qui adopta le premier l'usage de porter une perruque. Une longue maladie lui ayant fait tomber les cheveux, il couvrit sa tête d'une chevelure artificielle ; et par une politesse qui rappelle celle des courtisans d'Alexandre-le-Grand, cinq cents gentilshommes du prince imitèrent cet exemple.

N° 17.

MARGUERITE,

COMTESSE DE TYROL.

C. M.

hauteur 34 pouces.
largeur 46 pouces.
E.

Marguerite, surnommée Maulstache, c'est-à-dire *gueule de sac*, était fille de Henri X du nom, duc de Carinthie, comte de Tyrol, ensuite roi de Bohême, mort en 1331, et d'Anne, fille de Venceslas IV, surnommé *le bon*, roi de Bohême.

Elle naquit en 1300; et après la mort de son père, ayant eu en partage le comté de Tyrol, elle épousa en premières noces, en 1329, Jean-Remy, duc de Moravie, frère de l'empereur Charles IV, dont elle se sépara en 1341.

L'année 1342, elle épousa en secondes noces Louis, fils de l'empereur Louis de Bavière, qui mourut en 1361.

De ce second mariage, elle n'eut qu'un fils, Maynard IV, dernier comte de Tyrol, né en 1344, et qui épousa à quatorze ans Marguerite, fille de l'empereur Albert II, dont il n'eut point d'enfans.

Maynard IV étant mort en 1363, Marguerite Maulstache, sa mère, en l'année suivante 1364, conféra le comté de Tyrol à la maison d'Autriche, et mourut en 1366.

N° 18.

LOUIS XI.

ROI DE FRANCE,

fils de Charles VII et de Marie d'Anjou.

hauteur 30 pouces.
largeur 39 pouces.
P. R.

Louis XI, n'étant encore que dauphin, se déclara, contre son père, chef de la révolte connue sous le nom de la Praguerie. Le pardon que lui accorda le roi n'adoucit point ce caractère ambitieux et farouche; et les chagrins dont il abreuva Charles VII hâtèrent la mort de ce prince. Louis XI parvint à la couronne le 2 juillet 1461. Son entrée à Paris, à son retour de Reims, où il se fit sacrer, fut marquée par des réjouissances publiques, et des spectacles au nombre desquels on remarqua « trois belles filles se jouant dans la fontaine du Ponceau, en personnages de Syrènes ».

Regardant la France « comme un pré qu'il pouvait faucher tous les ans d'aussi près qu'il lui plaisait », il dépouilla les grands, accabla le peuple d'impôts, abolit la pragmatique sanc-

tion. Les princes formèrent alors contre lui cette association connue sous le nom de *Ligue du bien public* : les deux armées commandées, l'une par le comte de Charolois, l'autre par le roi, se rencontrèrent près de Mont-Lheri, le 16 juillet 1465. Ayant cru tour-à-tour que leur chef était prisonnier, elles se tournèrent mutuellement le dos : « si bien (dit Comines) qu'elles n'a« vaient garde de se mordre l'une l'autre » Charolois se crut victorieux, parce qu'il avait couché sur le champ de bataille. « Vraiment, disait le roi, « ce lui est une gloire bien forcée, car il n'a ni « ville, ni bourg pour retraite. »

En 1468, il demande une entrevue à Péronne à Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne : celui-ci le retient prisonnier, le soupçonnant d'avoir engagé les Liégeois à reprendre les armes contre lui. Louis XI voyait des fenêtres de son appartement la terrible tour où Hébert, comte de Vermandois, avoit enfermé le malheureux Charles-le-Simple qui y perdit la couronne et la vie. Cet aspect le détermina à souscrire à toutes les volontés du Bourguignon; et la paix fut jurée *sur la croix de Charlemagne*, que le roi portait toujours dans ses coffres; Louis accompagna Charles au siége de Liége, et entra à ses côtés dans la ville, criant, comme le dernier des soldats : Vive Bourgogne !

Le roi craignant que son frère Charles de France, dont il était jaloux, ne devînt trop puissant en épousant la fille du duc de Bourgogne, songea à l'éloigner de la Champagne pour lui donner le duché de Guienne. Le prince vint à Saintes où était le monarque : pour la première entrevue, on prit la précaution usitée à cette époque entre les princes; savoir, de construire sur un pont une barrière percée d'une fenêtre carrée, grillée avec des barreaux de fer. Ils se virent à travers cette ouverture, et ce ne fut que le lendemain que les deux frères s'embrassèrent. Cette réconciliation était celle de Néron avec Britannicus.... Le jeune Charles de France fut empoisonné quelque temps après, *par ordre*, à un souper chez l'abbé de Saint Jean-d'Angely. C'est à cette occasion que Louis XI, affectant une fausse douleur, institua *l'Angelus*, prière à la Sainte-Vierge, que l'on récitait à genoux au son de la cloche de midi.

En 1474, Édouard IV, roi d'Angleterre, étant passé en France pour s'unir contre le roi avec les ducs de Bourgogne et de Bretagne, Louis XI, au lieu de les combattre, employa les présens et les artifices pour l'engager à retourner dans ses états. « Je le veux, disait-il à Comines, pour « frère et ami; mais la compagnie n'en vaut rien: « il est bon que la mer nous sépare. » Les deux

rois conclurent en 1475, à Amiens, un traité qu'ils confirmèrent à Pecquigny.

L'année précédente, il avait fait alliance avec les Suisses, dont il avait pris à sa solde un corps qu'il payait vingt mille livres par an.

En 1477, il fit périr sur l'échafaud l'infortuné duc de Nemours.

Après la mort de Charles-le-Téméraire, tué devant Nancy en 1477, Louis XI, qui avait fait un pélerinage à Notre-Dame du Puy en Anjou pour en rendre grâce à Dieu, songea à s'emparer des états du défunt. Maximilien d'Autriche, qui avait épousé Marie de Bourgogne, fille de Charles-le-Téméraire, arma contre le roi: la bataille de Guinegate et le traité d'Arras, en 1482, terminèrent cette guerre.

A un voyage qu'il fit à Chinon, Louis XI eut à table une attaque d'apoplexie. De ce moment, une noire mélancolie et d'horribles frayeurs s'emparèrent de lui. Enfermé dans le château du Plessis-la-Tour, la fin de sa vie ne fut plus qu'un douloureux supplice où le ciel semblait marquer sa vengeance. « La terreur siégeait sur le seuil du palais: des grilles redoublées, des barrières de fer se croisaient sur le taciturne despote; de hautes murailles s'élevaient hérissées de pointes aiguës; les portes étaient défendues par des guérites de fer, et vingt mille chaussetrappes semées.

dans la campagne, en interdisaient l'accès à la cavalerie.... Personne ne pénétrait dans ce château menaçant sans y être ou mandé par la défiance ou traîné par la haine; personne ne paraissait devant Louis sans avoir été rigoureusement visité; il n'avait auprès de lui que cinq ou six scélérats, objets de l'exécration publique. Des chaînes pesantes, scellées dans le mur; des carcans, des boulets, des instrumens de torture, hérissaient la cour intérieure : elle retentissait des gémissemens des malheureux qui y étaient attachés, ou qui hurlaient sous le fouet des bourreaux.... Ce sont là les distractions de Louis XI, et ses horribles passe-temps! Digne ministre de ses fureurs, le farouche Tristan-l'Hermite est attentif au moindre signe de son maître, et sa présence seule est un arrêt de mort.... Mais ces plaisirs barbares sont encore trop loin du tigre couronné : pour s'en rapprocher, il assiste derrière un rideau aux interrogatoires, aux tortures; il ne s'en tient pas là, il veut aussi repaître ses yeux de ces affreux supplices; il veut animer les bourreaux du geste et de la voix, pour que le plus cruel de tous les supplices soit de voir le tyran et d'en être vu. » Il faut ajouter à cette peinture si éloquente de vérité et d'horreur, que Louis XI, poursuivi par les remords, la peur de mourir, et la crainte de Dieu, fit venir de

Calabre un ermite nommé François de Paule, dans l'espoir que ce saint homme le guérirait. Dès qu'il l'aperçut, il se jeta à ses genoux; mais l'ermite l'invita à se borner à purifier son âme: le moribond crut pourtant ranimer les restes éteints de son existence en s'abreuvant du sang qu'on tirait à des enfans. . . . Vains remèdes! il expira le 30 août 1483 en disant à plusieurs « reprises : Notre Dame d'Embrun, ma bonne « maîtresse, aidez-moi! »

Ce prince avait pour maxime : *qui nescit dissimulare, nescit regnare.* Il disait que tout son conseil était dans sa tête : aussi, un jour qu'il était sur un cheval petit et faible, le maréchal de Brézé s'écria en courtisan : « ce cheval est plus fort qu'on ne croit, car il porte le roi et son conseil. » Louis XI était (dit Comines) humble en paroles et en habits. « Lors qu'orgueil chemine devant (répétait-il souvent), honte et dommage suivent de bien près. » Il était superstitieux. Étant dauphin, il allait joindre son père pour secourir Tartas ; il tombe d'un bâteau dans la rivière : au fond de l'eau, il se voue à la Sainte-Vierge et à son église de Béhuart. Sauvé comme par miracle, il ordonna « que tous les ans, les chanoines de ladite église pourraient quitter, pardonner, remettre et abolir à tous les manans et habitans du duché d'Anjou tous cas, homicides, crimes, et délits

commis. » Il portait toujours aussi sur lui une petite vierge de plomb [1]. Avare par goût, prodigue par politique, corrupteur, sanguinaire, il craignait avant tout la mort et la vérité : cependant, dans sa jeunesse il s'était signalé par quelques exploits guerriers, notamment au siége de Dieppe, où il eut la gloire de forcer les Anglais à se retirer. Il est juste aussi, quoique pénible, d'avoir à reconnaître que ce tyran avait du talent, du savoir, de l'esprit. Il a fait subir à l'administration du royaume d'utiles améliorations ; il a favorisé les Communes en contribuant à les mettre à l'abri de la tyrannie féodale; il a forcé les grands vassaux à reconnaître la supériorité du monarque. Cette conduite, il est vrai, avait pour but de satisfaire la basse envie dont il était dévoré, plutôt que d'ajouter au bonheur des peuples. Les peuples néanmoins furent plus tranquilles sous son règne que sous ses prédécesseurs. « Tranquilles ! oui, dit l'historien Duclos, mais comme les galériens sous le fouet du comite. »

[1] Cette vierge de plomb se voit, dans son portrait, sur son chapeau.

N° 19.

PIERRE II,

DUC DE BOURBON.

C. M.

Pierre II, duc de Bourbon et d'Auvergne, comte de Clermont, seigneur de Beaujeu, etc., pair et chambrier de France, quatrième fils de Charles Ier, duc de Bourbon, et d'Agnès de Bourgogne, né en novembre 1439, marié en 1474 à Anne de France, fille aînée de Louis XI et de Charlotte de Savoie.

hauteur 84 pouces. largeur 48 pouces. *E.*

En 1472, ce prince fit une expédition en Gascogne contre le comte d'Armagnac; après un premier succès, il fut livré, ainsi que la ville de Lectoure, à son ennemi. Sorti de prison à la mort du comte d'Armagnac, le roi lui fit don du comté d'Armagnac pour l'indemniser de quinze mille écus d'or qu'il avait perdus à la surprise de Lectoure, et l'accueillit, à son retour, avec les plus grandes démonstrations de joie. Il avait de l'esprit, de la modération, et était dans un état de médiocrité de fortune que Louis XI désirait

dans les princes du sang, afin de les tenir dans une plus humble dépendance. Le Roi lui donna sa fille en mariage et le nomma chef de ses conseils, en 1473.

Chargé de marcher contre le duc de Nemours qui s'était révolté, il se récusa ensuite pour le juger; mais ce malheureux prince, après avoir été promené de prison en prison dans une cage de fer, fut condamné à mort, en 1477. Monté sur un cheval couvert d'une housse noire, précédé du parlement en corps, il traversa toute la capitale, et monta sur un échafaud, au-dessous duquel on avait placé ses enfans vêtus de blanc...

Beaujeu, à la mort de Louis XI, demeura chargé, concurremment avec sa femme, *Madame*, de l'administration du royaume; mais on sait que c'était *Madame* qui gouvernait, et que c'est à ses hautes vertus plus encore qu'à la prudence de son époux, que le royaume dut la prospérité dont il commença à jouir malgré tous les élémens de troubles et tous les dangers qui environnaient le trône.

Surpris par la fièvre à Cluny, Pierre se fit transporter dans son palais à Moulins; il soutint les approches de la mort avec ce courage que donne la religion. Il avait obtenu du pape une bulle qui lui permettait d'avoir toujours dans ses appartemens une hostie consacrée; il l'adorait avec la

même foi que son aïeul saint Louis. Ses funérailles furent célébrées avec la même pompe que celles des rois. Il emporta au tombeau le surnom touchant de *Prince de la Paix et de la Concorde.*

C'est en lui que finit, dans l'année 1503, la branche aînée de la maison de Bourbon.

N° 20.

ANNE DE FRANCE,

DUCHESSE DE BOURBON.

C. M.

hauteur 40 pouces.
largeur 23 pouces.
E.

Anne de France, duchesse de Bourbon, dame de Beaujeu, fille aînée de Louis XI et de Charlotte de Savoie, née en 1462, mariée en 1474 à Pierre II, duc de Bourbon, quatrième fils de Charles Ier, duc de Bourbon, et d'Agnès de Bourgogne, gouvernante du royaume et de la personne du roi Charles VIII, son frère, pendant sa minorité.

Cette princesse était jeune, belle, spirituelle, et sage. Un pauvre gentilhomme croyant faire sa cour au roi, qui aimait beaucoup la chasse, lui présenta un jour un chien d'une espèce rare. Louis XI parut n'en pas faire grand cas. Le sénéchal Gaston le demanda au roi. « Qu'en ferez-vous, lui dit le prince? — Un présent à la plus sage dame du royaume. — Quelle est donc cette dame? — C'est Anne de France, votre fille. — Eh! monsieur le sénéchal, répartit le

roi, je vous reprends sur ce point de l'avoir nommée la plus sage; mais dites, moins folle que les autres; car de femme sage, il n'y en a point au monde. » Heureusement pour l'honneur des dames, que c'est Louis XI qui a porté ce jugement!

Le testament de Louis XI qui confiait les rênes de l'état à cette princesse, fut confirmé par les états généraux assemblés à Tours en 1484; mais elle n'eut pas moins à lutter contre les seigneurs, jaloux de cette faveur : à leur tête se trouvait le duc d'Orléans, qui, en sa qualité de premier prince du sang, voulait avoir la principale autorité. On prétend que la galanterie ne fut pas tout-à-fait étrangère à la lutte qui s'établit entre ce prince et madame de Beaujeu : on l'attribue aussi à un propos plus que léger qui échappa au duc d'Orléans, un jour qu'il jouait à la paume, en présence de toute la cour. Quoi qu'il en soit, *Madame*, qui faisait les fonctions de régente sans en avoir le titre, triompha de ses ennemis, déjoua leurs complots, et gouverna sagement le royaume. Elle resta maîtresse absolue de l'autorité jusqu'au jour où Charles VIII, à son insu, fit délivrer le duc d'Orléans qu'elle retenait depuis trois ans dans les fers : depuis cette époque (1491), le roi gouverna par lui-même; mais sa sœur fut toujours consultée dans les grandes affaires. Il lui

écrivit cette lettre : « Ma bonne sœur, m'amie, je me recommande bien fort à vous. Loys du Peschin m'a dit que vous avez sceu que aucunes choses m'ont été rapportées contre vous qui touchent votre honneur : à quoi lui ai fait réponse, que rien ne m'a été rapporté, et je vous assure que l'on ne m'en oserait parler, car en quelque façon que ce soit, n'y voudrais ajouter foi, vous disant à Dieu, ma bonne sœur, m'amie, qui vous ait en sa garde. » Ses éminentes qualités la rendaient digne de cette déférence. Parmi les historiens, quelques-uns lui ont reproché un caractère impérieux et vindicatif; mais tous s'accordent à lui reconnaître de la sagacité, du courage et du génie.

Après la mort de son époux, elle administra sagement ses états, fit beaucoup de bien, de larges aumônes, et mourut honorée et regrettée, au château de Chantelle, le 14 novembre 1522. Telle était la bizarrerie de ce siècle superstitieux, qu'Anne avait obtenu du pape une bulle en vertu de laquelle il lui était permis de se faire absoudre de toute sorte de péchés avec dix personnes de sa maison, à son choix, non-seulement tous les dimanches, mais encore quarante-sept jours de l'année.

N° 21.

JEAN DE BOURBON II,

COMTE DE VENDÔME.

C. M.

Jean de Bourbon II, comte de Vendôme, seigneur d'Épernon, de Mondoubleau, de Montoire, de Lavardin et de Bonneval; fils de Louis de Bourbon, comte de Vendôme, et de Jeanne de Laval; marié le 9 novembre 1454, à Isabelle de Beauvau, dame de Champigny et de la Roche-sur-Yon, avait les grâces et le courage de ses ancêtres; il servit vaillamment aux siéges de Rouen et de Bordeaux, fut créé chevalier à celui de Fronsac, combattit avec intrépidité à côté de Louis XI, à la bataille de Mont-Lhéri, en 1465; assista, en 1469, à l'assemblée des Grands du Royaume réunis par Louis XI à Amboise pour résoudre la guerre contre les Anglais; et mourut à Lavardin, près Vendôme, le 6 janvier 1477.

hauteur 40 pouces.
largeur 23 pouces.
E.

N° 22.

GILBERT DE BOURBON,

COMTE DE MONTPENSIER.

C. M.

hauteur 84 pouces. largeur 47 pouces. *E.*

Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier, archiduc de Sessa, vice-roi du royaume de Naples, dauphin d'Auvergne, etc., fils aîné de Louis de Bourbon I^er^, comte de Montpensier, et de Gabrielle de la Tour sa seconde femme; marié le 24 février 1481, à Claire de Gonzague, fille de Frédéric de Gonzague, marquis de Mantoue, et de Marguerite de Bavière.

C'est le père du connétable Charles de Bourbon.

Il eut contre le duc de Bourbon, Pierre, un procès pour faire reconnaître ses droits à la succession de la branche aînée : Pierre, par un traité signé à Chinon, le 19 mars 1488, consentit que s'il venait à mourir sans enfans mâles, tous ses biens substitués passassent à la branche de Montpensier.

La France n'avait pas de chevalier plus intré-

pide. A l'âge de vingt-deux ans, il avait gagné contre la noblesse et les Communes de Bourgogne, les combats de Bussy et de Cluny; depuis, il soutint sa réputation de bravoure en Guyenne, en Bretagne, en Italie, où il remplissait les fonctions de connétable, sans en avoir le titre. Mais l'activité, le premier talent de la guerre, lui manquait. « Monseigneur de Montpensier (dit Co-« mines) était bon chevalier et hardi, mais peu «sage; il ne se levait qu'il ne fût midi. »

En 1494, Charles VIII le déclara vice-roi du royaume de Naples, et érigea pour lui la ville de Sessa en archiduché.

Ses derniers jours ne furent pas heureux. Après avoir essayé de conserver à son roi la conquête de Naples, il fut obligé de signer à *Attela* un traité ignominieux; il fut conduit en captif dans cette même ville de Naples où il avait exercé une autorité royale; enfin, il mourut de douleur ou de poison, à Pozzuolo, et fut enterré sans pompe sur le bord de la mer.

L'aîné de ses fils, Louis, mourut de chagrin, dans la même ville, sur le tombeau de son père.

N° 23.

CLAIRE DE GONZAGUE.

C. M.

hauteur 37 pouces.
largeur 30 pouces.
E.

Claire de Gonzague, comtesse de Montpensier, fille de Frédéric de Gonzague, marquis de Mantoue, et de Marguerite de Bavière; mariée le 24 février 1481, à Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier, fils aîné de Louis de Bourbon Ier, comte de Montpensier, et de Gabrielle de la Tour, sa seconde femme; morte le 5 juillet 1561.

N° 24.

FRANÇOIS DE BOURBON,

COMTE DE VENDÔME.

C. M.

François de Bourbon, comte de Vendôme, de Saint-Paul, de Conversan, de Marle et de Soissons, vicomte de Meaux, châtelain de Lille, seigneur d'Épernon, de Gravelines, de Dunkerque, de Ham, etc.; fils aîné de Jean de Bourbon II, comte de Vendôme, et d'Isabelle de Beauveau; né en 1470; marié au château de Ham, le 8 septembre 1487, à Marie de Luxembourg, comtesse de Saint-Paul, etc., veuve de Jacques de Savoie, comte de Romont, et fille unique et héritière de Pierre de Luxembourg II, comte de Saint Paul, et de Marguerite de Savoie; accompagna le roi Charles VIII en son expédition d'Italie, à la conquête du royaume de Naples; combattit vaillamment à la bataille de Fornoue, et mourut de maladie à Verceil, le 3 octobre 1495.

hauteur 40 pouces.
largeur 23 pouces.
E.

A son lit de mort, il consolait ses amis affligés.

Il écrivit au roi : « Je vous dis adieu, en vous re-« commandant trois choses principalement après « ma mort : premièrement ma pauvre ame, ma « très-bonne amie et loyale femme ; et mes petits « enfans. »

Charles VIII donna des larmes à sa mémoire, et la France partagea la douleur du monarque. Les historiens contemporains ne tarissent pas sur les louanges du bisaïeul d'Henri IV. « C'était (dit l'un deux) *l'escarboucle* des princes de son temps en beauté, bonté, humanité, sagesse, douceur et bénignité. » Il était venu en poste à Fornoue (remarque Comines) parce qu'il devait y avoir bataille, car il n'avait point fait le voyage avec le roi.

Charles VIII lui fit faire des obsèques magnifiques.

N° 25.

LOUIS XII,

ROI DE FRANCE.

(*Peint par Charles Rauch, 1822.*)

Louis XII, roi de France, surnommé *le Juste, et le père du peuple*, né à Blois, le 27 juin 1462, de Charles duc d'Orléans, et de Marie de Clèves; marié en 1476 à Jeanne de France, fille de Louis XI; en secondes noces, à la reine Anne de Bretagne, veuve de Charles VIII; en troisièmes noces, à Marie d'Angleterre, fille de Henri VII.

hauteur 35 pouces.
largeur 48 pouces.
E.

Ce prince, n'étant encore que duc d'Orléans, passait pour un des seigneurs les plus aimables et les plus galans du royaume: dans les jeux et les tournois qui eurent lieu à l'époque du sacre de Charles VIII, il remporta le prix sur tous les chevaliers. Son adresse, ses grâces, son courage, attirèrent sur lui les applaudissemens de toute la cour, et, dit-on, les regards d'Anne de France, fille de Louis XI et dame de Beaujeu. Le dépit de n'avoir pas été chargé de la tutelle du roi et de l'administration de l'état, qu'il réclamait comme

premier prince du sang, le fit mettre à la tête de la ligue formée contre madame de Beaujeu. Le sort des armes ne lui fut point favorable : fait prisonnier, par Louis de la Trémouille, à la bataille de Saint-Aubin; transporté de prison en prison; enfermé pendant la nuit dans une cage de fer, relégué enfin dans la grosse tour de Bourges, il y demeura trois ans : ce fut Charles VIII, qui, à l'insu de madame de Beaujeu, vint briser ses fers. Il accompagna le monarque, dont il était très-aimé, dans son expédition d'Italie, en 1495. Parvenu au trône en 1498, il proclama l'oubli du passé : « Ce n'est pas, disait-il « à ses courtisans, qui lui conseillaient la ven- « geance, ce n'est pas au roi de France à ven- « ger les injures faites au duc d'Orléans. » Il composa son conseil d'hommes vénérables, amis de la justice, et choisit pour premier ministre Georges d'Amboise qui, après avoir partagé ses malheurs, lui avait rendu de grands services. Appelé du chef de son aïeule Valentine Visconti, à succéder au duché de Milan, il passa les Alpes pour revendiquer ses droits contre l'ambitieux Ludovic Sforce. La conquête du Milanès, confiée au maréchal Trivulce, fut l'affaire de quinze jours; et le roi fit son entrée à Milan, le 6 octobre 1499.

L'année 1506, il reçut aux états de Tours, par l'organe de *Bricot*, le titre de *père du peuple*,

qui fut accueilli par des applaudissemens unanimes : ce glorieux surnom lui a été conservé par la postérité.

En 1509, il gagna en personne, sur les Vénitiens, la bataille d'Agnadel, où il montra une valeur qui allait jusqu'à la témérité. « Que ceux « qui ont peur, disait-il à ses courtisans, se « mettent derrière moi! » Ayant poursuivi les fuyards jusque sur les bords de la mer, il fit tirer cinq volées de coulevrines, à coups perdus, sur Venise, « afin, observe Brantôme, qu'il fût dit dans l'avenir, que le roi Louis XII avait canonné la ville imprenable. »

Après la bataille de Ravennes, si funeste et si glorieuse pour Gaston de Foix, en 1512; celle de Novare perdue par la Trimouille en 1514; et la journée des Éperons, Louis XII passa deux traités, l'un avec Léon X, l'autre avec Henri VII, roi d'Angleterre, dont il épousa la fille, princesse aimable et vive, et se livra aux douceurs de la paix et aux charmes d'un nouvel hyménée. On dit que, pour plaire à sa jeune épouse, il changea sa manière de vivre : car « où il soulait dîner « à huit heures, il convenait qu'il dînât à midi; « où il soulait se coucher à six heures du soir, « souvent se couchait à minuit. » Les fêtes de son mariage durèrent six semaines : à peine furent-elles achevées « que le bon roi (dit Mézeray) finit

« sa vie, par manière de dire, dans son lit nuptial, « et passa des joies de ce monde à celles du paradis. » Il mourut au palais des Tournelles, le 1^er^ janvier 1515, à l'âge de cinquante-trois ans.

A sa mort, les crieurs de corps disaient le long des rues en sonnant leurs clochettes : « le bon « Louis, père du peuple, est mort ! » et le peuple répondait à ces cris par ses larmes.

Louis XII avait bien mérité cet hommage de deuil et d'affection. Le bonheur de son peuple était l'objet de tous ses vœux; il diminua les impôts, adoucit la rigueur des lois, veilla au maintien de la justice, et « ôta la pillerie des gens d'armes. » Son économie ayant un jour excité quelques railleries parmi les courtisans, il dit : « J'aime mieux voir les courtisans rire de « mon avarice, que le peuple pleurer de mes « dépenses. » Son axiome favori était « qu'un « bon pasteur ne saurait trop engraisser son « troupeau. » On a blâmé ce prince d'avoir mis trop de franchise et de loyauté dans ses rapports politiques avec les autres souverains, et de s'être laissé tromper par Alexandre VI et par l'artificieux Ferdinand; mais « il aimait mieux perdre, « s'il le fallait, un royaume, dont la perte après « tout pouvait se réparer, que de perdre l'hon- « neur qui ne se répare point. » Il aimait les lettres : Cicéron était son auteur favori. Sa piété

n'avait rien d'affecté. « Il en est (disait-il un jour) « des excommunications du pape comme de l'in- « fidélité d'une femme : c'est une chose terrible « quand l'on s'en soucie; ce n'est rien quand on « ne s'en soucie pas. » Sa dernière pensée se porta avec crainte pour l'avenir sur son successeur François Ier : « Hélas ! sécria-t-il, nous avons « travaillé en vain : ce gros garçon gâtera tout ! »

N° 26.

MARGUERITE DE LORRAINE.

DUCHESSE D'ALENÇON.

C. M.

hauteur 25 pouces.
largeur 19 pouces.
E.

Marguerite de Lorraine, fille de Ferry, comte de Vaudémont, et d'Yolande d'Anjou, née en 1463, épousa, vers l'an 1488, le duc d'Alençon. On l'obligea, avant de passer le contrat, à renoncer à toute succession de père et de mère, échue ou à échoir : elle y renonça, moyennant une somme de cinquante mille livres une fois payée.

Elle passait sa vie dans les exercices de piété ; pour complaire à ses inclinations, son époux lui fit bâtir près de son palais, à Alençon, une maison de religieuses de sainte Claire, où elle se rendait lorsque le duc étoit à la cour. Devenue veuve en 1492, elle se retira au couvent d'Argentan qu'elle avait fondé, et s'y engagea, en 1517, par les vœux de religion. Sa vie fut un modèle des vertus chrétiennes ; elle y mourut le 1^er^ novembre 1521.

C'est la tante de Claude 1^er^, duc de Guise.

Le tombeau de Marguerite de Lorraine du-

chesse d'Alençon ayant été ouvert le 19 octobre 1544, on trouva que son corps était entier; que ses yeux, sa bouche et ses oreilles étaient fermes: son cœur séparé de son corps parut sans corruption; il fut question d'en écrire au pape; mais on ne donna pas suite aux démarches projetées pour la canonisation de cette princesse.

N° 27.

FRANÇOIS Ier,

ROI DE FRANCE.

(*Peint par Ch. Rauch, 1822.*)

hauteur 84 pouces.
largeur 48 pouces.
E.

François Ier, roi de France, arrière-petit-fils de Louis, duc d'Orléans, assassiné par le duc de Bourgogne, et de Valentine de Milan; né à Cognac le 12 septembre 1494; sacré et couronné à Reims le 25 janvier 1515; marié en 1514 à Claude de France, fille de Louis XII; en 1530, à Éléonore d'Autriche, sœur de Charles-Quint.

Le titre de duc de Milan, qu'il prit à son couronnement, fit présager qu'il ne renonçait pas aux prétentions que lui avait léguées Louis XII sur le Milanais : il passa en effet les Alpes, et au mois de septembre 1515, il gagna la célèbre bataille de Marignan; elle avait duré deux jours: le premier, le roi coucha sur l'affût d'un canon. Lorsqu'à la fin du deuxième, Bayard revint au camp, François Ier mit un genou en terre devant lui, et voulut recevoir de ses mains l'ordre de la chevalerie. Le Milanais fut le prix de cette première victoire.

Cette même année, le roi de France conclut

avec Léon X un concordat, après avoir aboli la pragmatique-sanction.

En 1520, il eut avec Henri VIII, roi d'Angleterre, l'entrevue connue sous la dénomination *du champ du drap d'or*, à cause de sa magnificence. « Plusieurs (dit Dubelais) y portèrent leurs « forêts, leurs prés et leurs moulins sur leurs « épaules ». François Ier y fut d'une gaîté et d'une courtoisie rares. « Mon frère (dit-il un jour à « Henri VIII qu'il avait surpris au lit et qui vou- « lait se lever), vous n'aurez point aujourd'hui « d'autre valet-de-chambre que moi ». Et il lui fit présent d'un bracelet enrichi de pierres précieuses.

En 1521, étant à Romorentin, chez Louise de Savoie sa mère, le jour de la fête des Rois, il défia au combat le roi du festin : on livre au comte de Saint-Pol un assaut burlesque, dans sa maison, où il avait rassemblé ses amis ; une main imprudente lance par la fenêtre un tison ardent ; François Ier en est atteint à la tête, et tombe évanoui. Depuis cet accident, il porta les cheveux courts et la barbe longue ; delà, une révolution dans le costume ; la cour imita le roi, la ville imita la cour ; la magistrature seule eut quelque peine à se mettre à la mode.

A cette époque, commença la rivalité de Charles-Quint, qui devint si funeste à la France et à son

roi. La défection du connétable de Bourbon que François Ier aurait pu prévenir, s'il eût moins prêté l'oreille aux dangereuses insinuations de la duchesse d'Angoulême sa mère, acheva de porter le coup fatal aux armes françaises en Italie. Lautrec et Bonnivet sont battus ; Bayard meurt à Rébec, en 1524. Le roi marche lui-même à Milan. Il est vaincu et fait prisonnier à la bataille de Pavie, en 1525. On raconte que *Pompérant* lui ayant proposé de se rendre au connétable de Bourbon : « Non, s'écria-t-il, non, plutôt mourir que de donner ma foi à un traître ; où est le vice-roi, où est-il ? » Lannoi parut, et le monarque lui remit son épée. C'est de ce champ de bataille qu'il écrivit à sa mère ce fameux billet : « Tout « est perdu, fors l'honneur. »

Transféré en Espagne, il y resta prisonnier jusqu'au traité de Madrid, en 1526. En remettant le pied sur le territoire Français, il s'écria avec fierté : « Je suis donc encore roi ! »

La guerre recommence en 1528 ; François Ier envoie un cartel à Charles-Quint : un nouveau traité de paix se conclut à Cambrai, en 1529.

Charles-Quint, revenu vainqueur de son expédition d'Afrique, fait entrer en Provence une armée de 50,000 hommes. François Ier fait ravager cette province. Il faut gémir sur le fléau de la guerre qui entraîne un monarque à de tels excès !

En 1544, il délivra Landrecies assiégé par Charles-Quint; la paix, signée cette même année à Crépy, ne fut plus suivie d'aucun événement guerrier. Le royaume aurait joui des douceurs du repos, sans les dissensions religieuses: des cruautés furent commises, notamment en 1545 et 1546, contre les Vaudois, et l'on reproche avec raison à François Ier d'avoir encouragé plutôt que modéré l'intolérance et les persécutions: c'est une tache à la gloire du Protecteur des lettres.... Lorsqu'on lui annonça la mort de Henri VIII, « Mon aîné est parti, dit-il, mon tour ne « tardera pas. » Il mourut, en effet, deux mois après, le dernier jour de mars 1547, à l'âge de 52 ans. On attribue sa mort à la passion qu'il avait conçue pour la belle Féronnière.

François Ier avait les traits nobles, le port majestueux, l'air affable, une grande adresse dans les exercices du corps. C'était une de ces ames qu'il ne tient pas à la fortune de dégrader. Sa franchise en politique allait peut-être jusqu'à l'imprudence; c'était un effet de la loyauté de son caractère. Il aimait le luxe, le faste et les plaisirs: ce goût, réuni à l'influence des arts, opéra une heureuse révolution dans l'esprit et dans les mœurs des Français. Il appela auprès de lui les savans, il fonda pour eux le collége royal. « Une « cour sans femmes, disait-il, est une année sans

« printemps et un printemps sans roses, » et les femmes vinrent embellir sa cour : son amour distingua Françoise de Foix et la duchesse d'Étampes, remarquables toutes deux par les grâces de leur esprit et de leur personne. Ami des lettres, il les cultivait lui-même, non sans succès ; il avait de l'éloquence, et l'on trouve une grâce naïve dans ses poésies dont l'on a conservé plusieurs manuscrits. François Ier fut à la fois l'émule de Léon X, le digne frère d'armes de Bayard, et le noble rival de Charles-Quint.

N° 27 (*bis*).

FRANÇOIS Ier,

ROI DE FRANCE.

hauteur 5 pouces.
largeur 5 pouces.
P. R.

(*Attribué au Titien.*)

N° 28.

CLAUDE DE FRANCE.

hauteur 42 pouces.
largeur 35 pouces.
E.

Claude de France, femme de François Ier, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, naquit à Romorentin en 1499 : son mariage fut célébré à Saint-Germain-en-Laye, le 14 mai 1514.

Sa taille était médiocre, elle boîtait un peu; mais, si ses avantages extérieurs n'étaient pas brillans, elle était douée des plus douces vertus : le peuple l'appelait *la bonne Reine.* François Ier eut toujours pour elle les plus grands égards. Morte au château de Blois, à l'âge de 25 ans, elle fut enterrée à Saint-Denis. Sa devise était une lune dans son plein, avec ces mots : *Candidâ candidis.*

N° 29.

ÉLÉONORE D'AUTRICHE,

RÉINE DE FRANCE.

(*Peint sur bois.*)

hauteur 12 pouces.
largeur 10 pouces.
P. R.

Éléonore d'Autriche, seconde femme de François Ier, roi de France, née à Louvain en 1498, était la sœur aînée de Charles-Quint. Elle avait d'abord épousé Emmanuel dit le *Fortuné*, roi de Portugal: devenue veuve, son mariage fut une des conditions de la liberté de François Ier, prisonnier à Madrid; il fut célébré à Captieux (dans les Landes) au mois de juin 1730. Un poète du temps, Thomas de Bèze, lui adressa des vers latins qu'on traduisit ainsi en français :

« D'Hélène on chanta les attraits;
Auguste Éléonor, vous n'êtes pas moins belle,
Mais bien plus estimable qu'elle:
Elle causa la guerre et vous donnez la paix. »

Elle eut à se plaindre des infidélités de François Ier qu'elle aimait; elle l'accompagnait toujours à la chasse. Son délassement favori était la pêche; la lecture et les exercices de piété formaient ses occupations habituelles. Devenue veuve une seconde fois, elle se retira en Espagne, et mourut à Talavera, le 18 février 1558.

N° 30.

RENÉE DE FRANCE,

DUCHESSE DE FERRARE.

Renée, seconde fille de Louis XII, née à Blois le 25 octobre 1510, fut mariée par François Ier à Hercule II, duc de Ferrare.

hauteur 42 pouces. largeur 37 pouces. *E.*

Elle avait de l'esprit, l'amour de l'étude, des connaissances très variées. Brantôme dit que « se ressentant, peut-être, des mauvais tours que les papes Jules et Léon avaient faits au roi son père, elle renia leur puissance, et se sépara de leur obéissance, ne pouvant faire pis, étant femme. » Calvin étant passé en Italie, l'encouragea à adopter ses doctrines; Marot, qui lui servit quelque temps de secrétaire, favorisa en elle cette même croyance.

Après la mort du duc son époux, en 1559, elle revint en France, et se retira pendant les guerres de religion, au château de Montargis. C'est de là qu'elle envoya dire au duc de Guise, qui l'avait sommée de rendre l'illustre François d'Aubigné, « qu'elle ne le livrerait point, et que s'il attaquait le château, elle se mettrait sur la

brèche, pour voir s'il aurait l'audace de tuer la fille d'un roi. »

Sa générosité avait recueilli dans cet asile un grand nombre de protestans: son courage en sauva plusieurs du massacre de la Saint-Barthélemy.

Elle mourut, le 12 juin 1575, à Montargis.

N° 31.

CHARLES DE BOURBON III,

CONNÉTABLE DE FRANCE.

(Peint par Charles Rauch, 1822, d'après une gravure du Tableau du Titien.)

hauteur 67 pouces, largeur 37 pouces. *E.*

Charles de Bourbon III, duc de Bourbonnais, d'Auvergne et de Châtellerault, comte de Clermont en Beauvoisis, de Montpensier, de la Marche, de Forez, de Gien et de Clermont en Auvergne, Dauphin d'Auvergne, etc., pair, chambrier et *connétable de France*, fils aîné de Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier, et de Claire de Gonzague; né le 17 février 1489, marié au château du Parc-les-Moulins, le 10 mai 1505, à Susanne de Bourbon, fille unique et héritière de Pierre II, duc de Bourbon, et d'Anne de France, fille aînée de Louis XI, et de Charlotte de Savoie. Ce prince annonça de bonne heure qu'il serait un jour un grand homme de guerre. Il était brave, adroit dans tous les exercices; sa taille haute et majestueuse, ses graces fières et martiales, sa magnificence dans les tournois, attirèrent sur lui les regards de toute la cour. Il avait pris pour enseigne un cerf-volant avec ce

mot pour devise : *penetrabit !* Il se couvrit de gloire dans l'expédition de Gènes, en 1507; en 1509, à la bataille d'Agnadel. Il s'attendait au commandement de l'armée d'Italie, en 1512; mais le roi ne le lui donna pas; il disait, en parlant du caractère sombre de Bourbon; « Rien « n'est pire que l'eau qui dort. »

François Ier le créa connétable à son avénement à la couronne. En 1515 il signala sa vaillance et son habileté à la célèbre bataille de Marignan; le roi écrivit à la régente sa mère : « Je « vous veux assurer que mon frère, le connés « table, a aussi bien rompu bois que gentil« homme de la compagnie; j'en parle comme « celui qui l'a vu, car il ne s'épargnoit non plus « qu'un sanglier échauffé. »

En 1516, François Ier revint en France, laissant en Lombardie le connétable en qualité de son lieutenant-général. Il soutint avec honneur la guerre en Italie jusqu'au moment où il fut rappelé du Milanais, dont le commandement général fut alors confié au comte de Lautrec. Enveloppé dans une intrigue de cour dirigée par la duchesse d'Angoulême, mère de François Ier; devenu l'objet de la jalousie du monarque, qui ne l'appelait plus que le *mal endurant;* dépossédé de son apanage par l'arrêt du mois d'août 1522, il céda aux artificieuses promesses de

Charles-Quint, qui lui offrait le commandement de ses armées et la main d'Éléonore, sa sœur, veuve du roi de Portugal; quitta secrètement la France en 1523, passa au service de l'empereur, qui le fit son lieutenant-général en Italie; contribua au gain de la bataille de Pavie en 1525; eut le soir une entrevue avec François Ier, et lui présenta la serviette à souper. Il fut tué d'un coup de mousquet à la cuisse, le 6 mai 1527, en montant à l'assaut de la ville de Rome, à la tête des troupes Autrichiennes. Avant de tenter l'assaut, il avait, selon son habitude, harangué son armée : « Chers compagnons, leur disait-il, « si je m'en rapporte aux astrologues qui ont « tiré mon horoscope, c'est ici que mon destin « fatal m'attend. Ils ont prédit que je périrois à « l'attaque d'une ville fameuse; j'accepte l'oracle, « pourvu que la trace de mon sang vous conduise « à la victoire, et que mon nom soit inscrit dans « les fastes de la postérité. » L'armée lui consacra cette épitaphe célèbre :

Aucto imperio,
Gallo victo,
Superatâ Italiâ,
Pontifice obsesso,
Româ captâ,
Borbonius hìc jacet.

Charles de Bourbon avait un mérite élevé, de brillans talens militaires, une rare vaillance, et un grand art de manier l'esprit des soldats. Il

avait choisi pour devise ces mots remarquables : *omnis salus in ferro est.* Les soldats Espagnols chantaient en son honneur une chanson dont voici le refrain :

« Calla, calla, Julio-Cesar, Hannibal, Scipion :
« Viva la fama de Bourbon! »

Ils avaient aussi composé une harangue en vers où ils le faisaient parler ainsi :

Decia les, mis senores, yo soi pobre cavallero,
Y tanbien, como vos ostros, no tengo un denaro.

« Je suis un pauvre chevalier; je n'ai pas le « sou, non plus que vous. »

Brantôme nous a conservé la traduction d'un ancien sonnet italien, fait en l'honneur du Connétable :

« D'assez, d'assez a fait Charlemagne le preux,
« Alexandre de peu fit plus grande chose :
« Mais de néant a fait plus que n'ont fait les deux,
« Charles duc de Bourbon qui ci-dessous repose. »

Il faut regretter que d'injustes persécutions aient rendu fatales à la France des qualités qui en auraient fait la gloire : il ne faut pas moins blâmer le connétable, d'avoir tourné contre sa patrie l'épée qu'il avait reçue pour la défendre... C'était une grande leçon que lui donnait Bayard mourant à Rébec!

La multitude, à Paris, teignit de jaune le seuil de sa porte pour apprendre à la postérité qu'il

était mort traître à son pays!.... Mais (dit Desormeaux), la postérité, juge incorruptible des actions des hommes, condamne aussi hautement la mémoire de la duchesse d'Angoulême, et du chancelier Duprat, que celle du héros infortuné qu'ils forcèrent à devenir criminel.

N° 32.

SUSANNE DE BOURBON.

C. M.

hauteur 67 pouces.
largeur 37 pouces.
E.

Susanne de Bourbon, duchesse de Bourbon et d'Auvergne, etc.; fille unique et héritière de Pierre II, duc de Bourbon, et d'Anne de France, fille aînée de Louis XI et de Charlotte de Savoie; née le 10 mai 1491; mariée le 10 mai 1505, à Charles III, duc de Bourbonnais, comte de Montpensier, connétable de France. (Le connétable de Bourbon).

Elle était tendrement aimée de son époux, qui faisait son bonheur et sa gloire; mais elle eut le malheur de perdre son fils, qui avait été fait chevalier au berceau par Bayard: cette perte lui causa un profond chagrin qui la conduisit au tombeau, à l'âge de trente ans. Elle mourut à Châtellerault le 28 avril 1521.

Elle avait déclaré le connétable son héritier: c'est cet héritage qui devint l'occasion des intrigues de la duchesse d'Angoulême, des prévarications du chancelier Duprat, et de la perte du connétable.

N° 33.

LOUIS DE BOURBON,

PRINCE DE LA ROCHE-SUR-YON.

C. M.

Louis de Bourbon I^er^, prince de la Roche-sur-Yon, seigneur de Champigny-sur-Veude, de Leuse, de Condé, etc; second fils de Jean de Bourbon II, comte de Vendôme, et d'Isabeau de Beauveau; marié le 21 mars 1504 à Louise de Bourbon, comtesse de Montpensier, dauphine d'Auvergne, veuve d'André de Chauvigny, seigneur de Châteauroux, et fille aînée de Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier, et de Claire de Gonzague de Mantoue; mort en 1520.

hauteur 84 pouces. largeur 47 pouces. *E.*

C'est de lui que sont issus les ducs de Montpensier, éteints en 1608.

Tuteur du comte de Montpensier, depuis connétable de Bourbon, il plaida les intérêts de ce prince, en 1504, auprès de la duchesse de Bourbon (Anne de France), et décida son mariage avec Susanne de Bourbon. Le contrat fut discuté dans une assemblée solennelle, et les deux époux se

firent une donation mutuelle et générale de tous leurs biens en faveur du survivant.

Le prince de la Roche-sur-Yon joignait à l'adresse d'un négociateur, la connaissance des hommes et le grand art de plaire.

Compagnon des victoires de Charles VIII et de Louis XII, il contribua également à celles de François I^er^. Il commandait à la bataille de Marignan la troupe des gentilshommes pensionnaires de la maison du roi, qui fit des prodiges de valeur.

N° 34.

LOUISE DE BOURBON,

PRINCESSE DE LA ROCHE-SUR-YON.

C. M.

Louise de Bourbon, comtesse de Montpensier et dauphine d'Auvergne, en son propre droit, princesse de la Roche-sur-Yon, fille de Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier, et de Claire de Gonzague, et sœur du connétable de Bourbon; mariée en premières noces à Saint-Pierre-le-Moustier, le 17 juillet 1499, à André de Chauvigny, seigneur de Châteauroux, dont elle n'eut point d'enfans; et en secondes noces, à Moulins, le 21 mars 1503, à Louis de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, second fils de Jean de Bourbon II, comte de Vendôme, et d'Isabeau de Beauveau; morte le 5 juillet 1561.

hauteur 68 pouces.
largeur 37 pouces.
E.

Cette princesse hérita d'une partie des biens du connétable son frère, parmi lesquels se trouvait compris le Montpensier, dont les forêts attenantes à Randan, appartiennent, depuis la mort de M^lle^. de Montpensier, à la famille d'Orléans.

N° 35.

CHARLES DE BOURBON,

DUC DE VENDÔME,

C. M.

hauteur 40 pouces.
largeur 23 pouces.
E.

Charles de Bourbon, duc de Vendôme, comte de Soissons, de Marle, etc., pair de France, gouverneur de Paris, de l'Ile-de-France et de Picardie; fils aîné de François de Bourbon, comte de Vendôme, et de Marie de Luxembourg; né à Vendôme le 2 juin 1489; armé chevalier par Louis XII, à la bataille d'Agnadel, en 1509; marié à Châteaudun, le 18 mai 1513, à Françoise d'Alençon, veuve de François d'Orléans, premier duc de Longueville, et fille aînée de Réné, duc d'Alençon, et de Marguerite de Lorraine; fut chef du conseil de France, sous la régence de Louise de Savoye, duchesse d'Angoulême, pendant la captivité du roi François I^er^, en Espagne; combattit vaillamment à Gênes, à Marignan, à Mezières, à Landrecies et à Hesdin; força les Impériaux à lever le siége de Péronne en 1536, et

mourut à Amiens le 25 mars 1537. François Ier eut toujours pour lui une amitié mêlée de respect. Il lui donna le gouvernement de Paris, et érigea en sa faveur le Vendômois en duché-pairie. Il souffrait que ce prince, dans le commerce de la vie, ne l'appelât que *monsieur*.

Les historiens du temps lui ont donné le surnom de *Magnanime*. « Il avait fait, disent-ils, de « grands services à l'état : il conserva toutes les « places[1] de son gouvernement, sans que l'on pût « lui en *écornifler* une seule. »

[1] Par le mot *places*, il faut entendre des *forteresses*, et non des *emplois*. L'observation n'a point paru tout-à-fait inutile dans un temps où les places sont si sujettes à être *écornifiées*.

N° 36.

HENRI D'ALBRET II,

ROI DE NAVARRE.

C. M.

hauteur 84 pouces.
largeur 39 pouces.
E.

Henri d'Albret II, roi de Navarre, comte de Foix, gouverneur et amiral de Guyenne, né à Sauguesse en 1503, épousa en 1527 Marguerite d'Orléans-Angoulême, sœur de François Ier, dont il eut pour fille unique Jeanne d'Albret, mère de Henri IV. Il mourut en 1555.

Voyant sa fille près d'accoucher, il lui montra une grosse boîte d'or, entourée d'une longue chaîne de même métal, dans laquelle était renfermé le testament de ce roi. Jeanne, curieuse de voir ce testament, lui demanda la boîte: « Elle « sera tienne (lui répondit-il) dès que tu m'auras « montré l'enfant que tu portes; et afin que tu « ne fasses pas une pleureuse ou un rechigné, je « te promets le tout, pourvu qu'en accouchant « tu chantes une chanson béarnaise. » Entre minuit et une heure, le 13 décembre 1553, Jeanne sentit les douleurs de l'enfantement; elle enten-

dit venir son père, et se mit à chanter : Nostre donne deou cap deou pon, adjouda me in aquesta houra. « Notre-Dame du bout du Pont, aidez-« moi à cette heure. » Aussitôt qu'elle fut délivrée, Henri d'Albret lui mit la chaîne d'or au cou, et lui donna la boîte promise, en lui disant : « Voici « qui t'appartient ; mais ceci est à moi, ajouta-t-il « en montrant l'enfant ; » et il l'emporta dans sa chambre, lui fit avaler quelques gouttes de vin, et lui frotta les lèvres avec une gousse d'ail : ainsi naquit Henri IV.

N° 36 (*bis*).

hauteur 5 pouces.
largeur 5 pouces.
P. R

HENRI D'ALBRET II,

ROI DE NAVARRE.

(Peint sur bois.)

N° 37.

PAUL IV,

JEAN-PIERRE CARAFFA.

hauteur 27 pouces.
largeur 24 pouces.
E.

Paul IV (Jean-Pierre Caraffa), né à Naples le 27 juin 1476; archevêque de Chiéti; cardinal en 1536, élu pape le 23 mai 1555. Les papes Alexandre VI, Jules II et Léon X l'employèrent dans plusieurs négociations; mais il quitta tout pour suivre Saint-Gaëtan de Thienne, qui venait de fonder les Théatins. Il reprit sous Paul III l'archevêché de Théate, auquel il avait renoncé. Parvenu au pontificat, il l'exerça avec une vigueur qui allait jusqu'à la violence. Il menaça tour-à-tour de ses foudres Charles-Quint, qui ne s'opposait pas avec assez de zèle aux luthériens; Ferdinand, qui avait accepté l'empire sans consulter le Saint-Siége; Élisabeth, qui était montée au trône d'Angleterre sans le consentement de la cour de Rome. Sa bulle de 1559 appelait les plus grands supplices sur les hérétiques; il mourut à l'âge de 83 ans.

Dès qu'on apprit sa mort, on abattit une prison nouvelle qu'il avait fait élever pour l'inquisition; et l'on jeta sa statue dans le Tibre, après l'avoir mutilée.

N° 38.

CLAUDE DE LORRAINE,

PREMIER DUC DE GUISE.

C. M.

hauteur 78 pouces.
largeur 60 pouces.
E.

Claude de Lorraine, *premier duc de Guise*, pair et Grand-Veneur de France, comte d'Aumale, marquis de Mayenne et d'Elbœuf, baron de Joinville, gouverneur de Champagne, de Brie et de Bourgogne, fils de René II du nom, duc de Lorraine, et de Philippe de Gueldres, sa seconde femme; né le 20 octobre 1496; marié le 18 avril 1513, à Antoinette de Bourbon, fille de François, comte de Vendôme, et de Marie de Luxembourg.

Ce prince fit des prodiges de valeur à la bataille de Marignan, en 1515, où il commandait les Lansquenets, que le duc de Gueldres avait amenés au secours de François Ier. Il reçut dans cette sanglante journée vingt-deux blessures, et fut renversé de cheval. Son écuyer le voyant dans ce danger, se jeta sur lui pour couvrir de son corps les jambes de son maître, qui n'étaient pas, comme le reste, couvertes de fer : par cette

courageuse présence d'esprit, le prince ne fut pas écrasé sous les pieds des chevaux. Trouvé après la bataille sous un tas de morts, il fut porté à la tente du duc Antoine son frère. A son retour en Lorraine, pour témoigner à Dieu sa reconnaissance, il fit un pélerinage à Saint-Nicolas, près de Nancy, avec les mêmes armes qu'il avait à Marignan, et fit mettre son effigie, en pierre, à genoux à droite de l'autel du Saint. Vers la même époque, le duc Antoine fit un pélerinage à Sainte-Barbe, près de Metz. Voici comme *la chronique en vers des antiquités de Metz* raconte le retour de ce prince :

« Par mil cinq cens ving trois
Passa par dessus le Pont-Tieffroy
Tout du long Antoine de Lorraine
Et sa noblesse et beau domaine.
En retornant de Sainte-Barbe
Son armée et son avant-garde
A Moulin feirent leur desjeun
Par un neufviesme jour de jun.
Et après lui vint la duchesse,
Aornée de grande richesse,
A Metz entra bien noblement
Et fut receutté honorablement.
En passe-tems oultre Moselle
La princesse et ses damoiselles
En soulas et grands déduicts
Y furent deux jours et deux nuicts.
Et quand print son département
Alla disner à Saint-Clément,
Après diné monta aux arsons
Et retorna au Pont-à-Mousson. »

En 1522, à la tête de six mille Allemands, Claude attaqua à Fontarabie une armée espagnole qui menaçait la France d'une irruption : une rivière très-profonde séparait les deux camps : Claude s'y précipita le premier pour la traverser. Effrayés de cet acte de bravoure, les Espagnols se jetèrent dans la ville, où le duc de Guise les força bientôt à coups de canon. Il ne signala pas moins sa vaillance sous les remparts de Péronne, dont il obligea Charles-Quint à lever le siége.

Le testament de René II avait donné lieu à des contestations entre Claude, duc de Guise, et Antoine son frère aîné, duc de Lorraine : elles se terminèrent par un traité conclu le 27 octobre 1530, qui assura en partage à Claude, le comté de Guise, le comté d'Aumale, les baronies de Joinville, Elbœuf, etc., et des terres en Provence. Ce fut pour lui, qu'après son établissement en France, on érigea le comté de Guise en duché-pairie.

Ce prince était à Fontainebleau lorsqu'il fut attaqué de sa dernière maladie : il se fit transporter dans son château de Joinville, où ses fils et ses petits-fils s'étaient rendus : il leur donna sa bénédiction, se jeta à bas de son lit quand on lui apporta le Saint-Viatique, communia à genoux, et expira, à l'âge de 55 ans.

Claude de Guise était d'une taille avantageuse, très-bien proportionnée; d'un air *qui sentait son grand prince,* mais mêlé de douceur; son abord était agréable et aisé. Dans les combats, son regard était terrible, et ses ennemis lui avaient donné le surnom de *boucher* « parce que dans l'action il n'épargnait personne ». Il protégeait les gens de lettres; il encourageait les arts; il aimait la musique, et dans les jours de fête, il se plaisait à chanter lui-même les louanges du Seigneur. Il n'était pas moins passionné pour la chasse. Telle était sa magnificence, que tous les jours il avait sept tables ouvertes. Sa jeunesse avait été fort dissipée : sur la fin de sa vie, pour expier ses premières erreurs, il portait toujours sur la chair, au haut du bras gauche, un cercle de fer qui l'incommodait extrêmement.

La faveur dont il jouissait à la cour de France excitait la jalousie de quelques seigneurs. L'un d'eux, pour jeter sur lui quelque ridicule, disait : « Claude de Lorraine parle allemand en français : toutes fois qu'il voudra s'appeler *Prince*, pour parler proprement français, il devra ajouter de *Lorraine.* »

Claude, premier duc de Guise, fut le chef d'une famille qui devint assez puissante en France pour balancer la fortune des rois.

N° 39.

ANTOINETTE DE BOURBON.

DUCHESSE DE GUISE.

C. M.

hauteur 78 pouces, largeur 49 pouces. *E.*

Antoinette de Bourbon, duchesse de Guise, fille de François de Bourbon, comte de Vendôme, et de Marie de Luxembourg; née à Ham, le 25 décembre 1494, fut mariée à Paris en 1512 à Claude de Lorraine, duc de Guise. Lorsqu'elle perdit son époux, elle lui fit construire dans la chapelle de Joinville un mausolée de marbre, où elle fut aussi ensevelie, après avoir vécu quatre-vingt-huit ans, « toujours occupée de l'idée de sa dernière heure, et parlant de la mort de ses fils, comme du plus grand bonheur qui pût leur arriver, de mourir pour la religion dans les guerres civiles. »

N° 40.

JEAN,

CARDINAL DE LORRAINE,

Évêque de Metz.

C. M.

hauteur 24 pouces.
largeur 20 pouces.
E.

Jean, cardinal de Lorraine, sixième fils de René II, duc de Lorraine, et de Philippe de Gueldres; évêque de Metz, de Toul, de Luçon, d'Alby, de Cluny, archevêque de Narbonne, de Reims, de Lyon; né à Bar le 9 avril 1498, fut d'abord agréé à l'évêché de Metz, par le pape Léon X, qui l'associa au sacré Collége sous le titre de Saint Onuphre; en 1518, il fut fait légat du Saint-Siége dans les états de Lorraine, et il exerça cette légation jusqu'à sa mort. Il résidait habituellement à Rome, où il était chargé des affaires du roi de France, « dont il était si bien venu que S. M. ne lui refusait jamais rien. » C'est à sa recommandation que Claude, duc de Guise, son frère, obtint le gouvernement de Champagne et de Brie. Il figura dans la guerre que ses frères firent aux luthériens, qui tentaient de faire triompher

leur croyance en Lorraine, et sa prudence n'eut pas moins d'influence pour apaiser les troubles, que le courage des autres princes de sa famille. Lorsque, vers l'an 1519, Philippe de Gueldres se fut retirée dans le couvent des Sœurs de Sainte-Claire du Pont-à-Mousson, elle employa Jean, cardinal de Lorraine, son fils, pour obtenir du Pape Léon X « un bref qui l'exemptait pour sa vie « entière de toutes dignités et charges de la religion, « et qui imposait défense aux religieuses de l'in- « quiéter jamais à cet égard. » Cette princesse avait cru devoir prendre cette précaution pour refuser le titre d'Abbesse, que la communauté lui avait conféré après la mort de Jeanne d'Apremont : telle était son humilité qu'elle ne pouvait souffrir qu'on l'appelât *Madame*. Lorsqu'elle écrivait à ses supérieurs ecclésiastiques, elle finissait ses lettres par ces mots : *Votre pauvre fille et sujette, sœur Philippe ;* d'autres fois elle signait : *Sœur Philippe, petit ver de terre.* Elle portait les vêtemens les plus grossiers ; elle ne quittait jamais l'habit de l'ordre, même en maladie, et ne mangeait que les mets du réfectoire. Elle renvoya un petit rideau de serge que le cardinal son fils lui avait donné pour mettre autour de sa couche, disant que « l'ayant voulu mettre, elle n'avait pu « dormir, se voyant mieux accommodée que ses « sœurs. » Lorsque ce prélat fut informé des ap-

proches de sa mort, il accourut au Pont-à-Mousson, entra dans sa cellule, la trouva à demi-morte, sur une chétive couche, revêtue de l'habit de la religion, le crucifix en main et les yeux fermés. Il lui demanda si elle le connaissait : « Oui, mon « enfant, répondit-elle, je vous connais : eh! pour- « quoi venir ici pour voir mourir une pauvre pé- « cheresse ? » Elle mourut peu d'instans après, à l'âge de 84 ans. Les chroniques du temps disent qu'elle avait prédit le jour de sa mort, « comme « en 1525, Dieu qui la favorisait de révélations, lui « ayant fait voir la bataille de Pavie, elle s'était « écrié : *Mon petit fils de Lambesq est mort, et le « roi, mon cousin, est fait prisonnier* ». Cette princesse avait été d'une grande beauté : à la cour, elle portait dans ses armoiries une feuille de chardon avec cette devise : *Ne mi toqués, il point!*

Jean, cardinal de Lorraine, était fort lettré; il aimait les savans et les faisait participer à ses libéralités. Sa fortune était considérable; il jouissait d'un très-grand nombre de bénéfices, et cependant ses dépenses excédaient ses revenus. Don Calmet lui reproche d'avoir emprunté à la bibliothèque de la cathédrale de Metz, une chronique manuscrite en vélin, *qu'il n'a jamais restituée* : « C'est une perte, dit-il, pour l'histoire de cette église et de la ville de Metz. » Pierre Arétin, qui ignorait probablement ce larcin, fait dans plusieurs

de ses Lettres italiennes le plus grand éloge du cardinal. Ce prélat mourut le 10 mai 1550, les uns disent à Noyon, les autres à Neuvy-sur-Loire, ou à Nevers. Son corps, déposé d'abord à Joinville, fut ensuite apporté à Nancy, où il fut enterré dans l'église des Cordeliers, après avoir reçu avec pompe les honneurs funèbres.

N° 41.

LOUIS DE LORRAINE,

COMTE DE VAUDÉMONT.

C. M.

Louis de Lorraine, septième fils de René II, duc de Lorraine, et de Philippe de Gueldres; né en 1500, fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, posséda l'abbaye de Saint-Mihiel, et fut postulé, en 1508, à l'évêché de Verdun; mais ne se sentant pas de vocation pour le saint ministère, il résigna, en 1522, son évêché à Jean, cardinal de Lorraine, son frère. Le roi de France essaya de retenir Louis dans la prélature, en lui offrant l'évêché de Luçon; mais le prince le remercia, prit le titre de comte de Vaudémont, et fit en 1524 le voyage d'Italie, avec l'armée française, qui marchait pour recouvrer le Milanais, dont les Espagnols s'étaient emparés après la bataille de Pavie. Il se distingua dans cette guerre, et revint à Mézières auprès de Claude, duc de Guise, pour le prier de faire marcher les troupes

hauteur 24 pouces. largeur 20 pouces. *E.*

qu'il avait sous ses ordres au secours du duc Antoine, leur frère, contre les luthériens allemands, prêts à faire une irruption en Lorraine. La bataille s'engagea à Chenonville. Le comte de Vaudémont commandait « les gens à pied, lesquels marchaient aussi vite que les cavaliers ». Avant la mêlée, il voulut recevoir du duc Antoine l'accolade et la dignité de chevalier, et pendant le combat, il fit des prodiges de valeur. Il eut un de ses gantelets emporté, avec son casque, par les coups de pique et de hallebarde qu'il reçut. On craignit même qu'il ne perdît un œil: Un lansquenet, le voyant dans ce danger, lui mit promptement sa *secrette*[1] sur la tête; et comme le comte voulait se servir de son épée pour combattre, après avoir mis sa lance en pièces, un capitaine polonais lui dit : *Prince, une épée n'est pas propre à combattre tant d'ennemis, prenez ma pique.* Le comte la saisit, et fit un carnage affreux dans les rangs ennemis; mais accablé par le nombre, il fut renversé sous les pieds des chevaux, et ne dut la vie qu'à l'intrépidité d'un de ses lieutenans. La victoire demeura aux princes Lorrains; les luthériens perdirent plus de 12,000 hommes; et l'on a vu long-temps, aux environs de Châtenoy, des tas d'os de leurs

[1] Espèce de casque.

morts, dans les chapelles où on les avait ramassés.

Dans cette guerre de religion, le fanatisme faisait conduire à la mort ceux qui osaient prêcher les dogmes de Luther, et ceux qui, dans un moment d'imprudence, avaient insulté à l'image des Saints. On lit dans la *Chronique en vers*, que deux luthériens

« Qui preschoient et lisoient assez,
Puis se sont tous rebaptisés,
Ce qui leur fut en préjudice
Devant messieurs de la Justice.

Ils sont été mis en prison
Et ont confessé leur intention,
En après sont été noyés
Dans l'eau où n'y avoit pas piés. »

On voit aussi, dans ce recueil d'antiquités, que

« L'an mil cinq cent vingt-six,
Comme il se trouve par écrit,
Au champ samaille place commune,
Il advint grande amertume;

Un jeune fils qui fut brûlé,
Qui avoit rompu et brisé
La teste d'une image parée
Qui n'estoit que pierre dorée.

Ce fut devant saint Éloy
Qu'il a conquesté cet émoy,
Dont il perdit très-bien la vie
Pour avoir sui mauvaise compagnie

Iceluy pour mal advisé
Disoit n'avoir rien offensé

De rompre une pierre taillée
Que n'a ny force ny d'année;
Mais les seigneurs qui furent prudens
Sans faire plus grands démènemens,
Le feirent prendre et en prison mettre,
Et eu après au gibet mettre. »

Cette guerre terminée, le comte de Vaudémont se rendit à la cour de France dans l'intention de faire valoir les prétentions de sa famille sur le royaume de Naples. Il commanda l'armée navale dans la première campagne, et dix mille Lansquenets dans la seconde, sous les ordres de Lautrec. Ils passèrent par Rome, et se rendirent devant la ville de Naples, dont ils formèrent le siége. Les maladies, la famine et la peste, que les ennemis introduisirent, dit-on, dans le camp français, par le moyen de quelques habits infectés, firent périr une grande partie de l'armée. Lautrec en mourut, et le comte de Vaudémont ne fut pas plus heureux. Il expira l'an 1528, regrettant beaucoup, en ses derniers momens, d'avoir quitté l'état ecclésiastique. Son corps fut enterré dans le monastère de Sainte-Claire, devant Naples; et son cœur, apporté en Lorraine par ses domestiques, fut déposé dans l'église des Claristes du Pont-à-Mousson, où sa mère, Philippe de Gueldres, vivait encore sous l'habit de la religion.

N° 42.

HENRI II

ROI DE FRANCE.

(Peint par F. Clouet, dit Jeanet.)

Henri II, fils de François Ier, né à St-Germain-en-Laye le 31 mars 1518, monta sur le trône à l'âge de 29 ans.

hauteur 11 pouces, largeur 9 pouces. *E.*

Les fêtes données à l'occasion de son couronnement furent magnifiques. « On y remarqua (dit « Brantôme) que le duc de Nemours monté sur un « roussin qu'on nommait le Réal, descendit au « grand galop les degrés de la Sainte-Chapelle de « Paris. » Le roi avait pris pour devise un croissant, en l'honneur de Diane de Poitiers, sa maîtresse, avec ces mots : *Donec totum impleat orbem.*

Henri ne tarda pas à se trouver placé entre quatre factions : celle du connétable de Montmorency; celle des Guises; celle de Diane de Poitiers, et celle de la reine Catherine de Médicis. « Rien n'échappait à ces factions (dit un auteur « du temps), non plus que les mouches aux hiron-

« delles, que tout ne fût englouti. » Henri, qui n'était pas doué d'une grande force de caractère, se laissa tour-à-tour dominer par ces diverses influences, dont la plus puissante sur son cœur fut toujours l'empire de la duchesse de Valentinois. Sous son règne, Boulogne fut rendu par les Anglais en 1550: Henri II fit en personne la conquête des trois évêchés : Metz, Toul et Verdun lui ouvrirent leurs portes, et furent réunis à la France en 1552. En 1553, François de Lorraine, duc de Guise, enfermé dans Metz, força Charles-Quint à lever le siége de cette place. En 1554, les impériaux furent défaits à Reinti, où Henri II cherchait avec ardeur Charles-Quint pour le combattre en personne; le 10 août 1557, l'armée française commandée par le connétable de Montmorency, perdit contre Philippe II la funeste bataille de Saint-Quentin, qui répandit la terreur en France. En 1558, l'assemblée des notables fut convoquée et tenue dans une chambre du parlement : ce fut dans ces États que la magistrature prit séance pour la première fois, et forma un quatrième ordre. Jusque-là elle n'y avait pas pris place : elle n'y a point reparu depuis; elle n'assista ni aux États de Blois, ni à ceux de Paris. Dans cette même année, le duc de Guise fut fait lieutenant-général du royaume, et rétablit la confiance par la prise im-

portante de la ville de Calais, qui était entre les mains des Anglais depuis le règne de Philippe de Valois; enfin, la paix entre la France et l'Espagne fut signée à Cateau-Cambrésis le 3 avril 1559 : c'est cette paix que les Guises appelaient la *paix malheureuse*, soit parce qu'elle enchaînait leur courage, soit parce qu'elle forçait la France à rendre les places dont elle s'était emparée.

Henri, qui avait aspiré au repos, n'en jouit pas long-temps. Dans un tournoi qui fut donné à l'occasion du mariage de Marguerite, sœur du roi, avec le duc de Savoie, il aperçoit Montgommery, capitaine de ses gardes, qui tenait la lance haute; il court contre lui, baissant seulement sa visière, sans se donner le temps de l'attacher. Montgommery brise sa lance dans le plastron du roi; du tronçon qui lui restait à la main, il le frappe involontairement à l'œil droit : un éclat y pénètre jusque derrière la tête; le monarque chancelle, tombe; la blessure était mortelle. Il vécut cependant encore quinze jours, mais dans une léthargie perpétuelle.

Mézeray a dit de Henri II : « Qu'il était bon « maître pour ses domestiques, libéral, facile à « pardonner, franc, très-attaché à la religion; mais « faible d'esprit, et plus propre à être conduit qu'à « gouverner. » On ne peut pas lui refuser d'a-

voir été brave dans les combats; mais on lui reproche avec raison d'avoir levé sur le peuple d'énormes impôts, et d'avoir trop multiplié en France les tribunaux et les *porte-sacs*, espèce de gens que Louis XII ne rencontrait jamais sans frémir, quand, monté sur sa petite mule, il se rendait au parlement. Henri II, qui ne l'avait pas imité sur ce point, voulut du moins suivre, pour son intérieur, un plan de conduite conforme à celui que ce monarque pratiquait ; ce fut le connétable de Montmorency qui le lui traça: « Le lever du roi était à sept heures. Les seigneurs habitués de la cour avaient liberté d'y « entrer. Il se retirait ensuite avec les quatre secrétaires, se faisait lire les dépêches des ambassadeurs, les rapports des gouverneurs de provinces; prenait lui-même séance au Conseil, qui se « tenait près de son cabinet; entendait la messe à « dix heures; dînait à midi; recevait les requêtes: « la porte n'était refusée à personne; il passait « ensuite dans son cabinet avec des favoris choisis « pour faire la conversation; il allait de là dans « l'appartement de la reine; il y décidait les amusemens de la soirée; il allait jouer soit à la « paume, soit aux bagues; on soupait; nouveau « cercle chez la reine, danses, retraite, et coucher à dix heures. »

La poésie qui « commençait à paraître avec plus

« de graces et de beauté, mais pas toujours vierge, » contribuait à l'ornement des fêtes de la cour. La Cléopâtre, de Jodelle, la première de toutes les tragédies françaises, fut représentée, en 1552, devant Henri II qui honora l'auteur de ses bienfaits. Mais ce poète, qui n'était pas courtisan, finit sa vie dans la misère. Théodore Agrippa d'Aubigné, dans son hommage funèbre à Jodelle, s'exprimait ainsi :

« Jodelle est mort de pauvreté :
La pauvreté a eu puissance
Sur la richesse de la France.
O Dieux ! quel trait de cruauté !
Le ciel avoit mis en Jodelle
Un esprit tout autre qu'humain.
La France lui nia le pain,
Tant elle fut mère cruelle. »

N° 43.

CATHERINE DE MÉDICIS.

(Peint par Ch. Rauch.)

hauteur 84 pouces.
largeur 48 pouces.
E.

Catherine de Médicis, fille unique de Laurent de Médicis II, duc d'Urbin, nièce du pape Clément VII, née à Florence l'an 1519, épousa, en 1533, le dauphin de France, depuis Henri II. Sa beauté devint un des ornemens de la cour de François Ier. Malgré ses intrigues, elle n'exerça qu'une autorité secondaire sous Henri II, entièrement dominé par la duchesse de Valentinois; sous François II, son crédit fut éclipsé par les Guises; elle ne commença à jouer le premier rôle que comme régente, pendant la minorité de Charles IX, son second fils; elle conserva sa pernicieuse influence sous Henri III. Fine jusqu'à l'artifice, tour-à-tour impérieuse ou caressante, tantôt légère et galante, tantôt vindicative et sanguinaire, toujours prête à changer d'intérêts et d'amis, tous les moyens lui semblaient bons pour assouvir l'insatiable ambition qui la dévorait. Embarrassée dans un labyrinthe de dif-

ficultés insurmontables, partagée entre deux religions et diverses factions qui se disputaient le pouvoir souverain, cette princesse employa tous ses soins à les détruire par leurs propres armes; elle nourrit la haine des Condés et des Guises, excita celle des catholiques et des protestans. Ne s'occupant que d'étendre et de consolider sa puissance, elle fomentait elle-même les troubles, lorsqu'elle se flattait de paralyser par la guerre civile les forces de ceux dont elle redoutait l'ascendant. On trouve, dans les mémoires de la Ligue, une lettre de Catherine de Médicis au prince de Condé, par laquelle elle le remercie d'avoir pris les armes contre la cour. On rapporte aussi que lorsqu'elle crut la bataille de Dreux perdue et les protestans vainqueurs, elle s'écria : « Eh bien! nous prierons Dieu en français. » Cependant lorsqu'elle crut pouvoir impunément se défaire des huguenots, elle ordonna le massacre de la Saint-Barthélemi, dans la nuit du 23 au 24 août 1572 (1). C'est elle qui présida à cette sanglante tragédie; c'est elle qui arma le bras de Charles IX de l'homicide carabine; c'est elle qui sourit à la tête coupée de l'amiral de Coligny!...

(1) Quelques heures auparavant, Charles IX ayant mal accueilli quelques seigneurs protestans, elle l'en blâma en lui disant : « Mon fils, lorsqu'on veut prendre les guêpes dans le guêpier, on met un masque sur son visage. »

Catherine avait du courage et en faisait vanité Pendant le siége de Rouen, en 1562, « Les ca-« nonnades et arquebuses (dit Brantôme) pleu-« vaient autour d'elle, qu'elle s'en souciait autant « que de rien. » Elle riait des sollicitudes que témoignait pour elle le duc de Guise. Elle aimait à se montrer aux soldats, qui pourtant n'en parlaient pas toujours avec respect. Un jour le cardinal de Lorraine, qui en avait entendu quelques-uns tenir sur elle des propos plus que légers, lui dit que, si la chose lui était agréable, il allait les faire pendre : « Non, reprit-elle, je suis bien aise « de faire voir qu'une Italienne a su commander à « son ressentiment. »

Elle transporta en France le goût des arts qu'elle avait puisé à la cour des Médicis; enrichit la Bibliothèque d'un grand nombre d'ouvrages; favorisa les gens de lettres, les savans et les artistes; fit élever les Tuileries; mais son luxe, et son goût pour les plaisirs et la dépense, épuisèrent plus d'une fois le Trésor. Lorsqu'on se hasardait à lui en faire l'observation, « il faut bien vivre, » répondait-elle.

On l'accuse d'avoir elle-même corrompu l'ame de ses enfans, soit en leur donnant pour recréations des combats de coqs, de chiens, et autres animaux, ce qui les accoutumait à la vue du sang; soit en les faisant servir quelquefois à table

par ses filles d'honneur, couronnées de fleurs, afin de leur inspirer le goût des voluptés.

Elle était à Blois, lors des fameux États de ce nom en 1588, retenue au lit par des infirmités qui la conduisirent bientôt au tombeau. Après l'assassinat du duc de Guise, Henri III descend aussitôt chez sa mère : « Le roi de Paris « n'est plus, Madame, lui dit-il, et je suis roi dé- « sormais. » — « Vous avez fait mourir le duc de « Guise, reprit-elle en soupirant : Dieu veuille que « cette mort ne vous rende pas roi de rien ! C'est « bien coupé, mon fils, mais il faut coudre. » Catherine ne survécut pas long-temps à cette catastrophe; elle mourut, en 1589, à l'âge de 70 ans; et tel était le désordre où se trouvait le royaume, que la mort de celle qui sous quatre règnes avait occupé l'attention de toute la France, fut comme inaperçue, et ne causa aucune sensation.

On trouva dans sa chambre et même sur son corps divers talismans, qui prouvent qu'elle croyait à la magie.

Henri III, malgré les malheurs du temps, lui fit faire de magnifiques funérailles.

N° 44.

ANNE DE MONTMORENCY.

CONNÉTABLE DE FRANCE.

(Peint par Corneille, de Lyon.)

hauteur 6 pouces.
largeur 5 pouces.
P. R.

Anne de Montmorency, second fils de Guillaume de Montmorency, premier baron chrétien, pair, grand-maître et connétable de France, élevé enfant d'honneur auprès de François Ier, se trouva, en 1515, à la bataille de Marignan; il défendit Mézières avec Bayard, en 1521, contre l'armée de Charles-Quint : c'est là qu'il répondit victorieusement au cartel envoyé par le comte d'Egmont *au plus brave de la garnison.* Nommé maréchal de France, l'année suivante, il marcha contre le connétable de Bourbon, qui était venu mettre le siége devant Marseille, et le força à sortir de la Provence. Fait prisonnier, en 1525, à la bataille de Pavie, à côté de François Ier, il partagea quelque tems sa captivité à Madrid. De retour en France, il fut chargé, tant auprès du pape qu'auprès du roi d'Angleterre, de diverses négociations, qui avaient pour but de susciter des ennemis à l'empereur Charles-

Quint. Le 10 février 1538, il fut nommé *connétable* : c'était la cinquième fois que l'épée de France était confiée à cette famille ! François Ier, qui d'abord l'avait beaucoup aimé, lui retira son affection ; il fut exilé à Écouen : on attribua cette disgrace, les uns, au conseil qu'il avait donné au roi de se fier à la parole de Charles-Quint, lors que celui-ci demanda passage par la France, pour aller châtier la ville de Gand ; les autres, à des intrigues de femmes que dirigeait la duchesse d'Étampes. Mais Henri II, qui avait fait ses premières armes sous lui, et qui le nommait toujours *son compère*, le rappela à la cour en 1547. Il remit au roi, pour l'emploi de la journée, un plan conforme à celui que suivait Louis XII. En 1548, il fut chargé d'apaiser la révolte de la ville de Bordeaux au sujet d'un nouvel impôt sur le sel. Une députation des principaux bourgeois vint lui présenter les clefs, et en même temps le prier de ne point faire entrer à sa suite les Lansquenets : « Il vous appartient bien, répondit-il, de « venir m'apprendre avec quelles troupes je dois « entrer dans Bordeaux : je ne veux point de vos « clefs, en voici d'autres (en montrant ses canons) : « je vous apprendrai à massacrer les lieutenans du « roi. » La leçon fut terrible ; l'échafaud, la roue, les potences, furent chargés de la donner ; cent bourgeois furent livrés au supplice, la ville, privée

de ses priviléges, et cent vingt notables, obligés d'aller en habit de deuil déterrer, *avec leurs ongles*, le cadavre de *Moneim*, ce lieutenant de roi qui avait été massacré.

En 1557, il fut battu à Saint-Quentin par les Espagnols, qui le firent prisonnier : on exigea pour sa rançon 165,000 écus de ce temps-là.

En 1559, il conclut la paix de Cateau-Cambrésis; on lui reprocha d'avoir moins consulté dans ce traité les intérêts de la France que le désir de condamner au repos l'activité du duc de Guise dont il était jaloux. Cependant, il forma avec ce duc et le maréchal de Saint-André, l'association connue sous le nom de Triumvirat. En 1562, il livra bataille à Dreux, au prince de Condé; et grace à l'habileté et au courage de Guise, il fut vainqueur; mais par une singulière fatalité, il fut fait prisonnier, ainsi que le prince qu'il venait de vaincre. Enfin, le 10 novembre 1567, il trouva la victoire et la mort dans les plaines de Saint-Denis, où il combattait encore Condé et Coligny. Il était âgé de 74 ans, mais il déploya dans cette bataille un courage et une vigueur de jeune homme. Blessé, abandonné des siens, seul au milieu d'un escadron ennemi, il se vit coucher en joue par Stuart, un de ceux qui, après la conjuration d'Amboise, forcèrent les prisons de Blois. « Tu ne me connais donc pas, » lui cria

Montmorency ? — « C'est parce que je te connais, « répondit le féroce Stuart, que je te porte celui-ci, » et en même tems il lui lâche son coup de carabine. Le connétable, blessé mortellement, conserva cependant assez de force pour frapper son meurtrier du pommeau de son épée, et lui casser plusieurs dents. Transporté à son hôtel à Paris, il y reçut la visite du roi, de la reine, et de toute la cour. Un cordelier étant venu l'exhorter : « Croyez-vous, lui dit-il, qu'un homme qui a su « vivre près de quatre-vingts ans avec honneur, ne « sache pas mourir un quart d'heure? » On lui fit des obsèques royales; son effigie fut portée à Notre-Dame, honneur réservé aux rois de France. Son cœur fut déposé aux Célestins de Paris, dans la chapelle de la maison d'Orléans.

Les historiens ne se sont pas accordés dans le jugement à porter sur le connétable de Montmorency. Si d'une part on considère qu'il était doué d'un grand caractère, d'un courage intrépide; qu'il se trouva à huit batailles; qu'il était zélé pour la religion, de mœurs austères, et qu'il resta fidèle et dévoué à ses rois, on aimera à payer à ces hautes vertus un légitime tribut d'éloges; si, d'un autre côté, on met en balance son inflexible opiniâtreté, son ambition, son orgueil qui lui fit commettre de grandes fautes; cette ardeur fanatique qui lui valut le surnom

de *brûle-bancs* pour avoir dispersé lui-même des prêches huguenotes qui se tenaient à Popincourt; enfin les cruautés par lesquelles il ensanglanta la ville de Bordeaux; il sera impossible de ne point mêler le blâme à la louange.

Il eut avec le prince de Condé, son rival, ce trait de ressemblance, qu'il fut vaillant capitaine et général malheureux. Il ne savait point déguiser sa pensée : un jour il dit à Catherine de Médicis, lors de la mort de Henri II : « Le Français ne se « lasse jamais de servir ses rois, mais il est inca- « pable de s'accoutumer aux lois de l'Étranger. » Catherine, qui ne l'avait jamais aimé, remercia le ciel de sa mort.

Brantôme, pour peindre la dureté de son caractère, lui donna le nom de *Rabroueur*. Il ajoute, en racontant qu'Anne de Montmorency ne manquait jamais de dire ses prières, même à la tête des troupes, « qu'il fallait se garder des pate- « nôtres du connétable; car, tout en les marmot- « tant, il disait : allez-moi pendre un tel, attachez « celui-là à un arbre; arquebusez-moi tous ces ma- « rauts; boutez-moi le feu partout. » On prétend qu'il ne savait ni lire ni écrire; et que s'il portait un livre à la messe, c'était par pure ostentation. Lorsqu'on lui présentait des patentes à signer, il faisait de suite une vingtaine de longs *pieds de mouches*, après quoi son secrétaire l'arrêtait, en lui disant : Monseigneur, en voilà assez! »

N° 45.

GUSTAVE Ier,

(GUSTAVE WASA)

ROI DE SUÈDE.

Tableau copié à Stockholm par Grégorius, sur un portrait original.

hauteur 26 pouces, largeur 20 pouces. *P. R*

Gustave, fils d'Éric Wasa, duc de Gripsholm, naquit en 1490 au château de Lindholm. Elevé sous les yeux de Sténon Sture, administrateur du royaume, il fut de bonne heure initié aux affaires du gouvernement; mais lorsque Christian II, roi de Danemarck, vint mettre le siége devant Stockholm, afin de s'emparer de la couronne de Suède, Gustave Ericson Wasa lui fut livré comme otage. Christian, au mépris de tous les droits, l'emmena prisonnier; il était alors âgé de 25 ans, et déjà renommé pour son courage et son génie. Il s'échappe de sa prison, apprend la mort de son père, qui avait été compris dans le massacre ordonné par le farouche Danois, et jure de la venger et de délivrer son pays du joug de l'étran-

ger. Il se réfugie d'abord à Lubeck, puis revient en Suède, déguisé en paysan : là, prenant le chemin de la Dalécarlie, il s'enfonce dans les mines, y travaille pour subvenir à son existence, se fait connaître dans une fête à *Mora* : son éloquence, ses malheurs, l'horreur qu'inspirait Christian, entraînent les paysans; ils s'arment, ils suivent Gustave. De ce moment, c'est un héros : sa vie n'est qu'un enchaînement de triomphes : le plus remarquable de ses exploits est l'assaut donné de pied ferme, en pleine mer, à la flotte danoise, surprise et enchaînée par les glaces devant le port de Stockholm.

En 1521, les états lui confèrent le titre d'Administrateur du royaume; en 1523, ils le proclament roi. En 1527, Gustave, pour mettre un terme aux troubles qui s'étaient élevés à l'occasion des prétentions du clergé, fait rendre le décret connu dans l'histoire de Suède, sous le nom de *recès de Vesteras*, décret par lequel une partie des biens du clergé était réservée pour son entretien, et le reste dévolu à l'état.

En 1532, il soutint Frédéric, prince de Danemarck, contre Christian II, qui, dépossédé du trône, termina ses jours dans la captivité.

Enfin, il déclara la guerre à Iwan Wasiliewicz, czar de Russie, dont les vues ambitieuses se portaient vers la Finlande et la Livonie ; et après

avoir érigé la Finlande en grand duché, il conclut avec le czar une trève de quarante ans. Il aspirait au repos; il fit un testament, par lequel il laissait la couronne à Éric, assembla les états, fit lire ce testament par un de ses ministres, et donna sa bénédiction à ses enfans et à toute l'assemblée. Depuis cette cérémonie touchante, il cessa de s'occuper de l'administration, dont il remit le soin à son fils Éric : il expira le 29 septembre 1560, après trente-sept ans de règne.

Gustave Wasa avait une de ces ames fortement trempées que la nature semble former pour commander aux hommes. Grand capitaine et intrépide soldat, administrateur habile et sage législateur, aucun titre ne manque à sa gloire. Sa taille était haute, sa voix forte et sonore, et dans tout son extérieur régnait une imposante majesté. C'est à l'ascendant de son génie que la Suède doit d'avoir pris rang parmi les puissances de l'Europe.

Il fut le premier monarque du Nord avec lequel la France eût contracté alliance. En 1542, François Ier lui envoya un ambassadeur, qui lui porta de sa part l'ordre de Saint-Michel. C'est cette même année que les états de Suède avaient aboli l'élection, et établi en faveur de Gustave et de sa famille la loi de succession, appelée *Union héréditaire*.

N° 45 (*bis.*)

GUSTAVE WASA,

En habits de Paysan Dalécarlien.

hauteur 22 pouces.
largeur 18 pouces.
P. R.

Copié à Stockholm, par Sandberg, sur un tableau original peint à Lubeck en 1519. Sandberg en a seulement changé le costume.

N° 46.

FERDINAND ALVAREZ DE TOLÈDE,

DUC D'ALBE. (1)

Ferdinand Alvarez de Tolède, duc d'Albe, né en 1508 d'une des plus illustres familles d'Espagne, fit ses premières armes à la bataille de Pavie et au siége de Tunis sous l'empereur Charles-Quint. Ce monarque ne conçut pas d'abord de ses talens militaires une haute opinion : il lui accorda des grades éminens à cause de son nom, de sa fortune, de l'influence de sa famille; mais il fut long-temps sans le charger d'un commandement général. Cette prévention s'était assez accréditée pour qu'un grand seigneur de la cour de Madrid osât adresser au duc une lettre avec cette suscription : « A monseigneur le duc d'Albe,

hauteur 42 pouces. largeur 37 pouces. *E.*

(1) Ce tableau, acheté à une vente publique sur la fin de 1822, était annoncé pour un portrait du duc d'Albe, par Antoine Vandyck. Il n'est pas bien certain que cela soit exact, mais il y a d'autant plus lieu de le présumer, que quoique Vandyck soit né dix-sept ans après la mort du duc d'Albe, on sait qu'il y a à Amsterdam un portrait du duc d'Albe par ce grand peintre.

« général des armées du roi dans le duché de « Milan en temps de paix, et grand-maître de la « maison de S. M. en temps de guerre. » On dit que la hardiesse de cet avis contribua à réveiller une énergie qui n'était qu'assoupie, et qui a fait du duc d'Albe un des plus grands capitaines, comme un des hommes les plus remarquables du 16e siècle. Élevé en 1546 au poste de généralissime des troupes impériales, il marcha contre les protestans d'Allemagne, les battit complétement en 1547 à Muhlberg, où l'électeur de Saxe, qui les commandait, fut fait prisonnier, ainsi que le duc de Brunswick. C'est à l'occasion de cette fameuse bataille que Charles-Quint disait « Que « le soleil s'était arrêté ce jour-là sur l'horizon; « pour lui donner le temps de détruire ses en- « nemis. » On demanda au duc d'Albe ce qu'il en pensait. « J'étais, répondit-il, si occupé de ce qui « se passait sur la terre, que je ne pris pas garde « à ce qui se passait dans le ciel. » Après avoir réduit les protestans en Allemagne, il suivit l'empereur au siége de Metz, en 1553; mais là, son génie échoua contre l'infatigable activité du duc de Guise, qui eut la gloire de voir Charles-Quint lever le siége avec les débris de son armée. En 1557, le duc d'Albe, encore opposé au duc de Guise en Italie, n'eut pas des succès importans; mais il parvint souvent à entraver ses opérations.

Lorsqu'en 1567, les habitans des Pays-Bas, froissés dans la liberté de leurs opinions, parurent décidés à recourir aux armes, Philippe II se hâta de leur opposer le duc d'Albe : il comptait tout à la fois sur son habileté et sur la sévérité de son caractère. On se rappelait que le duc, consulté sur la conduite à tenir envers les Gantois révoltés en 1539, avait répondu à Charles-Quint : « Il faut ruiner toute ville rebelle; » et ce souvenir ne présageait rien d'heureux pour les Pays-Bas. Le duc d'Albe y déploya en effet un appareil terrible de puissance et de rigueur : il fit périr sur l'échafaud Philippe de Montmorency, comte de Horn, et le comte d'Egmont, « soupçonnés d'avoir des liaisons avec le prince d'Orange et de favoriser l'hérésie! » C'est ce même comte d'Egmont qui, général de la cavalerie sous Philippe II, s'était distingué à la bataille de Saint-Quentin en 1557, et avait défait le maréchal de Termes à Gravelines, en 1558. Il mourut avec beaucoup de résignation. L'ambassadeur de France écrivit à sa cour « qu'il avait vu tomber avec « courage cette tête qui deux fois avait fait trembler la France. » Comme on témoignait quelque surprise au duc d'Albe de ces exécutions sanguinaires : « Peu de têtes de saumons, répondit-il, « valent mieux que plusieurs milliers de grenouilles. » Mais, ajoute un historien du temps « il

« n'épargnait non plus les grenouilles. » Il avait établi pour juger les rebelles, un conseil souverain de douze juges. De ce nombre était Jacques Hessels, qui dormait toujours à l'audience : quand on le réveillait pour donner son avis, il disait encore tout endormi : *Ad patibulum! ad patibulum* (1)!

Le succès couronna les armes du duc d'Albe dans cette guerre contre les religionnaires, connus sous le nom de *gueux*, qui s'opposaient à l'établissement de l'inquisition. Après s'être rendu maître de Harlem en 1574, il quitta les Pays-Bas, dont il laissa le gouvernement à don Louis de Requesens, commandeur de Castille, et il retourna à la cour. L'éclat de ses services lui attira d'abord la faveur du monarque et les hommages de tout ce que l'Espagne avait de plus

---

(1) Ce tendre magistrat ne semble-t-il pas avoir servi de modèle, entr'autres, au Dandin des *Plaideurs* de Racine ?

LÉANDRE.

Mon père.

DANDIN, *s'éveillant en sursaut.*

Eh bien! eh bien! quoi? qu'est-ce? ah! ah! quel homme! Certes je n'ai jamais dormi d'aussi bon somme.

LÉANDRE.

Mon père, il faut juger.

DANDIN.

Aux galères!

Acte III, Scène III.

illustre; mais Philippe II, jaloux en secret de sa gloire, ne lui pardonna point surtout d'avoir contrarié les projets d'hymen qu'il avoit formés pour Frédéric de Tolède, fils du duc d'Albe, et il l'envoya prisonnier à Uzeda.

Vers cette même époque, don Henri, cardinal, âgé de 70 ans, fils du grand Emmanuel, roi de Portugal, venait de succéder à Sébastien, son petit-neveu, vaincu et tué le 4 août 1578 dans la bataille qu'il avait livrée à Molucco, souverain de Maroc. La couronne d'un roi septuagénaire et sans enfans ne pouvait manquer d'être enviée. Philippe II se mit au rang des compétiteurs, en sa qualité de neveu de Henri du côté de sa mère : d'autre part, un chevalier de Malte, Antoine, prieur de Crato, voulut succéder au roi-cardinal qui était son oncle paternel : le pape Grégoire III, tourna aussi ses vues vers le Portugal. « Le prieur de Crato, dit « Voltaire, eut en vain recours à l'appui du « Grand-Seigneur. Il ne manquait plus que de « voir aussi le pape implorer le Grand-Turc pour « être roi de Portugal. Une armée de vingt mille « hommes prouva le droit de Philippe. Le vieux « duc d'Albe, exilé depuis deux ans, après ses « longs services, rappelé comme un dogue en- « chaîné qu'on lâche encore pour aller à la chasse, « termina sa carrière de sang en battant deux « fois la petite armée du roi-prieur, qui, aban-

« donné de tout le monde, erra long-temps dans « sa patrie. Philippe vint se faire couronner à « Lisbonne. »

Le duc d'Albe ne survécut pas long-temps à ses nouvelles victoires; il expira le 12 janvier 1582.

« Il avait la démarche grave et le maintien aus- « tère, l'air noble et le corps robuste, le discours « mesuré et le silence expressif. Il était sobre et dor- « mait peu, travaillait beaucoup, écrivait lui-même « toutes ses affaires. » Sa franchise dans les conseils allait jusqu'à l'audace; sa justice dans l'administration jusqu'à la cruauté, sa politique était digne de l'école de Charles-Quint et de Philippe II. L'Espagne n'a pas eu de capitaine plus habile à faire la grande guerre avec de petites armées, à gagner la confiance du soldat, à étouffer ses murmures. Sa prudence était extrême; sa discipline, sévère. Un jour, le jeune Frédéric de Tolède, son fils, l'envoya supplier d'attaquer le prince d'Orange qui était à la tête d'une armée considérable : « Allez dire à mon fils, répondit le duc d'Albe, « que je lui pardonne sa demande à cause de sa « jeunesse et de son inexpérience; mais qu'il se « garde bien de me presser davantage de m'ap- « procher de l'ennemi : il en coûterait la vie à « celui qui se chargerait de ce message. » Le duc aurait tenu parole; et peut-être, si son fils eût

enfreint ses ordres, aurait-on vu se renouveler le célèbre et terrible exemple de Manlius Torquatus! Son orgueil égalait sa dureté : lorsqu'il était gouverneur des Pays-Bas, il avait fait construire à Anvers une citadelle qui avait cinq bastions : il en avait désigné quatre par son nom et ses qualités, *le Duc*, *Ferdinand*, *Tolède*, *d'Albe* : on donna au cinquième le nom de l'ingénieur, sans faire aucune mention du roi d'Espagne. Il fit ensuite placer dans la citadelle sa statue en bronze, au pied de laquelle la noblesse et le peuple étaient représentés demandant grâce, avec des écuelles aux oreilles et des besaces au col, pour rappeler le nom de *gueux* donné aux insurgés. Sa conduite dans la conquête du Portugal laisse croire qu'il aimait l'argent, et qu'il était enclin à abuser de la victoire pour augmenter ses richesses. Il fit à Lisbonne un énorme butin, encore augmenté par l'arrivée dans le port de la flotte des Indes, et permit aux Espagnols de se livrer aux plus affreuses spoliations. Philippe II, qui devait pourtant avoir quelque indulgence pour les injustices et les violences, nomma des commissaires pour informer contre les auteurs des exactions et juger la conduite du général et de son armée. Comme on demandait compte au duc d'Albe de l'argent des vaincus : « Je n'en « dois compte qu'au roi, répondit-il avec fierté :

« s'il me le demande, je lui mettrai en ligne de « compte les royaumes que j'ai conservés ou con- « quis, les siéges où j'ai réussi, les victoires que « j'ai remportées, et soixante ans de services. » Philippe trouva sans doute la balance dangereuse à établir, et fit cesser les poursuites. « Quel « homme que le duc d'Albe, dit Raynal, s'il « n'eût point terni l'éclat de tant de talens par un « excès de sévérité! »

C'est le duc d'Albe qui, en 1559, vint à Paris épouser, au nom de Philippe II, roi d'Espagne, la princesse Élisabeth de France. « Il la trouva, dit « Brantôme, extrêmement agréable et advenante « pour son maistre, et dit que cette princesse « ferait bien aisément oublier au roi d'Espagne « le regret de ses dernières femmes, et de l'An- « glaise et de la Portugaise ». Le jour du mariage de cette princesse, célèbre par sa beauté, ses vertus et ses malheurs, on lui avait adressé ces vers :

Heureux le prince à qui le ciel ordonne
D'Élisabeth l'amiable accointance!
Plus vaut que sceptre ou hautaine couronne
D'un tel trésor l'heureuse jouissance.

Le ciel en elle a mis le meilleur de son mieux;
Aussi doit-on changer le nom de sa naissance;
Au lieu que l'on la nomme Élisabeth de France,
On la devrait nommer Élisabeth des cieux.

N° 47.

FRANÇOIS DE LORRAINE,

DUC DE GUISE.

C. M.

hauteur 79 pouces.
largeur 49 pouces.
E.

François de Lorraine, duc de Guise, prince de Joinville, marquis de Mayenne, pair, grand maître, grand chambellan, et grand veneur de France, ministre et lieutenant-général de l'État; fils aîné de Claude de Lorraine, duc de Guise, et d'Antoinette de Bourbon; né le 17 février 1519, épousa le 4 décembre 1549, Anne d'Est, comtesse de Gisors, et dame de Montargis. Ce prince brillant d'éclat, de valeur et de beauté, doué d'un génie vaste, audacieux, dévoré d'ambition, impatient d'un maître, était un de ces hommes extraordinaires qui imposent leur influence au siècle qui les voit naître, et qui, placés près du trône, en sont tour-à-tour l'effroi ou le soutien : il joua sous trois règnes ce rôle imposant et terrible. Sous Henri II, en 1553, il força l'empereur Charles-Quint à lever le siége de

Metz, et se couvrit de gloire dans cette célèbre défense, soit par sa vaillance, soit par les soins généreux qu'il prodigua aux ennemis qui tombèrent en son pouvoir après le départ de l'empereur; en 1557, il passa en Italie; rappelé en France après la malheureuse bataille de Saint-Quentin, il fut déclaré lieutenant-général du royaume; en 1558, il s'empara de la ville de Calais, que les Anglais occupaient depuis l'an 1347. Sous François II, en 1559, il s'appropria la charge de grand-maître de la maison du roi; en 1560, il déjoua la conspiration d'Amboise. Sous Charles IX, il forma avec le connétable de Montmorency et le maréchal de Saint-André, cette alliance connue sous le nom de *triumvirat;* en 1562, les catholiques lui ayant écrit comme à leur chef, de venir à leur secours, il partit de Joinville : en passant par Vassy, petite ville sur la frontière de Champagne, il fut témoin du massacre des réformés. (Le duc de Guise s'excusa toujours, même au lit de la mort, de toute préméditation dans cet affreux événement.) Il enleva le roi du château de Fontainebleau et le ramena à Paris, où Guise fut reçu en triomphateur; il gagna, en 1562, la bataille de Dreux, quoiqu'il n'eût pas de commandement. « On a remarqué (dit le président Hénault) que « François, duc de Guise, général de plusieurs « armées et deux fois lieutenant-général du

« royaume (ce qui lui donnait le commandement « sur le connétable même), n'avait d'autre grade « militaire que celui de capitaine de gendarmes, « et était obligé d'obéir lui-même aux maré- « chaux de camp : il est vrai que personne n'en- « treprit jamais de lui donner des ordres, et « qu'il fut toujours, pour ainsi dire, le général « de ses généraux. » L'année suivante, il alla mettre le siége devant Orléans, qui était devenu le boulevard de l'hérésie, disant que *le terrier étant pris où les renards se retiraient, on les courrait à force par toute la France.* C'est là qu'il fut assassiné par Poltrot de Méré, qui lui tira un coup de pistolet par derrière. On lui amena le coupable, qui se vantait d'avoir voulu le tuer pour défendre sa religion : Guise lui répondit : « Votre religion vous a porté à me « vouloir tuer, et la mienne fait que je vous par- « donne! » Paroles sublimes que Voltaire a transportées dans sa belle tragédie d'Alzire, où Gusman dit à Zamore :

« Des Dieux que nous servons connais la différence :
« Le tien t'a commandé le meurtre et la vengeance;
« Et le mien, quand ton bras vient de m'assassiner,
« M'ordonne de te plaindre et de te pardonner. »

Il mourut au mois de février 1563.

La vie de ce prince est remplie de traits qui attestent son courage et sa magnanimité. Au siége

« envers ses ennemis, infatigable dans les tra-
« vaux de la guerre, et si peu délicat pour sa
« personne, qu'il n'y avait point de soldat dans
« l'armée qui s'épargnât moins que lui. Il appelait
« ses blessures *les marques d'honneur des gens*
« *de guerre*. La nature lui avait donné une cer-
« taine éloquence mâle et militaire, et un ascen-
« dant qui le rendait maître de ceux avec qui il
« traitait; il parlait peu et par sentences. Son plus
« grand plaisir était de récompenser les belles
« actions de ceux qui se distinguaient par leur
« valeur. Il dormait très-peu à l'armée; après
« midi, lorsqu'il avait disposé et visité les gardes,
« il prenait un peu de sommeil; la nuit, il se
« faisait déshabiller comme pour se coucher;
« puis, lorsqu'on était retiré, il se faisait r'habiller,
« et visitait les principaux postes, de peur de
« surprise; vers le point du jour il dormait tout
« vêtu. Il était si exact observateur de la disci-
« pline militaire, que les peuples chez lesquels il
« devait passer l'attendaient avec joie; ses enne-
« mis seuls ne le voyaient pas venir avec assu-
« rance. »

Le corps de ce prince fut déposé à Joinville, dans le tombeau de Claude de Guise, son père; et Ronsard, *le prince des poètes de son temps*, composa en son honneur cette prosopopée :

« A moy qui ay conduict en France tant d'armées,
« Issü de ces vieux rois des terres Idumées;
« A moy qui dès jeunesse aux armes ai vescu
« Des ennemis vainqueur, et non jamais vaincu;
« A moy qui fus la crainte et l'effroi des batailles,
« Qui pris et qui gardai tant de fortes murailles,
« A moy qui eus le cœur de prouesse animé,
« A moy qui ai l'anglois en sa mer renfermé,
« A moy qui ai fait tête aux peuples d'Allemagne,
« A moy qui fus l'horreur de Naples et d'Espagne,
« A moy qui sans fléchir, d'une invincible foy,
« Fus serviteur de Dieu, de France et de mon Roy;
« A moy de qui le nom en France se voit estre
« Tel qu'il ne peut jamais augmenter ni décroistre,
« Ne dressez un tombeau par artifice humain,
« Et tant de marbre dur ne polissez en vain.
« Pour tombe, dressez-moi de Metz la grande ville,
« Les grands murs de Calais et ceux de Thionville;
« Et dessus mon sépulchre en deux lieux soit bâti
« Dreux à votre senestre, et à dextre Reinti.
« Gravez-y mes assauts, mes combats et mes guerres;
« Fleuves, forêts et monts, mers, campagnes et terres
« Qui tremblèrent sous moy; et des peuples vaincus
« Pendez-y les harnois, les noms et les escus;
« Puis, afinque ma gloire ici vive accomplie,
« Assemblez sur mon corps la France et l'Italie,
« Et toutes les cités qui sentirent les coups,
« De ma dextre invaincüe... et m'enterrez dessous! »

N. B. Comme Claude de Guise, il est représenté avec un chien à ses pieds.

N° 48.

ANNE D'EST FERRARE,

DUCHESSE DE GUISE ET DE NEMOURS.

C. M.

hauteur 79 pouces.
largeur 49 pouces.
F.

Anne d'Est ou de Ferrare, duchesse de Guise, puis de Nemours, comtesse de Gisors, dame de Montargis, etc.; fille d'Hercule d'Est II du nom et de Renée de France, fille de Louis XII, fut mariée, le 4 décembre 1549, en premières noces à François de Lorraine, duc de Guise.

Elle jouit de la gloire de son illustre époux, et reçut avec douleur ses derniers soupirs. Le duc de Guise à sa dernière heure, après l'avoir conjurée de veiller à l'éducation de leurs enfans, lui dit: « Nous avons été long-temps conjoints « ensemble par le saint lien de foy et d'amitié, « avec une entière communion de toutes choses. « Vous savez que je vous ai toujours aymée et « estimée autant que femme peut être. Je ne veux « pas nier que les conseils et fragilités de la jeu- « nesse ne m'ayent quelques fois conduit à choses « dont vous avez peut-être été offensée; je vous

« prie me vouloir les pardonner. Si veux-je bien « dire que je ne suis pas en cet endroit des plus « grands pescheurs, ni aussi des moindres. »

Un mémoire du temps ajoute qu'il reprocha quelques coquetteries à la duchesse; le sceptique Bayle qui rapporte ce discours, doute de l'authenticité du reproche; mais il semble regretter de n'en avoir pas trouvé la preuve.

Trois années après (en 1566), Anne d'Est se remaria à Jacques de Savoie, duc de Nemours.

Elle vivait encore lorsque ses fils, le duc Henri *le Balafré* et le cardinal de Guise furent assassinés à Blois : elle redemanda, mais en vain, leurs corps à Henri III. Elle était, à cette époque, révérée dans Paris, comme la mère de deux saints martyrs; et « le petit Feuillant prêchant un jour « en sa présence fit, en se tournant vers elle, « une apostrophe au feu duc de Guise, en ces « termes : O saint et glorieux martyr de Dieu, « béni est le ventre qui t'a porté, et les mamelles « qui t'ont allaité. »

Au milieu des factions civiles, ayant été con

---

(1) Lorsque Henri III fut assassiné, la duchesse de Guise se promena dans Paris avec sa fille, madame la duchesse de Montpensier dont elle partageait la joie; puis s'en étant allée aux Cordeliers, elle monta sur les degrés du grand autel, et harangua le peuple sur la mort de Henri de Valois, « montrant en cela « la rage d'une femme, de mordre après la mort. »

duite prisonnière au château de Blois où l'on voyait la statue de Louis XII : « O mon père, s'é-« cria-t-elle, vous ne fîtes pas élever ce château « pour y voir gémir et périr les enfans de votre « fille. »

Elle mourut le 17 mai 1607; son cœur fut déposé à Joinville à côté des restes du duc de Guise, son premier époux. C'est à cette princesse que Ronsard a consacré ces vers :

« Vénus la sainte en ses grâces habite;
« Tous les amours logent dans ses regards :
« Pour ce à bon droit cette dame mérite
« D'avoir été femme de notre Mars. »

Pierre Mathieu dans sa Guisiade, tragédie qu'il a composée sur les états de Blois, fait ainsi parler au cinquième acte, la duchesse de Nemours, mère de Henri *le Balafré:*

« Tu m'as donque ravi, homme avide de sang,
« Celui que j'ai nourri et porté en mon flanc?
« Tu as, ô Lestrigon! ô Barbare! ô Sarmate!
« Caché sous ta promesse une ame tant ingrate!
« Tu as donc, déloyal, sous la couleur d'amour
« Attiré mon enfant pour le perdre à la cour!
« O parjure! est-ce ainsi que d'un œil favorable
« Tu lui voulois donner l'estat de connétable?
« Cruel! tu présentois tes subjects à ces loups
« Qui demandoient la peau de mon enfant sur tous.
« O perte déplorable! est-ce ainsi que les rois,
« Mes ayeux, ont bâti pour un tel meurtre Blois?..
« Va, mon dieu justicier ne lairra impunie
« Ta fière cruauté, ta blesme tyrannie.

« Comme un second Caïn tu auras à tes pas
« L'ombre de mon enfant, en prenant ton repas;
« Le sang de ce grand duc fera bouffir tes veines,
« Tu seras escorché et mis entre les geines
« D'un renaissant remords : les paniques terreurs
« Combleront ton cerveau de craintes et d'horreurs;
« Et te mussant couard en un fort, la vengeance
« Ira toujours sommer ta pâle conscience ! »

N° 49.

CHARLES,

CARDINAL DE LORRAINE.

C. M.

hauteur 24 pouces.
largeur 20 pouces.
E.

Charles, cardinal de Lorraine, second fils de Claude, premier duc de Guise, et d'Antoinette de Bourbon; archevêque duc de Reims; né le 17 février 1524, mort à Avignon, le 26 décembre 1574.

Charles avait de l'érudition, de l'éloquence; il était ardent pour les affaires de l'Église, habile à faire servir la religion aux soins de sa grandeur. Il partagea les projets, les dangers, le pouvoir de François, duc de Guise, son frère : déjà puissant sous Henri II, par l'influence de la duchesse de Valentinois dont il avait gagné les bonnes grâces, il le devint plus encore sous François II. Il ambitionna la tiare, et le voyage de son frère à Rome avait pour objet principal le succès de cette secrète prétention : le duc de Guise lui reprochait sans cesse d'avoir été la cause de la guerre d'Italie Il aimait à parler en public : il

prononça de fort beaux discours dans le colloque de Poissy : il parlait pour les catholiques, et Théodore de Bèze pour les protestans. « Les deux « antagonistes (dit Brantôme) se firent des com- « plimens sur leur science et éloquence respec- « tives, comme deux beaux chevaux qui s'entre- « regardent l'un l'autre, et non pas comme deux « ânes, ce qui serait malhonnête. » Il se distingua dans le concile de Trente. Il y arriva accompagné d'un grand nombre d'évêques, et y prit une telle autorité que le pape en ayant conçu quelque jalousie, l'appelait entre ses familiers : *le petit pape d'au-delà des monts.* La nouvelle qu'il y reçut de la mort du duc de Guise, son frère, l'empêcha de soutenir dans cette assemblée, les libertés gallicanes avec toute la vigueur qu'il avait d'abord déployée à la nouvelle de la victoire de Dreux: ce fut au concile de Trente qu'il concerta, dit-on, le premier plan de la ligue. On raconte que, suivant l'usage de l'Église orientale, on voulut clore le concile par des acclamations et des prières; et que le cardinal, cédant à un mouvement de vanité, prit soin de composer ces acclamations, et de les entonner lui-même; « fonctions, dit Fra-Paolo, tout au plus bonnes « pour un diacre, et peu décentes pour un car- « dinal prince. »

Il mettait de l'ostentation dans les aumônes

qu'il faisait. « Très-libéral, dit Brantôme, puis-je « l'appeler, puisqu'il n'eut son pareil de son « temps. Ses dépenses, ses dons, ses gracieusetés, « en font foi, et surtout sa charité envers les « pauvres. Il portait ordinairement une grande « gibecière que son valet-de-chambre qui lui « maniait son argent des menus plaisirs, ne fail- « lait d'emplir tous les matins de trois à quatre « cents écus ; et tant de pauvres qu'il rencontrait, « il mettait la main à la gibecière. Ce fut de lui « que dit un pauvre aveugle ainsi qu'il passait « dans Rome, jetant une grande poignée d'or : « *O tu sei Christo, o veramente il cardinal di* « *Lorrena : ou tu ès le Christ, ou le cardinal de* « *Lorraine.* »

Il n'était pas moins magnifique avec les dames, « et, dit encore Brantôme, il n'y avait guère de « dames ou filles résidentes à la cour qui ne fus- « sent attrapées par les largesses de monsieur le « cardinal. »

Quelques frayeurs superstitieuses lui ayant fait croire que l'on voulait attenter à ses jours il obtint de Charles IX une permission, scellée du grand sceau, d'avoir des gardes qui fussent armés ; et par une faveur qui fut depuis accordée au cardinal de Richelieu, les gardes destinés pour la sûreté du cardinal de Lorraine reçurent ordre, « de ne l'accompagner pas seule-

« ment jusque dans le Louvre, mais même de ne « pas le quitter à l'autel, et de mêler ainsi l'o- « deur de la poudre à canon et de la mèche, par- « mi l'odeur de l'encens et des autres parfums « sacrés. »

Un jour (c'était au mois de janvier 1565) qu'avec cette escorte armée il voulait entrer à Paris, le maréchal de Montmorency qui en était gouverneur, lui envoya l'ordre de faire poser les armes à ses gens. « Le cardinal ne laissa pas de « passer outre : le maréchal bien accompagné « alla à sa rencontre, le chargea dans la rue « Saint-Denis, et l'obligea à se sauver dans sa « maison de l'hôtel de Cluny,

« Tout honteux de dépit qu'en abaissant sa corne,
« Montmorency lui fit recevoir telle escorne! »

Cette aventure fut publiée par toute l'Europe. Le prince de Condé disait à cette occasion : « Si « Montmorency ne voulait que se divertir, il en « fit trop ; s'il y allait tout de bon, il n'en fit pas « assez. »

Les formes hautaines du cardinal, le ton de persécution qui dominait quelquefois dans ses sermons, ses aventures galantes l'exposèrent aux haines du parti opposé à la ligue, et une foule d'écrits injurieux parurent contre lui. De ce nombre on distingua surtout *le Tigre*. « Cet écrit, « dit Brantôme, parlait des amours d'une très-

fendre le port d'armes sous François II ; et dans une circonstance où, sortant de chez une femme célèbre par sa galanterie, « il avait failli d'être « maltraité par certains ruffians qui cherchent vo- « lontiers les chappe-chuttes à l'entour de telles « proies, il traîna la cour à Saint-Germain, et « fit rendre un édit qui interdisait spécialement « les pistolets et bastons à feu, et même les « manteaux longs, d'autant que là-dessous pou- « voyent se cacher des armes. » La prédiction de l'astrologue ne se réalisa pas : le cardinal ne mourut point d'une blessure, mais de la fièvre. Il était à Avignon. « Il assista à la procession des « Battus ou Flagellans, le crucifix à la main, la « teste peu couverte et les pieds à moitié nuds. » Il fut saisi au cerveau par le froid, et mourut presque subitement. Sa fin précipitée fit dire qu'il avait été empoisonné. Jean de Serre rapporte, « qu'en ce temps-là on assurait que ce « prélat passant à Lyon pour se rendre à Avignon, « y avait été empoisonné par l'odeur d'une bourse « pleine de rares pièces d'or, dont la reine (Ca- « therine de Médicis) lui avait fait présent. » On débita également des fables de tout genre à l'occasion du terrible orage qui désola presque toute la France le lendemain de sa mort ; mais ne sait-on pas tout ce que peuvent inventer le fanatisme et l'esprit de parti, et avec quel art ils

exploitent tous les événemens selon leurs intérêts ?

Dans l'excès de la fièvre il avait le transport au cerveau, et, suivant quelques historiens, il faisait des actes de folie, et jurait. L'archevêque de Reims, son neveu, disait en riant, à cette occasion : « Je ne vois rien en mon oncle pour « en désespérer : il a encore toutes ses paroles et « actions naturelles. »

Catherine de Médicis, qui, comme on sait, croyait à la magie, fut très-frappée de la mort de ce prélat. « Ce jour (disent les mémoires de « l'Estoile), la reine étant à souper, demanda à « boire ; comme on lui eut donné son verre, elle « commença à tellement trembler, qu'il lui cuida « tomber des mains, et elle s'écria : Jésus ! voilà « M. le cardinal de Lorraine que je vois. Les nuits « aussi, elle en avoit des appréhensions ; en sorte « que, pour complaire à la reine, dès qu'il fut « mort on ne parla non plus du cardinal de « Lorraine, qu'on n'eût fait d'un curé de village. »

Il voulut mourir revêtu de la pourpre romaine : on fit à cette occasion les vers suivans :

« Purpureo fuerat quondam qui tectus amictu,
« Omnia quæ imbuerat sanguine purpureo :
« Purpureæ vitæ fertur non dispare fato,
« Abstulit huic animam purpura purpuream. »

Il avait adopté pour emblême et pour devise

une colonne droite, avec un lierre attaché à la colonne, avec ces mots : *Te stante virebo.* On y ajouta, pour faire allusion au lierre, qui fait périr les corps auxquels il s'attache : *Teque virente, peribo.*

Un auteur du temps (Gillet), meilleur catholique que bon poète, composa pour le cardinal cette épitaphe :

Celui qui surpassa les peuples et les langues,
En esprit, en conseil, en savoir, en harangues,
Ce Charles de Lorraine, issu du sang royal
De France et Palestine, et ce grand cardinal,
Celui qui rayonna le concile de Trente
De zèle, de vertu, d'industrie savante;
Le pasteur qui rangea l'hérétique mutin,
Soutint la foy, la loy, le service divin;
L'Apollon des François, le trophée de Guise,
L'objet des étrangers, l'ornement de l'église,
Ayant dressé son âme au plus secret des cieux,
Laisse sous ce tombeau pour gage précieux
Son corps tant-honoré (lorsqu'il vivoit) des princes,
Papes, Rois, Cardinaux, Royaumes et Provinces.

N° 50.

CLAUDE DE LORRAINE,

DUC D'AUMALE.

C. M.

Claude de Lorraine, troisième fils de Claude, premier duc de Guise, et d'Antoinette de Bourbon, né à Joinville le 1er août 1526, épousa à Fontainebleau, le 1er août 1547, Louise de Brézé, fille de Louis de Brézé, comte de Maulevrier et de Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois. Henri II, qui avait protégé cette union, créa Claude, à cette occasion, duc d'Aumale.

hauteur 24 pouces. largeur 20 pouces. *E.*

Claude était d'un caractère bouillant : son courage, à la guerre, allait jusqu'à la témérité. En 1552, il accompagna Henri II dans son expédition de Lorraine, en qualité de colonel-général de la cavalerie de France, et se trouva au siége de Metz. Albert, marquis de Brandebourg, qui était à la solde du roi de France, ayant fait un accommodement secret avec l'empereur Charle-Quint, le duc d'Aumale, indigné de cette perfidie, résolut de la punir. Suivi de deux cents hommes d'armes et des sept cents chevau-légers

qu'il avait sous ses ordres, il chargea brusquement le corps d'armée du marquis de Brandebourg, rompit le premier régiment et mit les autres en désordre; mais, accablé par le nombre, il fut blessé, fait prisonnier et conduit en Allemagne. Le duc de Guise, qui défendait Metz, craignant que cet échec n'intimidât les assiégés et n'eût trop vivement mécontenté le roi, envoya vers Henri II un de ses confidens pour excuser l'impétuosité de son frère, et fit publier dans la ville qu'il avait encore assez de troupes et de munitions pour tenir pendant dix ans. Guéri de ses blessures, le duc d'Aumale racheta sa liberté, et revint en France. Il n'y fit pas un long séjour : son impatience de combattre lui fit prendre la poste pour se trouver en Piémont à une bataille que l'on regardait comme inévitable entre les impériaux et l'armée française commandée par le maréchal de Brissac : l'affaire n'eut pas lieu, ou plutôt elle se borna à la prise d'une petite ville près de Turin, dans laquelle on massacra la garnison impériale.

En 1555, le duc d'Aumale fut chargé du commandement général des troupes françaises en Italie, à la place du maréchal de Brissac. Le duc d'Albe, qui commandait l'armée espagnole, se trouva en sa présence, mais il crut prudent de ne point engager le combat. « Il aima mieux lui laisser

« prendre Ulpian, que de se frotter à un si rude « joueur. » A l'assaut de cette place, le duc d'Aumale fit des prodiges de valeur, et fut parfaitement secondé par le prince de Condé et les ducs d'Enghien et de Nemours, qui exposèrent leur vie comme de simples soldats. Claude conduisit ensuite son armée victorieuse devant Moncalquier, *qu'il emporta d'emblée.*

Il montra la même intrépidité aux batailles de Dreux, de Saint-Denis et de Moncontour. Ce fut lui qui, à la bataille de Dreux, fit le prince de Condé prisonnier, et le présenta, le soir, au duc de Guise, son frère.

Sur la fin de l'année 1568, Catherine de Médicis voyant que, par l'influence du cardinal de Lorraine, elle commençait à perdre la confiance de son fils, chercha à gagner le cardinal, et, pour lui plaire, donna au duc d'Aumale, son frère, le commandement de l'armée destinée à croiser les Allemands que le duc des Deux-Ponts envoyait au secours des réformés. Le duc d'Aumale se rendit sur les frontières de la Lorraine, et défit, près de Saverne, les Reitres et les Lansquenets : le capitaine Coche, qui les commandait, fut pris, amené à Metz et mis à mort. Dans cette expédition, le duc d'Aumale paya tribut aux idées fanatiques du temps, en faisant renverser plusieurs temples bâtis par les huguenots.

Charles IX s'était rendu lui-même à Metz, afin de surveiller de plus près les opérations du duc d'Aumale : il assista avec toute sa cour au fameux sermon qui fut prêché dans la cathédrale par le cardinal de Lorraine. « Ce prélat avait pris « pour texte ces paroles d'Isaïe : *Dites à la fille « de Sion, voici ton roi qui vient à toi, débon- « naire et monté sur une ânesse;* et prouva la « royauté de J. C. Le soir, à onze heures, un « courrier apporta la nouvelle de la victoire rem- « portée à Jarnac par le duc d'Anjou sur les pro- « testans. A cette nouvelle, le roi, transporté de « joie, se jeta à bas de son lit, et ordonna que « l'on sonnât la cloche nommée *Mute* (qui pe- « sait quinze milliers), pour annoncer cette vic- « toire à toute la ville, et donner aux catholiques « le signal et l'ordre de démolir le temple des « protestans. »

En 1573, le duc d'Aumale se rendit au siége de la Rochelle, chargé d'un commandement sous les ordres du duc d'Anjou. S'étant exposé avec sa témérité ordinaire, il reçut du haut des remparts un coup de feu qui le tua, le quinzième jour du mois de mars. Son corps fut transporté du camp de la Rochelle au château d'Anet. Henri II avait fait don à Diane de Poitiers de ce château, dont Voltaire parle ainsi dans sa Henriade :

« Il (l'amour) voit les murs d'Anet, bâtis au bord de l'Eure :
« Lui-même en ordonna la superbe structure ;
« Par ses adroites mains avec art enlacés
« Les chiffres de Diane y sont encor tracés.
« Sur sa tombe en passant, les plaisirs et les grâces
« Répandirent les fleurs qui naissent sous leurs traces. »

ce château passa de la duchesse de Valentinois à Louise de Brézé, sa fille, et épouse de Claude duc d'Aumale.

Les restes du duc Claude furent, en 1576, déposés à Aumale dans le caveau destiné à la sépulture des princes de la maison de Lorraine ; mais on lit dans une histoire manuscrite des ducs d'Aumale, par un officier de cette maison, « qu'en 1694, d'impies scélérats ayant ouï dire « que lorsqu'on mettait les princes et princesses « dans le cercueil, c'était avec une bague au « doigt annulaire, enrichie de pierres précieuses, « entrèrent dans ce tombeau, ouvrirent les cer- « cueils de plomb des princes et des princesses « qui y reposaient, lesquels ils trouvèrent encore « tout entiers, les en tirèrent dehors et en em- « portèrent le plomb : ces corps sont ainsi de- « meurés spoliés de leurs cercueils et nuds dans « leurs tombeaux. » « Je voudrais (ajoute l'au- « teur) être un Tanneguy-Duchâtel, afin de ren- « dre la sépulture à mes princes, comme ce bon « et loyal seigneur revint tout exprès de Bre- « tagne pour solenniser à ses dépens la pompe

« funèbre du roi son maître. Dans mon impuis-
« sance, je me suis contenté de recouvrir ce
« tombeau, en attendant que son altesse séré-
« nissime (1), comme un autre Josias, répare ces
« profanations. »

---

(1) M. le duc du Maine, auquel le château d'Anet avait été transmis; il passa depuis au duc de Penthièvre.

N° 51.

LOUIS DE LORRAINE,

CARDINAL DE GUISE.

Louis de Lorraine, cardinal de Guise, fils de Claude, premier duc de Guise, et d'Antoinette de Bourbon, naquit à Joinville le 21 octobre 1527. Destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique, il reçut une éducation conforme à ce but; ses progrès furent si rapides, il acquit de si brillantes connaissances, qu'il fut chargé, tant à Rome qu'en Espagne, de plusieurs négociations importantes, dont il s'acquitta avec honneur. Il fut élu évêque de Troyes en 1545; évêque d'Alby en 1550. Le pape Jules III le nomma cardinal-diacre en 1553. Il quitta l'église d'Alby en 1560 pour prendre la direction de l'archevêché de Sens, dont il se démit en 1562, en faveur du cardinal de Pelevé: en 1568, il fut pourvu de l'évêché de Metz; on lui donna aussi l'abbaye de Saint-Victor, à Paris.

Son zèle pour la religion allait quelquefois jusqu'à la persécution. Les protestans du pays de

E.

Metz avaient obtenu un décret par lequel on leur accordait le libre exercice de leur religion au village de Courcelles. Le cardinal de Guise envoya une députation à la cour pour obtenir la révocation de ce décret, qui fut en effet annulé par une lettre du roi du 10 mai 1571.

C'est dans cette année que le cardinal de Guise, qui n'avait pas encore vu son église depuis sa promotion à l'évêché de Metz, prit possession du siége épiscopal. « Le Chapitre et « le Clergé vinrent le chercher en son palais, et « le conduisirent solennellement à l'église et au « Chapitre, où, après avoir fait une longue ha- « rangue, dans laquelle il s'excusa d'avoir tant « différé de se rendre à son troupeau, il prêta « le serment *de s'acquitter de tous les devoirs* « *d'un bon pasteur, et de ne rien entreprendre* « *contre les priviléges des chanoines.* Il fit distri- « buer cinq cents livres aux pauvres de Metz, et « fit présent à l'église cathédrale d'une belle cha- « pelle de cristal, enrichie d'or et d'argent doré, « avec deux riches tapis pour le divin service. »

Le cardinal de Guise donna l'onction royale à Henri III, à Reims, le 13 février 1575; assista aux conclaves où furent élus les papes Paul IV et Pie IV, et mourut à Paris, le 27 mars 1578, « en réputation d'un bon courtisan, dit le père « Anselme. » Il était âgé de cinquante-six ans. Il

fut enterré à la gauche du chœur de Saint-Victor de Paris, dont il était abbé. Son emblême était neuf zéros avec ces mots : *Ceci n'est rien par lui-même ; mais pour peu que vous y ajoutiez, ce sera une grosse somme.*

N° 52.

FRANÇOIS DE LORRAINE,

GRAND-PRIEUR DE FRANCE.

C. M.

hauteur 24 pouces.
largeur 20 pouces.
E.

François de Lorraine, grand-prieur de France et général des galères, sixième fils de Claude, premier duc de Guise, et d'Antoinette de Bourbon, né à Joinville, le 18 avril 1534, fit ses premières armes sous François de Lorraine, duc de Guise, au siége de Metz : il se trouva à la bataille de Reinty. Delà, il passa à Malte, où son courage et son mérite lui valurent le commandement de l'armée navale qui défit en 1557 les Infidèles devant Rhodes. Six cents Turcs furent tués dans le combat, le grand-prieur fut blessé; cinquante chevaliers périrent à ses côtés.

A son retour en France, pour récompenser ses premiers exploits, on lui donna la charge de général des galères. Il conduisit en Italie le cardinal de Guise, son frère, pour l'élection d'un nouveau pape, après la mort de Paul IV ; et pendant le conclave, il alla visiter Naples où il fut reçu avec beaucoup de distinction.

Quelque temps après, Henri II, mécontent de ce que la reine Élisabeth avait envoyé des renforts à l'amiral Coligny et aux hérétiques d'Écosse, chargea le grand-prieur de faire passer ses galères dans l'Océan : il les mena aux secours de Marie de Lorraine, sa sœur, reine d'Écosse contre laquelle des troubles s'étaient élevés. Il revint par l'Angleterre, et fut admis à la cour de la reine Élisabeth qui lui fit un accueil plein de grâce.

La valeur était héréditaire parmi les princes de la maison de Lorraine : le grand-prieur ne démentait pas son origine. Il montra la plus grande intrépidité à la bataille de Dreux. Il avait combattu toute la journée, et s'était échauffé au milieu du carnage. Le soir, il fut saisi par le froid, et, atteint d'une pleurésie qui le conduisit au tombeau : il mourut le 6 mars 1563, âgé seulement de 29 ans.

N° 53.

RENÉ DE LORRAINE,

DUC D'ELBŒUF.

C. M.

hauteur 25 pouces.
largeur 19 pouces.
E.

René de Lorraine, marquis et duc d'Elbœuf, septième fils de Claude, premier duc de Guise, et d'Antoinette de Bourbon, général des galères de France, né à Joinville, le 14 août 1535, n'était âgé que de dix-sept ans, lorsqu'il servit avec honneur au siége de Metz, dirigé par le duc François de Guise, son frère. En 1554, partageant l'impatience du duc d'Aumale, il partit avec lui en poste pour l'Italie, où tout faisait présager une bataille contre les Impériaux, à laquelle il brûlait de se trouver. Il resta attaché à sa fortune militaire pendant son expédition du Piémont, et prit part à ses conquêtes : il commandait les Suisses.

En 1558, il assista à la prise de Calais par l'armée française sous les ordres du duc de Guise, et revint promptement à Paris pour prendre part aux fêtes que la cour et la ville célébrèrent à l'occasion de ce grand événement : elles furent

magnifiques. Le roi envoya demander à souper à l'hôtel de ville pour le jeudi gras. Vingt-cinq bourgeoises, femmes et filles des principaux magistrats, furent choisies pour tenir compagnie à la famille royale; les fils des principaux marchands, en uniformes de soie, se distribuèrent le service de la table. Les murailles étaient couvertes de riches tapisseries, surchargées des écussons du roi, de la reine, du duc de Guise, du cardinal de Lorraine et, ce qui est à remarquer, de la duchesse de Valentinois. Il paraît qu'alors comme aujourd'hui, le plus grand ordre ne régnait pas dans ces fêtes. « Les plats étaient pillés avant que d'arriver sur « la table, et plusieurs se levèrent sans boire ni « manger. Le poète Jodelle avait proposé de don- « ner une représentation de sa tragédie d'Orphée : « c'était une espèce d'opéra. Les acteurs pressés « par la foule pouvaient à peine se remuer sur « le théâtre; le principal était enrhumé, et mal- « gré sa toux, voulait toujours continuer; on le « fit taire; les danses commencèrent, et tout le « monde se retira à onze heures du soir. » (C'est de nos jours, l'heure à laquelle on arrive à ces sortes de fêtes!) Brantôme est tout émerveillé de ce genre de spectacle qui réunissait aux paroles la musique, la danse et les décorations : « chose, « dit-il, qu'on n'avait pas encore vue en France; « car auparavant on ne parlait que des farceurs,

« des cornards de Rouen, des joueurs de la ba-« zoche; même il n'y avait pas long-temps que « ces belles comédies et gentilles facéties avaient « été inventées, jouées et représentées en Italie. »

Guise et ses frères furent applaudis avec ivresse.

Le duc d'Elbœuf mourut en 1566, dans sa trentième année. Il avait épousé Louise de Rieux, fille de Claude de Rieux, comte d'Harcourt, et devint la tige de la branche d'Elbœuf, qui forma trois autres branches, savoir celles d'Harcourt, d'Armagnac et de Marsan. Lorsque la postérité de ses frères s'éteignit en 1675, la sienne subsistait encore.

C'est à ses noces que Catherine de Médicis fit jouer par les princesses ses filles et autres dames, demoiselles et gentils-hommes de la cour, la Sophonisbe de Saint-Gelaire.

N° 54.

MARIE DE LORRAINE,

DUCHESSE DE LONGUEVILLE ET REINE D'ÉCOSSE.

Marie de Lorraine, fille de Claude, premier duc de Guise, et d'Antoinette de Bourbon; née au château de Bar, le 22 novembre 1515; épousa en premières noces, le 1er août 1534, Louis II d'Orléans, duc de Longueville. Devenue veuve elle se remaria, en 1540, à Jacques Stuart V, roi d'Écosse. « Le roi Jacques V, dit Brantôme, « après qu'il fut veuf de madame Magdelaine, fille « de France, demanda au roi François quelque « honneste et vertueuse princesse de son royaume « pour se remarier, ne désirant rien tant que de « continuer l'alliance de la France. Le roi Fran- « çois ne sachant mieux choisir pour contenter « ce bon prince lui donna la fille de M. de Guise, « veufve pour lors de M. de Longueville, laquelle « fut trouvée de ce roi si belle, si sage, si ver- « tueuse et si honneste, qu'il en fut fort aise, et « s'estima très-heureux de la prendre. » C'est de ce mariage que naquit Marie Stuart, si célèbre

hauteur 24 pouces.
largeur 20 pouces.
E.

« Antoinette, sa femme, à son mari incompa-
« rable, et six de ses fils unis de piété et très-
« affligés, à leur père très-bien méritant! »

Après la mort d'Antoinette de Bourbon, on ajouta :

« A vertueuse dame Antoinette de Bourbon,
« princesse illustre! Elle a fondé un couvent de
« cordeliers, près Joinville, pour la consolation
« de ses sujets : elle fournissait ornemens aux
« églises pillées par les hérétiques, faisait ap-
« prendre métier aux orphelines et panser les
« pauvres malades; donnait aumône aux honteux.
« Leurs ames soient en parfait repos! »

N° 56.

RENÉE DE LORRAINE,

ABBESSE DE SAINT-PIERRE DE REIMS.

C. M.

Renée de Lorraine, fille de Claude Ier, duc de Guise et d'Antoinette de Bourbon, naquit à Joinville, le 22 septembre 1522, et y fut élevée sous les yeux de sa mère. Cette princesse, qui était très-pieuse et très-charitable, instruisait ses enfans à la vertu par ses propres exemples. Lorsqu'elle assistait les pauvres, ou visitait les malades, elle voulait que ses filles et ses petites-filles fussent présentes à ses aumônes et aux soins qu'elle donnait aux malheureux. C'est à cette école que Renée de Lorraine puisa les principes qui la portèrent à se faire religieuse. Elle fut bientôt après nommée abbesse de Saint-Pierre de Reims; mais cette abbaye ne jouit pas long-temps de ses vertus. Renée mourut en 1546, à l'âge de 24 ans.

hauteur 39 pouces
largeur 28 pouces.
E.

N° 57.

FRANÇOIS II,

ROI DE FRANCE.

(Peint par Charles Rauch, 1822.)

hauteur 84 pouces.
largeur 39 pouces.
E.

François II, fils de Henri II, roi de France, et de Catherine de Médicis, naquit à Fontainebleau en 1543, et eut pour parrains le pape Paul III, François Ier et la seigneurie de Venise. Il n'était âgé que de seize ans, lorsque, le 10 juillet 1559, il parvint à la couronne. Il fut sacré à Reims le 18 septembre suivant, par le cardinal Charles de Lorraine, « sans grande pompe (dit « le journal de Brûlart), d'autant qu'il était en « deuil. » Cependant voici ce que raconte l'auteur de l'histoire de Lorraine: « Le roi fut sacré « avec toutes les cérémonies usitées en pareilles « rencontres. De Reims, S. M. ayant fait sa neu- « vaine à saint Marcou, selon la coutume, pour « obtenir de Dieu, par l'intercession du saint, « le pouvoir de guérir des écrouelles, partit pour « conduire la princesse Claude, sa sœur, duchesse « de Lorraine, et le duc Charles, son époux, « jusqu'à Bar, où il assista, en manteau royal,

« avec le collier de saint Michel, à une messe en « musique qui fut célébrée en grande pompe « pour la fête de saint Michel, ce qui sembla « *une répétition de la magnificence du sacre.* »

De retour dans sa capitale, François II, trop jeune et trop faible pour supporter le poids de la couronne et pour lutter contre les factions, abandonna les rênes du gouvernement aux Guises, oncles de Marie Stuart, que le monarque avait épousée avant de monter sur le trône, et dont l'esprit et les grâces faisaient le charme et l'admiration de la cour. Le connétable de Montmorency fut éloigné; le cardinal de Lorraine fit envelopper dans la même disgrâce la duchesse de Valentinois, dont il avait si ambitieusement exploité la faveur sous Henri II. « Les Guises (dit « Thouret dans ses judicieuses observations sur « l'histoire de France) furent plus puissans qu'ils « ne l'avaient encore été; tandis qu'ils disgra- « ciaient, exilaient, perdaient tous ceux qui leur « faisaient ombrage, il n'y eut de fortune que « pour leurs créatures; elles occupèrent les places « les plus importantes de la cour, dans la capitale « et dans les provinces; on croyait voir revivre « l'ancienne mairie du palais. » Le prince de Condé et l'amiral Coligny tentèrent de renverser ce colosse de puissance; de là le dessein de surprendre la cour à Amboise, vers l'année 1560, pour se

défaire des Guises, sous le prétexte d'affranchir le roi de leur tyrannie. Instruit du complot par l'avocat Avenelles, ami de la Renaudie, qui en était le directeur, le duc de Guise se fait nommer lieutenant-général du royaume ; la Renaudie est arrêté, massacré en se défendant, et son corps, porté à Amboise, est attaché à une potence avec cette inscription : « *Chef des rebelles.* » Le cardinal de Lorraine accuse le prince de Condé d'avoir eu part à la conjuration ; le prince s'en justifie. Ce fut à cette occasion que la duchesse de Ferrare croyant que le duc de Guise, son gendre, était d'accord avec le cardinal, lui dit « qu'il avait « failli grandement, et que ce n'était pas peu de « chose que de traiter un prince du sang de cette « sorte. »

La découverte de cette première conspiration ne fit qu'irriter les haînes, au lieu de les assoupir ; cependant on chercha un nouveau moyen de rapprochement : une assemblée royale fut tenue à Fontainebleau le 21 août 1560 ; mais les chefs des deux partis ne firent entr'eux qu'une réconciliation plâtrée, et ne cessèrent pas de se surveiller, de se menacer, et de préparer sourdement, chacun de leur côté, la destruction de leurs adversaires. Les états d'Orléans furent, peu de temps après, convoqués : c'était un piége tendu par les Guises aux princes de la maison

de Bourbon. François II, depuis le moment qu'il était monté sur le trône, n'avait vu autour de lui que perfidie et trahison; on lui remplissait l'esprit d'idées funestes; et, consumé par une maladie de langueur avant l'âge de 18 ans, il voyait, pour ainsi dire, creuser son tombeau au milieu des conjurations de ses proches, et des complots sanguinaires des grands de son royaume. La tristesse et la mélancolie, suites des inquiétudes de la cour sur la santé du roi et sur les événemens qui se préparaient, rendirent son entrée dans Orléans sombre et lugubre; toute la ville fut remplie de soldats. Le prince de Condé se présente devant le roi; François II lui reproche sévèrement les complots dont on l'accuse; et sans écouter sa réponse, il le fait arrêter, et juger par un tribunal composé du chancelier et de commissaires tirés du parlement. En vain Éléonore de Roye, son épouse, se jette aux pieds du monarque: « Votre mari, répondit-il froide-« ment, a voulu m'ôter la couronne et la vie. » Condé est condamné à mort, et sans doute c'en était fait de lui, si François II n'eût pas été tout-à-coup enlevé à la vie, le 5 décembre 1560. La promptitude et l'à-propos de ce trépas donnèrent quelque crédit à ces soupçons populaires qui entourent toujours les derniers momens des rois; on parla de poison. Il y a une tradition,

« qu'un valet de chambre écossais et huguenot « empoisonna la coiffe du bonnet de nuit du roi, « à l'endroit qui répondait à la fistule qu'il avait « à l'oreille. » « Gomme le coup d'œil de Henri II « (disent les Mémoires de l'Estoile) avait ouvert « les yeux à plusieurs, ainsy le coup d'oreille de « cestuy-ci fit baisser les oreilles à beaucoup de « gens, et les crestes aux plus grands, causant « par toute la France un notable changement. »

Il ne serait pas juste d'imputer à ce prince les troubles et les malheurs de son règne. La faiblesse de sa santé, son extrême jeunesse, son inexpérience, expliquent assez la déplorable facilité avec laquelle il subissait le suprême ascendant des Guises. Cependant un instinct de justice et de bonté semblait l'avertir quelquefois, à travers les voiles dont on obscurcissait à ses yeux la vérité, que l'on abusait de son nom pour agiter son royaume. « Qu'ai-je fait à mon peuple, « qui m'en veut ainsi disait-il un jour au duc « de Guise et au cardinal? je veux entendre ses « doléances et lui faire raison. Je ne sais, mais « j'entends qu'on n'en veut qu'à vous; je désire- « rais, pour un temps, que vous fussiez hors « d'ici, pour voir si c'est à vous ou à moi qu'on « en veut. » Les Guises étaient trop adroits pour risquer cette épreuve; François, trop faible pour les y soumettre. Cette espèce de servage d'un roi

n'est pas moins honteux pour lui que funeste à la nation. « Aussi (observe le président Hénaut, « d'après Garnier), quoique le royaume tombât « dans une minorité par la mort de François II, « ce prince ne fut pas regretté, parce qu'on ai- « mait mieux une minorité véritable qu'une ma- « jorité imaginaire. »

Il ne se trouva point d'argent pour ses funérailles dans le trésor royal. Le corps du roi fut déposé dans une chapelle où il ne parut aucun des grands officiers de la couronne. Labrosse et Lausac furent seuls chargés de l'honneur de l'emmener à Saint-Denis.

On a remarqué que François II avait vécu *dix-sept ans* et régné *dix-sept mois*, *dix-sept jours*, *dix-sept heures*.

N° 58.

MARIE STUART,

REINE DE FRANCE ET D'ÉCOSSE.

C. M.

hauteur 25 pouces.
largeur 19 pouces.
P. R.

Marie Stuart, fille de Jacques V, roi d'Écosse, et de Marie de Lorraine, fille de Claude, premier duc de Guise, naquit en 1542. Reine dès le berceau, par la mort de son père, elle fut couronnée en Écosse à l'âge de neuf mois. Promise au dauphin de France, François, fils de Henri II, par l'influence des Guises alors tout-puissans à la cour, elle vint à cinq ans à Paris, où elle ne tarda pas à répondre aux soins que l'on prit de son éducation. « Ainsi que son bel « âge croissait (dit Brantôme), ainsi croissait sa « beauté incomparable; et pour celle de l'âme, « elle n'était pas moins merveilleuse, car elle « était fort savante; elle écrivait et parlait six « sortes de langues. Dès l'âge de treize ans elle « déclama au Louvre, en présence du roi et de « toute la cour, une oraison en latin qu'elle avait « faite elle-même. Elle aimait la poësie, et se « mêlait de faire des vers, dont j'ai vu aucuns « de beaux et très-bien faits. »

Son mariage avec le dauphin fut célébré dans le mois d'avril 1558, avec une magnificence digne de la plus élégante cour de l'Europe; mais cette union ne fut pas long-temps heureuse. Devenue veuve à l'âge de dix-huit ans, par la mort de François II, Marie Stuart s'embarqua en pleurant, à Calais, pour retourner en Écosse. C'est du haut du vaisseau qui l'emmenait qu'elle adressa à la France ces regrets si touchans:

« Adieu, plaisant pays de France,
« O ma patrie,
« La plus chérie,
« Qui as nourri ma jeune enfance.
« Adieu France, adieu mes beaux jours!
« La nef qui disjoint nos amours
« N'a eu de moi que la moitié.
« Une part te reste, elle est tienne,
« Je la fie à ton amitié,
« Pour que de l'autre il te souvienne. »

Arrivée en Écosse, elle trouva ce royaume en proie aux discussions religieuses; elle chercha à se donner un appui en épousant Henri Stuart, comte Darnley, son cousin, auquel elle décerna solennellement le titre de roi. Elle ne tarda pas à se repentir de cette union: Darnley, dévoré de jalousie, devint le tourment de la reine; il fit assassiner David Rizzio, musicien piémontais, aimable, mais vieux, que Marie Stuart admettait dans son intimité pour charmer les ennuis qu'elle

hauteur 25 pouces
largeur 19 pouces

P. R.

eût à s'en justifier, ainsi que du meurtre de son époux, et la fit enfermer à Fotheringay, dans une prison, d'où l'infortunée ne sortit, au bout de dix-neuf ans, que pour monter sur un échafaud.

Le véritable motif de la haine d'Élisabeth contre la reine d'Écosse était une rivalité de femme ; elle ne pouvait pardonner à Marie Stuart la supériorité de ses talens et de sa beauté. Sa jalousie fut d'abord aussi puérile que par la suite elle devint cruelle. Jacques Melvill raconte que dans une mission dont il fut chargé auprès d'Élisabeth, cette princesse l'accablait de questions sur la reine d'Écosse : « Quelle est la plus belle, de Marie ou « de moi, lui demandait-elle un jour ? — Marie « est la plus belle femme de l'Écosse (répondit « l'ambassadeur), comme Élisabeth la plus belle « femme de l'Angleterre. — Mais quelle est la « plus grande ? — C'est la reine d'Écosse. — Il « faut donc qu'elle soit trop grande, répliqua « Élisabeth, car je ne suis ni trop grande, ni « trop petite. »

Les commissaires nommés par Élisabeth vinrent apporter à Marie Stuart, dans sa prison, une lettre de la reine, qui lui ordonnait de subir le procès auquel les lois d'Angleterre la soumettaient. « Je suis venue dans ce pays, répliqua Marie, non en sujette, mais en souverain indépendant;

éprouvait en Écosse, « dont le soleil (dit Bran-
« tôme) était si dissemblable à la beauté de sa
« reine (1). » Darnley fut lui-même étranglé à Édimbourg en 1567, dans une maison particulière; et trois mois après la mort de ce prince, la reine donna sa main au comte de Bothwel, son favori, universellement accusé de la mort de Darnley. Cette imprudente et funeste union souleva l'Écosse contre elle : tant il est vrai que ce n'est point assez aux yeux du peuple que d'être orné des plus brillantes qualités, et qu'en faveur même des grâces, des talens et de l'esprit, on ne pardonne pas au défaut de jugement et de conduite ! Marie perdit son autorité, ses biens, sa couronne; et, abandonnée de ses sujets et de son armée, elle vint, suppliante, demander un asile à la cour d'Élisabeth, reine d'Angleterre. Cette princesse lui fit d'abord un gracieux accueil; mais plus tard, sous le vain prétexte que Marie Stuart n'était pas étrangère à des complots tramés contre son trône et sa vie, elle lui fit dire qu'elle

(1) On montre encore dans le palais de Holyrood-house, à Édimbourg, le cabinet où Marie Stuart soupait avec David Rizzio lorsque le farouche Ruthven vint le massacrer : les meubles du cabinet et de la chambre de la reine, ses sultans parfumés et brodés par elle-même, le portrait de la reine Élisabeth sont parfaitement bien conservés; et le temps n'a pas même effacé sur le parquet les taches du sang de la victime.

eût à s'en justifier, ainsi que du meurtre de son époux, et la fit enfermer à Fotheringay, dans une prison, d'où l'infortunée ne sortit, au bout de dix-neuf ans, que pour monter sur un échafaud.

Le véritable motif de la haine d'Élisabeth contre la reine d'Écosse était une rivalité de femme ; elle ne pouvait pardonner à Marie Stuart la supériorité de ses talens et de sa beauté. Sa jalousie fut d'abord aussi puérile que par la suite elle devint cruelle. Jacques Melvill raconte que dans une mission dont il fut chargé auprès d'Élisabeth, cette princesse l'accablait de questions sur la reine d'Écosse : « Quelle est la plus belle, de Marie ou « de moi, lui demandait-elle un jour ? — Marie « est la plus belle femme de l'Écosse (répondit « l'ambassadeur), comme Élisabeth la plus belle « femme de l'Angleterre. — Mais quelle est la « plus grande ? — C'est la reine d'Écosse. — Il « faut donc qu'elle soit trop grande, répliqua « Élisabeth, car je ne suis ni trop grande, ni « trop petite. »

Les commissaires nommés par Élisabeth vinrent apporter à Marie Stuart, dans sa prison, une lettre de la reine, qui lui ordonnait de subir le procès auquel les lois d'Angleterre la soumettaient. « Je suis venue dans ce pays, répliqua Marie, « non en sujette, mais en souverain indépendant;

« je ne me soumettrai à aucune chose indigne de « la majesté d'une tête couronnée. Prisonnière « depuis mon arrivée dans ce royaume, les lois « ne m'ont jamais offert aucune protection; qu'on « ne les pervertisse pas aujourd'hui pour m'ôter « la vie. » Élisabeth resta inflexible ; Marie fut condamnée à mort ; elle reçut sa condamnation avec tranquillité : « La mort, dit-elle, qui doit « mettre fin à mes malheurs, ne peut me causer « de chagrin. »

Elle demanda un confesseur catholique : on lui refusa cette grâce consolante.... « Et pourtant, « s'écria-t-elle, j'ai été couronnée reine de France « et reine d'Écosse !....(1)» Le 18 février 1587, elle se leva avant le jour, s'habilla avec plus de soin qu'à l'ordinaire, et ayant pris une robe de velours noir : « J'ai gardé, dit-elle, cette robe pour ce « grand jour, parce qu'il faut que j'aille à la mort « avec un peu plus d'éclat que le vulgaire. » Elle se donna elle-même la communion avec une

(1) « Il ne faut pas douter, (dit Brantôme) que si le grand, « vaillant et généreux prince feu monsieur de Guise dernier ne « fût mort, que la vengeance d'une si noble reine et cousine, « ainsi morte, ne serait maintenant à naître.

« Cette reine qui fut en beauté non semblable
« Fut par trop d'injustice exécutée à mort,
« Pour soutenir la foy d'un cœur inviolable,
« Se peut-il faire donc qu'on n'en venge le tort? »

hostie consacrée que le pape Pie V lui avait envoyée secrètement ; conduite ensuite dans une salle tendue de noir, où l'on avait élevé un échafaud, elle appela son maître d'hôtel, et lui dit : « Aidez-moi à monter, c'est le dernier service que je recevrai de vous. » Elle monta, un crucifix à la main, le visage serein et dans tout l'éclat de sa première beauté. Elle embrassa son fidèle serviteur Melvill ; et comme la douleur arrachait des sanglots à ses domestiques : « J'avais « promis que vous seriez plus tranquilles, leur « dit-elle ; retirez-vous, et priez pour moi. » Elle pria elle-même à haute voix pour son fils, pour la reine d'Angleterre, se fit bander les yeux, et sans plainte comme sans ostentation, elle livra au bourreau cette tête charmante, dont les arrêts lui étaient devenus si funestes. Le bourreau la sépara du corps qu'au troisième coup ; et la montrant aux assistans, il s'écria : « sauve la reine Élisabeth ! ainsi périssent « ennemis de l'évangile ! » Comme s'associait jamais à de tels assassinats.

Cette princesse avait écrit son testament le 7 février 1587 ; elle y joignit un codicille, et écrivit aussi de sa propre main, le même jour, le matin. Les originaux de ces deux actes, inestimables étaient gardés aux archives des affaires étrangères à Paris. « Elle proteste [illegible]

« apostolique et romaine ; fait une donation au « duc de Guise, son cousin, qu'elle nomme prin- « cipal exécuteur de sa volonté ; indique les « moyens d'acquitter ses dettes ; recommande de « payer diverses sommes à ses domestiques, aux « hôpitaux, aux pauvres ; et prie le roi de France « de lui continuer son douaire un an après sa « mort, pour récompenser ses serviteurs, son « médecin et son aumônier. »

Marie Stuart, pendant son séjour en France, aimait la société des gens de lettres, surtout celle de Ronsard, de Dubellay, de Maison-Fleur ; elle avait composé sur la mort de François II, son premier époux, une romance dont elle fit les paroles et la musique : elle est moins connue que *ses adieux à la France*, et pourtant il n'y règne pas une moins douce mélancolie.

« En mon triste et doux chant
« D'un ton fort lamentable,
« Je jette un œil touchant
« De perte irréparable,
« Et en soupirs cuisans
« Je passe mes beaux ans.

« Las ! en mon doux printemps
« Et fleur de ma jeunesse,
« Toutes les peines sens
« D'une extrême tristesse ;
« Et en rien n'ai plaisir
« Qu'en regret et désir.

« Si en quelque séjour
« Soit en bois ou en pree,
« Soit à l'aube du jour,
« Ou soit sur la vespree
« Sans cesse mon cœur sent
« Le regret d'un absent.

« Si je suis en repos
« Sommeillant sur ma couche,
« J'oy qu'il me tient propos,
« Je le sens qui me touche;
« En labeur, en reçoy,
« Toujours est près de moi.

« Mets, chanson, ici fin
« A si triste complainte
« Dont sera le refrain :
« *Amour vraye et sans feinte.* »

Les infortunes de cette illustre princesse ont été célébrées et mises sur la scène par des poètes de diverses nations : Alfieri, en Italie; Schiller, en Allemagne; Lebrun, en France. La tragédie de ce dernier auteur a obtenu à Paris un brillant succès, que justifient l'intérêt du sujet, la fidélité historique des caractères, et une poésie noble et touchante.

« apostolique et romaine ; fait une donation au « duc de Guise, son cousin, qu'elle nomme prin- « cipal exécuteur de sa volonté ; indique les « moyens d'acquitter ses dettes ; recommande de « payer diverses sommes à ses domestiques, aux « hôpitaux, aux pauvres ; et prie le roi de France « de lui continuer son douaire un an après sa « mort, pour récompenser ses serviteurs, son « médecin et son aumônier. »

Marie Stuart, pendant son séjour en France, aimait la société des gens de lettres, surtout celle de Ronsard, de Dubellay, de Maison-Fleur ; elle avait composé sur la mort de François II, son premier époux, une romance dont elle fit les paroles et la musique : elle est moins connue que *ses adieux à la France*, et pourtant il n'y règne pas une moins douce mélancolie.

« En mon triste et doux chant
« D'un ton fort lamentable,
« Je jette un œil touchant
« De perte irréparable,
« Et en soupirs cuisans
« Je passe mes beaux ans.

« Las ! en mon doux printemps
« Et fleur de ma jeunesse,
« Toutes les peines sens
« D'une extrême tristesse ;
« Et en rien n'ai plaisir
« Qu'en regret et désir.

« Si en quelque séjour
« Soit en bois ou en prée,
« Soit à l'aube du jour,
« Ou soit sur la vesprée
« Sans cesse mon cœur sent
« Le regret d'un absent.

« Si je suis en repos
« Sommeillant sur ma couche,
« J'oy qu'il me tient propos,
« Je le sens qui me touche;
« En labeur, en reçoy,
« Toujours est près de moi.

« Mets, chanson, ici fin
« A si triste complainte
« Dont sera le refrain :
« *Amour vraye et sans feinte.* »

Les infortunes de cette illustre princesse ont été célébrées et mises sur la scène par des poètes de diverses nations : Alfieri, en Italie; Schiller, en Allemagne; Lebrun, en France. La tragédie de ce dernier auteur a obtenu à Paris un brillant succès, que justifient l'intérêt du sujet, la fidélité historique des caractères, et une poésie noble et touchante.

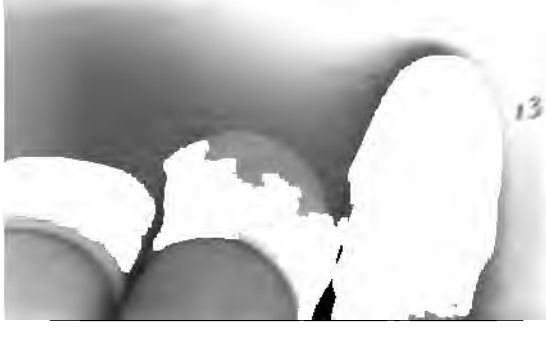

N° 58 (*bis*).

MARIE STUART,

(*En habits de deuil blanc.*)

hauteur 24 pouces.
largeur 20 pouces.
E.

« Il la fesoit très-beau voir (dit Brantôme) en « ses habits de son grand deuil blanc ; car la « blancheur de son visage contendoit avec la « blancheur de son voile à qui l'emporteroit ; la « neige de son beau visage effaçoit l'autre ; aussi « se fit-il à la cour une chanson d'elle portant « le deuil, qui étoit telle :

« L'on voit sous blanc atour,
« En grand deuil et tristesse,
« Se pourmener maint tour
« De beauté la déesse,
« Tenant les traits en main
« De son fils inhumain : »

« Et amour, sans fronteau,
« Voletter autour d'elle,
« Déguisant son bandeau
« En un funèbre voile,
« Où sont ces mots écrits :
« *Mourir ou être pis.* »

N° 59.

CHARLES IX,

ROI DE FRANCE.

(Peint par Albrier, 1823.)

Charles IX, fils de Henri II et de Catherine de Médicis, naquit à Saint-Germain-en-Laye le 27 juin 1550, monta sur le trône le 5 décembre 1560, et fut sacré à Reims le 15 mai 1561, à l'âge de onze ans, par Charles, cardinal de Lorraine.

hauteur 12 pouces, largeur 7 pouces. *P. R.*

Le règne de ce malheureux prince ne marque dans notre histoire que comme une époque de sang. Tous les événemens dont il fut le témoin, disparaissent devant la Saint-Barthélemy, dont il fut le complice ; et l'horreur universelle qu'inspire cet épouvantable massacre, est la seule célébrité qui se soit attachée au nom de Charles IX. On voit près de son trône un concours de personnages illustres et puissans, des esprits supérieurs, des courages héroïques ; on admire les Guise, les Condé, les Coligny, les Montmorency ; mais on regrette que leur ambition ait fait

tourner contre le bien du royaume tant de nobles qualités qui, sous une meilleure influence, en auraient fait le bonheur et la gloire. Des batailles se livrent : on y déploie la plus rare valeur ; mais ces guerres sont des guerres civiles ; ces armées sont des partis, et des deux côtés c'est le sang français qui est répandu. Le siége de Rouen coûte la vie à Antoine de Bourbon ; celui d'Orléans, au duc de Guise ; la bataille de Dreux voit périr le maréchal de Saint-André ; celle de Saint-Denis, le connétable de Montmorency : Condé est tué à Jarnac ; à Moncontour, l'amiral de Coligny a la mâchoire fracassée d'un coup de pistolet, et la moitié de son armée est passée au fil de l'épée. Des conférences ont lieu à Poissy, à Pontoise en 1561, à Saint-Germain en 1562, à Amboise en 1563, à Moulins en 1566, sous le désir apparent de mettre fin à la guerre civile ; mais ces assemblées et les édits qui en émanent, ne servent qu'à aigrir les esprits ; ce sont des haltes où les partis se reposent un moment afin de puiser de nouvelles forces pour recommencer les hostilités ; la politique n'est qu'un tissu de perfidies, de trahisons et de crimes ; le génie de Catherine de Médicis plane partout. Au milieu de la corruption générale de la ville et de la cour, on aime à rencontrer un sage dont la vertu reste inaltérable, et qui donne à un pays déchiré par

les dissensions intestines, de salutaires lois ; mais on gémit en réfléchissant que ces lois, fruit de la sagesse et de l'équité du chancelier de L'Hôpital, demeuraient impuissantes devant la fureur des factions. Enfin, l'on est impatient de savoir comment un jeune roi, entouré de tant de piéges et de dangers, triomphera de l'esprit d'usurpation qui veut abaisser la couronne, et du fanatisme qui, au nom d'un Dieu de clémence, sollicite des assassinats. On regarde, et on voit à l'une des croisées de son palais, ce prince, armé d'une carabine, tirer sur ses malheureux sujets fuyant pêle-mêle dans les rues de la capitale (1). On attend la vengeance du ciel, et

« Dieu déployant sur lui sa vengeance sévère,
« Marque ce roi mourant du sceau de sa colère. »

Une horrible maladie le mine à la fleur de son

(1) « Quand il fut jour (dit Brantôme), le roi mit la tête à la « fenêtre de sa chambre, et voyant aucuns dans le faubourg « Saint-Germain qui se remuoient et se sauvoient, il prit une « grande arquebuse de chasse qu'il avoit, et en tiroit tout plein « de coups à eux, mais en vain, car l'arquebuse ne tiroit si loin, « et incessamment crioit : Tuez, tuez. »

« Plusieurs personnes (dit Voltaire) ont entendu conter à « M. le maréchal de Tessé, que dans son enfance il avait vu un « vieux gentilhomme âgé de plus de cent ans, qui avait été fort « jeune dans les gardes de Charles IX. Il interrogea ce vieillard « sur la Saint-Barthélemy, et lui demanda s'il était vrai que le « roi eût tiré sur les huguenots? » « C'était moi, Monsieur, ré- « pondit le vieillard, qui chargeais son arquebuse. »

âge ; le sang lui sort par les pores et par les cheveux; et il rend le dernier soupir au milieu des plus sombres terreurs et des plus affreux tourmens.

Les jugemens que les historiens ont portés sur Charles IX ne s'accordent pas en tous points ; les uns attribuent à un naturel féroce et à la violence des passions ce que d'autres rejettent sur des influences étrangères et sur une malheureuse éducation. Cette nuance d'opinions s'est étendue jusqu'à la Saint-Barthélemy ; d'une part, on a représenté le roi comme l'auteur du complot; de l'autre, les Mémoires du temps, tels que ceux de Brantôme, de la reine Marguerite, de Cheverni, de Villeroi, de Castelnau et de Tavanes, ainsi que plusieurs historiens, ont prétendu que Charles IX ne se détermina au massacre que par de secrètes instigations, après la blessure de Coligny ; que tout était prêt avant qu'il en eût connaissance, et que son intention particulière était d'abord de n'y comprendre que les chefs des réformés. Quoi qu'il en soit, c'est une tache de sang que les siècles n'ont fait qu'élargir, et qui couvre jusqu'au sentiment de pitié que l'on accorderait peut-être à un jeune prince corrompu par une cour licencieuse, et assiégé sur le trône par l'esprit de révolte et d'intolérance.

« C'était (dit Thouret) aux états d'Orléans, dont

« la session durait encore quand François II mou-
« rut, qu'il appartenait de décider du sort du
« royaume ; mais ils se bornèrent à rester spec-
« tateurs tranquilles de l'accord qui fut fait entre
« les Guises, dont la puissance paraissait s'anéan-
« tir, et les Bourbons qui allaient gouverner à
« leur place. » Ces états avaient demandé, qu'à l'exemple de ce qui avait été fait pour Saint-Louis, l'éducation de Charles IX, alors âgé de dix ans, fût confiée à l'université de Paris, et que des chevaliers et plusieurs hommes de loi fussent également choisis pour la surveiller (1). Cette sage mesure, en arrachant le jeune prince à la mollesse des cours, aux dangereux exemples, aux lâches séductions, eût évité bien des maux à la France ; mais Catherine de Médicis, qui s'était

(1) « Les députés de la noblesse n'ont pas la prétention de faire « la loi au roi ni à la famille royale; mais ils savent que le bas « âge du roi le laisse exposé à la séduction, aux surprises, aux « importunités de tout ce qui l'entoure, et que leur devoir est de « l'en préserver.

« Ils n'élèvent aucune prétention nouvelle: car, pour ne pas re- « monter à des temps trop anciens, l'histoire apprend que lorsque « Blanche de Castille, mère de Saint-Louis, voulut l'appliquer aux « études dans l'université de Paris, les états généraux formèrent « un conseil d'administration composé de savans légistes et de no- « tables chevaliers. »

(*Histoire de France : session des états généraux d'Orléans*, 1560. *Garnier, Tom.* 29.)

emparée des rênes du gouvernement, n'était point femme à se dessaisir d'un si puissant moyen d'influence et de domination. Seulement, pour cacher ses projets, elle laissa d'abord près de lui M. de Cipierre, son gouverneur; elle y joignit le prince de la Roche-sur-Yon; elle choisit pour précepteur le célèbre Jacques Amiot; et écrivit elle-même à son fils une lettre où elle lui trace un réglement général de sa conduite: cette lettre, conservée dans les Mémoires du prince de Condé, renferme les plus sages exhortations. Mais tandis qu'elle prenait publiquement ces attentions salutaires, elle détruisait secrètement son propre ouvrage; et bientôt le monarque, séparé des hommes de bien qui auraient pu le former à la science et à la vertu, fut livré à des flatteurs, à des âmes basses, à des hommes vicieux, dont l'exemple et la coupable connivence corrompirent son naturel. « Ce fut (dit Brantôme) le maréchal « de Retz, Florentin, qui le pervertit du tout, « et lui fit oublier et laisser toute belle nourriture « que lui avait donnée le brave de Cipierre (1). » De bonne heure il annonçait un esprit vif, beaucoup de goût pour la guerre, pour la chasse, et

(1) Charles IX s'offensa si vivement de ce que M. de Cipierre lui avait ôté des mains un livre de théologie, qu'il déclara ne le plus vouloir pour gouverneur. (Bayle.)

en général pour tous les exercices violens. Ces inclinations devinrent des passions avec l'âge. Il se livrait, par exemple, aux travaux en fer jusqu'à altérer son tempérament, en forgeant lui-même des casques et des cuirasses. Sa taille était avantageuse, et il y avait dans sa personne un mélange de grâce et de majesté. Il avait l'habitude de jurer : ses mœurs étaient peu sévères ; ses désordres furent publics; il eut deux enfans de Marie Touchet, fille d'un juge d'Orléans; mais les vertus d'Élisabeth d'Autriche qu'il épousa, mirent un frein à ces délires d'une jeunesse ardente. Destiné à offrir plus d'un contraste, l'auteur de la Saint-Barthélemy aimait les sciences et les lettres qui éclairent l'esprit, et cultivait, non sans succès, la poésie et les arts qui adoucissent l'âme. Il s'exprimait avec énergie ; il avait la conception aisée ; l'aversion qu'il montra toujours pour le roi de Pologne, son frère, depuis Henri III, a fait dire qu'il avait le jugement sûr ; c'était plus la connaissance intime qu'il avait du caractère et des vices de Henri, que cette espèce d'envie dont les aînés, sur le trône, peuvent rarement se défendre contre les princes cadets, qui, placés naturellement plus près de la nation, sont par cela même à portée d'acquérir une plus grande popularité.

Si l'on considère Charles IX sous le rapport

politique, on trouve en lui un esprit entièrement formé à l'école de l'artificieuse Catherine de Médicis: il était dissimulé, aimait à tromper, et s'applaudissait de voir tomber ses ennemis dans les piéges qu'il leur avait tendus. Lorsque Jeanne d'Albret vint en 1572 à la cour, Charles IX, qui méditait la perte de cette princesse, l'accabla de politesses et d'hommages. « Le soir, en se « retirant, il dit à la reine, sa mère, en riant: « Et puis, madame, que vous semble? joué-je « pas bien mon rollet? — Oui, lui répondit-elle, « fort bien; mais ce n'est rien qui ne continue. « — Laissez-moi faire seulement, dit le roy, « et vous verrez que je les mettrai au filet: je suis « comme mon fauconnier, je veille mes oiseaux. »

Il était impatient, et facile à s'emporter: un jour l'amiral de Coligny lui ayant parlé avec quelque fermeté en faveur des protestans: « Il « n'y a pas long-temps, répondit Charles IX, que « vous vous contentiez d'être soufferts par les « catholiques; maintenant vous demandez à être « égaux, bientôt vous voudrez être seuls et nous « chasser du royaume. » Et il le quitta brusquement; et entrant dans la chambre de sa mère, il lui dit en présence du chancelier: « Le duc « d'Albe (1) a raison; des têtes si hautes sont

(1) On lit dans une note des Mémoires de l'Estoile: « Le projet de

« dangereuses dans un état; l'adresse n'y sert plus « de rien, il faut en venir à la force. »

Plus occupé de ses plaisirs que des affaires de son royaume, il n'aimait pas à être distrait dans ses divertissemens. Villeroi lui ayant présenté plusieurs fois des dépêches à signer dans le moment où il allait jouer à la paume : « Signez pour « moi, mon père, lui dit-il. — Eh bien, mon « maître, reprit Villeroi, puisque vous me le « commandez, je signerai. » C'est depuis cette époque que les secrétaires d'état ont signé pour le roi.

Il jouait à la paume quand il apprit le coup d'arquebuse tiré en 1572 à l'amiral de Coligny : « N'aurai-je jamais de repos, s'écria-t-il en jetant « sa raquette avec fureur; verrai-je tous les jours « troubles nouveaux? » Il alla sur-le-champ visiter le blessé, lui parla avec le plus tendre intérêt; et quarante-huit heures après, dans la nuit du 24 août 1572, la cloche de Saint-Germain-l'Auxerrois donnait le signal de sa mort et du massacre de ses partisans! et le lendemain le farouche monarque se promenait insolemment

---

« se défaire de l'amiral de Coligny et des principaux chefs des « huguenots, conçu et médité au concile de Trente en 1563, « par le cardinal Charles de Lorraine, fut confirmé dans l'entre- « vue de Bayonne, en 1565, entre le roi Charles IX, la reine- « mère et le duc d'Albe. »

dans les rues de sa capitale jonchée de cadavres, et courait avec sa mère contempler à Montfaucon le corps mutilé de l'amiral (1)!

---

(1) Les deux partis composèrent, selon l'usage du temps, des vers sur la mort de l'amiral, les uns en son honneur, les autres pour insulter à sa mémoire.

Voici une épitaphe qui fut très-goûtée à la cour:

« Cy gist, mais c'est mal entendu,
« Ce mot pour lui est trop honneste;
« Ici l'amiral est pendu
« Par les pieds à faute de teste. »

Sa tête avait été coupée, présentée à Catherine, et envoyée au pape, à Rome.

On débita aussi un petit écrit intitulé : « *Passio domini nostri* « *Gaspardi Coligny, secundùm Bartholomeum.* » Enfin, en 1575, François de Chantelouve, gentilhomme *Bourdelois*, fit paraître une tragédie de Gaspard Coligny, qui est une sorte d'apologie de la Saint-Barthélemy, et où Charles IX, Coligny, le conseil du roi, les furies, le peuple, Mercure, débitent pêle-mêle les vers les plus bizarres.

« UN MESSAIGIER.

« . . . . . Lorsque la blonde aurore
« Chassoit les noirs chevaux de la déesse More,
« Et délaissoit le lit de son mari vieillard;
« Que la cloche auxerroise éclatoit toutes parts,
« Le roi gaignant devant, il envoya grand force,
« Tandis que tout Paris, ès cantons le renforce
« Qui Pilles, l'amiral, Pardaillan et Pinos,
« Et autres envoya sous les stygiens flos;
« Bien que Dieu ait permis que *Lorges* à la fuite
« Se soit sauvé bien loing sur sa cavale vite. »

On peut voir par le beau récit de la Saint-Barthélemy, dans la Henriade, comme Voltaire a colorié le tableau burlesquement esquissé par le gentilhomme *Bourdelois*.

Charles IX ne survécut pas long-temps à ce barbare triomphe :

« Le chagrin vint flétrir la fleur de ses beaux jours :
« Une langueur mortelle en abrégea le cours. »

Atteint d'une violente maladie de flux de sang, ses souffrances étaient horribles : « Je suis « cruellement tourmenté, disoit-il sans cesse à « Mazille, son médecin ; ne pourrai-je jamais re- « poser ? Il ne vouloit voir que sa nourrice, « que S. M. aimoit beaucoup, encore qu'elle fût « huguenote. Ah ! ma nourrice, ma mie, lui di- « soit-il un jour d'une voix qu'interrompoient ses « sanglots, que de sang et de meurtres ! Ah ! que « j'ai suivi un méchant conseil ! ô mon Dieu, « pardonne-les moi et me fais miséricorde ! je ne « sais où je suis, tant ils me rendent perpleix et « agité. Que deviendrai-je ? je suis perdu, je le « voys bien ; » et il versait des larmes en abondance. Le lendemain, 30 mai 1574, il expira au château de Vincennes dans sa vingt-quatrième année.

« Le lundy, 1^er^ juin, le corps du roi qui, pen- « dant l'espace de vingt-quatre heures, avait « demeuré mort dans son lit, le visage découvert, « où chacun le pouvait voir, fut, par les méde- « cins et chirurgiens, ouvert, et puis embaumé « et mis en plomb. » Ces soins n'empêchèrent point de dire que Charles était mort d'un poison

versé par Catherine de Médicis ; mais on n'a pas besoin de lui prêter des crimes. Toutefois, Bassompierre écrit qu'un jour le jeune roi Louis XIII voulant se mettre à jouer du cor de chasse, il lui dit : « Sire, je ne le conseille pas à V. M., car « il nuit au poulmon ; même j'ai oui dire que le « feu roi Charles IX, à force de jouer du cor, se « rompît une veine, ce qui lui causa la mort. — « Vous vous trompez, répliqua le roi ; le sonner « du cor ne le fit pas mourir ; c'est qu'*il se mit « mal avec la reine Catherine, sa mère*, à Mon- « ceaux, et qu'il la quitta et s'en vint à Meaux. « Mais si, par la persuasion du maréchal de Retz, « il ne fût pas revenu à Monceaux auprès de la « reine, sa mère, il ne fût pas mort sitôt. »

« Le jeudi 8, le cœur du feu roi fut porté par « le duc d'Alençon, son frère, aux Célestins ; et « le dimanche suivant le corps fut apporté de « Saint-Antoine-des-Champs à Notre-Dame, et le « lendemain, de Notre-Dame à Saint-Denis, où il « fut enterré avec la plus grande magnificence. »

La devise de Charles IX était *deux colonnes avec ces mots : Pietate et justitiâ.* Elle était digne du vertueux L'Hôpital qui l'avait composée ; mais l'auteur de la Saint-Barthélemy n'en a fait qu'une triste et funeste imposture. »

N° 60.

ÉLISABETH D'AUTRICHE,

REINE DE FRANCE.

hauteur 42 pouces.
largeur 35 pouces.
E.

Élisabeth, fille de l'empereur Maximilien II, née en 1554, épousa Charles IX, roi de France, à Mezières, le 26 novembre 1570. Le mariage fut célébré par le cardinal de Bourbon; les plus grands seigneurs du royaume, entr'autres les ducs de Guise, d'Aumale et d'Elbeuf étaient allés la recevoir à Sédan; on prétend même que le roi s'y était rendu *incognito*. Cette princesse, aussi vertueuse que belle, eut le malheur de paraître à la cour sous un règne tumultueux, et d'être unie à un prince faible, qu'une éducation corruptrice et le désastreux empire de Catherine de Médicis rendirent le bourreau de ses sujets. Elle n'était point dans l'horrible confidence de la Saint-Barthélemi, et l'on raconte qu'en ayant reçu la nouvelle à son réveil, « Hélas! dit-elle, le roi mon mary le sçait-« il? — Oui, madame, lui répondit-on; c'est lui-« même qui le fait faire? — O mon Dieu! s'écria-« t-elle, qu'est cecy? » Et elle demanda ses heures, et se jeta, toute baignée de pleurs, aux pieds de

son crucifix, pour implorer de Dieu le pardon de son époux. Elle l'aimait tendrement : c'était un de ses devoirs ; et elle les remplissait tous avec exactitude. Pendant la maladie de sang qui conduisit Charles IX au tombeau, elle allait s'asseoir auprès de son lit, « puis (dit Brantôme) on « lui voyoit jeter des larmes si tendres et si se- « crettes, que qui n'y prenait pas bien garde, « n'y eût rien connu : essuyant à l'écart ses yeux « humides, qu'elle en faisoit pitié grande à cha- « cun. » Le roi, qui l'avait toujours aimée, répétait souvent qu'il avait trouvé en elle la plus digne femme de l'Europe ; il la recommanda en mourant à Henri IV : elle se montra inconsolable de sa mort. Un jour, une de ses dames croyait adoucir sa peine en lui disant : « Au moins, ma- « dame, si Dieu, au lieu d'une fille, vous eût « laissé un fils, vous seriez à cette heure reyne- « mère du roi, et votre grandeur d'autant plus « s'aggrandiroit et s'affermiroit.—Hélas! répondit- « elle, ne me tenez pas ce fâcheux propos ; comme « si la France n'avait pas assez de malheurs sans « que je lui en fusse aller produire un pour « achever sa ruine ! et moy misérable, pour l'a- « voir conçu, en eusse eu mille malédictions du « peuple, *duquel la voix est celle de Dieu.* »

Les troubles qui agitaient la France, et peut-être aussi l'espèce d'abandon où l'on commençait

à la laisser, la déterminèrent à aller passer le reste de ses jours à Vienne, auprès de l'empereur son père. Le roi d'Espagne étant devenu veuf d'Anne d'Autriche, fit demander la main d'Élisabeth, qui refusa ce nouvel hymen. Un jésuite fut chargé de lever les scrupules de la princesse; comme il mettait trop d'opiniâtreté dans sa mission, « *elle le fit châtier de son outrecuidance.* » « Elle aimait pourtant beaucoup (dit Brantôme) « les gens de vie sainte, comme sont ces gens-là : « elle était très-dévote. J'ai ouy raconter à au- « cunes de ses dames, que quand elle était dans « le lict, à part et en cachette, ses rideaux très- « bien tirés, elle se tenait à genoux toute en « chemise, et priait Dieu une heure ou demye, « battant et macérant sa belle poitrine. »

Elle aimait et cultivait les lettres : ce goût l'avait liée d'une tendre affection avec Marguerite de Navarre. Elle entretint avec elle une correspondance suivie jusqu'à la fin de ses jours; elle lui envoya même de Vienne deux livres qu'elle avait composés, l'un *sur la parole de Dieu*, et l'autre *sur les événemens de son temps*.

Elle mourut à Vienne, à l'âge de trente-cinq ans. L'impératrice dit à cette occasion : « El mejor « de nos ostros es muerto : » (Ce qu'il y avait de meilleur parmi nous n'est plus !)

N° 61.

ANTOINE DE BOURBON,

ROI DE NAVARRE.

C. M.

hauteur 85 pouces.
largeur 45 pouces.
E.

Antoine de Bourbon, d'abord duc de Vendôme, puis roi de Navarre, après la mort du roi Henri, son beau-père; fils aîné de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, et de Françoise d'Alençon; né au château de la Fère, en Picardie, le 22 avril 1518; marié à Moulins en Bourbonnais, le 20 octobre 1548, à Jeanne d'Albret, fille de Henri Ier, roi de Navarre, et de Marguerite de Valois; et père de Henri IV, n'avait que dix-neuf ans lorsqu'il hérita des biens, des honneurs, des emplois et de tous les bienfaits de la cour, dont son illustre et vertueux père avait joui. Lié avec le dauphin, depuis Henri II, par les mêmes goûts, ils ne s'appelaient que du doux nom de frères.

Quoique un peu trop adonné à ses plaisirs, il fit vaillamment la guerre; il avait du courage sous les armes, mais sa politique était timide, irrésolue. Il fut déclaré lieutenant-général du

royaume pendant la minorité de Charles IX. La lettre que le parlement écrivit à cette occasion, le 12 décembre 1560, portait: « Qu'il remerciait « Dieu d'avoir inspiré au roi la pensée de com- « mettre l'administration du royaume à sa mère, « avec le conseil du roi de Navarre. » Mais Catherine de Médicis ne voulant point laisser échapper la première autorité, l'envoya chercher et lui dit: « Je sais que vous prétendez au gouverne- « ment; je veux que vous me le cédiez tout-à- « l'heure par un écrit signé de votre main, et que « vous vous engagiez à me remettre la régence, « si les états vous la déférent. » Antoine de Bourbon donna l'écrit. C'est à cette occasion que l'on fit ces vers, trouvés dans les manuscrits de M. le premier président de Mesmes:

« Marc-Antoine qui pouvoit être
« Le plus grand seigneur et maître
« De son pays, s'oublia tant,
« Qu'il se contenta d'être Antoine,
« Servant lâchement une Poine.....
« Le Navarrois en fait autant. »

Le président De Thou rapporte que François de Guise voulut faire assassiner Antoine de Navarre en 1560, et qu'il avait engagé François II à permettre ce crime. Informé du complot, Antoine de Navarre ne laissa pas d'entrer dans le cabinet où l'on devait le massacrer. « S'ils me

« tuent (dit-il à l'un de ses gentilshommes), « prenez ma chemise toute sanglante, portez-la « à mon fils et à ma femme ; ils liront dans mon « sang ce qu'ils doivent faire pour me venger. » François II n'osa pas se souiller de cet attentat, et le duc de Guise, en sortant de la chambre, s'écria : « Le pauvre roi que nous avons ! »

En 1561, il se lia avec le parti des Guises, et depuis cette époque « il se montra le plus animé, « échauffé, colère et prompt à faire pendre les « huguenots, qui l'en haïssaient comme un beau « diable. » Sa croyance religieuse ne fut pourtant jamais bien déterminée ; il la réglait sur les circonstances. Jeanne d'Albret, sa femme, lui reprochait souvent cette incertitude. Un jour, entr'autres, qu'Antoine de Bourbon lui avouait ingénûment qu'il ne savait quelle religion était la meilleure : « C'est pour cela, répondit-elle « vivement, que je vous veux beaucoup de mal ; « car puisque vous doutez aussi bien de l'une « que de l'autre, je m'étonne que vous ne pre- « niez pas celle qui est la plus utile à votre for- « tune. » Elle entendait la calviniste, dans laquelle le roi de Navarre eût tenu le premier rang. En 1562, il alla mettre le siége devant Rouen, et reçut une blessure, que d'abord on n'avait pas cru dangereuse. Il se fit transporter à son château d'Andelys, où l'on ne songea qu'à

lui épargner les alarmes inséparables de son état. Les dames de la cour, dont les charmes ne lui avaient jamais été indifférens, s'assemblaient autour de lui pour le distraire ; mais soit infraction du régime prescrit, soit indiscrétion de plaisirs dans un état si critique, en peu de jours son mal le conduisit au tombeau. « La reine-mère « étant venue le voir, l'exhorta à se faire faire « des lectures sacrées. La plupart de ceux qui « sont autour de moi, répliqua-t-il, sont hugue- « nots. Cependant il se fit mettre dans un petit « lit bas, près de la cheminée ; il commanda à « un nommé Bezières de prendre la bible, se fit « lire l'histoire de Job, qu'il ouit fort patiemment, « ayant toujours les mains jointes et les yeux au « ciel. Je sais bien, disait-il à ceux qui l'assistaient, « que vous direz partout, le roi de Navarre s'est « reconnu et est mort huguenot ; ne vous « souciez pas qui je suis, mais contentez-vous « que je veux mourir en la confession d'Aus- « bourg, et que si je puis réchapper, je ferai « encore prêcher l'évangile en France. Ses der- « nières paroles furent, en prenant un sien valet « de chambre italien par la barbe : *Servés bien « mon fils, et qu'il serve bien le roy ;* et ainsi « rendit l'esprit le 17 novembre 1562. »

C'était la manie à cette époque de faire des vers sur toutes les circonstances marquantes ; la

mort du roi de Navarre donna lieu de composer les suivans. Il faut se souvenir que Henri II reçut un coup de lance dans l'œil, que François II mourut d'une fistule à l'oreille, et que c'est à l'épaule qu'Antoine reçut la blessure dont il périt :

« Par l'œil, par l'espaule et l'oreille,
« Dieu a fait en France merveille ;
« Par l'oreille, l'espaule et l'œil,
« Dieu a mis trois rois au cercueil ;
« Et par l'œil, l'oreille et l'espaule,
« Dieu a tué trois roys en Gaule,
« Antoine, François et Henry,
« Qui de lui n'ont pas eu soucy. »

N° 61 *bis.*

ANTOINE DE BOURBON,

ROI DE NAVARRE.

Ce portrait est peint sur bois, par Corneille (de Lyon). « Ce peintre (dit Brantôme) avait « peint en une grande chambre tous les grands « seigneurs, princes, cavaliers et grandes reynes, « princesses, dames et filles de la cour de France. « Étant donc en ladite chambre de ses peintures, « à Lyon, nous y vîmes paroître la reyne Cathe- « rine de Médicis; et toute la compagnie s'amusa « fort à contempler, admirer et louer sa beauté; « elle-même s'y ravit d'admiration devant son « pourtrait. »

hauteur 5 pouces.
largeur 5 pouces.
P. R.

N° 62.

JEANNE D'ALBRET,

REINE DE NAVARRE.

C. M.

Hauteur 40 pouces. largeur 28 pouces. *E.*

Jeanne, fille de Henri II d'Albret, roi de Navarre, et de Marguerite de Valois, sœur de François Ier, naquit en 1530. Mariée à l'âge de douze ans, à Guillaume, duc de Clèves, elle n'habita pas avec son mari; le mariage fut déclaré nul deux ans après par le pape Paul III, et elle épousa Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, le 20 octobre 1548. On sait qu'en mettant au jour Henri, son fils, depuis notre Henri IV, elle chanta une chanson béarnaise. En 1555 elle succéda avec son mari à Henri d'Albret, dans la souveraineté de la Basse-Navarre et du Béarn. En 1562 elle reçut les derniers soupirs d'Antoine de Navarre, mort aux Andelys, des suites de la blessure qu'il avait reçue au siége de Rouen, et revint avec son fils dans le Béarn.

En 1564, une conspiration s'était formée, sous

l'influence de Philippe II, pour enlever la reine de Navarre et son fils; quelques indices venus d'Espagne par la reine Élisabeth, proche parente de Jeanne d'Albret, et femme de Philippe II, firent échouer le complot. Philippe prétendait avoir, par les bulles du Pape, un droit acquis sur la Navarre; il était d'ailleurs jaloux de voir que Jeanne d'Albret gouvernait avec assez de sagesse pour faire avorter les projets de troubles que sa sourde politique cherchait à y faire éclater. Elle avait dans le caractère autant de fermeté qu'Antoine de Navarre avait montré d'irrésolution. C'était surtout à l'occasion des croyances religieuses qu'elle faisait la guerre à son mari. « Cette princesse, dit Brantôme, qui, « dans sa jeunesse, aimait autant un bal qu'un « sermon, ne se plaisait pas à cette nouveauté « de religion. » Cependant elle se fit protestante, peut-être parce que son mari se fit catholique, du moins ce fut à la même époque; et elle resta aussi constante à sa nouvelle croyance qu'Antoine parut chancelant dans la sienne. Devenue veuve, elle éleva son fils Henri dans la nouvelle religion, et maintint dans ses états la paix et la prospérité, jusqu'au moment où Catherine de Médicis, qui déjà méditait la Saint-Barthélemy, voulant attirer les chefs des huguenots à Paris, lui offrit pour son fils la main de Marguerite de Valois,

sœur de Charles IX. Jeanne vint avec Henri à la cour de France ; mais le pape se refusait à envoyer les dispenses nécessaires pour le mariage. Comme la reine de Navarre en témoignait ses regrets à Charles IX, « Ma tante, lui répondit « ce prince, je vous honore plus que le pape, et « aime plus ma sœur que je ne le crains ; je ne « suis pas huguenot, mais je ne suis pas sot « aussi ; si monsieur le pape fait trop la beste, « je prendrai moi-même Margot par la main, et « la mèneray épouser en plein prèche. » Le pape accorda les dispenses; mais on prétend que la Saint-Barthélemy en fut le prix ; aussi, après le massacre, Charles IX disait en riant, « que sa « grosse Margot, en se mariant, avait pris tous « ses rebelles huguenots à la pipée. »

Jeanne d'Albret n'assista point aux noces de son fils : arrivée à la cour vers le milieu du mois de mai, elle avait cessé de vivre le 9 juin. On répéta par toute la France qu'elle avait été empoisonnée : le temps de sa mort, les massacres qui la suivirent, les craintes que l'élévation de son caractère pouvait donner à la cour, sa maladie, qui commença après avoir acheté des gants et des collets parfumés chez un parfumeur nommé René, venu de Florence avec la reine-mère, et qui passait pour un empoisonneur public ; enfin les habitudes de Catherine de Médicis, tout sem-

blait favoriser cette opinion ; cependant les médecins qui ouvrirent son corps n'y trouvèrent aucune trace de poison ; elle avait recommandé qu'on examinât soigneusement son cerveau, parce qu'elle avait été toute sa vie tourmentée de grandes douleurs de tête ; on le trouva très-sain : il paraît qu'elle mourut d'un abcès à la poitrine (1).

Jeanne d'Albret avait aimé le faste et les plaisirs ; dans un âge encore peu avancé, elle réforma son luxe, et montra beaucoup de simplicité et une grande austérité de mœurs. Elle était fort zélée pour le calvinisme, et sa cour fut toujours un asile assuré pour les réformés. Elle aimait à parler théologie, et cultivait les lettres. Il y a du goût et de la grâce dans ses correspondances, et dans diverses pièces de poésie qu'elle a composées.

(1) *Daubigné*, huguenot zélé, affirme l'empoisonnement ; *Jean de Serres*, de la même communion, le rapporte comme un bruit populaire ; *Pierre Mathieu*, catholique, s'explique avec le même doute ; et *De Thou* en parle avec une extrême réserve.

N° 62 *bis.*

JEANNE D'ALBRET,

REINE DE NAVARRE.

hauteur 21 pouces.
largeur 16 pouces.
P. R.

N° 63.

LOUIS DE BOURBON Ier,

PRINCE DE CONDÉ.

C. M.

hauteur 84 pouces.
largeur 47 pouces.
E.

Louis de Bourbon Ier, prince de Condé, marquis de Conty, comte de Soissons, d'Anisy, de Valery, etc., septième fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, et de Françoise d'Alençon, né à Vendôme le 7 mai 1530, marié le 22 juin 1551, à Éléonore de Roye, fille aînée et héritière de Charles, sire de Roye et de Muret, et de Madeleine de Mailly, dame de Conty; et en secondes noces à la sœur du duc de Longueville; combattit vaillamment aux siéges de Calais et de Thionville, à la défense de Metz, au combat d'Antibes et à la bataille de Saint-Quentin. Ennemi des Guises, il tenta de les renverser; il était en secret l'ame de la conspiration d'Amboise; aussi, les princes Lorrains cherchèrent dès ce moment à le perdre. En 1560, le roi François II le manda avec le roi de Navarre pour assister aux états d'Orléans. Là, sous prétexte

d'une nouvelle conspiration, il est condamné à perdre la tête ; mais François II étant mort sur ces entrefaites, l'arrêt ne fut point exécuté. Charles IX lui rendit la liberté dans les premiers jours de son règne, après qu'il eût été déclaré absous par arrêt de la Cour de Paris, tenue en parlement le 18 décembre 1560. Il reparut à la cour au mois de juillet 1561 ; le roi voulut qu'il se réconciliât avec les Guises : « Racontez, dit le « jeune Charles au duc François de Guise, com- « ment les choses se sont passées à Orléans. » Le duc le fit en rejetant sur le défunt roi l'emprisonnement du prince. « Quiconque m'a fait cet « affront, dit Condé en se tournant vers le duc, « je le tiens pour un méchant homme et un « scélérat. — Et moi aussi, reprit le duc, mais « cela ne me regarde pas. » Ils s'embrassèrent, soupèrent ensemble, se jurèrent amitié, et... ne se pardonnèrent pas. Le peuple de Paris, attaché à l'ancienne religion, préférait le duc de Guise au prince de Condé ; celui-ci ne se trouvant pas assez fort pour lutter seul contre son rival, écrivit à Dandelot et à l'amiral de marcher vers lui en toute diligence : « Que César n'avait pas seule- « ment passé le Rubicon, mais déjà avait saisi « Rome, et que ses étendards avaient commencé « à s'ébranler par les campagnes. » Mais les triumvirs ne perdent pas de temps ; ils enlèvent le roi

à Melun et le ramènent à Paris : à cette nouvelle ; Condé s'écrie : « C'en est fait, nous sommes plon- « gés si avant qu'il faut boire ou se noyer ; » et sur-le-champ il vole à Orléans, où il est élu chef des réformés, le 11 avril 1562. Après maintes conférences, où les deux partis ne cherchèrent qu'à se tromper, Condé, qui avait reçu un secours d'Élisabeth, reine d'Angleterre, et un renfort de Reîtres, marche droit sur Paris. La reine-mère essaya d'abord de le vaincre par ses armes ordinaires, les fausses carresses et les promesses artificieuses. Elle attendait un corps d'Espagnols (1) ; dès qu'ils parurent, Condé crut prudent de replier bagage, et prit la route de Normandie. Atteint à Dreux par l'armée royale, le 19 décembre 1562, il perd la bataille et est fait prisonnier. Le soir, le prince de Condé et le duc de Guise, son vainqueur dans cette journée, couchèrent dans le même lit ; et le lendemain, le prince de Condé raconta qu'il n'avait pu fermer l'œil, tandis que le duc de Guise avait dormi à côté de lui aussi profondément que s'ils avaient été les meilleurs amis du monde. En 1567 il perdit la bataille de Saint-Denis contre les catholiques. En

(1) « Les étrangers, dit Lanoue, ouvraient les yeux et fré- « tillaient pour entrer en France. » De tout temps ce beau pays ne leur a fait que trop envie !

1568, menacé d'être enlevé de son château de Noyers, en Bourgogne, par ordre de la reine-mère, il se sauva à la Rochelle. La guerre recommence ; les affaires du prince de Condé sont de jour en jour plus florissantes. « Il devint en « telle gloire, dit Brantôme, qu'il fit battre mon- « naie d'argent avec cette inscription : Louis XIII, « roi de France (1). » En 1569, la bataille de Jarnac vint mettre fin à sa puissance et à sa vie. Au moment que, pressé par les escadrons du duc d'Anjou, il mettait son casque pour charger l'ennemi, le cheval du duc de Larochefoucault, son beau-frère, lui cassa la jambe d'un coup de pied. Condé n'en fondit pas moins, tête baissée, sur l'ennemi. Renversé de son cheval, il combattit encore long-temps un genou en terre. « Jà « Dieu ne plaise, s'écria-t-il, qu'on die jamais « que Bourbon ait fuy devant ses ennemis. » Il fut pris par Dargence, gentilhomme auquel il avait sauvé la vie, et qui essaya de lui rendre le même service ; mais le prince voyant arriver les compagnies du duc d'Anjou : « Tu ne me « sauveras pas, dit-il à Dargence, je suis mort. » Et en effet, Montesquiou, capitaine des gardes du duc, tua de sang froid, « ce prince, qui s'était

(1) Voltaire dit que ce ne fut qu'un artifice de cour pour le perdre.

« couvert la face de son manteau, comme fit « autrefois J. César quand il fut tué. » On dit que le duc d'Anjou, enivré de ce barbare triomphe, fit charger son ennemi mort sur le dos d'une ânesse, pour le transporter; ce qui donna lieu à cette épitaphe comique :

« L'an mil cinq cent soixante-neuf,
« Entre Jarnac et Châteauneuf,
« Fut porté mort sur une ânesse
« Le grand ennemi de la messe. »

Ce prince, lorsqu'il mourut, n'était âgé que de 39 ans; il était aimable, spirituel, galant dans le commerce de la vie, autant qu'audacieux en politique et intrépide dans les combats. Jamais général ne fut plus aimé de ses soldats; on en vit à Pont-à-Mousson un exemple unique. Il manquait d'argent pour les troupes, et surtout pour les Reîtres, qui étaient venus à son secours et qui menaçaient de l'abandonner. Il osa proposer à son armée, qu'il ne payait point, de payer elle-même l'armée auxiliaire; et, ce qui ne pouvait jamais arriver que dans une guerre de religion et sous un général tel que lui, toute son armée se cotisa.

Son courage ni sa gaîté ne l'abandonnèrent pas dans sa prison, à Orléans, lorsqu'il fut condamné à mort. Il écrivit à sa femme des lettres pleines de consolations, ne plia point dans sa

disgrâce ; et lorsqu'on le sollicitait de faire quelques concessions : « Il n'y a, répondait-il, meilleur « moyen d'appointement qu'avec la pointe de la « lance. »

Quoique un peu bossu et petit, il était plein d'agrémens, et très-aimé des femmes (1). On fit sur lui ce vaudeville :

« Ce petit homme tant joli,
« Qui toujours cause et toujours rit,
« Et toujours fête sa mignone,
« Dieu gard' de mal ce petit homme. »

(1) On dit que la maréchale de Saint-André se ruina pour lui, et lui donna, entr'autres présens, la terre de Vallery, qui depuis est devenue la sépulture des princes de la maison de Condé.

N° 64.

HENRI III,

ROI DE FRANCE ET DE POLOGNE.

(Peint par Albrier, 1823.)

hauteur 12 pouces.
largeur 7 pouces.
P. R.

Henri III, troisième fils de Henri II et de Catherine de Médicis, naquit à Fontainebleau le 19 septembre 1551. N'étant encore que duc d'Anjou, il gagna la bataille de Jarnac contre le prince de Condé, et celle de Montcontour contre l'amiral de Coligny. L'éclat de ces deux victoires engagea les Polonais à offrir la couronne à ce prince; ils l'élurent roi en 1573: il partit, non sans regret. On raconte qu'ayant pris son chemin pour son nouveau royaume, par l'Allemagne, il fut assailli chez le comte palatin par un grand nombre de réfugiés français protestans, échappés au massacre de la Saint-Barthélemy, et qu'après une réception froide, le comte lui montra le portrait de l'amiral de Coligny, en lui disant: « Vous connaissez bien cet homme: vous avez fait « mourir en lui le plus grand capitaine de la « chrétienté, et vous ne le deviez pas, car il

« vous a fait et au roi de très-grands ser-« vices (1). » L'accueil qu'il reçut en Pologne fut plus agréable et plus brillant; mais ni les fêtes, ni le diadême ne pouvaient distraire de son cœur le souvenir de la France et celui de Marie de Clèves, princesse de Condé; il lui écrivait de Pologne « avec du sang qu'il tirait de son doigt; « et son secrétaire rouvrait et fermait la piqûre « à mesure qu'il fallait remplir la plume. » Aussi, dès qu'il apprit la mort de Charles IX, il partit, ou plutôt il s'enfuit de Pologne dans la nuit du 11 août 1574, avec huit ou neuf chevaux seulement. Il ne fut rejoint par le grand chambellan de Pologne, qui se mit à sa poursuite, qu'alors qu'il était déjà sur les terres de l'Empire.

Après avoir été reçu avec la plus grande magnificence, à Vienne, par l'empereur Maximilien, qui désirait secrètement que sa fille, veuve de Charles IX, épousât le nouveau roi de France, il passa par Venise, où le sénat lui fit présent de l'original des statuts de l'ordre du Saint-Esprit, que Louis d'Anjou, roi de Jérusalem, Naples et Sicile, avait institué. De-là il se rendit à Turin, où Marguerite de France, fille de Fran-

(1) Henri III a avoué plusieurs fois qu'il était avec sa mère le premier auteur de la Saint-Barthélemy. (Voir sa conversation avec Miron, son premier médecin, dans Villeroy et P. Mathieu.)

çois Ier et épouse du duc Emmanuel Philibert de Savoie, obtint de l'imprudente libéralité de Henri plusieurs places fortes qui facilitaient à la France le passage des Alpes. On trouva que c'était payer cher une superbe collation que le duc avait offerte au monarque français; et Brantôme, en faisant allusion à la petite taille de Marguerite, s'écrie à cette occasion : « Faut-il qu'une si petite « pièce de chair nous fasse rendre tant de belles « pièces de terre? » Enfin il arriva en France, s'arrêta à Avignon pour assister à la procession des flagellans, à la suite de laquelle mourut le cardinal de Lorraine; alla se faire sacrer à Reims par le cardinal de Guise, le 15 février 1575, le même jour de l'an révolu de son sacre en Pologne (1). Le lendemain il épousa Louise de Lorraine, fille de Nicolas de Lorraine-Vaudemont; passa à Saint-Marcould, où il fit faire la neuvaine d'usage par son grand-aumônier, et vint à Paris, où il fit son entrée solennelle le 27 février, et « alla descendre de son coche au Louvre. »

La France attendait beaucoup du vainqueur de Jarnac; mais,

---

(1) « Quand on vint à lui mettre la couronne sur la teste, il « dit assez haut qu'elle le blessoit, et lui coula par deux fois, « comme si elle eût voulu tomber; ce qui fut remarqué et inter- « prêté à mauvais présage. »

(Journal de Henri III.)

« Ce n'était plus ce prince environné de gloire,
« Aux combats, dès l'enfance, instruit par la victoire,
« Dont l'Europe en tremblant regardait les progrès,
« Et qui de sa patrie emporta les regrets,
« Quand du nord étonné de ses vertus suprêmes,
« Les peuples à ses pieds mettaient les diadèmes.
« Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier,
« Il devint lâche roi d'intrépide guerrier. »

En effet, ce prince, au milieu des intrigues et des cabales de Catherine de Médicis, de Montmorency, de François, duc d'Alençon, depuis duc d'Anjou, de Condé, des Guises, fut effrayé des obstacles dont il était environné; trop faible pour les surmonter, entraîné d'ailleurs par son goût pour la mollesse et les plaisirs, il aima mieux abandonner les rênes du gouvernement à des favoris; et Quélus, Maugiron, Saint-Mégrin, Saint-Luc, Joyeuse et d'Épernon, compagnons des débauches du monarque, devinrent les seuls dispensateurs des grâces de la cour, et les gouverneurs absolus de l'état. Le royaume fut livré aux fureurs des factions; le roi se déclara, en 1576, le chef de la ligue, sans prévoir que par cet acte il se mettait dans la dépendance d'un parti; tandis qu'en sa qualité de monarque il devait tous les dominer, au moins les réunir. Il s'en forma trois dans l'état; celui des ligueurs, conduit par Henri de Guise, celui des huguenots, par Henri, roi de Navarre, celui des politiques ou royalistes,

par Henri III lui-même. La guerre qu'ils se déclarèrent fut appelée *la guerre des trois Henris.* Le roi redoutant l'influence de Henri de Navarre, surtout que depuis que par la mort du duc d'Alençon il était devenu l'héritier présomptif de la couronne, s'unit avec Guise pour le combattre. Un édit de 1585 révoqua toutes les concessions faites par le traité de Bergerac aux protestans. « Le roi de Navarre (dit Mathieu) « en fut tellement affligé, qu'un côté de sa « moustache blanchit tout-à-coup. » Le roi envoya contre lui le duc de Joyeuse, qui fut battu et tué dans les plaines de Coutras, le 20 octobre 1587. A cette nouvelle, Paris appela le duc de Guise; Henri III effrayé de l'arrivée « de cet « homme, dont il ne pouvait pas supporter le « regard sans émotion, » lui envoya l'ordre de ne pas entrer dans la capitale; mais le duc n'en tint compte, il alla d'abord rendre une visite à la reine-mère, Catherine de Médicis; et, suivi d'une foule idolâtre qui se pressait sur ses pas, il se rendit au Louvre pour saluer le roi. On dit que le conseil de faire arrêter cet illustre factieux fut donné au monarque, qui, n'osant pas l'exécuter, se borna à faire venir des troupes (1). Le peuple

(1) « O le téméraire! disait à cette occasion Sixte-Quint, en « parlant du duc de Guise; ô le faible prince! s'écria-t-il en par- « lant de Henri. »

tendit des chaînes dans les rues, et chassa les soldats de tous leurs postes ; c'est ce qu'on appela *la journée des Barricades*. Les prédicateurs, qui marchaient en tête de la multitude, criaient « qu'il « fallait aller prendre frère Henri de Valois dans « son Louvre. »

La cour fut encore obligée de s'humilier devant Guise pour faire cesser cette révolte. Il parut, une baguette à la main, et les barricades furent enlevées. Un semblable rival était trop à craindre pour Henri III ; ce prince sortit seul du Louvre, comme s'il allait faire une promenade ; arrivé aux Tuileries, où étaient ses écuries, il monta à cheval ; *Du Halde*, son valet de chambre, le botta et lui mit son éperon à l'envers : « C'est « tout un, dit le roi, je ne vais pas voir ma « maîtresse ; j'ai un plus long chemin à faire. » Étant à cheval, il jura de ne rentrer à Paris que par la brèche ; prit le chemin de Saint-Cloud, coucha tout botté à Rambouillet, et arriva le lendemain à Chartres C'est là que la ville de Paris, pour le rappeler dans son sein, crut devoir lui députer la fameuse confrérie des pénitens. « A la tête (dit l'historien de Thou), paraissait

---

Le même pape ajoutait, au sujet de la conduite de ce monarque : « J'ai tout fait pour me tirer de la condition de moine, « et il fait tout ce qu'il peut pour y tomber. »

« un homme à grande barbe sale et crasseuse, « couvert d'un cilice, et par-dessus un large bau- « drier d'où pendait un sabre recourbé ; d'une « vieille trompette rouillée il tirait, par intervalle, « des sons aigres et discordans... Après lui venait « frère Ange de Joyeuse (1) qui représentait le « Sauveur montant au calvaire ; il s'était laissé « lier et peindre sur le visage des gouttes de sang « qui semblaient découler de sa tête couronnée « d'épines ; et quatre satellites le frappaient à « grands coups de fouet. »

De cette ville le roi se rendit à Rouen, où, à l'instigation de Catherine de Médicis, il signa l'*Édit d'union* dont le véritable objet, dirigé contre Henri de Navarre, était d'éloigner tout prince protestant de la couronne. Cependant les choses en étaient à ce point qu'il fallait que Henri III abdiquât ou se défît du duc de Guise, dont la puissance réelle effaçait la sienne. Les états de Blois furent convoqués en 1588 : c'était un piége tendu par Henri III au duc de Guise, dont il avait résolu la perte. Les deux rivaux s'embrassèrent publiquement et communièrent ensemble. Le lendemain le roi dit à ses confidens « qu'il était temps de jouer le dernier acte de la

(1) Le duc de Joyeuse s'était fait capucin sous le nom de frère Ange.

« tragédie. » Il donna ensuite des ordres précis pour que ses quarante-cinq gentilshommes se trouvassent à son lever. « Puis il prend son bou- « geoir et s'en va coucher avec la reine. Réveillé « par son ordre à quatre heures du matin, « ça, « mes bottines, ma robe et mon bougeoir, dit- « il, » et il descend dans son cabinet; il demande « à *Du Halde* les clefs de ses petites cellules qu'il « avait fait dresser pour des capucins; il y en- « ferme le sieur De Termes, Du Halde lui-même, « et tous ceux de ses gentilshommes à mesure « qu'il en trouvait. Lorsque les quarante-cinq « qu'il avait mandés eurent été ainsi clos, il dé- « livra ses prisonniers, et leur commanda de « servir sa vengeance en faisant périr le duc de « Guise. L'un d'entr'eux, nommé Sariac, lui dit « en son langage gascon : « Cap de diou, sire, « iou lou bous rendis mort. » Toutes les disposi- tions faites (il était huit heures du matin), le roi dit à M. de Revol, secrétaire d'état: « Allez « dire à M. de Guise qu'il vienne parler à moi « en mon vieux cabinet. » Le sieur de Nambu, huissier de la chambre, lui ayant refusé le pas- sage, il revient au cabinet avec un visage effrayé. « Mon Dieu, dit le roi, qu'avez-vous? qu'y a-t-il? « que vous êtes pâle! vous me gâterez tout. « Frottez vos joues, Revol, frottez vos joues; » et il donna de son cabinet l'ordre de laisser en-

trer Revol et le duc de Guise. Le duc paraît: il est aussitôt massacré à coups d'épées et de poignards.

Dès que la nouvelle de sa mort fut connue à Paris, un cri de malédiction s'éleva contre Henri III; *la faction des Seize* le déclara déchu de la couronne; on le dépouilla du titre de roi; on ne l'appela plus que Henri de Valois; dans toutes les assemblées, dans la chaire même, on lui donnait les noms de *parjure*, *de tyran*, *d'assassin;* le parlement accueillit avec empressement l'accusation portée contre lui par la veuve du duc de Guise; la Sorbonne délia les peuples de leur serment de fidélité envers leur souverain; Sixte-Quint l'excommunia. Cette bulle l'affligea beaucoup; car, selon son propre aveu, « il re-« doutait les foudres du vatican plus que tous les « canons de la ligue. » On faisait de lui de petits bustes en cire; on les déposait sur des autels, et les ligueurs allaient en procession les piquer au cœur avec une épingle. Leur furie s'exerça également contre les monumens de marbre que Henri III avait eu la scandaleuse faiblesse d'élever à ses favoris morts. « C'est un gibet, disait-on, « qui doit servir de parement aux corps des « mignons du tyran, de ces sangsues du peuple. »

Le duc de Mayenne ayant été proclamé *lieutenant général de l'état et couronne de France*,

Henri III qui voyait les dangers se multiplier chaque jour autour de lui, invoqua la générosité de ce même héros contre lequel il avait envoyé l'armée commandée par Joyeuse. C'est ainsi que souvent les rois, après avoir cherché à paralyser l'influence des princes placés le plus près du trône, ont recours à eux dans les jours de danger, et sont bien aises de tirer parti, pour leurs propres intérêts, d'une popularité qui d'abord avait excité leur haine ou leur envie.

Henri de Navarre vint trouver le roi au château du Plessis-lès-Tours. Comme il passait la rivière, quelqu'un de sa suite voulait lui donner quelqu'ombrage : « Dieu m'a dit que je passe, « répliqua Henri, et que je voise; il n'est en la « puissance de l'homme de m'en garder, car Dieu « me guide et passe avec moi. » Cette réconciliation attira une telle foule, que « les deux roys « furent un grand quart d'heure dans l'allée du « parc du Plessis à se tendre les bras l'un à « l'autre sans se pouvoir joindre. Enfin ils s'em- « brassèrent très-amoureusement, même avec « larmes. Le roi de Navarre se retirant le soir, « dit : Je mourrai content, désormais, puisque « Dieu m'a fait la grace de voir la face de mon « Roi. » A la tête de ses troupes, il dégagea Henri III des mains du duc de Mayenne, qui le tenait assiégé dans Tours. Henri III se ressou-

vint dans cette affaire de son ancienne vaillance; aussi le roi de Navarre s'écria avec courtoisie: « Je ne m'étonne plus si nos gens perdirent les « batailles de Jarnac et Montcontour. » Les deux rois, disant « qu'il n'était raisonnable de hasar- « der un double henri contre un carolus (1), » ne poursuivirent pas Mayenne, et vinrent mettre le siége devant Paris. La ligue touchait à sa ruine, lorsqu'un moine jacobin, nommé Jacques Clément, un fanatique, âgé seulement de vingt-deux ans, et dont l'esprit faible et l'imagination déréglée avaient été exaltés par les caresses des ligueurs et par de mystiques espérances, se rendit à Saint-Cloud, demanda à voir Henri III, pour lui remettre une lettre, les uns disent du comte de Brienne, les autres du président Achille de Harlay; admis seul en sa présence, il lui enfonça un large couteau dans le ventre; le roi le retira lui-même de la plaie, et en frappa son assassin au sourcil gauche, en s'écriant: « Ha! le méchant « moine, il m'a tué; qu'on le tue. » Les gardes accoururent, et massacrèrent Jacques Clément son corps fut exposé nu en public, tiré à quatre chevaux, et brûlé. Henri III mourut le lendemain 2 août 1589; ses derniers momens furent

(1) Le duc de Mayenne se nommait *Charles*. Un henri était une pièce d'or; un carolus n'était qu'une monnaie de billon.

consacrés à des devoirs religieux, dont il parut s'acquitter avec beaucoup de ferveur. Il manda le roi de Navarre, l'embrassa tendrement, et lui dit: « Si Dieu dispose de moi, je vous laisse ma « couronne comme à mon légitime successeur; » et il invita tous les seigneurs qui étaient présens à reconnaître ce prince pour leur souverain.

On ne peut se faire une juste idée de ce qui se passa dans Paris à cette nouvelle; tandis que les ligueurs faisaient éclater une insolente et féroce joie de la mort du monarque; tandis qu'on l'appelait en chaire *Hérodes* (1) et *tyran*, on nommait *saint* et *martyr* son meurtrier; on vénérait comme sacrées les entrailles qui avaient porté ce monstre; on plaça son portrait sur les autels; on se rendit en foule à Saint-Cloud *pour râcler la terre teinte de son sang;* la Sorbonne délibéra sa canonisation; Sixte-Quint prononça à Rome son éloge funèbre, et ces vers furent composés et chantés publiquement en son honneur :

« Un jeune jacobin, nommé Jacques Clément,
« Dans le bourg de Saint-Cloud, une lettre présente
« A Henri de Valois, et *vertueusement*
« Un couteau fort pointu dans l'estomac lui plante. »

Parmi les nombreux libelles publiés dans ces

1) L'anagramme de Henri de Valois donna *vilain Hérodes*.

duisit un nouveau cérémonial à la cour; fit mettre des balustres autour de sa table; fit un réglement particulier pour tous ceux qui devaient entrer dans sa chambre ou dans son cabinet. Il voulut qu'on ne dît plus le roi ou la reine, mais *Leurs Majestés*. Par une déclaration rendue aux premiers états de Blois, en 1576, il ordonna que les princes du sang précéderaient tous les pairs; et il régla les rangs entre les princes du sang, suivant leur proximité à la couronne. Christophe de Thou, premier président du parlement, assura le roi, à cette occasion, que depuis l'avénement de Philippe de Valois au trône, il ne s'était rien fait de si utile pour la conservation de la loi salique. Dans ses lois somptuaires, il recommandait la magnificence des meubles et des festins. Il honorait les omelettes d'une distinction particulière: il voulait « qu'elles fussent saupoudrées « de musc, ambre, perles, et qu'elles revinssent « chacune depuis cent jusqu'à cent cinquante « écus. »

Telle était sa scrupuleuse exactitude sur l'étiquette et sur la propreté, qu'il renvoya un jour de la cour le duc d'Épernon, qui s'était présenté devant lui sans escarpins blancs et avec un habit mal boutonné. Il prescrivit que nul n'entrerait dans sa chambre sans bonnet: « Il portoit lui-« même un petit bonnet comme d'un enfant,

« qui avoit un borlet descoupé à taillades de « travers, et sur iceluy une plume par-devant « avec quelque belle enseigne, et une grande « perruque, et ne se défuloit jamais, non mesme « à l'église, pour ce qu'il avoit la tête raze. » Ce qui faisait dire : « Même son turban représente « son infidélité, estant toujours coiffé à la turque, « lequel jamais on ne lui voit oster pour faire « honneur à J.-C. »

Ses mœurs étaient dissolues. Il avait aimé passionnément la princesse de Condé ; lorsqu'elle mourut, il versa beaucoup de larmes ; on le vit, pour attester sa douleur, garnir ses habits de petites têtes de mort, et en mettre jusqu'aux aiguillettes de ses souliers ; mais les femmes n'avaient pas le premier hommage de son cœur, et son règne fut celui des favoris. « Ces beaux « mignons, que Henri III associoit à ses dé- « bauches et à sa puissance, portoient les che- « veux longuets, frisés et refrisés, remontant « par-dessus leurs petits bonnets de velours, « comme font les femmes ; et leurs fraises de « chemises de toile d'atour empesées, et longues « de demi-pied, de façon que voir leurs têtes dessus « leur fraise, il sembloit que ce fût le chef de « saint Jean en un plat. » On ne peut se faire une juste idée des faiblesses et des prodigalités de Henri pour ses mignons ; il aimait à les parer

lui-même des plus beaux habits; il leur abandonnait les trésors de l'état, et leur donnait des fêtes magnifiques. On le voyait se promener dans les rues avec eux, « tenant un bilboquet à la « main, dont il se jouoit, faisant mille folies. » « Il portoit une merveilleuse amitié à Quélus et « à Maugiron; il les baisa tous deux morts, fit « tondre leurs têtes et serrer leurs blondes che- « velures; il ôta à Quélus les pendans de ses « oreilles que lui-même auparavant lui avoit « donnés et attachés de sa propre main, et fit « ces deux vers:

« Seigneur, reçois en ton giron
« Schomberg, Quélus et Maugiron. »

Il ne s'en tint pas là: il ordonna que leurs corps seraient exposés sur un lit de parade, comme les princes, et que toute la cour assisterait à leurs funérailles. Il garda la chambre plusieurs jours, reçut des consolations solennelles, convia les poètes Ronsard et Desportes d'enchanter sa douleur par l'harmonie de leurs vers, et fit élever aux favoris qu'il pleurait de superbes mausolées de marbre. Il consacra au duc d'Épernon une statue qui le représentait embrassé par la fortune, avec ces mots, qui faisaient allusion à son nom:

« *È per non* lasciar ti. »

Unissant la superstition à ses débauches,

Henri III institua des confréries de pénitens; il faisait des pélerinages pour gagner les indulgences, guidait des processions, se donnait la discipline, parcourait les rues, soit de jour, soit de nuit, avec un long chapelet de têtes de mort qu'il appelait en plaisantant *le fouet de ses grandes haquenées*. « Sous ces emblêmes pieux, dit le « poète Desportes, il cachoit les emblêmes de « ses amours. » Il s'enfermait quelquefois à Vincennes sous l'habit de moine, prêchait, et se faisait appeler *frère Henri*.

Mais le peuple de Paris n'était pas dupe de ces momeries; il répétait à cette occasion ce pasquil :

« Le roi, pour avoir de l'argent,
« A fait le pauvre et l'indigent,
« Et l'hypocrite.
« Le grand pardon il a gagné,
« Au pain, à l'eau il a jeûné,
« Comme un ermite.
« Mais Paris qui le connaît bien
« Ne voudra plus lui prêter rien
« A sa requeste;
« Car il en a jà tant presté,
« Qu'il a de lui dire arresté,
« Allez en queste ! »

C'est ce prince qui, le 1^er^ janvier 1579, établit en France l'ordre du Saint-Esprit, dont les statuts lui avaient été donnés à son passage à Venise; le collier de Saint-Michel était si avili,

qu'on ne l'appelait plus que *le collier à toutes bêtes*. Henri choisit le signe du Saint-Esprit, en mémoire de ce qu'il avait été élu roi de Pologne et qu'il était monté au trône de France le jour de la Pentecôte. On s'accorde à penser que cette institution cachait le motif politique de détacher les grands seigneurs du parti protestant pour les ramener au parti de la cour. La cérémonie eut lieu dans l'église des Augustins, et pendant deux jours « le roi y traita les vingt-sept nouveaux « chevaliers avec la plus grande magnificence, « et l'après-dîner tint avec eux conseil. »

Il reçut dans cette même église, des mains du comte de Warvick, l'ordre de la jarretière, « que « la reine d'Angleterre (Élisabeth) envoya au roi « comme à son bon frère, garni de perles et « pierreries estimées plus de cent mille écus. »

Les restes mortels de Henri III furent transportés, par ordre de Henri IV, en l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne; son cœur fut déposé à côté du maître-autel de l'église de Saint-Cloud, avec une épitaphe latine en lettres d'or. Au bas de cette inscription sont ces vers français :

« Si tu n'as pas le cœur de marbre composé,
« Tu rendras cettui-cy de tes pleurs arrosé,
« Passant dévotieux, et maudiras la rage
« Dont l'enfer anima le barbare courage

« Du meurtrier insensé qui plongea sans effroi
« Son parricide bras dans le flanc de son roi.
« . . . . . .
« Hélas ! si tous les morts se trouvoient inhumés
« Dans les lieux qu'en vivant ils ont le plus aimés,
« Le cœur que cette tombe en son giron enserre
« Reposeroit au ciel et non pas en la terre. »

Tous les beaux-esprits du temps ne furent pas aussi flatteurs pour ce prince que l'auteur de ces vers, attribués à Benoise, secrétaire du cabinet du roi. Voici l'analyse qu'un poète de la ligue avait faite gaîment de son régne :

« Le pauvre peuple endure tout,
« Les gens d'armes ravagent tout,
« La sainte église paye tout,
« Les favoris demandent tout,
« Le bon roy leur accorde tout,
« Le parlement vérifie tout,
« Le chancelier scelle tout,
« La reine-mère conduit tout,
« Le pape leur pardonne tout,
« Chicot (1) tout seul se rit de tout,
« Le diable à la fin aura tout. »

C'est en la personne de Henri III que finit la branche de Valois qui avait commencé à régner en 1328.

(1) Ce *Chicot*, gentilhomme gascon, était riche, vaillant, et grand bouffon ; il mourut d'un coup d'épée que lui donna le comte de Chaligny qu'il avait fait son prisonnier au siége de Rouen.

N° 65.

LOUISE DE LORRAINE,

REINE DE FRANCE.

hauteur 42 pouces. largeur 38 pouces. *E.*

Louise de Lorraine, reine de France, fille de Nicolas, comte de Vaudémont, et de Jeanne de Savoie-Nemours, naquit le 30 avril 1553. Sa beauté séduisit le duc d'Anjou (depuis Henri III), lorsque se rendant en Pologne il s'arrêta à la cour de Lorraine; mais Catherine de Médicis s'opposait secrètement à cette union, dans la crainte que cette princesse devenue reine, ne l'éloignât des affaires à la sollicitation du cardinal de Lorraine, son oncle. Après la mort de ce prélat, elle fut la première à presser ce mariage, de peur que le roi ne préférât M^lle^ d'Elbœuf, dont les attraits et l'esprit vif avaient fait quelque impression sur son cœur. « La reyne mère, dit un historien « du temps, espéroit que de si belle et sage « princesse de Vaudémont le roy pouvoit tost « avoir belle lignée; ce qui lui fit surtout envie « ce fut son esprit doux et dévot, qu'elle jugea « plus propre et adonné à prier Dieu, qu'à se

« mesler des affaires. » Louise aimait le prince Paul de Salm ; mais

« L'amour ne règle pas le sort d'une princesse. »

Henri III lui offrit sa main et sa couronne ; et elle vint s'asseoir sur le trône de France ; son mariage fut célébré à Reims le 15 février 1575. On raconte que François de Luxembourg, comte de Brienne, qui avait aussi demandé la main de la princesse de Vaudémont, s'étant rendu à cette cérémonie, le roi lui dit : « Mon cousin, j'ai « épousé votre maîtresse, mais je veux en contre- « change que vous épousiez la mienne, enten- « dant Mlle de Châteauneuf qui avoit été sa favorite. « Luxembourg le pria de l'en excuser. Non, non, « reprit le roi, je veux que vous l'épousiez tout « à l'heure. » Le comte ayant obtenu trois jours de patience, il monta à cheval, et se retira de la cour en toute diligence.

Henri III, dominé par d'autres goûts, n'aima pas long-temps sa nouvelle épouse, mais il l'honora toute sa vie ; c'est un hommage que le vice fut contraint de rendre à la vertu. La reine était aussi simple dans ses vêtemens que le roi était recherché dans sa toilette. Elle ne partageait de la bizarrerie de ses caprices, que sa passion pour les petits chiens et les singes. « Lorsque, « le 14 juillet 1576, elle revint de Normandie,

« son coche étoit tout garni de guenons, petits « chiens et perroquets. » Elle gémissait des désordres de son époux, sans chercher jamais à se venger de ses scandaleuses infidélités. « Je sais, « dit Brantôme, qu'une fois une de ses dames « les plus privées fut un jour si présomptueuse « de lui remontrer en riant et gaudissant, que « puisqu'elle ne pouvoit avoir d'enfans du roi (1), « elle feroit bien emprunter quelque aide, filtre « ou secret pour s'en faire avoir, afin que si le « cas advenoit que le roy vînt à mourir, elle pust « être un jour reyne mère du roy, et tenir « même rang et grandeur que la reyne sa belle- « mère; mais elle rejeta bien loing ce conseil « bouffonesque, et oncques plus n'aima cette « bonne dame conseillère. »

Des actes de dévotion et de charité remplissaient sa vie tranquille et régulière; elle visitait les hôpitaux, pansait elle-même les malades, et portait ce pieux courage jusqu'à ensevelir les morts. Elle fonda les messes des prisons, et donna la première idée de l'illumination régulière de

---

(1) Au mois de janvier 1579, le roi alla faire la fête de la chandeleur en l'église de Chartres, et y prit deux chemises de Notre-Dame, une pour lui, l'autre pour la reine sa femme, en espérance d'avoir un enfant, par la grâce de Dieu et des chemises.

(Journal de Henri III.)

la capitale, en faisant établir dans tous les coins de rue des luminaires qui s'allumaient devant les images des saints.

Après l'assassinat de son mari par Jacques Clément, elle remit à Henri IV cette requête pour demander la punition des meurtriers : « Sire, « je ne vous représente point l'affliction com- « mune, ni le devoir d'un légitime successeur ; « mais une douleur qui m'est particulièrement « sensible par-dessus toutes les angoisses qui se « peuvent imaginer, et qui ne peut recevoir « allégeance que par une pleine justice du parri- « cide commis en la personne du roy, mon « seigneur et mon époux ; et pour ce, d'autant « que vous tenez, sire, le prieur des jacobins « de Paris, principal autheur et instigateur d'un « meurtre si détestable. Je supplie V. M. me « faire justice au châtiment des coupables, prin- « cipalement de cettui-cy, afin que votre règne « commençant par un tel devoir de piété, Dieu « donne si bon succès à vos entreprises, que « vous ayez victoire sur vos ennemis et l'accrois- « sement de votre gloire. »

Cette requête, « lue en présence de S. M., « des princes, maréchaux et principaux seigneurs « de la cour, émut tous les cœurs. » Henri IV prodigua à l'auguste veuve les plus nobles consolations ; mais il évita prudemment d'élever un

procès qui ne pouvait qu'ajouter aux troubles dont la France était déchirée. La veuve de Henri III conserva son ressentiment contre les princes lorrains, qu'elle accusait du meurtre du roi; et à la réconciliation de Mayenne avec Henri IV, on la vit s'opposer à ce que l'acte d'amnistie où se trouvaient compris les chefs de la ligue, fût enregistré par le parlement.

Retirée à Chenonceaux en Touraine, elle y passa deux ans dans le plus grand deuil; elle s'y renfermait dans un cabinet tendu de drap noir tout parsemé de larmes; et là elle passait des jours entiers à pleurer Henri III. Quelques historiens prétendent que le souvenir du prince Paul de Salm se mêlait quelquefois à ses regrets. De Chenonceaux, elle se retira au château de Moulins, où elle consacra aux pratiques de la religion les dernières années de sa vie. Elle mourut le 4 juillet 1601.

N° 65 (*bis.*)

LOUISE DE LORRAINE,

REINE DE FRANCE.

Cette princesse, dans son testament, rempli de legs pieux, laissa une somme destinée à bâtir un couvent de capucines à Bourges, où elle désirait être enterrée. Ce vœu ne fut point accompli : Henri IV ordonna que ce couvent fût bâti au faubourg Saint-Honoré à Paris : il occupait l'emplacement où se trouve aujourd'hui la rue de la Paix. C'est là que le corps de la reine Louise reçut la sépulture.

hauteur 20 pouces.
largeur 24 pouces.
E.

N° 66.

FRANÇOIS DE FRANCE,

DUC D'ALENÇON; PUIS, DUC D'ANJOU.

hauteur 36 pouces.
largeur 30 pouces.
E.

François de France, duc d'Alençon, fils de Henri II et de Catherine de Médicis, naquit en 1554. Sa mère, fidèle à sa maxime de *diviser pour régner*, s'était appliquée à fomenter dès l'enfance, entre le duc d'Alençon et Henri III, une haine à l'abri de laquelle elle espérait conserver toute son influence politique. Voyant approcher la fin de Charles IX, elle fit arrêter, sous de vains prétextes, le roi de Navarre et le duc d'Alençon, afin de pouvoir s'emparer de la régence sans obstacles; et lorsque Henri III abandonna la Pologne pour venir s'asseoir au trône de France, elle se rendit à sa rencontre au pont de Beauvoisin, suivie de ses deux prisonniers. Henri leur fit d'abord un accueil glacé; mais bientôt, sur un coup d'œil de Catherine, il les embrassa en leur disant: « Vous êtes libres, mes « frères; aimez-moi seulement, aimez-vous vous- « mêmes assez pour éloigner de vous les hommes

« dangereux. » Peu de jours après ce pardon, les princes communièrent avec le roi. La politique avait mis en usage ce gage de réconciliation, trop souvent suivi de la discorde. En effet, la haine des deux frères, encore aigrie par des rivalités amoureuses, ne tarda pas à éclater. Quelques courtisans persuadèrent au roi que le duc d'Alençon était le chef d'un complot tramé contre ses jours. Le roi voulait lui faire son procès; vaincu par les instances de Catherine, il renonça à cette vengeance publique; mais il ne cessait, à la cour, d'abreuver son frère d'humiliations, soit en répandant contre ce prince les soupçons les plus injurieux (1), soit en l'outrageant dans la personne de ses familiers. De ce nombre était Bussy d'Amboise, l'un des seigneurs les plus braves de la cour. Il détermina

(1) Un jour Henri III se sentit égratigner à l'oreille par un valet de chambre qui lui mettait sa fraise; à la douleur qu'il ressentit, il crut ou feignit de croire que l'épingle avait été empoisonnée, et le valet de chambre gagné par le duc d'Alençon. Il fit venir le roi de Navarre, et lui parla comme un homme sûr de sa fin prochaine, et sûr du crime de son frère; puis il ajouta: Mon plus grand regret, en mourant, est de laisser le trône à cet empoisonneur. Puisqu'il a pu attenter à mes jours, jugez si, devenu roi, il épargnera votre vie; vengez-moi, et pourvoyez à votre salut pendant qu'il en est encore temps. Attaquez-le dès ce jour dans le Louvre, et je vous fournirai avec ma garde tous les moyens de le surprendre. Au moins je laisserai le trône au prince le plus digne de régner sur les Français. »

le duc d'Alençon à entrer dans une guerre ouverte contre le monarque; et cédant au conseil de son favori, le duc réussit à s'enfuir dans la nuit du 4 au 5 septembre 1575, et gagna Dreux, ville de son apanage, où il leva l'étendard de la révolte. Un grand nombre de gentilshommes accoururent vers lui, et il se vit bientôt à la tête d'une armée supérieure à celle qu'avaient commandée Condé et Coligny; mais il n'avait ni leur habileté ni leur courage; et le 21 novembre suivant, il conclut avec la reine-mère une trève de six mois, qui fut ratifiée par Henri III. Sur ces entrefaites, le roi de Navarre qui, depuis l'évasion de *Monsieur* (c'est ainsi qu'on appelait le frère du roi), affectait plus que jamais la légèreté, l'insouciance, et du mépris pour le duc d'Alençon, crut prudent de quitter la cour; il sortit de Paris en habit de chasse, alla courir le cerf dans la forêt de Senlis, suivit le chemin de Vendôme; et reprenant la religion protestante qu'il avait été contraint d'abjurer à la Saint-Barthélemy, il rassembla une troupe de huguenots, et fit cause commune avec le duc. La beauté et la coquetterie de madame *de Sauve* les avait brouillés; la politique et l'intérêt les rapprochèrent. Catherine de Médicis, pour détourner le danger, se rendit auprès du duc d'Alençon, amenant à sa suite un essaim de ces beautés

brillantes dont elle avait soin de composer sa cour. Le duc se laissa séduire aux promesses de sa mère et aux caresses de Marguerite de Valois, qu'il appelait *la reine sa mie;* et la paix fut signée dans l'abbaye de Beaulieu, près de Loches. Les articles les plus remarquables de ce traité étaient une protestation solennelle du roi et de la reine-mère contre le massacre de la Saint-Barthélemy, et l'augmentation de l'apanage du duc d'Alencon, à qui l'on céda le Berry, le Maine, l'Anjou et la Touraine; de ce moment, le frère de Henri III prit le titre de *duc d'Anjou.*

Cette paix ne fut pas de longue durée; le duc d'Anjou, de retour à Paris, ne reçut pas un meilleur accueil des courtisans qui savaient que l'insulter était un moyen de faveur auprès du roi. Les mignons surtout ne laissaient pas échapper l'occasion de l'humilier : le roi aveuglé par sa jalousie, ne voyait pas que les outrages faits au sang royal rejaillissent toujours sur le monarque lui-même, et qu'il est un terme où cette déplorable condescendance autorise ou du moins justifie l'opposition dans laquelle un prince se laisse entraîner par le sentiment de sa dignité personnelle. Ce sentiment était excité dans le duc d'Anjou par l'audacieux Bussy d'Amboise. Un jour ce prince avec son favori se présente à une fête sous les habits les plus simples, mais suivi de

six pages aussi pompeusement, aussi ridiculement habillés que les mignons du roi : Henri III, indigné de cette raillerie, mais tremblant pour les jours de ses mignons, dissimula d'abord son ressentiment ; il fit ensuite garder son frère à vue, avec ordre de l'empêcher de sortir du Louvre. Le duc aidé par la reine de Navarre, sa sœur, descendit, la nuit, par la fenêtre de l'appartement de cette princesse (1), au moyen d'une longue corde ; car elle logeait au louvre, au deuxième étage ; de là il se rendit à l'abbaye de Sainte-Geneviève, sortit par un trou que Bussy avait fait aux murs de la ville ; gagna la campagne où des chevaux l'attendaient, et se retira à Angers. Catherine de Médicis réussit encore à détourner une nouvelle guerre civile entre les deux frères. Le duc d'Anjou signa la ligue avec le roi : chargé du commandement de l'une des deux armées opposées aux Huguenots, il prit la Charité-sur-Loire. Les assiégés qui d'abord avaient ri de cette attaque, avaient fait circuler ces vers dans le camp des royalistes :

« En vain vous emploîrez le blocus et la mine ;
« Le canon ne peut rien contre la vérité ;
« Plutôt vous détruiront la peste et la famine,
« Car jamais *sans la foi* n'aurez *la Charité.* »

(1) Voir les Mémoires de la reine Marguerite.
(Livre III.)

En 1578, les Pays-Bas fatigués de la tyrannie de Philippe II, et mécontens de l'archiduc Mathias, crurent trouver dans le duc d'Anjou, un maître plus humain, un général plus habile. Guillaume prince d'Orange favorisa ces dispositions. Le duc d'Anjou se rendit à Mons, où il fut reçu avec beaucoup d'honneurs; les États lui donnèrent le titre de *défenseur de la liberté des Pays-Bas*. On frappa des médailles en son nom. Sur la foi du traité de Nérac, qui avait rétabli quelque tranquillité dans le royaume, il revint à Paris, descendit au Louvre, coucha la nuit avec le roi, et le lendemain concerta avec lui les moyens de réaliser la brillante perspective qui s'ouvrait devant ses yeux : il était appelé tout à la fois à recevoir la souveraineté des Pays-Bas et la main d'Élisabeth reine d'Angleterre. Cette reine, depuis vingt ans, avait déjoué par ses piéges et par ses coquetteries, les prétentions de tous les princes qui avaient aspiré à sa main. Catherine de Médicis l'avait sollicitée tour-à-tour pour Charles IX et Henri III; elle pensait que le duc d'Anjou apportant en dot la souveraineté des Pays-Bas, n'éprouverait pas le même refus. Henri III, heureux d'éloigner un frère qui lui faisait ombrage, promit, si le mariage était conclu, de signer avec la reine d'Angleterre, un traité d'alliance offensive et défensive contre l'Espagne.

Il confia en même temps une armée de douze mille hommes à son frère, qui se rendit dans les Pays-Bas, dégagea Cambray, assiégé par le duc de Parme; repassa en France, et de là se rendit en Angleterre pour presser son mariage avec la reine Élisabeth. Cette princesse le combla d'égards et d'honneurs; elle feignit d'accueillir son amour, et signa même, dit-on, le contrat de mariage. « La « chose, dit Mézeray, passa si avant, que la « reine lui donna un anneau pour gage de sa foi; « mais ses femmes qui savoient le danger où elle « seroit si elle avoit des enfans, rompirent la tête « de leur maîtresse par tant de clameurs, qu'elle « le lui redemanda. » D'autres motifs encore dirigèrent sa conduite; Henri III n'avait point osé donner sa signature au traité d'alliance contre l'Espagne; le peuple anglais, inquiet pour sa religion autant que pour la nature de son gouvernement, murmurait hautement de cette union: Le duc d'Anjou n'avait rien de séduisant dans sa personne; enfin à cette époque, Élisabeth aimait Leicester. Sa courtoisie se borna à prêter trois navires de guerre magnifiquement armés au prince qui fit voile pour Anvers. Il y arriva le 19 février 1582. « A lui fut faite une réception et « entrée autant somptueuse qu'oncques y avoit « été faite à l'empereur Charles-Quint, et à Phi- « lippe son fils, roi d'Espagne, à leurs bienvenues;

« grands festins lui furent faits, feux de joie pen-
« dant quatre jours, monnoye d'or et d'argent
« forgée à son nom et à ses armes fut jetée au
« peuple, et lui fut donné le titre et l'habit de
« *duc de Brabant et marquis du Saint-Empire.*
« Lorsque le prince d'Orange le revêtit du man-
« teau ducal, il dit : Serrons si bien ce bouton,
« qu'on ne puisse arracher ce manteau. »

L'événement ne répondit pas à ce vœu; à peine la cérémonie était-elle terminée que le prince d'Orange fut blessé dangereusement d'un coup de pistolet. Bientôt le bruit se répandit parmi les Flamands, que l'assassin était un Français payé par le duc d'Anjou. Le peuple dans sa fureur égorge tous les Français qu'il rencontre; l'assassin est arrêté et massacré : on visite ses papiers et l'on découvre qu'il est Espagnol, et qu'il avait reçu ses instructions des ministres de la cour d'Espagne. Le peuple reconnaît l'injustice de ses soupçons, mais le duc d'Anjou jure en secret de s'en venger. Sourd aux conseils des ducs de Montpensier et de Biron, et jaloux de l'autorité du prince d'Orange, il veut se rendre maître absolu des villes qui l'avaient appelé pour les défendre. Anvers avait répandu le sang des Français: c'est sur Anvers qu'il étend sa première furie. Ses soldats se livrent aux horreurs du pillage; tandis qu'ils crient, *Tue, tue, vive la*

messe ! les habitans les enferment dans des rues étroites, et du haut des toits, les écrasent. Le duc d'Anjou était *prudemment* resté hors de la ville avec un corps de troupes; comme il ne voyait revenir aucun Français, « la ville est prise, « s'écria-t-il, je suis vengé, je règne. » Quelles furent sa confusion et sa terreur, quand des officiers échappés au massacre vinrent lui apprendre le funeste résultat de ses ordres! Il s'enfuit précipitamment et revint en France, tout honteux de l'impuissance de sa fureur et de l'éclat de ses revers. Il était à Château-Thierry, lorsqu'à sa grande surprise, le roi lui écrivit une lettre fort gracieuse pour l'inviter à venir à Paris, prendre part aux plaisirs du carnaval. « Les « deux frères, en signe d'allégresse et d'amitié, « coururent par les rues, à cheval, en masque, « suivis de leurs mignons et favoris déguisés; « courant à bride avalée, renversant les uns, « battant les autres à coups de bâtons et de perches; firent mille insolences, et toute la nuit « coururent jusqu'au lendemain dix heures, *par* « *toutes les bonnes compagnies* qu'ils sûrent être « à Paris. » De retour à Château-Thierry, il tomba malade. Le sang lui coulait par la bouche, par le nez et par tous les pores. Sa mère vint le visiter; après l'avoir considéré quelque temps: « Rien ne peut sauver mon fils, dit-elle, les mé-

« decins en désespèrent : » et elle se hâta d'emporter les meubles les plus précieux. Le duc d'Anjou mourut le 10 juin 1584, à l'âge de trente ans. On répandit qu'il avait été empoisonné. Déjà, en 1576, ce prince avait cru l'être dans du vin que lui servit un de ses valets de chambre nommé Blondeau. Il avait demandé une enquête éclatante : on mit Blondeau à la question, on le chassa; la reine-mère, sur qui les soupçons de ce genre tombaient toujours, se contenta de les repousser pour elle ainsi que pour Henri III; mais à la mort du duc d'Anjou, plusieurs circonstances se présentèrent pour aider à la crédulité populaire qui environne toujours le trépas des princes de causes surnaturelles. Le rapport de sa maladie avec celle de Charles IX; un bouquet suspect de fleurs parfumées que lui fit respirer une fille de la cour, au milieu des plaisirs de la nuit; la haine des favoris de Henri III, et surtout la sombre politique de Philippe II, dont les premiers ressorts étaient le fer et le poison, concoururent à accréditer les bruits qui circulèrent au sujet de la fin déplorable du duc d'Anjou. Le genre de sa mort donna lieu à ces vers :

« Sanguine depositas humano laverat urbes
« Qui proprio tandem sanguine mersus obit. »

Le 21 juin, son corps fut porté à Paris et mis à Sainte-Magloire. Le roi lui fit faire des obsèques

magnifiques; il y assista lui-même, « vêtu d'un « manteau de dix-huit aulnes de serge de Flo- « rence violette, ayant la queue plus large que « longue, portée par huit gentilshommes; et le « lendemain, il demeura la tête découverte pen- « dant quatre heures à une fenêtre devant l'Hôtel- « Dieu, pour voir passer la pompe funèbre. »

« Le duc d'Anjou (dit le journal de Henri III) « étoit guerrier, *François* de nom et d'effet, et « ennemi de l'Espagnol et des Guisards. » Il ne manquait pas en effet d'une sorte de bravoure; mais il y entrait plus d'emportement que de véritable courage. Il aimait la gloire, mais il n'avait point l'âme assez haute pour donner un noble cours à cette passion; son esprit brouillon, irrésolu, son caractère vif, turbulent le précipitaient dans de fausses démarches, et de misérables tracasseries; fier de l'importance attachée à un chef de parti, il n'avait ni l'audace ni la fermeté nécessaire à ce rôle; aussi, le voyait-on abandonner le lendemain le projet qu'il avait embrassé la veille; se souciant fort peu du sort de ses amis ou des hommes qui s'étaient rangés sous ses drapeaux. Sa figure était sans graces et sans agrémens; la petite vérole vint encore le ravager et n'épargna pas surtout son nez: aussi, son amour-propre facile à blesser sur ce point, fut-il très-piqué de ce quatrain affiché à Anvers:

« Flamands, ne soyez étonnez
« Si à *François* voyez deux nez;
« Car par droit, raison et usage,
« Faut deux nez à double visage. »

Cette trop grande susceptibilité, l'idée qu'il était l'objet des railleries de la cour, la faiblesse du roi à les tolérer, furent, plus que l'ambition, les causes premières de ses révoltes. Il ne manquait pas de quelque générosité de caractère. Un jour Catherine lui faisant remarquer dans le Journal saisi chez l'amiral Coligny, après sa mort, un passage où l'amiral recommandait à Charles IX de ne point laisser à ses frères une trop grande autorité, ajouta : « eh bien! voilà votre bon ami! « — Je ne sais pas, répondit le duc, s'il m'aimait « beaucoup; mais je sais qu'un semblable conseil « n'a pu être donné que par un homme très-fidèle « à S. M. et très-zélé pour l'État. »

N° 67.

CLAUDE DE FRANCE,

DUCHESSE DE LORRAINE ET DE BAR.

hauteur 24 pouces.
largeur 20 pouces.
E.

Claude de France, fille de Henri second et de Catherine de Médicis, naquit à Fontainebleau le 12 novembre 1547. Dans les conférences de Cateau-Cambresis, on proposa son mariage avec le prince Charles III duc de Lorraine et de Bar. Le contrat fut passé à Paris, au Louvre, le 19 janvier 1559, et la cérémonie se fit en l'église de Notre-Dame, le vingt-deux du même mois. « On « stipula cent mille écus au soleil pour la dot de la « princesse, et trente mille livres tournois pour « son douaire. » Comme on faisait observer au roi Henri II le tort qu'il faisait à sa fille aînée, Élisabeth de France (qui fut depuis l'épouse de Philippe II), de marier sa sœur cadette avant elle, il répondit: « Ma fille Élisabeth est telle, qu'il ne lui faut un « duché pour la marier; il lui faut un royaume, « encore des plus grands, tant grande elle est « en tout. »

Les fêtes du mariage de la princesse Claude furent très-somptueuses. Le roi, la reine, toute la cour y assistèrent. Les divertissemens durè-

rent sept à huit jours, pendant lesquels on ne vit que jeux et plaisirs, tant au Palais-Royal, qu'aux hôtels des princes de la maison de Lorraine, qui tenaient table ouverte à tous venans. Le duc de Guise avait fait même ouvrir un tournoi devant son palais, où tous chevaliers étaient reçus à combattre à la lance et à toutes sortes d'armes.

Charles III, duc de Lorraine fit briller dans ces exercices, sa grace, son adresse et sa valeur. « C'étoit (dit Don Calmet) le plus beau prince « de son siècle. Le roi Henri II le proposoit « comme un modèle aux princes ses enfans. « Il étoit si bien fait, que tous les princes de « l'Europe vouloient avoir son portrait; et Amu- « rat III, empereur des turcs, se le faisoit ap- « porter tous les ans. »

Sa jeune épouse l'accompagna à Cateau-Cambrésis, auprès de Christine, mère du duc de Lorraine, qui désirait la voir : de là, elle passa à Mons où Philippe II roi d'Espagne la reçut avec les plus grands honneurs.

Cette princesse, sans être aussi belle que sa sœur Élisabeth, avait le don de plaire; douée des plus heureuses qualités, ses vertus la rendirent chère à ses sujets; mais elle vécut trop peu pour leur bonheur; la mort l'enleva le 20 février 1574; elle n'était pas âgée de vingt-sept ans.

N° 68.

MARGUERITE DE BOURBON,

DUCHESSE DE NEVERS.

hauteur 24 pouces.
largeur 19 pouces.
E.

Marguerite de Bourbon, fille de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, et de Françoise d'Alençon, naquit le 26 octobre 1516. Vers l'année 1533, elle vint à la cour du roi François Ier. Recherchée en mariage par François de Clèves, duc de Nevers, son parent au troisième degré, elle l'épousa le 19 janvier 1538, dans le château du Louvre, après avoir obtenu les dispenses du pape. C'est cette même année que la terre de Nevers fut érigée en duché-pairie. Demeurée veuve, en 1561, elle passa le reste de ses jours dans les exercices de la piété, mourut au château d'Augillon, en Berry, le 20 octobre 1589, et fut enterrée dans l'église cathédrale de Nevers.

C'est la mère de Catherine de Clèves qui épousa Henri de Lorraine, *le Balafré*.

N° 69.

LOUIS DE BOURBON II,

DUC DE MONTPENSIER.

Louis de Bourbon II, dit *le Bon*, duc de Montpensier, pair de France, souverain de Dombes, prince de la Roche-sur-Yon et de Luc, dauphin d'Auvergne, baron de Beaujolois, gouverneur de Touraine, d'Anjou, de Maine, de Dauphiné et de Bretagne, lieutenant-général des armées du roi; fils aîné de Louis de Bourbon I^er^, prince de la Roche-sur-Yon, et de Louise de Bourbon, comtesse de Montpensier; né à Moulins le 10 juin 1513; marié en première noces, en août 1538, à Jacqueline de Longwic, comtesse de Bar-sur-Seine, fille puînée et héritière de Jean de Longwic, seigneur de Givry; en secondes noces, le 4 février 1570, à Catherine de Lorraine, fille de François, duc de Guise, et d'Anne d'Est-Ferrare.

hauteur 84 pouces. largeur 45 pouces. *E.*

On est souvent embarrassé d'expliquer par les faits les surnoms donnés à certains personnages célèbres dans l'histoire : Si l'on se rappelle qu'après la bataille de Jarnac, le duc de Montpensier condamna à mort le brave Lanoue, en lui disant

durement : « Votre procès est fait, et de vous « et de tous vos compagnons ; songez à votre « conscience; » si l'on considère qu'il fut avec le duc d'Anjou, le bâtard d'Angoulême, le duc de Guise et le maréchal de Tavannes, un des conseillers les plus ardens de la Saint-Barthélemy ; si l'on songe qu'au milieu du massacre, il excitait par sa présence les catholiques à de nouveaux assassinats, il faut s'être prémuni d'un grand fonds d'indulgence politique, pour excuser ce zèle farouche, et trouver dans un tel homme un prince digne d'être honoré du surnom de *Bon.*

On lit dans le Journal de Henri III, que « Louis « de Bourbon, duc de Montpensier était amateur « du repos de la France et très-fidèle serviteur « du roi. » Sans doute il soutint la cause de la cour avec beaucoup de valeur, aux batailles de Jarnac et de Montcontour où il commandait l'avant-garde; mais lorsqu'après le départ du duc d'Alençon en 1575, il reçut du roi l'ordre d'arrêter le prince fugitif, il suivit moins cet ordre, qu'il ne se souvint de l'outrage qu'on lui avait fait au sacre de Henri III, en le forçant à céder le pas au duc de Guise. Il crut devoir d'abord ménager l'héritier du trône; disant : « Il est dan- « gereux de se mettre entre la chair et l'ongle; » bientôt il favorisa ouvertement ses desseins, et

attira sous les drapeaux de la révolte un grand nombre de gentilshommes de ses amis.

C'est lui qui, le 25 janvier 1575, après un siége de près de quatre mois « pendant lesquels furent « tirés sept à huit mille coups de canon, » s'empara de la ville et du château de Lusignan dont faisait partie la tour de Mellusine, si célèbre dans les chroniques merveilleuses. Voici ce que dit Brantôme de cette tour « la plus noble décoration « et la plus vieille de toute la France, et bâtie, « s'il vous plaît, par une dame des plus nobles « en lignée, en vertu, en magnificence. C'étoit « un vrai soleil que dame Mellusine! L'empereur « Charles-Quint étant venu en France, fut voir « Lusignan, y chassa le daim; admira le chef- « d'œuvre de cette maison faite par une telle « dame, de laquelle il se fit faire des contes fa- « buleux. » Le duc de Montpensier fut vivement blâmé d'avoir détruit ce gothique monument; il avait voulu se venger du temps que les assiégés avaient mis à se rendre.

Il mourut au mois de septembre 1582, en sa terre de Champigny. « Le duc de Montpensier, » dit l'auteur des guerres de religion, « termina « dans le chagrin une vie illustrée par des exploits « militaires, mais souillée par des actes de cruauté. « Il n'éprouva dans ses dernières années que d'hu- « miliantes disgraces à la cour; et cependant de

« tous les généraux catholiques, il était celui qui « avait eu les succès les plus constans contre les « calvinistes. Le duc de Guise avait obtenu de « précéder ce prince du sang au sacre du roi; « plus tard, le duc de Montpensier eut de grands « démêlés à soutenir contre le duc de Nevers (1), « et le duc de Mercœur beau-frère du roi. Le cha- « grin qu'il eut de ne pas réussir tourna tous ses « vœux du côté du roi de Navarre. Il annonça la « grandeur de ce prince, et, en sa faveur, perdit « ses sentimens de haine contre les protestans. »

(1) Louis de Gonzague, duc de Nevers, avait été chargé, concurremment avec le duc de Montpensier, de réduire le duc d'Alençon révolté. Ce prince étant revenu à la cour, les remercia tous les deux de leur conduite à son égard. Le duc de Montpensier piqué d'être mis au même rang que le duc de Nevers, voulut faire entendre que ce dernier avait eu des intentions malveillantes pour le frère du roi. Le duc de Nevers lui donna un démenti; Montpensier voulut en tirer vengeance; le roi fit cesser, par son intervention, cette querelle qui avait partagé la cour.

N° 70.

JACQUELINE DE LONGWIC,

DUCHESSE DE MONTPENSIER,

Jacqueline de Longwic, comtesse de Bar, en son propre droit, fille de Jean de Longwic, seigneur de Givry; et de Jeanne bâtarde d'Angoulême, fut mariée en août 1538, à Louis de Bourbon II, duc de Montpensier. Elle avait du mérite, de l'esprit et du caractère. « C'était, dit le président de La Place, une femme de bon entendement, et clairvoyante même aux affaires de l'État. » Comme favorite de Catherine de Médicis, elle exerçait à la cour une grande influence; et l'on s'accorde à penser que si elle eût vécu davantage, elle aurait pu adoucir le caractère farouche de cette reine, et modérer le cours de ses vengeances et de ses cruautés : la mort l'enleva à la veille des grands troubles de la religion, le 28 août 1561. Elle fit connaître pendant sa longue maladie à Fontainebleau, qu'elle était secrètement, ainsi qu'on l'avait soupçonné, de la religion réformée; elle demanda un ministre de cette religion; « on lui envoya *Malo* qui re-

hauteur 35 pouces.
largeur 31 pouces.
E.

« fusa de lui administrer le sacrement de la Cène, « pour autant qu'elle estoit seule ; remonstrant le « dit Malo qu'iceluy sacrement n'estoit institué « pour estre particulièrement administré, comme « estoit le baptesme ; ainsi pour estre communié à « plusieurs fidèles ensemblement. » Elle déclara mourir dans la croyance des huguenots.

Elle avait cherché à inculquer les mêmes principes à ses filles ; et pour y réussir, notamment à l'égard de Françoise de Bourbon, depuis duchesse de Bouillon, elle fit disputer devant elle deux ministres et deux docteurs de Sorbonne. « Cette conférence, dit Bayle, ne put se tenir « dans l'hôtel Montpensier, parce que le duc vou- « lut exiger que les ministres ne priassent point « Dieu avant l'action, à quoi ils ne voulurent « pas consentir : la partie fut donc rompue ; « mais on la renoua quelque temps après, et elle « eut lieu à l'hôtel de Nevers. »

On lui a reproché d'avoir décidé Antoine, roi de Navarre, à abandonner la régence à Catherine de Médicis : « Les persuasions de cette du- « chesse qu'on appelait *la Sirène* (dit Varillas) « l'emportèrent sur toutes les remontrances » ; mais elle eut la gloire de faire choisir pour chancelier de France le vertueux Michel Lhospital.

N° 71.

CATHERINE DE LORRAINE,

DUCHESSE DE MONTPENSIER.

C. M.

Catherine de Lorraine, fille de François de Lorraine, duc de Guise, et d'Anne d'Est-Ferrare, naquit en 1552. Elle épousa, en 1570, Louis de Bourbon II, duc de Montpensier, devenu veuf de Jacqueline de Longwic; elle devint veuve à son tour en 1582, et mourut à Paris, en 1596, sans postérité.

hauteur 24 pouces. largeur 20 pouces. *E.*

C'était l'implacable ennemie de Henri III. On prétend que d'abord elle avait essayé de le séduire par l'éclat de sa beauté; mais les charmes des femmes n'avaient pas grand empire sur l'âme de ce prince; on ajoute qu'il se permit des railleries sur quelques défauts secrets de la duchesse, « outrage, dit Mezeray, bien plus impardon- « nable à l'égard des femmes, que celui qu'on « fait à leur honneur ». La duchesse de Montpensier ne pardonna au monarque ni ses dédains ni cette offense. « Un jour qu'elle jouoit à la « *prime*, (car elle aimoit fort le jeu) dit Bran- « tôme, ainsi qu'on lui disoit qu'elle meslât bien

« les cartes, elle répondit devant beaucoup de « gens : Je les ai si bien meslées qu'elles ne se « sçauroient mieux mesler ny desmêler. » Une autre fois, c'était la veille des barricades, montrant une longue paire de ciseaux d'or qu'elle portait toujours à sa ceinture : « Ils serviront « bientôt, dit-elle, à tondre le roi dont nous « ferons un moine. » Ce fut chez elle que l'on composa ces vers :

« Valois qui les dames n'aime,
« Deux couronnes posséda ;
« Bientôt sa prudence extrême
« Des deux l'une lui ôta ;
« L'autre va tombant de même,
« Grâce à ses heureux travaux ;
« Une paire de ciseaux
« Lui baillera la troisième (1). »

Ce ressentiment devint de la fureur lorsqu'elle apprit la mort de ses frères Henri le Balafré et le cardinal de Guise, tués tous deux aux états de Blois par ordre de Henri III; « sortie de son « hôtel avec les enfans de monsieur son frère, « les tenant par les mains, elle les pourmena par « la ville de Paris, fit sa déploration devant le « peuple, l'animant de pleurs, de cris de pitié

(1) Henri III avait pour devise trois couronnes avec ces mots : *Manet ultima cœlo.* Ses ennemis y substituèrent : *Manet ultima claustro.*

« et paroles, de prendre les armes et de se lever « en furie. » Le roi lui fit dire par un gentilhomme « qu'il était bien averti que c'était elle « qui entretenait le peuple dans la rebellion, « mais que s'il pouvait rentrer, *il la feroit brûler « toute vive.* » La duchesse répondit sans s'émouvoir : « Le feu est pour les impies comme lui, et « non pas pour moi. Je l'empêcherai bien de « faire de Paris une nouvelle Sodôme. »

Uniquement occupée du soin de sa vengeance, qui, par l'assassinat de ses frères, avait pris un caractère à la fois plus énergique et plus solennel, elle voyait avec une profonde douleur que la puissance de la Ligue allait s'évanouir devant les armées réunies de Henri III et de Henri, roi de Navarre; cependant elle ne perdait rien de son audace, et cherchait de tous côtés les moyens de renverser le monarque dont elle avait juré la perte : elle entend parler de Jacques Clément, l'accueille, l'exalte par ses discours et ses caresses, dans son projet de tuer Henri III, de *délivrer la France du tyran ;* ce jeune fanatique part : elle va attendre dans son coche, auprès de la porte qui mène à Saint-Cloud, le courrier qu'elle y a envoyé pour savoir l'issue du projet régicide qu'elle a favorisé par ses séductions. Le courrier paraît, elle l'embrasse. — « Ah! mon « ami, s'écrie-t-elle, est-il bien vrai? le tyran,

« le monstre est-il mort? Dieu! que vous me « faites aise! je ne suis marrie que d'une chose, « c'est qu'il n'ait su avant de mourir que c'est moi « qui ai dirigé le coup (1). » Puis, se tournant vers ses demoiselles : « Eh bien, dit-elle, que « vous en semble? ma tête ne tient-elle pas bien « à cette heure? m'est avis qu'elle ne branle « plus. » Et la voilà qui vole dans les rues et dans les places publiques, en criant de toutes ses forces : « Bonnes nouvelles, mes amis, bonnes « nouvelles, le tyran est mort; il n'y a plus de « Valois en France; » et elle distribue des écharpes vertes (2), et elle mêle sa voix aux cantiques que le peuple fanatisé chante autour des feux de joie dressés dans toute la capitale (3).

Après le retour du parlement de Tours à Paris, la duchesse de Montpensier, comprise dans l'accusation dirigée contre le duc d'Aumale,

(1) Racine a prêté ce même sentiment, ce même langage à son Hermione :

« Ma vengeance est perdue,
« S'il ignore en mourant que c'est moi qui le tue. »
(*Andromaque, acte IV, scène IV.*)

(2) « A la nouvelle de la mort du roi, le peuple, pour en té- « moigner sa joie, porta le deuil vert; et tous les Guises ne « portèrent plus que le grand cordon vert, tel qu'on le voit sur « plusieurs de leurs portraits. » (*L'Estoile.*)

(3) Tous ces détails, répétés comme authentiques par divers historiens, sont extraits du journal de Henri III.

comme complice du meurtre de Henri III, fut contrainte de s'absenter, jusqu'à ce qu'elle se fût fait comprendre dans l'édit du duc de Mayenne. Malgré cette précaution et la confiance que devait inspirer la parole de Henri IV, qui avait promis un pardon général, elle ne pouvait se défendre d'une terreur secrète. Le roi prit soin de la rassurer; il tint à la duchesse de Nemours le langage le plus affectueux, et jouant aux cartes avec la duchesse de Montpensier : « N'êtes-vous « pas bien étonnée, lui dit-il, de me voir à « Paris? — Je n'eusse désiré qu'une chose, lui « répondit-elle, avec autant de dissimulation que « de courtoisie : c'est que M. de Mayenne, mon « frère, vous eût abaissé le pont pour vous y faire « entrer. — Ventre-saint-gris! répliqua le mo- « narque, il m'eût fait possible attendre trop « long-temps, et je ne fusse pas arrivé si matin. »

N° 72.

CHARLES DE BOURBON,

PRINCE DE LA ROCHE-SUR-YON.

C. M.

hauteur 35 pouces.
largeur 20 pouces.
E.

Charles de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, duc de Beaupréau, frère puîné de Louis II de Bourbon, duc de Montpensier, commença sa carrière militaire en Champagne contre les Impériaux : fait prisonnier, il fut obligé de payer une forte rançon pour racheter sa liberté; de retour en France, il accompagna le roi Henri II, dans son expédition de Lorraine, et s'enferma dans Metz, en 1552, pour défendre avec le duc de Guise cette place contre Charles-Quint.

Il fut au nombre des princes qui conduisirent sur la frontière d'Espagne la princesse Élisabeth, destinée à la couche du cruel Philippe II.

En 1560, il assista aux États-généraux ouverts à Orléans par François II, et continués sous Charles IX.

L'année suivante, il fut nommé gouverneur de Paris; et le roi érigea en sa faveur a terre de Beaupréau en duché: c'était pour le récompenser

du zèle avec lequel il avait servi le parti de la cour pendant les guerres civiles.

Une maladie l'emporta, jeune encore; il mourut le 10 octobre 1565, et fut enterré dans l'église de Beaupréau au milieu du chœur, sous un tombeau de marbre que lui fit élever sa veuve Philippe de Montespedon.

N° 73.

ANTOINE PERRENOT,

CARDINAL DE GRANVELLE.

hauteur 13 pouces.
largeur 10 pouces.
E.

Antoine Perrenot, naquit en 1517 à Besançon, alors ville impériale. Il était fils de ce Nicolas Perrenot, qui, par ses talens, s'était élevé des rangs les plus obscurs de la société au poste éminent de chancelier de Charles-Quint; et telle était la considération dont il jouissait à la cour de l'empereur, que ce monarque en apprenant sa mort, dit à Philippe, son fils, « nous avons perdu, vous « et moi, un bon lit de repos. » Cette haute faveur ne fut pas inutile à l'ambition d'Antoine Perrenot : il avait d'ailleurs des connaissances très-variées, une grande aptitude aux affaires, et, comme César, il dictait à la fois à cinq secrétaires, en cinq langues différentes. Présenté à Charles-Quint, il ne tarda pas à lui plaire : nommé, à vingt-quatre ans, évêque d'Arras, il assista au Concile de Trente, et y déploya un zèle si habile pour les intérêts de son maître, qu'à son retour, il fut promu à la dignité de conseiller d'État, et nommé plénipotentiaire en

1554 pour aller à Merc, près de Calais, négocier la paix entre l'Espagne qu'il représentait avec le duc de Mœdina-Cœli, et la France qui était représentée par le cardinal de Lorraine et le connétable de Montmorency. Ces conférences demeurèrent sans résultat.

L'année suivante, Antoine Perrenot se trouva à Bruxelles à la cérémonie de l'abdication solennelle de Charles-Quint en faveur de son fils. Philippe se jeta aux genoux de son père, les yeux baignés de larmes, et lui baisa la main; s'excusant ensuite sur ce qu'il ne savait pas assez bien s'exprimer en langue flamande, il ordonna à Antoine de Granvelle de parler pour lui : ce prélat prononça un discours très-éloquent. Philippe II, charmé de son mérite, et fidèle à suivre les recommandations de l'empereur, son père, fit d'Antoine Perrenot son chancelier et son favori.

Chargé en 1558 d'accompagner à Péronne la duchesse Christine de Dannemarck, cousine germaine de Philippe II, qui désirait voir son fils le duc Charles III de Lorraine; il profita de ce voyage pour avoir avec le cardinal de Lorraine plusieurs conférences dont le but était de renouer la paix. C'est dans un de ces entretiens que Granvelle témoigna ses regrets de voir Coligny et d'Andelot protéger hautement les dogmes de Calvin, et le désir que la maison de Guise ren-

versât le crédit de ces deux ennemis de la religion catholique. A son retour à Monceaux, où se trouvait alors la cour, le cardinal de Lorraine rendit compte à Henri III, de ses conversations avec l'évêque d'Arras. « Le roi qui était bon ca-
« tholique, mais qui aimait d'Andelot, voulut
« éclaircir le fait : Un jour que d'Andelot se trou-
« vait au dîner du roi, ce monarque lui demanda
« ce qu'il pensait de la messe. D'Andelot, sans
« s'étonner, répondit *que la messe était une im-*
« *piété.* Le roi irrité d'un tel blasphème, se leva
« de table, prit une lance comme pour le percer;
« mais s'étant contenu et la voulant jeter par
« terre, il en blessa M. le dauphin qui s'était
« avancé entre lui et d'Andelot : celui-ci fut arrêté,
« et mené prisonnier au château de Melun. »

Le zèle de Perrenot qui allait jusqu'à l'intolérance, et sa haine contre les réformés déterminèrent Philippe II, lorsqu'il remit le gouvernement des Pays-Bas à Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme, à placer Granvelle auprès de cette princesse. Marguerite lui abandonna tous les soins du gouvernement, et lui fit obtenir le chapeau de cardinal. Son influence ne fut pas heureuse sur les Pays-Bas; il persécuta les protestans, et ne se montra pas avare de leur sang. Un cri de réprobation s'éleva contre lui, et le força de fuir et d'aller chercher un asile à Be-

sançon. L'animadversion des peuples était un titre de plus à la confiance de Philippe II. Ce monarque combla Granvelle de nouvelles faveurs; il fut successivement élu archevêque de Besançon, créé vice-roi de Naples, et choisi pour aller conclure et célébrer le mariage de Charles Philibert, duc de Savoie, avec l'Infante Catherine. Au retour de cette mission, il mourut, le 22 septembre 1586 : il était âgé de soixante-dix ans.

On regrette qu'il ait flétri, par des persécutions religieuses et des actes de cruauté, une longue carrière illustrée d'ailleurs par un éclatant mérite; mais on n'était pas ministre de Philippe II impunément!

N° 74.

ISABELLE-CLAIRE-EUGÉNIE

D'AUTRICHE, INFANTE D'ESPAGNE.

(d'après Vandyck.)

hauteur 44 pouces.
largeur 34 pouces.
P. R.

Isabelle-Claire-Eugénie d'Autriche, Infante d'Espagne, duchesse de Brabant, comtesse de Flandres, naquit en 1566 de Philippe II, roi d'Espagne et d'Élisabeth de France, fille de Henri II.

L'affection que le roi, son père, avait pour elle, était le seul sentiment tendre qui eût pénétré dans cette ame de fer. Peut-être croyait-il par ces soins démentir les bruits odieux qui lui attribuaient la mort de la mère de cette princesse. « Vous pouvez croire, dit M. de Nevers (1), qu'en « l'âge de 26 ans, l'infante gouverne tous les états « du roy son père; car elle le soulage infiniment « en toutes les grandes despesches qu'il fait, l'aïant « nourrie auprès de lui, et instruite aux affaires: « voire, elle signe les lettres au lieu du roy, ayant

(1) Traité de la prise des armes.

« appris si bien à contrefaire sa signature, que « les ambassadeurs et autres n'y connaissoient au- « cune différence. Pour cette occasion, le roy la « mène ordinairement avec luy quand il se retire « en son monastère de l'Escurial, afin d'être sou- « lagé par elle, comme il l'est bien et fidèlement. »

Après la mort de Henri III, Philippe II voulut faire servir sa fille d'instrument à son ambition, et placer la couronne de France sur sa tête. Le duc de *Féria* et *Mendose* pressèrent le duc de Mayenne d'adopter ce projet : « l'Infante Isa- « belle, disaient les Espagnols, succède de droit « au trône comme la plus proche héritière de « Henri III; ou, si l'élection appartient à la na- « tion, c'est encore Isabelle qui doit régner : la « France doit cet hommage de reconnaissance « au roi d'Espagne ! » Ils proposaient en même temps d'unir la princesse au duc Charles de Guise, fils du Balafré. Mayenne, dont cette alliance eût renversé le pouvoir, colora son refus de l'intérêt public; il opposa à ces prétentions l'attachement des Français pour la loi salique, et leur haine pour l'étranger. Le parlement consacra, par son arrêt du 28 juin 1593, ces principes conservateurs de la monarchie et de l'honneur national; et Philippe vit s'évanouir ses orgueilleuses espérances. On lit dans la satire Ménippée, que l'on avait représenté l'Infante

avec le duc de Guise, face à face dans une même caricature, au bas de laquelle on avait inscrit ces vers :

« Les François Espagnols ont fait un roy de France ;
« A l'infante d'Espagne ils ont ce roi promis ;
« Royauté bien petite et de peu d'importance,
« Car leur France est comprise en l'enclos de Paris.
« N'apporte à cette fois pour ce froid mariage,
« O hymen ! Dieu nopcier, ton paisible flambeau.
« De ces corps éloignés on assemble l'image,
« Qui font l'amour des yeux tous deux en un tableau.
« C'est une royauté seulement en figure ;
« La feinte et non l'amour ce mariage a fait ;
« C'est bien raison qu'estant roy de France en peinture,
« D'une reyne on lui fasse épouser le pourtrait. »

L'infante dont la main avait été successivement offerte aux ducs de Nemours et de Guise, et au jeune cardinal de Bourbon Vendôme, ne recueillit de toutes ces intrigues que le surnom d'*Espousée de la Ligue ;* mais en 1597, elle épousa le cardinal archiduc Albert, lui apporta en dot les Pays-Bas, et vint fixer sa cour à Bruxelles, où elle fut reçue avec la plus grande magnificence. Malgré l'avantage de ses droits, elle crut devoir abandonner les soins du gouvernement à l'archiduc, son époux, dont les brillantes qualités justifiaient cette confiance. Elle ne se réserva du pouvoir suprême que l'heureux privilége de répandre les graces et les bienfaits ; et son nom fut béni par tous ses sujets.

Lorsque le prince de Condé se sauva de France, en 1609, pour dérober sa femme aux poursuites amoureuses de Henri IV, ce fut Isabelle qui recueillit dans sa cour les illustres fugitifs.

L'archiduc Albert étant mort l'an 1621, Isabelle prit le voile peu de temps après, et mourut en 1633. Voici les traits principaux du portrait que le cardinal Bentivoglio a laissé de cette princesse, *nella relazione delle provincie unite di Fiandra :* « Sa taille est plutôt au-dessus qu'au-« dessous de la taille ordinaire des femmes : son « visage offre un mélange de beauté (1) et de « majesté : la grace règne dans toutes les habi-« tudes de sa personne ; et son regard et son « langage respirent quelque chose de si noble et « de si doux à la fois, qu'ils subjuguent tous les « cœurs. Elle se plaît à faire de l'exercice ; elle « aime les plaisirs de la campagne. Souvent on la « voit guider elle-même à cheval la chasse dans « les bois. Sous le rapport des qualités de l'ame « et de l'esprit c'est sans contredit une des prin-« cesses les plus remarquables qui aient jamais

(1) Il paraît qu'elle avait le teint brun, car on avait fait sur elle ce quatrain :

« Pourtant si je suis brunette,
« Amy n'en prenez esmoy,
« Car autant aimer souhaitte
« Qu'une plus blanche que moy. »

« existé. On retrouve en elle, les royales vertus « de la grande Isabelle de Castille dont elle porte « le nom, et dont le noble sang coule dans ses « veines; bonne, affable, généreuse, on ne peut « trop louer sa magnanimité, son amour pour la « justice, et surtout sa piété et son zèle pour la « religion. Douée d'un courage héroïque et su- « périeur à tous les coups de l'infortune, elle en « donna une preuve éclatante après la bataille de « Neuport (ou des Dunes), lorsqu'on lui fit par- « venir successivement ces trois avis divers : *La « bataille est perdue; l'archiduc est prisonnier; « l'archiduc est libre, mais grièvement blessé!* « L'archiduc aime à s'éclairer de ses conseils; il « met à profit l'expérience d'un génie formé à « l'école de Philippe II. Tendrement chérie de son « époux, elle le chérit avec la même tendresse; « on dirait qu'une seule ame anime ce couple « glorieux; enfin si l'on pouvait remarquer quel- « que défaut dans l'archiduc, il serait aisément « suppléé par une des perfections qui brillent en « surabondance dans l'archiduchesse. »

N° 75.

HENRI DE LORRAINE,

DUC DE GUISE, DIT LE BALAFRÉ.

C. M.

hauteur 80 pouces.
largeur 50 pouces.
E.

Henri de Lorraine, duc de Guise, surnommé le *Balafré*, né le 31 décembre 1550, était fils de François de Lorraine, duc de Guise, et d'Anne d'Est-Ferrare. Il n'avait encore que treize ans lorsque son père fut assassiné sous les murs d'Orléans par Poltrot de Méré; il jura qu'il ne mourrait pas sans avoir vengé sa mort que la maison de Lorraine attribuait à l'amiral Coligny; aussi, lorsque l'amiral fut massacré, la voix publique imputa ce crime au duc Henri de Guise. Ce désir de vengeance, un besoin insatiable de grandeurs, peut-être aussi la secrète espérance de mettre la couronne sur sa tête, soit du vivant de Henri III, si l'on parvenait à le reléguer dans un monastère, soit après sa mort que ses débauches semblaient devoir rendre prochaine, enfin les brillantes promesses de Philippe II, le déterminèrent à se déclarer, chef de la Ligue,

contre le roi. « J'ai dégaîné l'épée contre mon mai-
« tre, dit-il, je n'ai plus qu'à en jeter le fourreau
« dans la rivière. » Il quitta la cour en 1585, s'écriant dans le Louvre même, qu'il n'y *rentrerait qu'en barbe grise*, et se rendit à Nancy, où les principaux ligueurs se réunirent pour conspirer la chute de Henri III. Un traité est passé avec le roi d'Espagne; le cardinal de Bourbon que l'on voulait opposer à la cour, comme un fantôme de roi, publie un manifeste pour appeler *les vrais fidèles aux armes, afin que la sainte Église soit rétablie dans son ancien lustre.* Le roi tremble; Guise lui dicte la paix à Nemours. Henri de Navarre (depuis Henri IV), ne peut contenir son indignation; il envoie un cartel au duc de Guise. « Ambitieux étranger, lui écrit-il,
« épargnez des maux à ma patrie. Je dépose la
« supériorité de mon rang pour vous provoquer
« en champ clos. M. le prince de Condé me ser-
« vira de second contre le duc de Mayenne votre
« frère; car mon cousin et moi nous acheterions
« de notre sang le bonheur d'épargner au roi les
« peines que votre rebellion lui cause. Le ciel
« m'est témoin qu'en cela, mon unique désir est
« de voir Dieu servi et honoré, mon roi mieux
« obéi, et le pauvre peuple en paix. » Sûr de sa renommée et fidèle au projet d'une lente usurpation, le duc de Guise osa laisser ce cartel sans réponse.

Cependant la faction des *Seize* ne cessait d'ourdir des trames secrètes contre la liberté ou la vie de Henri III; mais ses agens n'osaient rien entreprendre sans le duc de Guise: pressé par les instances de Bussy le Clerc, il se décida à venir à Paris malgré l'avis que le roi lui avait fait donner à Soissons, de ne point approcher de la capitale, et le lundi 9 mai 1588, vers midi, il fait son entrée par la porte Saint-Denis. Sa présence excite un enthousiasme difficile à décrire : la multitude se précipite au-devant de ses pas; on crie vive Guise! on chante *hosanna filio David!* on le nomme libérateur du peuple; les uns fléchissent devant lui le genou; d'autres baisent ses habits ou lui font bénir leurs chapelets; les dames jonchent les rues de rameaux de fleurs; et lui, calme au milieu de cette folle ivresse, ne cessait de répéter, en baissant son grand chapeau, « Mes amis, c'est assez, messieurs, « c'est trop, criez vive le roi! » Il va descendre à l'hôtel de Catherine de Médicis, qui ne peut déguiser sa surprise et son embarras; il lui fait mille protestations de respect et de dévouement, et comme s'il ne venait que pour ranimer les plaisirs de la cour, il prodigue aux dames qui entourent la reine-mère, les hommages de la plus élégante courtoisie. Le duc de Guise marche ensuite vers le Louvre, entouré de la foule idolâtre

qui fait retentir l'air de ses louanges, et accompagné de Catherine de Médicis portée dans une chaise. En montant les escaliers, il ne peut se défendre d'un secret effroi; il salue le roi qui lui dit : « Votre démarche d'aujourd'hui me rend « votre obéissance bien suspecte. » Guise s'incline, proteste de sa fidélité, se retire en jetant autour de lui des regards inquiets, et ne respire librement qu'en se trouvant hors de ce palais où le colonel Alphonse, depuis, maréchal Ornano, n'avait attendu qu'un signal du roi pour massacrer l'audacieux Henri. Le peuple se presse autour de lui : c'est une armée autour de son général. Le roi fait venir des troupes; la multitude tend des chaînes et massacre les Suisses. Cette journée du 12 mai 1588, fut appelée *la journée des Barricades*. Le monarque prisonnier dans son Louvre, est réduit à implorer le secours de l'auteur de la révolte; et Guise, une baguette à la main, arrête la fureur populaire et permet aux troupes royales de retourner au Louvre. « J'ai « contenu des taureaux échappés, disait-il le « soir à la reine-mère, et j'ai bien plus vaincu « le peuple lui-même que le roi. »

C'en était fait de Henri III, si le duc de Guise avait osé franchir le dernier degré qui le séparait du trône : effrayé d'un triomphe sanglant et tumultueux, il s'arrête, écoute Catherine de Mé-

dicis, et pendant qu'elle l'amuse par de feintes promesses, le roi s'évade du Louvre et de Paris.

La journée des Barricades avait appris à ce monarque qu'il n'avait que le vain titre de roi, et que le duc de Guise surnommé alors le *roi de Paris*, serait bientôt le maître de la France entière. Il résolut donc de se défaire d'un rival aussi dangereux. Les États de Blois furent convoqués, et ouverts le 16 octobre 1588 : c'est là que Henri III prépara les moyens de faire périr Henri de Guise. Il fit venir Crillon, et lui confia son projet en ajoutant, « Je n'aurais jamais pensé « à un coup si hardi, si je n'avais été sûr du cœur « et du bras de Crillon. — Ah! sire, reprit Cril- « lon, mon cœur est à vous; mais je suis soldat « et gentilhomme, je ne ferai jamais l'office d'un « bourreau. » Le roi se contenta de lui demander le secret, et trouva plus d'un autre instrument de l'assassinat qu'il méditait. Malgré le mystère dont le complot fut environné, on fit parvenir au duc de Guise plusieurs avis de se tenir sur ses gardes; mais le duc les dédaigna. « Il n'oserait, « répondait-il toujours (1). » Le cardinal, son

(1) Le duc d'Elbeuf, son cousin, lui assura que l'on devait attenter à sa vie : « Je vois bien que vous avez regardé votre « almanach : tous les almanachs de cette année sont farcis de telles

frère, le pressait de s'absenter des États : « Non, « non, dit-il, les États cesseraient de me servir, « s'ils voyaient en moi un sentiment de crainte. » Néanmoins, comme cet entretien avait laissé quelque vague inquiétude dans son esprit, il alla se distraire auprès de madame de Noirmoutiers, auparavant, madame de Sauve. Il se rit de ses alarmes, et ne la quitta que le lendemain à la pointe du jour. Le 23 décembre 1588, il ne fut éveillé qu'à huit heures du matin par son valet de chambre qui lui annonça que le roi était prêt à se rendre au conseil. « Il se lève, « s'habille d'un habit de satin gris, et se rend « dans la chambre du conseil. Peu après qu'il « fut assis : J'ai froid, dit-il, le cœur me fait mal : « que l'on fasse du feu, et que l'on me donne « des raisins de Damas ou de la conserve de « roses. Ne s'y en étant pas trouvé, on lui apporte « des prunes de Brignoles; là-dessus, S. M. lui « fait dire par Révol que le roi le demande dans « son vieux cabinet; le duc entre, salue ceux qui « sont dans la chambre, et qui le suivent comme « par respect; mais ainsi qu'il est à deux pas près

---

« menaces. » L'an 1587, une des centuries de Nostradamus portait :

« Paris conjure un grand meurtre commettre ;
« Blois lui fera sortir son plein effet. »

« de la porte du vieux cabinet, prend sa barbe « avec la main droite, et tourne le corps et la face « à demi pour regarder : tout-à-coup les gentils-« hommes et les gardes le frappent à coups « d'épées et de poignards. Le duc crie : Hé ! mes « amis, hé ! mes amis, miséricorde ! et il tombe et « ne peut proférer que ces mots : Mon Dieu ! je « suis mort ! ayez pitié de moi, pardonnez-moi « mes péchés. Il fut couvert d'un manteau gris, « et au-dessus mis une croix de paille ; demeura « deux heures en cette façon ; fut visité par le « roi (1), puis livré entre les mains du sieur de « Richelieu, grand prévost de France, lequel « fit brûler le corps, et jeter les cendres dans la « rivière. »

Sa mort fut mise au rang des calamités publiques. Sanglots, larmes, prières, tous les hommages de deuil furent rendus à sa mémoire ; à Paris les prédicateurs en firent un martyr, et se déchaînèrent contre le roi. « On était contraint « de faire le pleureur, de peur d'être assommé. » Le curé de Saint-Nicolas-des-Champs s'emporta jusqu'à demander, si, parmi ses auditeurs, il ne

(1) « S. M. donna un coup de pied par le visage à ce pauvre « mort, et l'ayant un peu contemplé, dit tout haut : Mon Dieu, « qu'il est grand ! il paroît encore plus grand mort que vivant. »

(Journal de Henri III.)

se trouverait pas quelqu'un qui entreprît de venger la mort du saint duc, sur le tyran. Le peuple imita la fureur fanatique des prédicateurs. Tous les jours, on portait au pied des autels l'effigie du Balafré, grande comme nature, toute sanglante et marquée des signes affreux de l'assassinat : tous les jours, on insultait, on brisait, on brûlait les images de Henri III.

Ainsi périt, par un crime d'État, un homme qui eût fait la gloire de la France, s'il eût consacré à la défense des droits du trône et des libertés publiques, les brillantes qualités dont le ciel s'était plû à le douer. On sait le mot attribué à la maréchale de Retz : « Ils ont si bonne mine « ces princes Lorrains, qu'auprès d'eux les autres « princes paraissent peuple. » Tel était surtout le charme attaché à la personne de Henri, que l'on disait que « les Huguenots étaient de la Ligue « quand ils regardaient le duc de Guise. » Il se mêlait tant de grâce et de douceur à son air de grandeur et de fierté, que sa présence inspirait l'amour plus encore qu'elle ne commandait le respect. Il avait l'esprit prompt et hardi. « Ce que « je n'ai pas décidé en un quart d'heure, disait-il « lui-même, je ne le déciderai de ma vie. » Caressant avec la multitude, audacieux envers la cour, dévoré d'ambition, avide de la faveur populaire, couvrant tous ses projets du prétexte spécieux

du bien public et de l'amour de la religion, humilié de n'être pas le premier de l'État, ayant plus de hauteur que de magnanimité, il déplaça la gloire en la mettant hors du devoir : trop séduit par l'idée d'être le rival de son roi, il devint de grand citoyen un illustre factieux. Prudent au conseil, il était intrépide dans les combats. Un jour (c'était le premier octobre 1575), il poursuivait à Dormans avec impétuosité les Reîtres commandés par Montmorency Thoré; il reçut un coup d'arquebuse à la joue gauche. Ce fut la cicatrice de cette blessure qui le fit surnommer *le Balafré*. « Balafre très-glorieuse, dit Mézerai, « envers les catholiques, et fort avantageuse à « l'égard des dames qui croient que ceux qui « sont braves le sont partout. » Cette cicatrice qui lui donnait une ressemblance de plus avec son père, ajouta encore à l'idolâtrie du peuple : et telle était cette idolâtrie « qu'il y avait des gens « qui invoquaient le duc de Guise dans leurs « prières; d'autres qui mettaient son image dans « leurs heures; et que plus d'une noble dame « était folle pour lui d'un autre amour que celui « de Dieu. »

Henri de Lorraine avait épousé Catherine de Clèves, comtesse d'Eu. Il fut le premier comte d'Eu, du nom de Guise; c'est lui qui fit bâtir le château et le collége d'Eu.

Les états de Blois ont fourni à M. Reynouard, auteur des *Templiers*, le sujet d'une autre tragédie que le public n'a pas vue sans intérêt. Pierre Mathieu, historien et poète du 16^e^ siècle, en avait composé une sous le titre de *Guisiade*, qu'il dédia au duc de Mayenne le 1^er^ mai 1589. On nous saura peut-être gré d'en citer une scène:

LE ROI *au duc de Guise.*

« On me dit tous les jours qu'en me faussant la foi,
« Vous liguez de nouveau mes sujets contre moi.

LE DUC.

« Que j'arme contre vous? que, cruel, je prodigue
« Sur vous le noble sang de notre sainte ligue?
« Que je sois un mutin? que je couve en mon sein
« Contre les lys françois quelque traistre dessein?

LE ROI.

« Jamais l'ambition en France ne fut bonne.

LE DUC.

« Le nom d'ambitieux la France ne me donne.

LE ROI.

« La France pourroit bien sans vous vivre en repos.

LE DUC.

« Quel repos! n'ayant plus que la peau et les os!

LE ROI.

« On ne doit acheter par le sang la concorde.

LE DUC.

« Malheureux est l'accord qui nourrit la discorde.

LE ROI.

« Contentons-nous d'avoir les corps et non les cœurs.

LE DUC.

« Si nous n'avons les deux nous ne serons vainqueurs.

LE ROI.

« Sous le nom catholique on aura des athées.

LE DUC.

« Notre foi ne se sert de marques empruntées.

LE ROI.

« Sous un zèle hypocrite ils se contreferont.

LE DUC.

« La foi qui vit au cœur ne se masque le front.

LE ROI.

« Ce mal n'est pas au corps, c'est de l'ame un ulcère.

LE DUC.

« Après un doux remède il y faut un cautère.

LE ROI.

« Un roy doux rompt les coups des rebelles vassaux.

LE DUC.

« Vos frères l'ont bien sçeu à Amboise et à Meaux.

LE ROI.

« On forcera plutôt les lyons effroyables
« A fendre les guérets de terres labourables,
« Que non ce peuple dur, nourri de liberté,
« Ce peuple né rebelle à notre majesté.

. . . . . .

. . . . . .

LE DUC.

« Sire, un prince chrestien, comme vous, se résout
« Pour défendre son Dieu, de mourir tout debout.

LE ROI.

« Si je ne mets pour vous mes exploits en campagne,
« Si de force et de cœur je ne vous accompagne,

« S'il y a quelque feinte au zèle de ma foi,
« Le ciel, le juste ciel puisse tomber sur moi;
« L'Éternel, qui mon front d'un double rond encerne,
« Me jette au plus profond du pestilent Averne !

LE DUC.

« Depuis l'aube où l'on voit s'emperruquer le jour,
« Des beaux crins du soleil, jusqu'au moite séjour
« Du fameux Gibraltar, et du Nil jusqu'au Gange,
« Vous orrez trompetter votre belle louange. »

N° 76.

CATHERINE DE CLÈVES,

DUCHESSE DE GUISE, COMTESSE D'EU.

C. M.

hauteur 24 pouces.
largeur 20 pouces.
E.

Catherine de Clèves, duchesse de Guise, comtesse d'Eu, naquit en 1548, de François de Clèves, duc de Nevers et comte d'Eu; et de Marguerite de Bourbon-Vendôme. Elle épousa en premières noces Antoine de Croy, prince de Porcien, dont elle fut tendrement aimée. S'il faut en croire les mémoires du temps, son amour pour son mari ne fut ni aussi vif, ni aussi fidèle : elle ne se montrait pas insensible au mérite de Henri de Lorraine, duc de Guise. Le prince de Porcien qui soupçonnait cette inclination, en conçut une violente jalousie : saisi, en sortant des Tuileries, d'une fièvre chaude qui l'emporta en 1564, à l'âge de vingt-six ans; il appela sa femme à son lit de mort : « Vous êtes jeune et belle, lui dit-il, « j'approuve que vous soyez remariée, je vous « laisse le choix entre tous les partis, et de tout « le royaume : je n'excepte qu'un seul homme, « c'est le duc de Guise; c'est l'homme du monde

« que je hais le plus, et je vous demande en grace « que mon plus grand ennemi ne soit pas héri- « tier de ce que j'ai le plus aimé de tous mes « biens. » L'amour parla plus haut que cette exhortation. Varillas rapporte que le duc de Guise ayant été averti que Charles IX voulait le faire périr, consulta la duchesse de Guise et de Nemours, sa mère, qui lui répartit qu'il ne pouvait éviter le coup qui le menaçait qu'en se remariant la même nuit : « elle se chargea de lui « trouver une femme, elle manda la princesse « de Porcien, qui ne jugea pas à propos de refu- « ser le parti qui se présentait. Ainsi le mariage « fut proposé, négocié, conclu, consommé, et la « duchesse se trouva grosse ; et le tout arriva dans « l'espace de quatre heures. Le roi l'ayant appris « à son réveil, révoqua l'ordre qu'il avait donné « à Latour-Gondy. » Quelques critiques ont élevé des doutes sur cette brusque union ; quoi qu'il en soit, Catherine de Clèves, après six années de veuvage, épousa, en 1570, Henri le Balafré qu'elle aimait depuis long-temps.

Elle avait du penchant à la galanterie ; et se faisant peut-être une excuse des infidélités de son mari, elle parut accueillir avec bienveillance les hommages de Saint-Mégrin. Les parents et les amis du duc de Guise le sollicitèrent de punir les assiduités de ce favori du roi qu'ils haïssaient.

Le duc promit de se venger. Un jour, dès les quatre heures du matin, il entre dans la chambre de la duchesse, tenant un poignard d'une main et de l'autre une écuelle d'argent remplie d'une liqueur noirâtre : et lui dit : Choisissez ! La duchesse prend l'écuelle, avale ce qu'elle contenait, et se met à genoux devant son oratoire pour recommander son âme à Dieu ; mais comme le prétendu poison était un excellent consommé, elle n'éprouve, à sa grande surprise, aucun mal : son mari revient une heure après, et lui avoue en riant sa ruse. Cette raillerie où perçait l'orgueil de Guise, qui, comme César, ne voulait pas même que sa femme fût soupçonnée, ne désarma point la fureur de sa famille contre Saint-Mégrin. « Ils l'attendirent au nombre de vingt « cavaliers au sortir du Louvre à minuit, et lui « donnèrent trente-trois coups d'épée ou de pis- « tolet presque tous mortels. Le roi n'en témoigna « rien, parce qu'on lui rapporta que l'on croyait « avoir remarqué parmi les assassins un homme, « qui à sa taille extraordinairement haute, et à « ses mains faites en épaules de mouton, parais- « sait être le duc de Mayenne. »

Lorsqu'en 1588, Catherine devint veuve par l'assassinat du duc de Guise aux États de Blois, « elle pleura luctueusement son mari, qu'elle « appelait le *Non-pair du monde.* » Elle devint

l'objet de l'adoration des Parisiens; on la vénérait comme une sainte. Elle porta plainte en justice contre Henri III : voici en partie la teneur de la requête bien remarquable qui fut présentée et accueillie au parlement, en 1589.

« Le peuple et les héritiers des défunts duc et « cardinal de Guise, contre Henri de Valois, « *jadis* roi de France et de Pologne, disent que « ledit Henri de Valois sera condamné à faire « amende honorable, nu en chemise, la tête nue, « et pieds nus, la corde au col, assisté de l'exé- « cuteur de la haute justice, tenant en sa main « une torche ardente de trente livres.... que dès « à présent, il sera déclaré indigne de la couronne « de France.... outre qu'il sera banni et confiné « à perpétuité au couvent et monastère des Hyé- « ronimites, près Vincennes, pour là y jeûner « au pain et à l'eau, le reste de ses jours. »

Catherine de Clèves était de la religion réformée du vivant du prince Porcien, son premier mari. Lorsqu'il fut mort, elle se fit catholique dans la chapelle de Saint-Germain-en-Laye, à l'instance de la reine-Catherine de Médicis, sa marraine. Elle mourut le 11 mai 1633, à l'âge de 84 ans, et fut inhumée à Eu, dans la chapelle du collége qu'elle avait fondée : son cœur était enfermé dans une urne de bronze placée sur une colonne érigée dans le chœur de l'église.

N° 77.

CHARLES DE LORRAINE,

DUC DE MAYENNE.

C. M.

Charles de Lorraine, duc de Mayenne, second fils de François de Lorraine, duc de Guise, et d'Anne d'Est-Ferrare, naquit le 26 mars 1554. Il épousa, le 6 août 1576, Henriette de Savoie, fille unique d'Honorat de Savoie, marquis de Villars, maréchal et amiral de France, et veuve du seigneur de Montpesat dont elle avait eu six enfants. « Le duc (dit le Journal de Henri III) « fut attrait par cent mil livres comptant et trente « mil livres de rente au premier né de ce mariage: « bruit fut que ce duc avoit presté les cent mil « livres au roy, et qu'il avoit reçu assignation de « trois cent mil sur les deniers provenans de la « vente des biens du clergé. »

hauteur 24 pouces. largeur 20 pouces. *E.*

Ce prince avait les talens et l'ambition héréditaires dans la famille des Guises; mais moins audacieux que Henri son frère, que d'ailleurs il n'aimait pas, il eût peut-être embrassé la cause

du trône, si l'orage des factions l'eût laissé maître de servir d'autres intérêts que ceux de la maison de Lorraine. Il devint un des chefs de la Ligue; mais secrètement jaloux de l'ascendant *du Balafré*, il aspirait au premier rang. On raconte qu'après avoir tenté lui-même d'enlever le roi à Saint-Germain, en 1587 (1), il envoya de Lyon, où il se trouvait en 1588, un gentilhomme pour prévenir Henri III, que le duc de Guise machinait contre ses jours une conspiration. On ajoute que cet avis, également donné par la duchesse d'Aumale, influa sur la détermination que prit le roi de se défaire du duc de Guise. Quoi qu'il en soit, l'événement fit bien voir que c'était moins par zèle pour le monarque, qu'en haine de son frère, que le duc de Mayenne avait agi dans cette circonstance.

Dès qu'il apprit le meurtre commis à Blois, il partit de Lyon pour aller rassembler ses troupes en Bourgogne dont il était gouverneur; s'avança en Champagne où on lui rendit les honneurs dûs à la puissance royale, et fit son entrée à Paris, le 12 février 1589. Il fut reçu avec un enthousiasme fanatique, « comme si l'on eust veu « son frère le duc de Guise ressuscité en sa per-

(1) Nicolas Poullain, instruit du complot, en donna avis à Henri III, qui ne se rendit pas à la foire de St.-Germain.

« sonne : on fit éclater la joye publique avec tant « de transports et d'excès, qu'on en vint même « jusqu'à exposer son tableau avec la couronne « fermée et à lui dresser un trône royal. » Il ne tint qu'à lui de se faire proclamer roi ; mais soit un reste de terreur sur le dernier degré de l'usurpation, soit nécessité de ne point effaroucher le conseil ombrageux de la Ligue, il se contenta du titre nouveau de *lieutenant-général de l'État et couronne de France.*

Le parlement de Paris reçut son serment en cette qualité ; les lettres en furent scellées des nouveaux sceaux aux armes de France que l'on substitua aux sceaux du roi. Le duc de Mayenne jaloux de signaler l'exercice de sa charge par un acte de souveraineté, rendit une loi pour unir sous une même forme de gouvernement toutes les villes qui avaient pris parti pour la Ligue, ou pour y appeler celles qui n'y étaient pas encore entrées. Il nomma des présidens au parlement (Chartier et Hacqueville), et fit sortir des prisons du Louvre et de la Bastille plusieurs conseillers au parlement, entr'autres Séguier et Amelot.

Non content de jouir dans Paris de l'autorité royale, Mayenne qui redoutait la réconciliation de Henri III avec Henri de Navarre, résolut de la prévenir en marchant contre le monarque (1589).

Il le pressait dans la ville de Tours, il allait le réduire à une fuite honteuse ou le faire son prisonnier, lorsque le roi fut dégagé par la courageuse habileté du héros béarnais : Mayenne se retira.

Il paraît qu'il ne fut pas étranger aux intrigues de sa sœur madame de Montpensier pour hâter la mort de Henri III (1). Après l'assassinat de ce monarque par Jacques Clément, le duc de Mayenne crut devoir faire proclamer roi, sous le nom de Charles X, le vieux cardinal de Bourbon, qui était alors prisonnier entre les mains de Henri IV, son neveu : cette proclamation fut faite le 7 août 1589. Mayenne prit lui-même le titre de lieutenant-général du royaume, et sortit de Paris à la tête d'une armée de vingt-cinq mille hommes, *pour aller*, disait-il, *prendre et ramener, lié et garotté, le Béarnois*. On avait déjà loué des fenêtres pour le voir passer. Le combat d'Arques (23 septembre 1589) et la bataille d'Ivry (14 mars 1590) déjouèrent cette présomptueuse audace : Mayenne n'espérait plus que dans le secours des Espagnols. Le duc de Parme s'approche ; Henri IV lève le siége de Paris.

(1) Il fallut mettre dans l'édit de réunion du duc de Mayenne à l'obéissance de Henri IV, donné au mois de janvier 1596, *un oubli général de tout ce qui s'était passé depuis* 1589 ; encore, d'après l'opposition formée par la reine Louise, veuve de Henri III, l'édit ne fut-il enregistré qu'en vertu d'un ordre particulier de Henri IV.

Sur ces entrefaites, le vieux cardinal de Bourbon, ce fantôme de roi de la Ligue, meurt. Philippe II, roi d'Espagne, songe à mettre la couronne de France sur la tête d'Isabelle-Claire-Eugénie, sa fille, qu'il fait promettre en mariage au jeune duc de Guise, fils du Balafré. Les intrigues du légat du pape et de Mendose envoyé du roi d'Espagne, tendent à dépouiller le duc de Mayenne de la puissance, pour laisser le premier rôle au fils du héros tué à Blois; la faction des Seize, insatiable de sang, demande et fait de nouvelles victimes. « Il est temps, s'écrie *Boucher*, « docteur de Sorbonne, de jouer des couteaux. » Le premier président Brisson est étranglé (1). Mayenne déploie dans cette circonstance une fermeté au-dessus de son caractère; les armes à la main, il disperse la faction des Seize; quatre d'entre eux subissent le même supplice qu'ils avaient fait éprouver au président Brisson.

Cependant le parti espagnol s'agitait pour que l'on donnât à Henri III un successeur catholique. Mayenne convoque les États-généraux à Paris : ils s'assemblent dans la salle du Louvre le 26 janvier 1593. Le duc, assis à la place du roi, sous

(1) « Promettez-moi du moins, disait à ses bourreaux ce ver-« tueux magistrat, de ne point brûler un grand ouvrage de « jurisprudence qui m'occupe depuis plusieurs années; j'y attache « plus de prix qu'à la vie. »

un dais comme le roi, prononce un discours modeste et réservé; « Choisissez un roi, » disait-il: mais par l'appareil dont il s'était entouré, il semblait dire, « c'est moi qui suis en possession du « trône (1). » Les ambassadeurs espagnols avaient d'autres vues : ils sollicitaient l'élection de l'infante. Le parlement de Paris retrouva son énergie. Sur la proposition d'Édouard Molé, procureur-général, il rendit le 28 juin un arrêt « qui « déclarait nuls tous actes qui seraient faits pour « l'établissement d'une princesse ou prince étran« gers. » Mayenne se félicita en secret de cette courageuse déclaration qui le délivrait des prétentions du duc de Guise, son neveu, dont il était jaloux : il fit rompre les négociations; et les États de Paris furent livrés au ridicule dans la fameuse Satire Ménippée qui devint à cette époque le code des Français, et porta le dernier coup à la Ligue (2).

---

(1) Le duc de Mayenne, pour rehausser l'éclat de ces états-généraux, avait créé André de Brancas grand-amiral, et MM. de la Châtre, Boisdauphin, de Rosne et Saint-Pol, maréchaux de France. A cette occasion, Chanvalon lui dit: « Vous avez fait « des bâtards qui seront légitimés à vos dépens. »

(2) En 1593 parut le *Catholicon d'Espagne*. L'année suivante on y ajouta l'*Abrégé des états de la ligue*, et le tout fut appelé *Satire Ménippée*. M. Leroi, aumônier du jeune cardinal de Bourbon, et depuis chanoine de Rouen, fut seul l'auteur du Catholicon. Pour l'Abrégé des états, plusieurs y travaillèrent. Passerat et

Henri IV était entré à Paris le 22 mars 1594, Mayenne s'était retiré à Laon : battu par le roi, il gagne en toute hâte la Bourgogne; là, il implore de nouveau le secours de Philippe II. Vélasco, connétable de Castille, lui amène quatorze mille hommes. Un engagement a lieu en 1595, à Fontaine-Française où Henri IV fait des prodiges de vaillance et reste vainqueur : l'admiration qu'inspirèrent son courage et sa bonté; l'horreur des Bourguignons pour l'étranger, achevèrent de ranger ces contrées sous les lois du monarque français, à l'exception de la ville de Châlons où s'était réfugié le duc de Mayenne : ce chef de la Ligue, fatigué lui-même de la protection dédaigneuse de l'Espagne, voyant d'ailleurs les espérances de son parti presque entièrement ruinées, fit enfin sa paix avec Henri IV, par l'entremise de Gabrielle d'Estrées (1), obtint les conditions

---

Rapin, deux poètes fameux, en composèrent les vers; M. Gillot, conseiller au parlement de Paris, fit la harangue du cardinal legat; Florent Chrétien, homme d'esprit, composa la harangue du cardinal de Pellevé ; on est redevable au savant Pierre Pithon de la harangue de M. d'Aubray, qui est la meilleure de toutes; et l'on doit encore à Rapin la harangue de l'archevêque de Lyon, et celle du docteur Rose, grand-maître du collége de Navarre et évêque de Senlis. Peut-être que la Satire Ménippée ne fut guère moins utile que la bataille d'Ivry.

(Président Hénaut.)

(1) On dit que Gabrielle mit à son intervention cette condition

les plus honorables et les plus avantageuses, et vint le trouver au château de Monceaux. Il se jeta aux pieds de Henri qui l'embrassa et lui fit faire une longue promenade dans le parc : feignant de ne pas s'apercevoir que sa marche vive et leste mettait au supplice le duc affligé d'une sciatique et chargé d'embonpoint, il lui montrait dans tous leurs détails les embellissemens de cette maison de plaisance. Enfin il dit à l'oreille à Sully : « Si je promène encore long-temps ce « gros corps, me voilà vengé sans grande peine « de tous les maux qu'il nous a faits, car c'est « un homme mort : » et se tournant vers le duc de Mayenne : « avouez, mon cousin, lui dit-il en « riant, que je vous ai un peu essoufflé ; c'est là « tout le mal et le déplaisir que vous recevrez « jamais de moi ; » et ils soupèrent ensemble avec Gabrielle ; et Henri IV but le premier au duc de Mayenne.

Mayenne, comme capitaine, ne manquait ni de bravoure, ni d'habileté ; mais il eut pour adversaire un héros qu'il n'était pas aisé de vaincre. Comme chef de parti, il n'avait ni l'audace, ni toute l'activité que ce rôle impose. Henri IV di-

---

secrète, que si le roi venait à l'épouser ou à reconnaître les enfans qu'elle avait eus de lui, la maison de Lorraine ferait placer ces enfans sur le trône à l'exclusion des princes du sang.

sait « qu'il restoit moins de tems au lit que le « duc de Mayenne à table. » Ennemi des excès de cruauté quand ils pouvaient nuire à son ambition, on l'a vu renverser la faction des Seize après l'assassinat du sieur Brisson ; mais à la guerre, il abusa quelquefois du droit du vainqueur : ainsi, en 1586, à la prise de Castillon, il fit enfermer et pendre dans une église vingt-deux bourgeois que la peste avait épargnés. « Il « est vrai (dit le commentateur du Journal de « Henri III,) que c'étoit pour faire plaisir à la « duchesse, son épouse, de qui ces pauvres gens « étoient vassaux ! » Il était peu sévère sur la discipline, dans son armée : ses soldats pillaient les églises. Un jour ils trouvèrent deux calices, l'un d'étain, l'autre d'argent : ils laissèrent celui d'étain « pour ce, disoient-ils, qu'il étoit de la « Ligue, et prirent celui d'argent qui étoit héré- « tique et royal, et partant de bonne prise. » On raconte aussi qu'afin de pouvoir manger en toute liberté de conscience de la viande, le vendredi, ils forçaient les prêtres, le poignard sur la gorge, de baptiser les veaux, les moutons, les bœufs sous les noms de carpes, brochets, barbeaux : sur les plaintes qu'on en faisait au duc de Mayenne : « Il faut patienter, répondait-il, j'ai besoin de « toutes mes pièces pour vaincre le tyran. » Il n'appelait jamais autrement Henri III, depuis les

États de Blois. Quant à Henri IV, qu'il ne pouvait s'empêcher d'admirer, il tint avec honneur envers lui son serment d'obéissance et de fidélité,

« . . . . Et, soumettant son cœur et ses provinces,
« Fut le meilleur sujet du plus juste des princes. »

Il mourut le 3 octobre 1611.

N° 78.

LOUIS DE LORRAINE,

CARDINAL DE GUISE.

C. M.

hauteur 39 pouces.
largeur 28 pouces.
E.

Louis de Lorraine, cardinal de Guise, archevêque de Reims, troisième fils de François de Lorraine, et d'Anne d'Est-Ferrare, naquit le 6 juillet 1555. Dévoré, comme ses frères, d'une profonde ambition, il s'associa à toutes leurs intrigues pour déposséder du trône Henri III : l'influence de la pourpre romaine dont il était revêtu, servait habilement les intérêts de la Ligue. Moins audacieux que le *Balafré*, il lui conseillait aux États de Blois, de se retirer pour déjouer les projets du roi; il croyait à ses pressentimens. L'avis de l'archevêque de Lyon, qui s'accordait avec la fierté de Guise, prévalut : Henri de Lorraine demeura et fut massacré. Pendant cet assassinat, le cardinal qui était assis au conseil, entendant la voix gémissante de son frère, voulut se lever pour voler à son secours : « Ah! disait-il, « voilà mon frère que l'on tue! » Mais le maréchal

d'Aumont mettant la main sur son épée : « Ne « bougez, dit-il, mort-dieu ! monsieur, le roi a « affaire de vous. » L'archevêque de Lyon qui était près de lui, s'écria : « Notre vie est entre les mains « de Dieu et du roi ! » Henri III fit enfermer les deux prélats dans une espèce de grenier, et parut un moment disposé à ne pas les faire périr : mais indigné de ce que le cardinal de Guise l'avait forcé de changer à l'impression la harangue qu'il avait prononcée aux États de Blois, parce qu'il la trouvait *trop hardie pour un roi*, ne lui pardonnant pas surtout d'avoir dit « qu'il ne vou- « loit pas mourir qu'auparavant il n'eût mis et « tenu la tête du tyran entre ses jambes pour lui « faire la couronne avec la pointe d'un poignard, » il fit venir *Lognac ;* mais ce meurtrier du duc de Guise eut des scrupules pour frapper un cardinal. Dugast, capitaine des gardes, offre son bras. Le 24 décembre 1588, il entre dans la chambre où les deux prélats étaient gardés ; il les voit à genoux, et sans s'émouvoir dit à l'archevêque de Lyon de le suivre, parce que le roi le demandait. Le cardinal, croyant que l'on conduisait l'archevêque à la mort, lui dit : « Monseigneur, « pensez à Dieu ! » L'archevêque devinant mieux quelle était la commission du capitaine des gardes, répliqua : « pensez-y vous-même, monseigneur ! » Dugast revient trouver le cardinal : « Le roi, lui

« dit-il, m'ordonne de vous faire mourir. » — Le cardinal s'incline, et après une courte prière : « Exécutez, dit-il, votre commission. » Et il couvre sa tête de sa robe, et il reçoit le coup fatal. On brûla son corps comme celui de son frère, de crainte que les partisans de la Ligue n'adorassent leurs restes mortels comme des *reliques de saints*. Le peuple l'associa aux hommages fanatiques rendus à la mémoire du Balafré; et la Sorbonne répondit à la nouvelle de la mort d'un cardinal, par un décret qui déliait les Français du serment de fidélité envers leur roi.

N° 79.

FRANÇOIS DE BOURBON,

DUC DE MONTPENSIER.

C. M.

hauteur 84 pouces. largeur 47 pouces. *E.*

François de Bourbon, duc de Montpensier, fils de Louis de Bourbon II, duc de Montpensier, et de Jacqueline de Longwic, né en 1542, épousa, en 1566, Renée d'Anjou, marquise de Mézières et comtesse de Saint-Fargeau, fille unique et héritière de Nicolas d'Anjou, et de Gabrielle de Mareuil.

Du vivant de son père, il portait le nom de *Dauphin d'Auvergne*. A l'âge de vingt ans, il assista au siége de Rouen : plus tard, en 1569, il signala sa valeur dans les batailles de Jarnac et de Montcontour, où il servait dans l'armée du duc d'Anjou, (depuis Henri III).

En 1582, lorsque le duc d'Alençon, devenu à son tour duc d'Anjou, aspirait à la souveraineté des Pays-Bas, et à la main de la reine Élisabeth, le duc de Montpensier qui avait été envoyé en ambassade auprès de cette princesse, se ren-

dit à son retour auprès du frère du roi, avec une armée de dix mille hommes. Le duc d'Anjou résolut d'employer ce renfort à se venger des habitans d'Anvers qui avaient massacré des Français, sur le soupçon que le coup de pistolet tiré sur le prince d'Orange, dans la cérémonie de la réception du duc d'Anjou, comme duc de Brabant, avait été commandé par ce prince. « C'est « Anvers, dit-il au duc de Montpensier, qu'il « faut surprendre et punir! je compte sur vous « pour animer la fureur du soldat. — Non, mon- « sieur, reprit le duc de Montpensier, Je m'ap- « pelle Bourbon, et je ne démentirai point un « sang aussi pur : ne comptez sur moi que quand « il s'agira d'entreprises justes et honorables. »

En 1589, après le rapprochement de Henri III avec Henri roi de Navarre, le duc de Montpensier se porta sur la Normandie avec un corps de trois à quatre mille hommes, et battit complètement le duc de Brissac, qui était venu prendre, au nom de la Ligue, le commandement d'un corps de seize mille paysans, qu'on appelait les Gauthiers, (du nom de Lachapelle-Gauthier, premier lieu de leur rassemblement.) Après la mort de Henri III, il se rangea avec empressement sous les drapeaux de Henri IV, qu'il aimait autant qu'il l'admirait: il eut l'honneur de commander l'avant-garde de son armée au combat d'Arques; et il se couvrit

de gloire à la bataille d'Ivry, avec les Conti, les Biron, les Latrémouille, les Duplessis-Mornay.

Il mourut à Lisieux, le 4 juin 1592; il n'était âgé que de cinquante ans. Il unissait à un brillant courage des talens militaires, et des vertus dans la vie privée. Il n'aimait pas la flatterie; si on lui rappelait ses succès : « oui, disait-il, là « peut-être j'ai bien fait; mais dans beaucoup « d'autres occasions, j'ai commis des fautes. »

N° 79 (*bis*).

FRANÇOIS DE BOURBON,

DUC DE MONTPENSIER,

En habits armoriés.

hauteur 35 pouces.
largeur 30 pouces.
E.

N° 80.

RENÉE D'ANJOU,

DUCHESSE DE MONTPENSIER.

C. M.

Renée d'Anjou, marquise de Mézières et comtesse de Saint-Fargeau, fille unique et héritière de Nicolas d'Anjou, marquis de Mézières, et de Gabrielle Mareuil; née le 21 octobre 1550, mariée, en 1566, à François de Bourbon, duc de Montpensier; morte vers 1574, à la fleur de son âge.

hauteur 35 pouces.
largeur 31 pouces.
E.

N° 81.

MARIE DE BATARNAI BOUCHAGE.

C. M.

hauteur 24 pouces.
largeur 20 pouces.
E.

Marie de Batarnay Bouchage, fille de René de Batarnay, comte de Bouchage, et d'Isabelle de Savoye-Tende; née le 27 août 1539, mariée en 1591, à Guillaume II, maréchal de Joyeuse; morte le 24 juillet 1595.

N° 82.

ANNE DE JOYEUSE,

DUC DE JOYEUSE.

C. M.

Anne, duc de Joyeuse, fils aîné de Guillaume II, vicomte de Joyeuse, et de Marie de Batarnay, naquit en 1561. On l'appelait le vicomte *d'Arques*, avant son mariage. Les graces de sa personne et de son esprit séduisirent Henri III, qui l'admit dans sa faveur, dans son intimité, dans ses plaisirs. Telle était sa faiblesse pour ce favori, qu'il voulut que le jour de l'institution des chevaliers du Saint-Esprit, il parût vêtu de la même couleur et des mêmes habits que lui. A l'âge de dix-neuf ans, il accompagna le maréchal de Matignon au siége de Lafère que le prince de Condé avait surprise dans l'espoir de s'en faire une place d'armes en Picardie. Les mignons du roi y déployèrent tant de magnificence, il régnait dans leur camp une si grande mollesse, que l'on appela ce siége, *le siége de velours*. Cependant tout n'y fut pas plaisir et douceur pour eux : Lavalette,

hauteur 25 pouces. largeur 20 pouces. *E.*

duc d'Épernon, y fut blessé, et d'Arques eut sept dents cassées d'un coup de mousquetade.

Le roi, pour récompenser sa bravoure et le consoler de sa blessure, érigea le vicomté de Joyeuse en duché-pairie : « lui donna le pas sur « tous autres pairs, fors princes issus du sang « royal ou de maisons souveraines; » lui permit de rompre sa promesse de mariage avec Marguerite de Chabot, et lui fit épouser la sœur de la reine, Marguerite de Lorraine à laquelle on assigna la même dot qu'aux filles de France : c'était à cette époque trois cent mille écus d'or. Le mariage fut célébré le 24 septembre 1581, dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois. « Il serait « superflu, dit Mézeray, de décrire les masca- « rades, les ballets, les tournois, les festins, les « musiques, et toutes les autres magnificences « que le luxe inventa pour cette réjouissance : « elle dura près de six semaines; et Paris, le « théâtre des merveilles, n'avait jamais rien vu de « semblable. Le roi habillé de même que son fa- « vori menait la mariée à l'Eglise. Ensuite des « noces, il ordonna dix-sept festins qui se firent « de rang par les princes et seigneurs parens de « la mariée; le moindre revenait à cent mille « livres, à tous lesquels les conviés changèrent « d'habits si riches et si précieux, que les draps « d'or et d'argent n'y avaient point de lustre : il

« y en avait qui coutaient dix mille écus de façon. « Enfin, le roi pour sa part seulement n'en fut « pas quitte pour quatre millions; et quand on « lui remontrait que ses profusions le ruineraient, « il répondait qu'il serait sage après qu'il aurait « marié ses deux enfans; il entendait Joyeuse et « d'Épernon. »

Le cardinal de Bourbon voulut aussi fêter le duc de Joyeuse. « On avoit préparé sur la Seine « un grand bac en forme de char triomphant « qui devoit être tiré par d'autres bateaux dégui- « sés en chevaux marins, tritons, baleines, si- « rènes; mais le mystère ne fut pas bien joué, et « on ne put faire marcher les animaux. Le roi, « dépité, dit qu'il voyoit bien que c'étoient des « bêtes qui commandoient à d'autres bêtes; et, « étant monté en coche, il alla au festin, où le « cardinal avait fait représenter un jardin arti- « ficiel garni de fleurs et de fruits, comme si « c'eût été en mai, juillet et août (1). »

Joyeuse enviait la charge de premier gentilhomme de la chambre du roi : M. de Retz qui l'occupait, pressentant qu'elle allait lui être ravie, en fit le sacrifice avec toute la grace et l'adresse d'un courtisan. Un jour que Henri III était dans son cabinet avec Joyeuse, il donna l'ordre à l'huis-

(1) Mémoires de l'Estoile.

sier de ne laisser entrer personne. — « Et mon-« sieur de Retz? » — « Moins que pas un, dit M. de « Joyeuse. » — Malgré cette défense, M. de Retz entre et dit au roi : « Sire, je viens vous prier de « me faire une faveur : vous n'avez encore rien « donné à M. de Joyeuse, gentilhomme le plus « accompli de votre cour; permettez-moi de lui « faire un présent de ma charge de gentilhomme « de la chambre; je suis âgé. » Le roi l'accepta, mais il conserva ses bontés à de Retz.

Le 19 juin 1582, Anne de Joyeuse fit au parlement le serment d'amiral de France : cette charge lui avait été vendue par le duc de Mayenne, cent vingt mille écus que le roi paya pour son favori.

Non content de toutes ces faveurs, Anne de Joyeuse conçut l'espoir présomptueux de se faire agréer par le pape pour le chef des catholiques, au préjudice du duc de Guise. De l'aveu du roi qui souriait à ce projet, Joyeuse partit pour Rome avec un train magnifique : il y fit ses propositions et ses offres; mais elles furent reçues froidement. Il voulut aussi faire excommunier Montmorency, gouverneur du Languedoc, afin de lui succéder dans son gouvernement; mais le pape lui répondit que Montmorency était bon catholique, apostolique et romain : enfin, il n'obtint que la promesse du chapeau de cardinal

pour l'archevêque de Narbonne, son frère. C'est dans cette ambassade qu'ayant fait attendre longtemps deux gentilshommes auxquels il avait donné rendez-vous, il les en dédommagea en les gratifiant d'une somme de cinquante mille écus que le roi venait de lui envoyer.

Joyeuse avait un secret penchant pour le parti de la Ligue; Henri III s'en aperçut, et sa tendresse pour lui parut s'affaiblir: aussi, quelques historiens, et entr'autres Davila, pensent-ils que ce fut moins comme une faveur que comme un danger que le roi lui confia le commandement de l'armée destinée à combattre le roi de Navarre. Sa confiance, sa bonne mine, son fanatisme, ses profusions ne laissèrent pas d'inspirer une vive ardeur à l'élite de la jeune noblesse; tout brillait d'or autour du superbe Joyeuse; on comparait son camp à celui de Darius; le camp de Henri, à celui d'Alexandre. Un prisonnier annonce à Joyeuse que le roi de Navarre l'attend sur les bords de la Droune: « Ta liberté, répond Joyeuse, « sera le prix de cette nouvelle. » Il s'avance, il aperçoit sur l'autre rive les soldats protestans agenouillés : — « Ils ont peur, dit-il à Lavardin. « — Ne vous y trompez pas, répondit cet offi- « cier : jamais ils ne sont plus terribles qu'au sor- « tir de la prière. » — « Que pensez-vous, disait « de son côté le roi de Navarre à ses soldats, de

« cette troupe dorée? tombez, camarades, sur « M. de Joyeuse; c'est un nouveau marié qui a « encore l'argent de son mariage dans ses cof- « fres. » — Les armées en viennent aux mains dans les plaines de Coutras, le 10 octobre 1587. Le combat est sanglant et terrible; les catholiques sont mis en déroute. Joyeuse voit tomber le vicomte de Saint-Sauveur, son frère; il jette son épée. Un de ses lieutenans lui demande que faut-il faire? — Mourir! — Et il est tué par deux officiers d'infanterie nommés *Bordeaux* et *Descentiers*.

Le roi de Navarre écrivit du champ de bataille à Henri III, une lettre dont voici le début: « Sire, monseigneur et frère, remerciez Dieu, « j'ai battu vos ennemis et votre armée. » « Henri III « (dit l'Estoile) regretta la noblesse, peu le chef, « pour avoir reconnu qu'il étoit de la Ligue. Le « cardinal de Bourbon pleura comme un veau, « et poussé d'un zèle catholique, *id est* Ligueur, « dit qu'il eût voulu que le roi de Navarre, son « neveu, eût été en la place du duc de Joyeuse, « et qu'il n'y eût eu tant de perte de lui que « dudit duc: ce qui ayant été rapporté au roi: « Cette parole, dit-il, est digne de ce qu'est le « bon-homme. »

Henri III fit faire au duc de Joyeuse de magnifiques funérailles.

N° 83.

HENRI DE JOYEUSE,

COMTE DU BOUCHAGE.

C. M.

hauteur 25 pouces.
largeur 20 pouces.
E.

Henri de Joyeuse, troisième fils de Guillaume II, maréchal de Joyeuse, et de Marie de Batarnay, naquit en 1567. A l'âge de quinze ans, il épousa Catherine de Nogaret de Lavalette, sœur du duc d'Épernon. Il partagea l'extrême faveur dont Anne de Joyeuse, son frère, jouissait à la cour de Henri III : c'était le même faste, la même magnificence, le même entraînement aux plaisirs. Tout-à-coup, il renonce au monde, à l'intimité du roi, aux plus brillantes espérances; et va s'enfermer chez les capucins dont il prend l'habit sous le nom de *frère Ange*. On attribua sa retraite, moins au repentir de ses désordres qu'à l'impossibilité de soutenir son luxe à la cour: D'aubigné prétend qu'il prit cette résolution à la suite d'une querelle avec le roi; enfin on lit dans l'histoire particulière de sa vie, que, séduit par la beauté des voix qui avaient chanté les ma-

tines dans l'église des capucins, il crut que « c'étaient les anges qui avaient pris cette nuit la « place des religieux endormis, et se hâta d'en- « trer dans un ordre où les anges faisaient au « besoin l'office des religieux. »

Lorsqu'après la journée des Barricades Henri III eut quitté Paris pour se retirer à Chartres, frère Ange de Joyeuse joua le rôle du Christ, dans la ridicule procession des pénitens qui fut envoyée en députation auprès du monarque, le 17 mai 1588. Il s'était laissé garotter les mains, il portait une longue croix : on avait chargé sa tête d'une couronne d'épines, d'où paraissaient sortir des gouttes de sang peintes sur son visage. On lui avait donné pour acolytes deux jeunes capucins qui représentaient, l'un la Vierge, l'autre la Magdeleine qui tombait en défaillance. Chaque fois que frère Ange faisait mine de se trouver mal, quatre vigoureux satellites s'amusaient de temps en temps à le frapper à grands coups de fouet. La marche de ce cortége s'annonçait par les sons aigres et discordans des trompettes, des chaudrons. C'était avec les ustensiles du ménage qu'on avait figuré les instrumens de la passion. Crillon, pour encourager les satellites qui frappaient frère Ange de Joyeuse, leur disait : « Frappez, frappez fort : c'est un lâche « qui a endossé le froc pour ne plus porter les

« armes. » Le roi reçut avec dédain les supplications de frère Ange, et témoigna qu'il n'avait nulle envie de monter au Calvaire (1).

Après la mort de ses frères tués à la bataille de Coutras, Henri de Joyeuse rentra dans le monde; et échangeant le froc contre la cuirasse, il se jeta dans le parti de la Ligue : Mayenne le fit gouverneur du Languedoc. Il passa ensuite sous les bannières d'Henri IV, qui, pour le récompenser d'avoir soumis à sa domination tout le pays de Toulouse, le créa maréchal de France. Un jour, ce prince causait avec lui sur un balcon, au-dessous duquel était rassemblé beaucoup de monde. « Mon cousin, lui dit Henri IV, ces « gens-ci me paraissent fort aises de voir en« semble un apostat et un renégat. » Cette plaisanterie du roi fit sur Joyeuse une telle impression qu'il rentra dans son couvent, en 1599. Il y vécut dans l'austérité. « Étant allé à Rome pieds « nus, en vrai capucin, et voulant s'en retour« ner de même par le plus grand froid de l'hy« ver, après avoir déjà repassé les Alpes, il lui « prit une fièvre dont il mourut à Rivoli dans le « Piémont, le 27 décembre 1608. Son corps fut « ramené en France, et enterré aux capucins de « Paris (2). »

(1) De Thou.

(2) Confession de Sancy.

N° 84.

CATHERINE DE NOGARET-LAVALETTE,

DUCHESSE DE JOYEUSE,

C. M.

hauteur 24 pouces.
largeur 20 pouces.
E.

Catherine de Nogaret de Lavalette, fille de Jean Nogaret de Lavalette, et de Jeanne de Saint-Lary de Bellegarde, sœur du maréchal de ce nom, était sœur du duc d'Épernon, favori de Henri III: « Elle fut mariée (dit le Journal de l'Estoile) *à* « *petit bruit*, à Henri de Joyeuse, comte du Bou- « chage, le 28 novembre 1581. »

On remarqua à leurs noces, deux ambassadeurs turcs qui venaient d'arriver à Paris; l'un pour inviter le roi à assister à la circoncision du fils aîné du grand seigneur Amurat III, qui devait se célébrer à Constantinople; l'autre pour la confirmation des anciennes confédérations entre les empereurs Turcs et les rois de France.

C'est de ce mariage que naquit Henriette Catherine de Joyeuse, mariée en premières noces à Henri de Bourbon, duc de Montpensier; en secondes noces, à Charles, duc de Guise,

Elle mourut le 12 août 1587; son mari en témoigna un vif regret, et quelques historiens ne sont pas éloignés de croire que cette perte influa sur la détermination que prit le comte du Bouchage de se faire capucin.

N° 85.

CLAUDE DE JOYEUSE,

SEIGNEUR DE SAINT-SAUVEUR.

C. M.

hauteur 24 pouces.
largeur 19 pouces.
E.

Claude de Joyeuse, seigneur de Saint-Sauveur, quatrième fils de Guillaume II, vicomte de Joyeuse, et de Marie de Batarnay, n'avait pas atteint sa dix-huitième année, lorsqu'il fut tué à la bataille de Coutras, le 20 octobre 1587, à côté de son frère, le duc Anne de Joyeuse.

Après cette victoire, Henri, roi de Navarre, vint souper au château de Coutras. Sa joie fut troublée par l'aspect des cadavres nus des deux Joyeuse qu'on avait laissés exposés dans la salle. Choqué d'entendre les plaisanteries de quelques-uns de ses officiers : « Ce moment, messieurs, « leur dit-il avec sévérité, est celui des larmes, « même pour les vainqueurs. » Il ordonna que les restes des deux frères fussent portés à Henri III.

On présenta au roi de Navarre la vaisselle d'or et d'argent de ces magnifiques seigneurs ; il ne voulut pas s'en servir, non plus que de tous leurs

oux. « Il ne convient, ajouta-t-il, qu'à des
omédiens de tirer vanité des riches habits
u'ils portent : Le véritable ornement d'un
rince est le courage et la présence d'esprit dans
ne bataille, et la clémence après la victoire. »

N° 86.

PHILIPPE-EMMANUEL DE LORRAINE,

DUC DE MERCŒUR.

C. M.

hauteur 25 pouces.
largeur 19 pouces.
E.

Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, fils de Nicolas, comte de Vaudémont, et de Jeanne de Savoye-Nemours, sa seconde femme, naquit le 9 septembre 1558. Il était frère de Louise de Lorraine, femme de Henri III, roi de France. Il épousa, le 12 juillet 1575, Marie de Luxembourg, duchesse de Penthièvre. « La reine « mère, dit le Journal de l'Estoile, mangea tant « au repas de noces, qu'elle cuida crever. »

Son caractère remuant et ambitieux le lia d'abord avec Henri, duc de Guise. Il fut sur le point d'être arrêté en 1588, aux États de Blois, le jour où fut tué le *Balafré;* mais sur l'avis que lui donna la reine Louise, sa sœur, il échappa à ce péril. Il se déclara alors pour le parti de la Ligue; mais ne voulant pas reconnaître la suprématie du duc de Mayenne, il conçut le projet de se rendre souverain en Bretagne à l'aide des prétentions de Marie de Luxembourg, sa femme,

héritière de la maison de Penthièvre. Il trouva dans son gouvernement beaucoup de gentilshommes disposés à seconder cette entreprise; mais ne se sentant pas assez fort contre les troupes que Henri IV lui opposa, il appela à son secours les Espagnols; de son côté, Henri eut recours aux Anglais. Les deux nations sollicitées envoyèrent des troupes qui perpétuèrent la guerre dans cette province. Le roi, cependant, avait quelques scrupules sur les droits du duc de Mercœur à la possession de la Bretagne : le cardinal d'Ossat écrivit de Rome au monarque, en 1594, une lettre pour rassurer sa conscience; et Duplessis Mornay le pressa, en 1595, « de « tourner la tête vers le duc; que jamais il n'au- « roit meilleur marché de la guerre, rencontrant « un homme qui ne sauroit ni se rendre, ni se « défendre. » Le duc avait battu à Craon, en 1592, les princes de Dombes et de Conti; il fut moins heureux en 1594 et 1595, avec le duc d'Aumont : enfin, voyant que de toutes parts les seigneurs attachés à la Ligue faisaient leur soumission à Henri IV; effrayé sans doute aussi de la marche du roi, qui s'avançait en personne contre lui avec une armée habituée à la victoire, Mercœur finit par se soumettre; et le 26 mars 1598, à la paix générale de Vervins, « le parlement vérifia « un édit du roi en faveur du duc de Mercœur,

« portant l'oubli du passé ; que le duc, en remet-
« tant entre les mains de S. M. les places et les
« forces qu'il avait en Bretagne, aurait deux cent
« trente six mille écus de dédommagement pour
« les frais de guerre, dix-sept mille écus de pen-
« sion, et une compagnie de cent hommes d'ar-
« mes. » Le duc de Mercœur se rendit à Angers, pour y saluer le roi qui le reçut à merveille. Cet édit, ces avantages, ces caresses étaient les préliminaires du contrat de mariage qui fut passé le lendemain même entre *César-Vendôme*, fils du roi et de Gabrielle d'Estrées, âgé seulement de quatre ans, et de Françoise de Lorraine, âgée de six ans, fille du duc de Mercœur. « Ainsi, dit « le sévère Sully, le roy cajolé par toutes ces « femelles condescendit à tout, n'étant pas à son « pouvoir de rien refuser aux larmes et aux sup-
« plications de sa maîtresse. » C'est de cette union et des libéralités dont Henri IV l'accompagna, que sont venus les grands biens de la maison de Vendôme.

Soit impatience du repos, soit regret de se trouver confondu avec les courtisans du roi de France, après avoir affecté en Bretagne les droits de souverain (1), le duc de Mercœur sollicita et

(1) Il paraît aussi, par la confession de Sancy, qu'on ne l'épargnait pas à la cour : « Ce duc de Mercœur, de petit prince mor-

obtint, en 1601, par l'entremise de la reine Louise, sa sœur, veuve de Henri III, le commandement de l'armée de l'empereur Rodolphe II contre les Turcs. Il se distingua en Hongrie par sa vaillance et son habileté : à la tête d'une faible troupe, il contraignit Ibrahim Bassa de lever le siége de Canicha, et prit Albe-Royale ; mais n'ayant plus de vivres, et ne pouvant lutter contre une armée de soixante mille hommes, il fit une retraite qui fut admirée comme la plus belle que l'Europe eût vue depuis long-temps. Telle était la terreur qu'il avait inspirée aux Turcs, qu'en 1601, Barthelemy de *Cuœur*, médecin, natif de Marseille, qui avait renoncé au christianisme pour embrasser la loi des Musulmans, ayant été envoyé par le sultan Mahomet auprès de Henri IV, pour l'engager à confirmer l'ancienne alliance entre les Lys et le Croissant, il demanda au roi, de la part de son maître, de rappeler de Hongrie le duc de Mercœur. — « Pourquoi, répondit le « roi, les Turcs craignent-ils donc tant ce duc? « — C'est qu'entre les prophéties que les Turcs

« fondu, se vit beau-frère du roi; de là gouverneur de Bre-
« tagne; de gouverneur, tyran; de tyran, duc; et, par fantaisie,
« la frayeur de la France et l'espérance de l'Espagne. Il est
« tellement transubstancié, que c'est aujourd'huy le proverbe des
« Espagnols, le mépris des Français, la honte de la Lorraine,
« le dédain de la Bretagne. »

« croyent, répliqua Barthelemy, il y en a une « qui porte que l'épée des Français chassera les « Turcs de l'Europe, et renversera leur empire. » — Henri IV dit alors que « le duc de Mercœur « était à la vérité son sujet, mais qu'il était prince « de la maison de Lorraine qui n'appartient pas « à la couronne de France, et que les troupes « qu'il avait en Hongrie n'avaient pas été levées « en France; enfin qu'en sa qualité de vassal de « l'empire et de chrétien, le duc pouvait servir « l'empereur. »

Le duc de Mercœur, après sa belle retraite de Hongrie, se préparait à revenir en France lorsqu'il tomba malade à Nuremberg, ville protestante d'Allemagne. Pressentant qu'il allait mourir, il voulut communier; mais le magistrat de Nuremberg ne permit pas que son aumônier dît la messe devant lui, et consacrât une hostie pour recevoir le saint Viatique : « seulement, par égard pour ses qualités, mai- « son et religion, on lui permit d'envoyer querir « une hostie consacrée à trois lieues de là, « (pourvu qu'on ne sonnât la clochette en la « portant), avec laquelle son aumônier le com- « munia. » Il mourut à l'âge de quarante-trois ans. Le service du duc de Mercœur fut célébré le 27 mars 1602, dans l'église de Notre-Dame, à Paris, avec une grande solennité : Ce fut saint

François de Sales qui prononça l'oraison funèbre de ce prince auquel il n'épargna pas les louanges.

N° 87.

HENRI IV,

ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE.

(Peint par Ch. Rauch, d'après Porbus, 1823.)

hauteur 84 pouces.
largeur 48 pouces.
E.

Henri IV naquit à Pau, en Béarn, le 13 décembre 1553, d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et de Jeanne d'Albret. Son enfance s'écoula au château de Coarasse, en Béarn : là le petit prince fut élevé parmi les enfants des montagnards; vêtu comme eux, partageant leur grossière nourriture, courant, grimpant sur les rochers, toujours nu-tête, souvent pieds nuds. A l'âge de cinq ans, il fut amené à la cour de France; et à huit ans il fut mis au collége de Navarre *pour y être institué ès bonnes lettres.* « Il y eut « pour compagnons, dit l'historien Mathieu, le « duc d'Anjou qui fut son roi (Henri III), et le « duc de Guise qui le voulut être. » Il n'y resta qu'une année. Jeanne d'Albret comprit le danger de laisser son fils si près de Catherine de Médicis; elle le ramena dans le Béarn, lui fit reprendre sa première façon de vivre, et lui donna successi-

vement pour précepteurs Lagaucherie, homme sévère et vertueux, et Florent Chrestien, l'un des littérateurs les plus habiles de son temps. Ses livres favoris étaient Plutarque, Horace et les Commentaires de César dont il fit une traduction. Ses études furent interrompues de bonne heure par les circonstances. Jeanne d'Albret, menacée d'une invasion par le roi d'Espagne; destinant d'ailleurs son fils à devenir le soutien du calvinisme qu'elle avait embrassé, le conduisit en 1569 à la Rochelle, auprès du prince de Condé. Sa jeunesse, sa bonne mine, sa gaîté spirituelle, son ame ardente et sensible, lui gagnèrent tous les cœurs. Il se trouva à la bataille de Jarnac; il brûlait d'essayer sa vaillance; mais Condé, l'embrassant ainsi que son fils qui partageait le même desir : « Non, mes enfans, leur dit-il, l'armée « peut perdre aujourd'hui son chef; c'est vous « qui me remplacerez et me vengerez. » Fidèle à cet oracle, la reine de Navarre, après la défaite des protestans, se montre au reste de leur armée, tenant par la main son fils et le jeune prince de Condé : « Mes amis, s'écrie-t-elle, voilà deux « nouveaux chefs que Dieu vous donne, et deux « orphelins que je vous confie. » Officiers et soldats, tous jurent à la fois de leur obéir et de les défendre : Coligny devient leur père commun.

Le prince de Béarn fit ses premières armes

sous ce digne maître, au combat d'Arnay-le-Duc, en Bourgogne : il se battit avec intrépidité. Coligny lui donna une autre leçon qui ne fut point perdue pour sa belle ame : comme il paraissait goûter avec complaisance

« . . . . . Le plaisir et la gloire
« Que donne aux jeunes cœurs la première victoire : »

« Ne me demandez point, lui dit l'amiral, si nous « avons pris beaucoup de canons, si nous avons « tué beaucoup d'hommes : ces hommes sont des « François. »

Cependant Catherine de Médicis, qui méditait la ruine du parti huguenot, sentit la nécessité d'en attirer les chefs à la cour. Pour mieux masquer ses exécrables projets, elle proposa le mariage de Marguerite de Valois, sœur de Charles IX, avec le prince de Béarn. Jeanne d'Albret vint à Paris; quelques jours après son arrivée, elle avait cessé d'exister. Le deuil de Henri, qui, à la mort de sa mère, prit le titre de roi de Navarre, retarda son mariage jusqu'au 18 août 1572. Béthune, père de Sully, avait dit : « Si les noces du « prince de Béarn se font à Paris, les livrées en « seront vermeilles : » Ce funeste pressentiment ne fut que trop réalisé. C'est au milieu des fêtes de ce mariage (1) que retentit le tocsin de la

(1) On remarqua surtout parmi ces fêtes un spectacle odieux.

Saint-Barthelemy ! Catherine de Médicis n'osa point faire assassiner le roi de Navarre : elle se contenta de le faire arrêter avec le prince de Condé. Charles IX, les yeux enflammés de courroux, leur dit : *mort, messe ou Bastille!* les deux jeunes princes abjurèrent le calvinisme.

Depuis cette époque, la position du roi de Navarre, à la cour, était devenue difficile autant que périlleuse. On lui avait donné des gardes : il forme, en 1574, avec le duc d'Alençon, le dessein de se dérober à cette surveillance : le duc, toujours prompt à trahir ses amis au moindre danger, va révéler ce projet d'évasion à la reine mère, qui le transforme en un complot contre les jours du monarque. On charge le parlement d'informer sur ce qu'on appelle la conspiration de Saint-Germain : Henri de Bourbon par la fermeté de ses réponses fait pâlir ses accusateurs. Il fallait du sang à Catherine de Médicis : Lamolle et Coconnas périrent sur l'échafaud (1).

---

ment allégorique : c'était une espèce de tournois qui se donna à l'hôtel de Bourbon, près du Louvre. Catherine l'avait imaginé pour avoir une joie anticipée des massacres qu'elle projetait. Au côté droit on avait représenté le paradis chrétien, auquel on avait donné pour vestibule les champs-élysées du paganisme. Au côté gauche étaient le tartare et l'enfer. Des chevaliers armés de toutes pièces, conduits par le roi de Navarre, se présentèrent pour forcer l'entrée du paradis, mais ils furent repoussés et précipités dans l'enfer, où mille monstres hideux s'agitaient au milieu des flammes.

(1) La reine de Navarre (Marguerite de Valois) et la duchesse

Charles IX touchait à son heure dernière; il fit appeler à son lit de mort, Henri de Bourbon, et lui recommanda sa femme et sa fille : il l'avertit ensuite de se défier de..... (il prononça ce nom de manière à n'être pas entendu des assistans : c'était celui de Henri III).

Le roi de Navarre accompagna la reine-mère au pont de Beauvoisin où elle allait recevoir Henri III, qui, à la nouvelle de la mort de son frère, s'était enfui de Pologne. Il communia avec le nouveau roi de France, à Lyon, le 1^er^ novembre 1574, en gage de réconciliation. Cette bonne intelligence ne dura pas. Il affectait d'abord à la cour la légèreté d'un jeune seigneur plus occupé de plaisirs que d'intérêts politiques. Un jour que se trouvant dans la chambre de la princesse de Condé, sa tante, il entendait un gentilhomme de la maison de Noailles chanter en son honneur des couplets qui commençaient ainsi :

« Rien ne me plaît, rien ne me tente,
« Absent de ma divinité, »

le roi de Navarre, emporté par sa gaîté naturelle, dit en riant au troubadour amoureux :

« N'appelez pas ainsi ma tante,
« Elle aime trop l'humanité. »

---

de Nevers, qui aimaient éperdûment ces deux infortunés, allèrent elles-mêmes pendant la nuit déterrer leurs têtes pour les embaumer.

Cette saillie fut bientôt répandue dans toute la cour. Le roi en fut charmé : « Voilà, dit-il, un « trait d'esprit bien digne de mon frère ; si cha- « cun s'amusait ainsi, nous aurions bientôt la « paix. »

Les protestans, plus sévères, murmuraient de cette apparente frivolité. « Le fils de Jeanne d'Al- « bret, disaient-ils, n'est donc plus que l'esclave « de Catherine de Médicis ! » Leurs plaintes, qui le troublaient même pendant son sommeil, leurs exhortations qui, par l'organe de Daubigné, allaient quelquefois jusqu'à la rudesse ; la corruption de la cour et la scandaleuse faveur des mignons, le déterminent à écouter la voix de ses anciens frères d'armes qui le rappellent sous leurs drapeaux. Sous prétexte d'aller à la chasse dans la forêt de Senlis, il sort de Paris le 3 février 1576, se rend d'abord à Alençon, puis à La Rochelle, où il se remet à la tête des protestans (1). La scène change : ce prince dont la feinte légèreté avait endormi les soupçons de la

(1) « Depuis son partement de Senlis il ne dit mot jusqu'à la « rivière de Loire ; mais l'ayant passée, il jeta un grand soupir, et « dit : *Loué soit Dieu qui m'a délivré !* Puis gaussant à sa manière : « Je n'ai, ajouta-t-il, regret qu'à deux choses, la messe et ma « femme : toutefois pour la messe je puis m'en passer, mais pour « ma femme, je veux la ravoir. »

(Journal de Henri III.)

cour, redevient un intrépide guerrier. Le 29 mai 1580, il entre, lui septième, dans la ville de Cahors qu'il ne put réduire qu'au bout de cinq jours de la plus opiniâtre résistance : ses officiers, effrayés des dangers dont il était entouré, le conjuraient de se retirer : « non, dit-il, ma re-« traite hors de cette ville sera celle de mon ame « hors de mon corps. »

Ce premier succès encourage sa faible troupe qui, sous un tel chef, brave tous les périls. Le roi de Navarre fait une guerre savante contre l'armée royale; le maréchal de Montmorency, gouverneur du Languedoc, s'unit à lui, après lui avoir juré foi de chevalier. La cour, alarmée de ses exploits rapides, pense que le plus sûr moyen de les arrêter, c'est de faire tomber sur le roi de Navarre les foudres du Vatican : l'infatigable jésuite Mathieu, *courrier de la Ligue*, court à Rome, en 1585, pour solliciter du pape la bulle d'excommunication. Sixte-Quint, à ses sollicitations, déclare Henri de Bourbon, *relaps, bâtard, détestable, incapable de succéder à la couronne.* Le parlement de Paris fait à cette occasion des remontrances dans l'intérêt des libertés de l'état; le roi de Navarre fait afficher dans Rome, aux portes du Vatican, que *monsieur Sixte-Quint, soi-disant pape, en a menti;* et il poursuit ses succès. Le 20 octobre 1587, il défait dans les

plaines de Coutras l'armée royale commandée par Joyeuse. On ne sait, dans cette journée, ce que l'on doit admirer le plus de sa bravoure et de sa gaîté dans l'action, ou de son humanité après la bataille; « Plus de sang, s'écriait le vain-« queur; recevez-les tous à merci, ils sont braves, « ils sont François; il faut que le roi nous remercie « de cette victoire. »

Mais le nouvel Annibal ne sait pas profiter de ses avantages; il quitte son camp pour aller déposer ses lauriers aux genoux de la belle Corisandre, comtesse de Guiche.

Cependant Henri III, pressé dans Tours par Mayenne, allait succomber sous les efforts de la Ligue; il demande une entrevue au roi de Navarre; ce prince généreux se rend, suivi d'un seul page, au château du Plessis-lès-Tours, se réconcilie avec le monarque; et l'on voit les Crillon, les Lanoue, les d'Aumont, les Biron, les Châtillon, les Mornay réunis sous le même étendard combattre pour la même cause. Les deux rois marchèrent sur Paris de succès en succès, et déjà ils menaçaient cette ville, des hauteurs de Saint-Cloud, lorsque Henri III fut assassiné par Jacques Clément, le 1er août 1589. Ainsi que son frère Charles IX, ce prince en mourant fit appeler le roi de Navarre. « Je vous laisse, lui dit-il, « mon royaume dans un grand trouble; la cou-

« ronne vous appartient. Plût à Dieu que je vous « la remisse aussi brillante que sur la tête de « Charlemagne! » Elle ne devait pas briller d'un moindre éclat sur la tête de Henri IV; mais que d'obstacles à vaincre, de périls à essuyer! Et d'abord, sous le prétexte de la religion, le plus grand nombre des chefs de l'armée hésitaient à le reconnaître pour roi. Givri s'écria alors, en tombant à ses genoux : « Ah! Sire, vous êtes le « roi des braves, et il n'y a que les poltrons qui « vous quitteront. » Cet exemple entraîna plusieurs seigneurs catholiques; le duc d'Épernon et d'autres se retirèrent; et la Ligue opposa à Henri IV, dans le cardinal de Bourbon, un fantôme de roi. Ce fut alors que le nouveau monarque, qui disait gaîment : « Je suis roi sans royaume, « mari sans femme, et guerrier sans argent, » déploya toutes les ressources d'un génie et d'un courage qui, loin de se laisser abattre par le malheur, semblaient grandir avec les difficultés. Il sent qu'il a besoin d'une victoire pour se faire reconnaître roi de France, et, le 22 septembre 1589, avec sa petite armée forte seulement de cinq à six mille combattans, il défait Mayenne à la tête d'une armée de trente-deux mille hommes, sous le château d'Arques (1). Poursuivant ses avan-

(1) C'est le soir de cette journée qu'il écrivit à Crillon ce fa-

tages, il va mettre le siége devant Dreux : il apprend sous les murs de cette ville que Mayenne s'avançait ; il fait venir ses principaux officiers ; « Je vais, leur dit-il, vous faire un grand chagrin ; « nous levons le siége ; mais je vous promets dans « deux jours un grand plaisir : nous allons battre « M. de Mayenne et les Espagnols ; » et le 14 mars 1590, il tint parole dans les plaines d'Ivry. C'est de là qu'il marcha sur Paris ; toute la population était en armes : « les moines eux-mêmes « faisaient une espèce de revue militaire, mar- « chant en procession, la robe retroussée, le « casque en tête, la cuirasse sur le dos, le mous- « quet et le crucifix à la main. » Que ne peut le fanatisme !... Une horrible famine désolait la ville ; on était obligé de chercher un aliment dans les ossemens des morts, dont l'on composait un pain homicide ! Si Henri eût voulu profiter de cette douloureuse situation, il se fût rendu maître de la capitale ; mais par une pitié héroïque, il permit aux assiégeans de nourrir les assiégés. « Je ressemble, disait-il, à la vraie mère « de Salomon ; j'aimerais mieux n'avoir point de « Paris que de l'avoir déchiré en lambeaux. » Cette

---

meux billet qui peint si bien ces deux guerriers : « Pends-toi, « brave Crillon, nous avons combattu à Arques et tu n'y étais « pas. Adieu, brave Crillon, je vous aime à tort et à travers. »

magnanimité laissa au duc de Parme le temps de venir au secours de la ville affamée, et mit Henri dans la nécessité de lever le siége. Il alla faire celui de Rouen. Sur la nouvelle que le duc de Parme s'avançait, il marche à sa rencontre, en 1592, avec cinq cents hommes. « Allons voir, « disait-il, ce que veulent ces gens-là. » Entouré subitement d'ennemis, il reçoit un coup de feu dans les reins, et manque d'être pris au passage du pont d'Aumale. C'est après ce combat, que Henri appelait toujours *l'erreur d'Aumale*, que Mornay lui écrivit : « Sire, c'est assez faire l'Alexandre, « il est temps de faire l'Auguste. »

Le moment approchait où le ciel, en mettant un terme à tant de fatigues, allait récompenser tant de courage et de magnanimité. Philippe II, avait manifesté le désir de placer la couronne de France sur la tête de l'infante Isabelle, sa fille, dont il offrait la main au jeune duc Henri de Guise. Mayenne fit rejeter les propositions de l'Espagne par les États de Paris, en 1593 : le roi profita de cette désunion pour ouvrir des conférences avec les prélats jusque là dévoués à la Ligue, et disant que *Paris valoit bien une messe*, il annonça qu'il ferait à Saint-Denis son abjuration solennelle, s'y rendit le 25 juillet 1593, et jura entre les mains de l'archevêque de Bourges de vivre dans le sein de l'Église catholique. Enfin

le 22 mars 1594, Brissac gouverneur de Paris et L'Huillier prévôt des marchands lui ouvrirent les portes de la capitale. Lorsqu'ils lui remirent les clefs, Henri les embrassa en leur disant : « J'arrive « avec l'oubli des erreurs et la mémoire des ser- « vices. » Il entre à minuit : le lendemain, il va droit à la Cathédrale, entend chanter le *Te Deum*, se rend au Louvre, et dine en public devant une foule immense qui se presse pour le contempler. « Laissez-les tous s'avancer, disait-il, ils sont af- « famés de voir un roi. » Les Espagnols sortirent de Paris : le roi se mit à la fenêtre pour les voir défiler, et leur dit : « Recommandez-moi à votre « maître, mais n'y revenez pas. »

C'était beaucoup d'être maître de Paris; mais le reste du royaume n'était pas soumis : Mayenne dominait dans la Picardie, soutenu par l'armée espagnole des Pays-Bas. Henri marche contre le dernier chef de la Ligue, et s'empare de Laon et d'Amiens. Au commencement de 1595, il attaque les mêmes ennemis à Fontaine-Française, avec une témérité qui décide la victoire, et la Bourgogne reconnaît son autorité. Dans cette même année, Lyon et Marseille suivirent cet exemple. Les ducs de Mayenne et de Mercœur firent leur soumission; et Rome prononça l'absolution de Henri.

En 1596, le roi, pour fixer plusieurs points

d'administration financière, convoqua les notables, à Rouen : on connaît le début de sa célèbre harangue à cette assemblée : « Je viens, dit-il, « demander vos conseils, les croire et les suivre, « et me mettre en tutelle entre vos mains. C'est « une envie qui ne prend guère aux barbes grises « et aux victorieux ; mais mon amour pour mes « sujets me fait trouver tout possible et honorable. »

En 1597, il força l'archiduc Albert à sortir d'Amiens, dont il s'était emparé par surprise ; enfin, le 2 mai 1598, il conclut la paix de Vervins avec l'Espagne ; et, la même année, par le glorieux édit de Nantes, il accorda la liberté de conscience et de culte à tous ses sujets.

La guerre civile était terminée ; mais Henri IV sentait que pour affermir son trône un mariage qui lui donnerait des héritiers directs lui devenait nécessaire. Séparé, d'un consentement mutuel, de Marguerite de Valois qui s'était vengée par de nombreuses faiblesses des nombreuses infidélités de son époux, il désirait en secret placer la couronne sur la tête de Gabrielle d'Estrées, sa maîtresse, dont il avait déjà plusieurs enfans. Un jour il prend Sully en particulier : « Je suis « un peu difficile, lui dit-il, sur le choix d'une « femme ; je lui voudrois entr'autres qualités sept « conditions principales : beauté en sa personne,

« pudicité en sa vie, complaisance en l'humeur, « habileté en l'esprit, fécondité en génération, « éminence en extraction, et grands états en pos- « session ; mais, mon ami, je crois que cette « femme est morte; voire, n'est peut-être pas « née. » Sully le devina, lui présenta des objections accablantes. Gabrielle mourut presque subitement; et malgré les intrigues de l'impérieuse Henriette d'Entragues, le roi épousa en 1600 Marie de Médicis, fille du grand-duc de Toscane.

Ce fut deux ans après ce mariage que Henri IV éprouva le chagrin de voir Biron, ce Biron dont il disait : « Je le présente avec la même confiance « à mes amis et à mes ennemis, » tremper dans un complot contre sa vie et contre le trône. Il est à regretter que la clémence du roi se soit démentie dans cette occasion : il devait sauver, en dépit de lui-même, cet ami égaré..... La tête de l'infortuné Biron tomba sur un échafaud.

Le royaume jouissait d'une profonde tranquillité. Maître d'un état florissant, il ne manquait plus à la gloire de Henri que d'être choisi pour médiateur entre les puissances de l'Europe : Rome et Venise rendirent, les premières, cet hommage à sa haute prudence. On dit qu'il conçut alors le dessein de diviser l'Europe en quinze grandes dominations dont les limites auraient été tracées de manière à ce qu'elles eussent pu se servir ré-

ciproquement de contrepoids, et mettre les peuples à l'abri des vicissitudes et des horreurs de la guerre : il espérait devenir le chef de cette vaste confédération; l'Allemagne et l'Espagne paraissaient peu disposées à s'y ranger. Henri IV rassembla une armée formidable; les uns disent pour abaisser l'orgueil de ces deux puissances; d'autres prétendent, pour punir l'archiduc Albert d'avoir donné asile à la princesse de Condé que son mari avait forcée de quitter la France pour échapper à la violence de l'amour du roi. C'est au milieu de ces préparatifs de guerre ou de vengeance, qu'il fit sacrer à Saint-Denis, le 13 mai 1610, Marie de Médicis. Le roi s'efforça en vain de paraître gai : depuis quelques jours, il disait à ses confidens : « Je ne sais, mais tout me dit que je « vais mourir bientôt : *linquenda tellus, et domus,* « *et placens uxor.* » En sortant de l'église, il voulut faire passer la reine la première; elle s'y refusa. « Passez, Madame, lui dit-il, d'un ton qui tra- « hissait les secrètes émotions de son ame, c'est « à vous de commander ici. » Une autre cérémonie devait avoir lieu le surlendemain 15 mai; mais le 14, le roi, accablé des plus noirs pressentimens, sort du Louvre en voiture pour aller voir Sully à l'arsenal. Il était accompagné des ducs d'Épernon et de Montbazon, du maréchal de Lavardin, de Roquelaure, de La Fare, de Mira-

beau et de Liancourt. Son carrosse, arrivé dans la rue de la Ferronnerie, est arrêté par deux charrettes. Un assassin, c'était Ravaillac, monté sur une roue de derrière, et avançant le corps dans le carrosse par-delà le duc d'Épernon, frappe et tue le roi de deux coups de couteau! (1) On cache sa mort, on dit seulement qu'il a été blessé; on transporte son corps au Louvre où cette dépouille si chère reste dans le plus ingrat abandon, tandis que le peuple, en sa pieuse erreur, court dans les églises implorer du Ciel la conservation du roi qui n'est plus : il n'apprit que le lendemain qu'il avait perdu le meilleur des princes et des hommes (2).

---

(1) Déjà plusieurs complots avaient été tramés contre ses jours. En 1593 un homme de la lie du peuple, P. Barrière, avait conçu le projet de partager l'odieuse célébrité de Jacques Clément; en 1595, Jean Châtel, séduit par les maximes régicides des Jésuites chez lesquels il avait été élevé, porta au roi un coup de couteau qui lui déchira la lèvre et lui cassa une dent. Un chartreux, nommé Pierre Ouin, un vicaire de Saint-Nicolas-des-Champs, un tapissier, un malheureux qui contrefaisait l'insensé, et plusieurs autres encore, méditèrent le même attentat. On porte à vingt-deux le nombre de tentatives faites par le crime contre les jours de ce grand monarque.

(2) Le lendemain de la mort de Henri IV, M. *de Vic* passant par la rue de la Ferronnerie, fut saisi d'un tel frisson, qu'en rentrant chez lui il se mit au lit et expira pendant la nuit. Cet officier était fort attaché au roi; il déploya une grande valeur à la bataille

Le corps du roi fut ouvert le 15 mai : les chirurgiens déclarèrent qu'il aurait pu vivre encore trente ans, selon le cours de la nature. Ses entrailles furent portées le même jour à Saint-Denis, et le cœur gardé pour être transporté à La Flèche.

La postérité a décerné à ce prince le surnom de *Grand* : ses soldats l'appelaient leur *père ;* le peuple a coutume de le nommer le *Bon Henri.*

Comme monarque, il accrut la puissance de la France et l'éclat de la couronne ; le bonheur de ses peuples était sa sollicitude de tous les instans : « Je voudrais, disait-il, qu'ils fussent bien « persuadés que je les chéris tous comme mes « enfans ! — Épargnez les Français ! » s'écriait-il sur le champ de bataille. — Lorsque le duc de Nemours fit sortir de Paris affamé les bouches inutiles, « laissez venir à moi ces malheureux, « disait Henri IV ; il y a des vivres pour eux dans « mon camp ; je ne veux point régner sur des

---

d'Ivry, où il fut blessé. Henri, pour reconnaître cet acte de courage, lui fit présent du château d'Ermenonville, où l'on voit encore le portrait en buste et l'armure de M. de Vic, et le tableau de la bataille d'Ivry. A cette époque, Ermenonville n'était qu'un château flanqué de tours ; il n'avait pas encore été embelli des magnifiques jardins élevés par les soins de M. le marquis René de Girardin, et que J.-J. Rousseau a dotés de sa mort et de son impérissable souvenir

« morts. » — Les laboureurs se souviendront toujours de ce vœu : « Si Dieu me prête vie, je veux « qu'il n'y ait en France si pauvre paysan qui « ne mette la poule au pot le dimanche. » — Une de ses maximes favorites était que la satisfaction que l'on tire de la vengeance ne dure qu'un moment, tandis que celle qu'on tire de la clémence est éternelle. Il fit entrer dans ses gardes-du-corps plusieurs des plus intrépides soldats de la Ligue. Un jour il dit au maréchal d'Estrées, en lui montrant un de ces gardes : « Voilà le soldat qui me « blessa à la journée d'Aumale ! » — Quand on le pressait de faire quelque acte arbitraire : « Je ne « le puis, disait-il, j'ai deux maîtres qui m'ar- « rêtent, Dieu et la loi. » — S'il apprenait quelques exactions commises : « Vive Dieu, s'écriait-il, « s'en prendre à mon peuple, c'est s'en prendre « à moi. »

Comme administrateur, il réforma la justice, diminua les impôts, favorisa le commerce, la navigation, l'agriculture; encouragea les arts, attira les savans à sa cour; fit construire le canal de Briare, prépara l'établissement de nos soieries, créa la manufacture des Gobelins, bâtit le château de Saint-Germain, acheva le Pont-Neuf (où sa statue a été rétablie en 1819), continua le Louvre, fonda l'hôpital Saint-Louis, et fit régner partout l'ordre, l'abondance et la prospérité.

Comme guerrier, il joignait à l'intrépidité du soldat l'habileté d'un grand capitaine. Il possédait à merveille l'art d'enflammer l'esprit de son armée. « Je ne vous dis autre chose, s'écriait-il « dans les plaines de Coutras, au prince de Condé « et au comte de Soissons, sinon que vous êtes « du sang de Bourbon; et vive Dieu! je vous « montrerai que je suis votre aîné. » Et dans les plaines d'Ivry: « Si vous perdez vos enseignes, « guidons ou cornettes, ne perdez pas de vue mon « panache blanc; vous le verrez toujours dans le « chemin de l'honneur et de la victoire. »

Comme homme il unissait aux sentimens les plus élevés une simplicité de mœurs charmante. *Sa mère n'avait pas voulu qu'il fût un illustre ignorant;* il protégea les lettres. Le cardinal Duperron était admis dans sa familiarité. Il recevait Malherbe; il fit venir Casaubon en France et le nomma son bibliothécaire: il donna, le premier, aux artistes distingués des logemens dans le Louvre. Sa correspondance se fait remarquer par la grâce et le naturel du style : quelques-unes de ses chansons sont devenues populaires: son éloquence en public était noble et franche. Sa gaîté au milieu des dangers, ses bons mots dans le malheur, toutes ces saillies d'une ame vive et généreuse, cette foule de traits que l'on cite et qui sont à la fois d'un homme d'esprit et

d'un héros, semblent peindre en même temps l'imagination française et le caractère national.

Il faut avouer pourtant qu'il paya le tribut à l'humanité : il eut des défauts, des faiblesses. Il était joueur et parfois mauvais joueur (1). Il avait pour les femmes un penchant effréné; non-seulement il avait publiquement des maîtresses, mais il se livrait souvent à des amours de fantaisie : de là, les ennuis qu'il éprouvait dans son intérieur : de là, *ces jalouses humeurs de Marie de Médicis* dont il se plaignait si souvent à Sully. Les noms de Sauve, de Corisande, de la *charmante Gabrielle*, de Charlotte Désessarts, d'Henriette d'Entragues se sont placés tour-à-tour à côté du nom de Henri dans les fastes de la galanterie. Mais si ce grand cœur se montra souvent infidèle en amour, il resta toujours constant à l'amitié; il était bien digne de la sentir celui qui dit un jour : « Mais relevez-vous donc, Sully, ils « vont croire que je vous pardonne ! »

Enfin, pour me servir des expressions d'un historien moderne, « Henri IV, aimable et glo- « rieux type du caractère français, sut réunir les « qualités chevaleresques à toutes celles que de-

(1) « Une nuit, il gagna à Lesdiguières cinq mille écus, à trois « dez, et à Sancy un cordon de perles estimé huit mille écus, « duquel S. M. se jouant, dit tout haut que c'était pour gagner « le jubilé. » (*Journal de Henri IV.*)

« mandait un âge de civilisation plus heureux et « plus avancé. De tous les grands hommes, il est « celui dont le nom attendrit davantage, que l'on « connaît le mieux, avec lequel on croit le plus « avoir vécu. Nul mortel, sur le trône, n'est allé « plus loin en générosité, en vaillance, en éner- « gie de caractère, en grâces de l'esprit et sur- « tout en bonté. »

N° 87 (*bis.*)

HENRI IV,

A l'âge de neuf ans en paysan Béarnais.

(*Peint par Jeannet.*)

hauteur 44 pouces.
largeur 27 pouces.
P. R.

N° 87. (*ter.*)

PORTRAIT

D'un enfant, avec le cordon de saint Michel, qu'on présume être Henri IV enfant.

hauteur 16 pouces.
largeur 14 pouces.
P. R.

N° 87 (4°.)

HENRI IV,

Peint en 1805 par M^gr^. le duc de Montpensier, d'après Porbus. L'original est dans la collection du roi d'Angleterre.

hauteur 23 pouces.
largeur 19 pouces.
P. R.

N° 87 (5°.)

HENRI IV,

(*Peint jusqu'à mi-corps.*)

hauteur 36 pouces.
largeur 30 pouces.
E.

N° 88.

MARIE DE MÉDICIS,

REINE DE FRANCE.

hauteur 84 pouces.
largeur 45 pouces.
E.

Après la mort de Gabrielle d'Estrées, Henri IV avait fait hommage de son cœur à Henriette d'Entragues qui devint publiquement sa maîtresse sous le nom de la marquise de Verneuil : telle était sa faiblesse pour elle qu'en 1600, il signa une promesse de l'épouser, et la montra à Sully : pour toute réponse, Sully déchira le papier. — « Comment, morbleu ! dit le roi, que « prétendez-vous faire ? je crois que vous êtes « fou. — Il est vrai, reprit le ministre, je suis un « fou, mais plût à Dieu qu'il n'y en eût pas de « plus fou que moi dans votre royaume ! » — Le roi se retira sans rien dire dans son cabinet.

Cependant Sully qui redoutait l'ambition des d'Entragues et le caractère impérieux de la marquise de Verneuil, négociait pour faire asseoir une Médicis sur le trône, sans s'effrayer des malheurs que déjà une princesse de cette famille avait causés à la France. Le roi, tout occupé de

son amour pour sa maîtresse qui lui promettait un gage de sa fécondité, laissa agir ses ministres; et Marie de Médicis, fille de François, grand-duc de Toscane, et de Jeanne, archiduchesse d'Autriche, devint l'épouse de Henri IV. « Sa dot s'é-« levait à six cent mille écus, sans compter les « bagues et joyaux. » Le duc de Bellegarde avait été envoyé à Florence pour épouser au nom du roi cette princesse. Une galère magnifique la conduisit à Marseille; elle se rendit à Avignon où ayant été haranguée par le clergé qui lui souhaita un dauphin, elle répondit : *Pregate Iddio, acciò mi faccia questa grazia.* Elle arriva à Lyon le même jour que le roi. Ce prince voulant la voir, sans être connu, entra, confondu parmi la foule, dans la salle où soupait la reine : à son aspect, les gentilshommes se rangèrent pour le laisser passer; Henri, dont l'intention se trouvait par là contrariée, se retira sur-le-champ. La jeune reine s'étant aperçue de ce mouvement, ne témoigna pas hautement ses regrets, mais elle cessa de manger, refusa tout ce qu'on lui offrit à table, et rentra dans son appartement. Henri ne tarda pas à l'y suivre, et montra dans ses premiers empressemens une extrême vivacité. Marie de Médicis, alors âgée de vingt-six ans, était plus remarquable par sa beauté que séduisante par ses grâces; son esprit était peu vif, peu cultivé : elle

laissait entrevoir un caractère défiant et chagrin. Cette nouvelle union n'effaça point le souvenir de la marquise de Verneuil : le roi partit en poste de Lyon pour se rendre auprès d'elle, tandis que la reine se rendait à petites journées à Paris. Arrivée dans cette ville, comme l'appartement qui lui était destiné au Louvre n'était pas encore achevé, elle alla loger chez le florentin Zamet, (secrètement soupçonné de n'avoir pas été étranger à la mort prématurée de Gabrielle d'Estrées). Ce ne fut que le 15 février 1601 qu'elle logea au Louvre. La marquise de Verneuil lui fut présentée par le roi lui-même : la reine la reçut froidement, et sa jalousie contre elle ne tarda pas à se changer en haine. De son côté, la marquise, fière d'être accouchée au Louvre avant la reine, disait tout haut *qu'elle devrait être à la place de la grosse banquière* (1). Instruite par ses Italiens des infidélités de son époux ; indignée des outrages faits à ses charmes et à son amour, Marie de Médicis

(1) On sait que l'illustre famille de Médicis a dû sa première fortune et son élévation au commerce.

Élisabeth Charlotte d'Orléans, mère du régent, raconte dans ses Mémoires, « que la reine Marie de Médicis se promenant un « jour aux Tuileries avec le dauphin, la maîtresse du roi vint « aussi dans ce jardin avec son fils, et dit avec beaucoup d'inso- « lence à la reine : Voilà nos deux dauphins qui se promènent, « mais le mien est plus beau que le vôtre. La reine lui appliqua « un rude soufflet en disant : Qu'on m'ôte cette insolente ! »

accabla le roi de chagrins domestiques; Sully était sans cesse occupé à les raccommoder. « Combien, « a dit M. Andrieux, faudrait-il déplorer ces infi- « délités de Henri, s'il était vrai qu'elles eussent « contribué à causer la catastrophe horrible qui « priva la France de ce bon roi! Les jalouses fu- « reurs de la reine, le peu d'affliction et de regret « qu'elle montra de l'affreux événement ont laissé « subsister contre elle des soupçons odieux. » (1)

Le roi était à la veille d'entreprendre sa grande expédition d'Allemagne : tout-à-coup l'humeur de Marie de Médicis paraît s'adoucir; elle prend un visage plus riant. « Ayez toujours, lui dit le « roi, cette douceur : montrez quelque soin pour « mon repos, quelqu'indulgence pour mes fautes, « et je prouverai qu'il n'y a rien de si aisé que « d'être heureuse avec moi. » Ces feintes caresses de Marie de Médicis n'avaient pour but que d'obtenir de son époux, avant son départ, d'être

---

(1) Le président Hénault dit que cette princesse ne fut peut-être pas *assez surprise ni assez affligée* de la mort funeste d'un de nos plus grands rois.

On raconte aussi, mais comme une anecdote qui n'a point reçu la consécration de l'histoire, que Concini annonça la mort du roi à la reine en grattant à sa porte, et en disant ces mots qui prouveraient la complicité de Marie de Médicis : *è ammazzato*, (il est tué).

Sully rapporte dans ses Mémoires qu'il *entendit rire dans les entresols de la reine.*

couronnée et sacrée. Le roi avait prié plusieurs fois Sully *d'éloigner ce maudit sacre qui deviendroit la cause de sa mort.* Marie triomphe, et le 13 mai 1610, elle est sacrée et couronnée reine de France, dans l'église de Saint-Denis, par le cardinal de Joyeuse qui lui dit : « *Prends la, cou-* « *ronne de gloire, honneur et liesse, afin que tu* « *reluises splendide, et sois couronnée de joye per-* « *durable.* »

Le lendemain de cette cérémonie, Henri IV fut assassiné, et la voix publique fit tomber les premiers soupçons du crime sur le duc d'Épernon, et même sur la reine (1); cependant le jugement de Ravaillac porte à croire que le fanatisme seul avait armé son bras. Le surlendemain, d'Épernon fit investir de gardes le parlement, s'y présenta lui-même, et, la main appuyée sur son épée, il prononça un discours tendant à faire conférer la régence à Marie de Médicis. « Sur les dix heures, « S. M. (Louis XIII) arriva au parlement, revêtu « d'un habit violet, monté sur une petite haque- « née blanche : la reine en son carrosse était cou-

(1) Le premier président, Achille de Harlay, répondit à un gentilhomme que la reine lui avait envoyé pour le prier de lui demander ce qu'il lui semblait de ce procès. « Vous direz à la reine « que Dieu m'a réservé à vivre en ce siècle pour y voir et en- « tendre des choses si étranges que je n'eusse jamais cru les voir « ni les ouïr de mon vivant.... il n'y a que trop de complices, il « n'y en a que trop. »

« verte d'un grand crêpe noir : » le parlement rendit en sa présence, le 15 mai 1610, l'arrêt qui la déclarait reine régente de France.

Marie de Médicis porta dans l'administration des affaires publiques cet esprit étroit, irrésolu, tracassier, qui avait fait le malheur de la vie intérieure de Henri IV. « Le temps des rois est passé « (se disait-on), celui des princes et des grands « est venu. Le gouvernement du feu roi, si doux, « si sage, si glorieux, était blâmé presque hau- « tement, et même méprisé et tourné en ridi- « cule (1). » Des ministres sages et intègres furent remplacés par des favoris : Concini et Léonora Galigaï sa femme s'emparèrent de toute la confiance de la reine, et recommencèrent la scandaleuse domination des mignons de Henri III. En vain les grands seigneurs s'en offensent et murmurent : « Je sais bien, dit un jour publique- « ment Marie de Médicis, que toute la cour est « contre Concini; mais l'ayant soutenu contre le « roi mon mari, je le soutiendrai bien contre les « autres. » Cette faiblesse opiniâtre, jointe à des libéralités qui firent écouler les trésors de la Bastille chez les Bourbons, chez les Guises, les Lavalette, les Villeroy, les Sillery, protégea un moment Concini; mais bientôt il se forma deux factions

(1) Mémoires de Sully.

à la cour; celle des princes, qui était appuyée des ducs de Nevers et de Bouillon; celle de la maison de Lorraine, à laquelle s'unirent les ducs de Bellegarde et d'Épernon. On arme; Condé menace; la reine traite avec les mécontens, le 15 mai 1614. Cette paix de Sainte-Menehould, qui fut dédaigneusement appelée *malautrue*, fut suivie, le 2 octobre, de l'assemblée du parlement où Louis XIII fut reconnu majeur. L'année suivante, ce prince épousa Anne d'Autriche: ce fut le duc de Guise qui, après avoir conduit jusqu'à la frontière la princesse Élisabeth de France, destinée à l'infant d'Espagne, en ramena la jeune reine à Bordeaux, où le mariage fut ratifié le 22 novembre 1615.

Cependant Marie de Médicis voulait toujours gouverner et son fils et le royaume. Elle fit arrêter en 1616 le prince de Condé, dont la puissance et la popularité faisaient ombrage au trône (1). Concini s'empare alors de toute l'autorité. Albert de Luynes, favori du jeune roi, indigné de voir son maître sous ce joug honteux, travaille à renverser ce colosse de faveur. Le 27 avril 1617,

(1) Le mot de ralliement du parti de ce prince était *barre à bas*. Dans la maison de France où les armes sont trois fleurs de lys d'or sur un champ d'azur, il n'y a que le roi qui, comme l'aîné, ait le droit de les porter *en plein*, c'est-à-dire sans brisure. Les princes de Condé avaient pour brisure une barre de gueule. Par conséquent le cri de *barre à bas* exprimait le désir que le prince de Condé fût roi.

lorsque le maréchal d'Ancre entrait au Louvre, *Vitry*, capitaine des gardes, l'aborde et lui demande son épée : au même instant il reçoit trois coups de pistolet, tombe et expire ; le roi paraît sur son balcon pour autoriser cette action par sa présence. A cette nouvelle, rien ne peut égaler l'étonnement de Marie de Médicis, que sa douleur : elle s'emporte ; elle veut se plaindre au roi ; on ne lui accorde la faculté de lui parler, qu'à la condition qu'elle consentira à s'éloigner, pour un temps, de la cour : il fallut bien y souscrire. Au moment du départ, le roi se rendit dans l'appartement de sa mère ; tout ce qu'ils devaient se dire était réglé, jusqu'aux termes et aux gestes. Après avoir balbutié quelques regrets à son fils, et l'avoir embrassé, elle voulut ajouter des prières en faveur de Léonora Galigaï détenue prisonnière. Louis la regarda en homme embarrassé, et se retira sans rien dire : elle avança pour retenir de Luynes qui sortait avec le roi ; mais ce prince appela plusieurs fois son favori, d'un ton absolu. La reine fondant en larmes descendit, se jeta, la tête enveloppée, dans le fond de son carrosse, et partit pour Blois, lieu qu'elle avait choisi pour retraite. Le roi la suivit des yeux avec l'air satisfait d'un enfant délivré d'un pédagogue importun, et donna le reste de la journée au plaisir.

La reine-mère, enfermée dans le château de

Blois comme dans une prison, ne cessait d'employer tantôt les supplications, tantôt les reproches ou les menaces pour obtenir du roi sa liberté : de Luynes la lui refusa : elle la dut à Ruccellai, riche Florentin, qui parvint à décider le vieux duc d'Épernon à protéger ce dessein. En effet, dans la nuit du 21 au 22 février 1619, Marie de Médicis descendit par une échelle appliquée à la fenêtre de son cabinet, traversa à pied les jardins, accompagnée de Catherine sa confidente qui portait la cassette des bijoux : elle monta dans un carrosse qui l'attendait au bout des ponts, et qui était escorté de quinze gentilshommes auxquels Ruccellai servait de guide. A une lieue de Loches, le duc d'Épernon reçut Marie à la tête de ses gardes, entra dans le carrosse de cette princesse et la conduisit à Angoulême. De Luynes fit marcher des troupes contre cette ville : mais, arrêté, soit par la voix publique qui réprouvait cette guerre, soit par le caractère faible du roi, il accepta les conditions du raccommodement proposé au nom de la reine par Richelieu, évêque de Luçon. L'entrevue entre la reine-mère et le fils eut lieu au château de Courcières, près de Tours, le 5 septembre 1619. « Monsieur mon « fils, lui dit Marie, que vous vous êtes fait grand « depuis que je ne vous ai vu ! » — « Je suis crû, « madame, répondit le roi, pour votre service. »

La bonne foi ne présidait pas à ces réconciliations. Marie appuya la cabale formée contre Luynes : une nouvelle entrevue, suivie de la paix, eut lieu le 13 août 1620, au château de Brissac. Le roi, en embrassant sa mère, lui dit : « *Je vous « tiens et vous ne m'échapperez plus.* » Elle répondit : « Vous n'aurez pas de peine à me retenir, « parce que je suis persuadée que je serai tou- « jours traitée en mère par un fils tel que vous. »

La mort de Luynes, survenue le 15 décembre 1621 (1), ouvrit un nouveau champ à l'ambition tracassière de Marie de Médicis, qui reprit une partie de son premier empire sur l'esprit du roi son fils. Rappelée à la tête du conseil, elle y fit entrer Richelieu, auquel elle abandonna toute sa confiance, avec la direction de toutes ses affaires : elle ne tarda pas à se repentir de son ouvrage. Richelieu avait trop le sentiment de sa supério-

(1) On fit sur lui cette épitaphe :

« Montheur est pris, et la Garonne
« Est remise en sa liberté.
« Toutefois le peuple s'étonne
« Du *Te Deum* qu'on a chanté
« Pour cette victoire notable :
« Vû, dit-on, que le connétable
« A trouvé sa mort en ce lieu.
« Mais pour dire ce qu'il m'en semble,
« La perte et le gain mis ensemble,
« On a sujet de louer Dieu. »

rité pour se contenter d'un rôle secondaire. De fréquentes brouilleries altérèrent leur bonne intelligence. Marie jura la perte du cardinal, disant « qu'avec un caractère comme celui de ce prélat, « ingrat, malin, ombrageux, vindicatif et ambi- « tieux outre mesure, il n'y avait point de tem- « pérament à prendre. » Elle demande au roi le renvoi de Richelieu, mais en termes si violens, que Louis XIII sort indigné et malade du Luxembourg; c'était le 11 novembre 1630, jour connu dans l'histoire sous le nom de *Journée des dupes*. La reine-mère croit triompher : *Saint-Simon* soutient le courage du monarque; Richelieu reprend son empire, et tous ceux qui déjà se flattaient d'hériter de son pouvoir, sont ou disgraciés ou renfermés dans des prisons d'état.

L'année suivante, elle sentit encore plus tout le danger de lutter contre un esprit aussi puissant que celui de Richelieu. La cour était à Compiègne: le 23 février 1631, Louis fait éveiller sa femme au point du jour; en moins d'une heure tout fut parti, à l'exception de huit compagnies de gardes qui, sous prétexte de faire honneur à la reine-mère, étaient restées pour la surveiller. A son réveil, Marie de Médicis se trouva dans la plus accablante solitude. Lettres à son fils, plaintes au parlement, appel aux armes contre la tyrannie de Richelieu, elle ne négligea rien pour res-

saisir le pouvoir à force de scandale : on la laissa libre, si Compiègne ne lui convenait pas, de choisir une autre résidence. Gaston d'Orléans, son second fils, venait de s'enfuir en Lorraine; elle se retira dans la Flandre espagnole; ils se rejoignirent à Bruxelles. La reine-mère le reçut comme un fils qui venait partager ses malheurs, et qui pouvait lui servir de consolation et d'appui : elle vit qu'il souhaitait que son mariage avec la princesse Marguerite de Lorraine fût reconnu, et elle se prêta à ses désirs. Mais, séduit par les caresses de Richelieu, qui redoutait la réunion de Marie de Médicis et du duc d'Orléans, Gaston revint à la cour de France : Marie, obligée par bienséance de quitter les Pays-Bas à cause d'une nouvelle déclaration de guerre des Espagnols contre les Français, alla demander un asile à son gendre, Charles Ier roi d'Angleterre. Ce monarque intercéda auprès de Louis XIII pour le réconcilier avec elle : Louis s'en rapporta à son conseil du sort de sa mère : il n'y eut pas une voix pour la rappeler en France. Le seul Bouthilier opina de la placer à Avignon : tous les autres conclurent de la reléguer à Florence, et Louis donna à cette décision le sceau de son approbation. Marie de Médicis aima mieux rester en Angleterre tant que Charles Ier put lui donner asile : elle se réfugia ensuite à Cologne, d'où elle

chercha encore à se rendre redoutable par ses intrigues secrètes, autant que par ses plaintes publiques. Mais abandonnée, réduite, faute d'argent, à retrancher tout appareil royal, à renvoyer ses domestiques, à se borner au nécessaire, elle mourut dans cette ville le 3 juillet 1642. L'abbé Fario-Chigi (depuis pape sous le nom d'Alexandre VII), qui l'assistait à son lit de mort, lui demanda si elle pardonnait à ses ennemis; elle répondit: « Oui, de tout mon cœur. » — « Madame, ajouta l'internonce, ne voudriez-« vous pas, pour marque de réconciliation, en-« voyer à M. le cardinal de Richelieu le bracelet « que vous avez à votre bras? » La reine tourna la tête, en s'écriant: « *Questo è pur troppo.* (Ah! « c'en est trop!»)

On ne peut se défendre d'un sentiment pénible en voyant finir si misérablement la veuve du plus grand de nos rois : ce serait une terrible leçon de la Providence, s'il était vrai que Marie eût été dans le secret de l'attentat du 14 mai 1610!... Dans tous les cas, son caractère impérieux, turbulent, opiniâtre, ne devait que lui attirer des malheurs. Personne, si ce n'est Catherine de Médicis, n'avait porté plus loin l'emportement et l'esprit de vengeance : elle ne pouvait souffrir ni remontrances, ni obstacles; lorsqu'elle était forcée de se contraindre, l'altération de ses

traits trahissait les mouvemens violens de son ame. Louis XIII redoutait ses emportemens : « Le maréchal d'Ancre, disait-il à ses confi- « dens, sera la ruine de mon royaume ; mais il ne « faut pas dire cela à ma mère, parce qu'elle se « mettroit en colère. » Ses passions étaient extrêmes ; aveugle dans ses affections, elle était implacable dans ses haines. Elle était fort sévère sur les mœurs de sa maison. Le baron de Termes ayant été surpris, une nuit, dans l'appartement de la demoiselle Sagonne, Marie de Médicis la renvoya, ainsi que la gouvernante des filles de la reine, *et supplia le roi de faire trancher la tête au baron de Termes*..... Ce galant seigneur en fut quitte pour un exil de quelques mois.

Elle était superstitieuse, croyait à l'astrologie, et consultait les devins dans toutes ses grossesses, pour savoir si elle mettrait au monde un prince ou une princesse. Un jour étant accouchée d'une fille, au lieu d'un garçon qu'on lui avait prédit, elle eut envie de faire pendre l'astrologue qui l'avait trompée.

Marie de Médicis tenait de ses ancêtres quelque goût pour les beaux-arts. Paris lui doit le palais du Luxembourg, commencé en 1615 par Desbrosses, sur le modèle du palais Pitti de Florence, et la superbe collection des tableaux allégoriques de Rubens : elle a fait aussi construire

l'aqueduc d'Arcueil, et fondé le couvent des religieuses du Calvaire.

Richelieu lui fit faire de magnifiques funérailles. Cette tardive déférence était digne de sa politique : il est d'ailleurs si commode et si facile d'honorer les restes d'un ennemi qui n'est plus!

N° 88 (*bis.*)

hauteur 41 pouces.
largeur 39 pouces.
E.

MARIE DE MÉDICIS,

C. M.

N° 88 (*ter.*)

MARIE DE MÉDICIS,

(*En habits de deuil.*)

C. M.

hauteur 84 pouces.
largeur 72 pouces.
P. R.

Dans le fond du tableau, on aperçoit la ville de Cologne où cette reine termina ses jours.

Elle tient à la main une rose; à ses pieds est un petit chien.

N° 89.

CATHERINE DE BOURBON,

DUCHESSE D'ALBRET ET DE BAR.

Catherine de Bourbon, fille d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et de Jeanne d'Albret, et sœur de Henri IV, naquit le 7 février 1558. hauteur 24 pouces. largeur 20 pouces. *E.*

Dès son enfance, Henri II, roi de France, l'avait destinée à *François Monsieur*, qui fut depuis duc d'Alençon. Henri III, à son retour de Pologne, l'aurait épousée, sans les obstacles que Catherine de Médicis fit naître pour l'en dissuader. Le prince de Condé, Charles, duc de Savoie, Jacques, roi d'Écosse, le duc Henri de Montpensier, la firent tour-à-tour demander en mariage : mais ces diverses prétentions furent toujours déjouées par la politique de Henri IV qui, n'étant encore que roi de Navarre, encourageait, selon les circonstances, l'espoir des divers prétendans, afin de les attirer dans son parti. C'est ainsi qu'il avait favorisé par des promesses l'amour du comte de Soissons, deuxième fils de Louis Prince de Condé tué à la bataille de Jarnac; et ce jeune

prince était venu offrir à Henri, dans les plaines de Coutras, et son courage et ses soldats. Après la bataille, les deux vainqueurs se rendirent en Béarn, le roi pour voir la belle comtesse de Guiche dont il était épris; le comte, pour offrir l'hommage de son cœur à Catherine de Bourbon qui l'accueillit avec plaisir. Plusieurs seigneurs de la cour, jaloux des avantages que cette union allait procurer au comte de Soissons, persuadèrent à Henri que ce prince ne recherchait sa sœur que pour se prévaloir de ce mariage, afin de jouir de tous les biens dont elle était héritière; qu'une fois marié, il abandonnerait sa cause, *sans se soucier que devînt sa fortune, sa personne et sa vie.* Le caractère changeant du *comte de Soissons*, qu'on appelait le *Caméléon de la cour*, ne justifiait que trop ces soupçons; Henri reprit donc sa promesse; mais sa sœur n'en demeura pas moins fidèle à son affection. La comtesse de Guiche, piquée de se voir négligée par Henri IV qui ne lui pardonnait point d'avoir perdu sa beauté, favorisa elle-même les amours du comte de Soissons auprès de Catherine de Bourbon. Les deux amans s'étaient fait des promesses et donné des écrits qu'ils regardaient comme des engagemens irrévocables. Enfin, pendant le siége de Rouen, sous prétexte d'aller voir sa mère qui était malade, le comte de Soissons se rendit à Pau, pour y épouser

la sœur du roi contre le vœu du monarque. Henri, prévenu à temps de ce dessein, donna pleins pouvoirs au sieur de Paugeas pour s'opposer au mariage : le parlement de Pau rendit un arrêt qui contraignit le comte de Soissons à quitter le Béarn, sans avoir obtenu la main de Catherine. Cette princesse se plaignit, mais tendrement, à son frère qui l'invita à le venir trouver à Saumur où il tenait alors sa cour. Là, par le conseil de Sully, elle remit au roi un acte de renonciation au mariage qu'elle désirait contracter avec le comte de Soissons; elle croyait que son frère, touché de cette marque de résignation, consentirait enfin à combler ses vœux : elle fut trompée dans son espoir.

Cependant ses beaux jours s'étaient écoulés : elle avait quarante ans lorsque le roi décida son mariage avec Henri de Lorraine, duc de Bar, fils de Charles II, duc de Lorraine. C'était un prince catholique, et Catherine persévérait dans son zèle pour la religion protestante. On chercha à la convertir; on fit faire en sa présence plusieurs conférences par des docteurs catholiques et des ministres protestans, « elle n'eut que les pleurs « et la constance pour réponse : et lorsqu'on vou- « lut la presser par l'exemple du roy son frère, elle « répondit que l'exemple du roy son frère n'était « une loi pour elle, qu'en ce qui ne touchoit point

« la loi de Dieu. » Une autre difficulté, c'était de faire célébrer le mariage. Les évêques demandaient que le saint-siége s'expliquât sur ce sujet pour faire cesser leurs scrupules Le roi prit le parti de s'adresser au moins scrupuleux des prélats : c'était l'archevêque de Rouen, Charles de Bourbon, fils naturel d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre. Mais au lieu de cette docilité qu'il en attendait, Henri n'obtint qu'un refus appuyé d'une érudition canonique dont il était loin de le soupçonner. « Puisque vous faites ainsi « l'entendu, lui dit le monarque, je vais en« voyer vers vous un grand docteur, votre con« fesseur ordinaire, qui entend merveilleusement « les cas de conscience. » Ce docteur était Roquelaure. « Ah pardieu, dit-il au roi, il est « temps que votre sœur Catelon commence à « tâter des douceurs de cette vie : je vais trouver « ce bel évêque pour lui apprendre son devoir. » — Et s'étant rendu auprès du prélat : « C'est moi, « lui dit-il, qui vous ai fait obtenir l'archevêché « de Rouen : un peu de ménagement, s'il vous « plaît, lorsqu'il s'agit du maître et de ses ordres « absolus : vous qui nous parlez de canons, vous « n'y entendez que du haut allemand. D'ailleurs, « vous êtes frère du roi; il ne vous a pas fait arche« vêque pour le sermoner. » Cette harangue vive et cavalière écarta les scrupules de l'archevêque;

et, le 30 janvier 1599, il maria Catherine de Bourbon avec le duc de Bar (1).

Le souvenir du comte de Soissons la poursuivit dans sa nouvelle patrie : elle n'y vécut pas très-heureuse. En 1604, elle tomba malade : elle endurait la fièvre qui la minait avec courage et même avec une sorte de plaisir, dans l'espoir de devenir mère; elle se croyait enceinte, elle le disait, elle en écrivait sans cesse au roi son frère; elle voyait d'un mauvais œil tous ceux qui semblaient en douter; elle n'écouta que les avis du médecin qui la traitait pour une grossesse. L'infortunée s'abusait : cette fièvre lente se convertit en une grande maladie dont les crises douloureuses l'emportèrent. Elle mourut à Nancy le 13 février 1604. On employa tout à son lit de mort pour obtenir sa conversion : à l'aide des secours de la religion on invoqua même la sorcellerie; mais ferme dans sa croyance, elle répondit au duc de Lorraine, père de son époux, *qu'elle vouloit mourir comme elle avoit vécu.* A la nouvelle de sa mort, « Henri IV ordonna « qu'on le laissât seul pour se consoler avec Dieu; « il fit fermer les portes et les fenêtres du cabi- « net, se mit sur le lit pour pleurer plus libre-

(1) Ce prince devint duc de Lorraine par la mort de Charles II son père, mort en 1608.

« ment. Toute la cour prit le deuil; les ambassa-
« deurs aussi. Il n'y eut que le nonce du pape qui
« voulut s'en dispenser, disant que si les autres
« pleuraient la perte du corps, il avait pleuré
« celle de l'ame. Le roi lui fit dire à cette occasion,
« qu'il serait bien aise de ne pas le voir que le
« temps du deuil ne fût passé : le nonce qui aimait
« apparemment à aller à la cour, fit alors comme
« les autres; il prit le deuil. »

Catherine de Bourbon avait, dans l'esprit et dans le caractère, plusieurs traits de ressemblance avec Henri IV. Elle avait, comme lui, la répartie vive et gaie ; et elle écrivait avec beaucoup de grâce. Elle se complaisait parfois aux jeux de mots. On voulait lui persuader qu'elle serait plus heureuse avec le duc de Bar qu'avec le comte de Soissons : « Non, répondit-elle, dans « ce mariage je ne trouverai pas mon *compte.* » Une autre fois qu'on lui parlait de la rapide fortune de Fouquet-Lavarenne qui, de cuisinier de Catherine, était devenu le messager des plaisirs de Henri IV, elle répondit : « Il a plus gagné à « porter les poulets du frère, qu'à piquer ceux « de la sœur. »

C'est à cette princesse que le roi renvoya plaisamment en 1594 une députation de Huguenots de la Saintonge qui demandaient quelques assignations sur les terres qu'il possédait en ce pays,

en leur disant : « Pourvoyez-vous pour ce re-« gard vers madame ma sœur, car votre royaume « est tombé en quenouille. »

C'est à elle aussi qu'il écrivit après le combat de Fontaine-Française, en 1595 : « Je me « porte bien, Dieu merci, vous aimant comme « moi-même; mais je vous ai vue de bien près « mon héritière. »

Toujours fidèle à la religion dans laquelle Jeanne d'Albret l'avait élevée, elle ne cessa d'en pratiquer les exercices. Elle faisait prêcher, même au Louvre : si les seigneurs catholiques en murmuraient quelquefois, le roi leur recommandait la tolérance. On doit dire à sa grande gloire qu'elle contribua à faire rendre l'édit de Nantes.

Elle se plaisait dans l'éclat des fêtes : « Le « dimanche 12 février 1595, dit l'Estoile, *Ma-« dame* fit un ballet magnifique au Louvre, où il « n'y eut rien d'oublié, si ce ne fut possible Dieu « qui volontiers ne se trouve en telles compa-« gnies. »

Ce goût pour le luxe lui fit contracter des dettes; elle s'adressa à son frère pour pouvoir les payer. Dans cette vue, Henri IV qui avait succédé à la couronne de France, voulut que son domaine patrimonial demeurât séparé, comme au temps où il n'était que roi de Navarre, afin que sa sœur en jouît en souveraine : il envoya au parlement

séant à Tours, en 1690, ses lettres patentes portant la désunion de son patrimoine d'avec le patrimoine de ses prédécesseurs : le parlement refusa de les vérifier. Après la mort de la princesse Catherine, qu'il avait aidée par d'autres sacrifices à payer la plus grande partie de ses dettes, il fit un nouvel édit portant que son domaine, comme roi de Navarre, demeurait réuni pour jamais à la couronne de France, *sans que le roi puisse jamais en disposer à l'avenir, au préjudice de l'ancien domaine public et royal.* Cet édit fut enregistré en 1607 par tous les parlemens du royaume.

N° 90.

HENRI DE BOURBON,

DUC DE MONTPENSIER.

C. M.

hauteur 35 pouces.
largeur 24 pouces.
E

Henri de Bourbon, duc de Montpensier, fils de François de Bourbon, duc de Montpensier, et de Renée d'Anjou, né à Mezières en Tourraine, le 12 mai 1573, portait, du vivant de son père, le titre de prince de Dombes : il commanda en Bretagne, dès l'âge de quinze ans; après la mort de son père, il fut pourvu du gouvernement de Normandie, et servit à ranger sous la domination royale celles des places de cette province qui tenaient encore pour la Ligue. Ce fut lui qui, en 1596, présida à Rouen cette assemblée des notables où Henri IV déploya dans un discours si éloquent toute la franchise et toute la générosité de son caractère. En 1597 il commandait l'avant-garde de l'armée française au siége d'Amiens, que Henri IV reprit sur l'archiduc Albert, qui s'en était emparé par surprise (1).

(1) On fit à cette occasion ces quatrains conservés par Cayet :

Pendant l'occupation de cette ville par les Espagnols, plusieurs seigneurs de la cour qui, à la faveur de vingt ans d'anarchie politique et religieuse, avaient travaillé sans relâche à rétablir la tyrannie féodale, résolurent de profiter de l'embarras où se trouvait Henri IV pour lui demander de faire des principautés de leurs gouvernemens. Ils choisirent pour organe le duc de Montpensier, qui, sans réfléchir peut-être aux immenses conséquences de cette levée de boucliers, dit un jour, devant le roi, qu'il connaissait un moyen de lui créer la plus puissante armée qu'eût encore commandée un roi de France. — « C'est parler magnifiquement, lui « dit le roi, et jamais offre ne fut faite plus à « propos : hâtez-vous de nous faire connoître un « si beau secret. » — « Le moyen est bien sim- « ple, reprit le duc : Votre Majesté n'a qu'à pro- « mettre à ceux qui ont des gouvernemens par « commission, de les posséder en propriété avec

---

« Je ne sais qui des deux est le plus admirable
« D'avoir pris et repris un Amiens si fort.
« Mais je sais qui des deux est le plus honorable
« De l'avoir pris par fraude ou repris par effort. »

« On chante en mille façons
« Une si belle entreprise;
« Mais de toutes les chansons,
« La bonne est la *reprise*. »

« la simple soumission d'un hommage lige envers « la couronne. — « Mon cousin et mon ami, ré- « pliqua Henri IV, je ne puis vous céler que « si je vous estimois avoir dans le cœur des dé- « sirs si indignes et de vous et de moi, je vous « aurois fait connoître qu'un cœur vraiment « royal ne s'offense pas impunément. » Le duc de Montpensier comprit toute l'imprudence de sa démarche, revint de son égarement, et reprenant son bon naturel ne donna plus aucun sujet d'inquiétude ou de chagrin à Henri IV.

Après avoir vainement recherché la main de Catherine de Bourbon, sœur du roi, il épousa, le 15 mai 1597, Henriette Catherine de Joyeuse, fille unique et héritière de Henri, maréchal de Joyeuse. Quelques années après son mariage, il fut atteint d'une maladie de langueur; il ne vivait que de lait de femme; il succomba le 28 février 1608, âgé d'environ trente-cinq ans. « Il est « juste qu'on le regrette, disait Henri IV, parce « qu'il a bien aimé Dieu, servi son roi, bien fait « à plusieurs, et jamais fait tort à personne. » Et comme ce prince ne laissait qu'une fille et point d'enfans mâles, et que la famille des Montpensier s'éteignait par sa mort, le roi fit défendre les divertissemens ordinaires du carnaval.

Son corps fut exposé pendant huit jours dans une salle magnifiquement décorée. Ses officiers

le servaient comme s'il eût été en vie. Un prélat bénissait la table; on apportait les mets, on présentait la coupe; les grâces étaient dites par le même prélat qui y ajoutait un *de profundis* : on distribuait ensuite les viandes aux pauvres. Tous les chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit avec leur grand ordre au col, assistèrent à ses obsèques (1).

(1) Serres.

N° 90 (*bis*).

hauteur 34 pouces.
largeur 46 pouces.
E.

HENRI DE BOURBON,

DUC DE MONTPENSIER.

C. M.

N° 91.

HENRIETTE-CATHERINE DE JOYEUSE,

DUCHESSE DE JOYEUSE, DE MONTPENSIER ET DE GUISE.

C. M.

hauteur 79 pouces.
largeur 49 pouces.
E.

Henriette Catherine de Joyeuse, fille unique de Henri, comte du Bouchage, maréchal et duc de Joyeuse, et de Catherine de Nogaret de Lavalette, naquit le 8 janvier 1585. Henri, duc de Montpensier, n'ayant pu obtenir la main de Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV, épousa Catherine de Joyeuse le 27 avril 1597; elle n'était alors que dans sa douzième année. Restée veuve à vingt-deux ans, c'était un parti trop brillant pour n'être pas recherché par tout ce que la cour avait de plus distingué. Charles de Lorraine, duc de Guise, qui avait un moment rêvé la couronne de France promise par l'orgueil de Philippe II au prince Français qui épouserait l'infante Isabelle, sa fille, ayant vu renverser cette présomptueuse espérance, s'unit en 1611 avec Catherine de Joyeuse.

Cette princesse n'eut d'autre enfant de son

premier époux, que Marie de Bourbon-Montpensier, première femme de Gaston de France, duc d'Orléans, et mère de la célèbre mademoiselle de Montpensier.

Elle avait partagé à la cour la faveur de son second époux; elle partagea son exil lorsque le cardinal de Richelieu exigea du roi l'éloignement de ce prince. Elle l'accompagna à Florence où il se retira; et après avoir recueilli à Cuna, son dernier soupir, elle revint en France. Mademoiselle de Montpensier se plaint amèrement des efforts qu'elle fit pour la brouiller avec Gaston son père. « Sur la fin du carnaval 1656, dit « cette princesse dans ses mémoires, il vint une « méchante troupe de comédiens à Saint-Far- « geau; je les fis jouer peu de tems parce qu'on « me manda que madame de Guise était malade; « elle mourut quelques jours après.... On lut le « testament, ensuite on me l'envoya : il était « écrit de sa main, et derrière il y avait une « évaluation de ses biens pour montrer la justice « et l'équité avec lesquelles elle en avait fait le « partage à ses enfans. Je me trouvai deshéritée: « ce qui me surprit fort; je ne croyais pas qu'a- « près m'avoir ôté tant d'effets dans mes affaires « avec S. A. R., elle fût encore d'humeur à faire « des libéralités à mes dépens à ses autres héri- « tiers. »

Mais par un singulier retour de fortune, mademoiselle de Montpensier hérita même de tous les biens des enfans qu'Henriette Catherine de Joyeuse avait eus du duc de Guise.

N° 91 (*bis*).

HENRIETTE CATHERINE DE JOYEUSE,

DUCHESSE DE JOYEUSE, DE MONTPENSIER ET DE GUISE.

hauteur 35 pouces.
largeur 31 pouces.

C. M. *E.*

N° 92.

CHARLES DE LORRAINE,

DUC DE GUISE.

C. M.

hauteur 80 pouces. largeur 50 pouces. *E.*

Charles de Lorraine, duc de Guise et de Joyeuse, prince de Joinville et comte d'Eu, naquit le 20 août 1571, de Henri de Lorraine le *Balafré*, duc de Guise, et de Catherine de Clèves.

Ce prince avait été arrêté le jour où son père fut massacré à Blois; il se sauva de sa prison au mois d'août 1591. « La Ligue en fit des feux de « joie, et le pape en rendit grâce à Dieu publi- « quement. » Le roi lui-même n'en parut pas fâché, « parce que, disait-il, en sa qualité de « prétendant à la couronne, c'étoit un nouveau « germe de division parmi les ligueurs. » Les Parisiens l'accueillirent par des acclamations unanimes, et demandèrent pour chef de la Ligue le fils du héros qu'ils avaient adoré. Ce vœu était soutenu par le parti Espagnol : Philippe II lui fit offrir la main de l'infante Isabelle sa fille; mais le duc de Mayenne, poussé par son ambition personnelle autant que par les conseils de sa

femme, qui lui répétait sans cesse qu'il vaudrait mieux faire la paix avec le roi, que de reconnaître pour maître ce *petit garçon* (c'est ainsi qu'elle appelait dédaigneusement son neveu), fit échouer ce projet qui eût placé la France sous la domination étrangère; et le duc de Guise ne jouit qu'un jour de ses royales espérances et de son triomphe de théâtre.

La satire Ménippée s'est vivement égayée à cette occasion sur le compte de ce prince. « Que « diriez-vous, monsieur le duc, de ces impudens « politiques qui vous ont mis une figure en une « belle feuille de papier, déjà couronné comme « un roy de carreau, avec la divine infante, vous « regardant *hure à hure* l'un l'autre?... Croyez- « moi, mon enfant, *la couronne n'est pas viande « pour vos oiseaux : n'allongez pas votre table « pour cela; il y a du foin, il n'y a que les bestes « qui s'y amusent.* »

On y lit aussi ces épigrammes :

« La Ligue se trouvant camuse
« Et les ligueurs bien estonnés,
« Se sont advisés une ruse,
« C'est de se faire un roi sans nez (1). »

(*Réponse.*)

« Le petit Guisard fait la nique
« A tous vos quatrains et sonnets;
« Car étant camus et punais,
« Il ne sent point quand on le pique. »

(1) Le duc de Guise était en effet camus.

Le duc de Guise commandait l'avant-garde de l'armée espagnole sous les ordres du duc de Parme, pendant les siéges de Paris et de Rouen: il se trouva au combat d'Aumale où Henri IV courut danger de la vie.

Gouverneur de la Champagne depuis la mort de son père, il en avait confié le commandement à Saint-Pol, vieux ligueur renommé pour sa bravoure, mais détesté pour ses rapines. Le titre de maréchal de France, qu'il avait obtenu de Mayenne, enflait son orgueil: il vit avec dépit le duc de Guise venir reprendre l'autorité suprême en Champagne; il osa un jour, sur la place de Reims, lui reprocher de *démentir son père;* le duc tira son épée et tua le vieux guerrier. Quelque temps après, en 1594, il fit sa soumission à Henri IV, et se présenta à la cour. Comme il balbutiait un discours pour exprimer son repentir, le roi l'interrompit en l'embrassant: « Mon « cousin, lui dit-il, vous n'êtes pas un grand « harangueur, non plus que moi; mais je vois « bien que vous voulez me protester de votre fi- « délité à venir, et j'y crois. Vous ne trouverez « point en moi de défiance, et je ne crains point « en vous d'ingratitude; c'est parce que vous êtes « jeune que vous avez failli; il vous faut un guide « et vous l'aurez en moi; servez-moi bien, et je « vous tiendrai lieu de père. » Ces tendres et no-

bles paroles pénétrèrent au fond du cœur du duc de Guise, et en firent un des sujets les plus fidèles de Henri IV.

Le roi lui donna le gouvernement de la Provence, avec mission de combattre le duc d'Épernon, qui voulait s'emparer de cette contrée pour s'y déclarer indépendant : Marseille essaya également de se soustraire à l'autorité du monarque. Philippe II avait envoyé un secours à cette ville rebelle. Le duc de Guise y pénètre par suite de ses intelligences avec *Libertat*, et parcourt les rues en criant: « Bons Français, bons catholiques, « criez, criez vive le roi ! c'est le duc de Guise « qui vous parle : voyez par mon exemple si le « roi sait pardonner. » La ville fut délivrée. A cette nouvelle, Henri IV dit à ceux qui l'avaient blâmé de son indulgence pour le duc de Guise : « Vous « voyez bien que la générosité rapporte quelque « fruit (1). »

Marie de Médicis, après la mort de Henri IV, avait fait entrer le duc de Guise au conseil; il y appuya en 1612 le mariage de Louis XIII avec l'infante d'Espagne. Condé voulait qu'on allât aux voix : « Qu'est-il besoin de délibérer, s'écria

(1) Le chancelier de Chiverny avait protesté en plein conseil contre la nomination du duc de Guise au gouvernement de Provence, attendu *la vieille et rance* prétention de la maison de Guise sur cette contrée.

« le duc en regardant fièrement le prince? la « chose est si avantageuse qu'il ne faut plus que « remercier Dieu de l'avoir permise, et la reine « de l'avoir procurée. » Il fut chargé de conduire à la frontière Élisabeth de France, fille de Henri IV, qui allait épouser l'Infant d'Espagne, et ramena l'Infante destinée au jeune roi de France.

Lorsque Richelieu fut devenu maître des affaires sous un roi dont il avait fait son premier esclave, sa politique ombrageuse ne put voir sans inquiétude *cette maison de Guise qui même après l'extinction de la Ligue était restée un état dans l'état*: aussi, sur le prétexte que ce prince, dans son gouvernement de Provence, entretenait des intelligences avec les Espagnols, Louis XIII le manda à la cour pour qu'il eût à rendre compte de sa conduite. Le duc de Guise crut prudent de ne point venir se mettre entre les terribles mains du cardinal; il aima mieux sortir de France et se retira à Florence avec toute sa famille.

L'héritier des Guises, le compétiteur de Henri IV, celui qui avait été sur le point de mettre la couronne de France sur sa tête, mourut dans l'exil et dans l'obscurité, à Cuna dans le Siennois, le 30 septembre 1640.

Il avait épousé Henriette Catherine de Joyeuse.

N° 93.

JEAN-JACQUES DE MESMES II.

Jean Jacques de Mesmes II du nom, chevalier-seigneur de Roissy, fils unique de Henri de Mesmes et de Jeanne Hennequin, fut élevé par *Passerat*, professeur très-versé dans l'étude des belles lettres. Il fut successivement conseiller au parlement en 1583, maître des requêtes en 1594, conseiller d'état en 1600. Trois ans après la mort de Henri IV, il fut appelé au conseil de la direction des finances; puis au conseil des dépêches. Il fut membre des états-généraux de 1614, les derniers qui aient été tenus avant ceux de 1789. Lorsqu'il mourut, au mois d'octobre 1642, il était *le doyen de tous les conseils.*

hauteur 22 pouces.
largeur 18 pouces.
E.

Il avait épousé, le 25 mars 1584, Antoinette de Grossaine, fille unique du seigneur d'Avaux.

Louis XIII érigea la terre et seigneurie d'Avaux en Comté l'an 1638, en faveur de J. J. de Mesmes, « en considération, dit le monarque « dans ses lettres, des grands et recommandables « services rendus à la couronne de France et de

« Navarre par les défunts seigneurs de Mesmes (1), « tant dedans que dehors le royaume, notamment « au feu roi par le feu seigneur de Roissy, chan- « celier de Navarre, et à présent par ledit sei- « gneur de Roissy, son fils, premier et plus an- « cien conseiller en tous les conseils. »

---

(1) J. J. de Mesmes Ier, né en 1490, négocia le mariage de Jeanne d'Albret avec Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, père de Henri IV.

Henri de Mesmes, chancelier de Navarre, fils du précédent, était également propre aux armes et aux affaires : il reprit plusieurs places fortes sur les Espagnols, négocia la paix de 1570 avec les protestans, cultiva les belles lettres non sans succès, et mourut en 1596.

N° 94.

LOUIS DE LORRAINE,

DERNIER CARDINAL DE GUISE.

C. M.

Louis de Lorraine, dernier cardinal de Guise, archevêque de Reims, etc... troisième fils de Henri de Lorraine le Balafré, et de Catherine de Clèves, né le 22 janvier 1575, cardinal en 1615, avait plus de goût pour la carrière des armes que de vocation pour l'église. Il suivit le roi dans son expédition du Poitou, l'an 1621, et se distingua par une rare bravoure au siége de St.-Jean d'Angely : étant tombé malade quelques jours après, il se fit porter à Saintes, et y mourut le 20 juin 1621. Il avait eu le chapeau de cardinal; mais il était seulement diacre, *et n'avait jamais chanté la messe.*

hauteur 24 pouces.
largeur 20 pouces.
E.

Il eut avec M. le duc de Nevers une querelle célèbre pour les provisions du prieuré de la Charité. On raconte qu'étant avec lui chez M. Marescot, maître des requêtes, rapporteur dans l'affaire, il reçut du duc de Nevers un coup de

poing. Le prince de Joinville, qui était présent, voulant venger l'honneur de son frère le cardinal, mit l'épée à la main, et en donna plusieurs coups à plat à Marescot. Le roi ordonna que cette injure fût réparée, et le prince de Joinville fut obligé de dire devant les arbitres : « Monsieur « Marescot, *en considération de M. le duc de Ne-* « *vers*, je suis fâché de vous avoir battu ; je vous « prie d'oublier cela, et de croire que je serai « votre ami *pour l'amour de M. le duc de Ne-* « *vers.* »

Quant au cardinal, il sortit de Paris avec le duc de Nevers pour aller se battre ; mais le roi envoya de la cavalerie légère pour s'emparer de leurs personnes : le prélat fut conduit à la Bastille, et de là à Vincennes où il ne resta que quelques jours.

Le cardinal était galant ; et ses amours avec Charlotte Desessarts, maîtresse de Henri IV, qu'on prétend qu'il avait secrètement épousée, firent du bruit à la cour. Le président de Gramond a dit de lui : « *Non miles quia cardinalis*, « *non item cardinalis quia miles erat.* »

N° 95.

CLAUDE DE LORRAINE,

DUC DE CHEVREUSE.

C. M.

Claude de Lorraine, fils de Henri de Lorraine, duc de Guise, dit le *Balafré*, et de Catherine de Clèves, né le 5 juin 1578, porta d'abord le titre de prince de Joinville. Il se signala en 1596 au siége de La Fère; en 1597, au siége d'Amiens. Sa valeur, son étourderie et ses dons extérieurs le firent bien accueillir de la marquise de Verneuil, maîtresse de Henri IV, qui devint sans remords infidèle à un roi contre lequel elle avait pris l'habitude de conspirer. Entraîné par sa légèreté naturelle, le prince de Joinville confia sa bonne fortune à madame de Villars et lui montra les lettres d'Henriette. Madame de Villars, qui s'était crue quelque temps aimée du monarque, piquée de s'être trompée, alla confier à la reine les preuves de cette intrigue galante : les lettres des deux amants ne tardèrent pas à tomber entre les mains du roi. Henriette soutint qu'elles avaient

hauteur 24 pouces.
largeur 20 pouces.
E.

été contrefaites; que c'était l'ouvrage de la jalousie de Marie de Médicis. On produisit un homme qui, apparemment sûr de sa grâce, affirma que c'était lui qui, sur les instances de madame de Villars, avait contrefait le caractère de la marquise : les sermens, les larmes d'Henriette achevèrent de convaincre Henri IV, qui ne cherchait qu'un prétexte pour désarmer sa colère. Le prince de Joinville fut toutefois écarté de la cour. Furieux, il se jeta dans les bras de l'Espagne. Les agens auxquels il eut recours fournirent au roi les preuves de ses intelligences criminelles. Sans donner à cette affaire plus d'éclat qu'elle n'en méritait, craignant peut-être aussi que le public ne vît dans sa vengeance moins le monarque que l'amant offensé, Henri appelle le jeune prince dans son cabinet, et lui fait tout avouer en présence du duc de Sully, de sa mère, et du duc de Guise son frère. « Voici, leur dit-« il ensuite, le vrai enfant prodigue qui s'est ima-« giné de belles folies : mais je lui pardonne pour « l'amour de vous et de M. de Rosny, qui m'en « a prié à jointes mains. Mais c'est à condition « que vous le chapitrerez bien tous trois, et que « vous m'en répondrez à l'avenir : car je vous le « baille en garde afin de le faire sage, s'il y a « moyen. » Sa famille le fit voyager en Allemagne « où il fut, dit Canaye, bien traité par Bacchus;

« ensuite bien caressé par Vénus à Venise, d'où « il alla tenter les faveurs de Mars en Hongrie. »

Le prince de Joinville ne revint de l'exil qu'après la mort de Henri IV. Il fut créé duc de Chevreuse et pair de France au mois de mars 1612, et fait chevalier du St-Esprit le 1^er^ janvier 1620. Il servit avec distinction, en 1621, aux siéges de St.-Jean-d'Angely et de Montauban. Il fut honoré de la charge de grand-chambellan de France, et successivement gouverneur de la Haute et Basse-Marche, d'Auvergne, du Bourbonnais et de la Picardie.

L'an 1625, il conduisit à Londres, avec un train magnifique, la princesse Henriette Marie de France, troisième fille de Henri IV, et la remit entre les mains du roi d'Angleterre son époux.

Il se trouva, en 1628, au siége de La Rochelle; il mourut d'apoplexie, à Paris, le 24 janvier 1657, dans un âge très-avancé.

Il avait épousé, en 1622, Marie de Rohan, veuve du connétable de Luynes, qui a rendu si célèbre le nom de Chevreuse; il ne laissa point d'enfans mâles.

N° 96.

MARIE DE ROHAN,

DUCHESSE DE CHEVREUSE.

C. M.

hauteur 24 pouces.
largeur 20 pouces.
E.

Marie de Rohan, fille d'Hercule de Rohan, duc de Montbazon, née en 1600, épousa en premières noces, en 1617, Charles-Albert de Luynes, connétable. Après la mort de son premier époux, elle se remaria en 1622 à Claude de Lorraine, duc de Chevreuse, cinquième fils du Balafré.

C'est cette duchesse qui acquit une si grande célébrité pendant les brouilleries de la cour de Louis XIII, et les guerres civiles sous la minorité de Louis XIV. Elle était jolie, spirituelle, passionnée pour l'intrigue et les plaisirs, et dévorée du besoin de dominer. Anne d'Autriche la créa surintendante de sa maison. La reine-mère, qui avait vu ce choix avec regret, adressait parfois à la duchesse de vifs reproches sur sa légèreté : la duchesse, pour se venger de cette princesse, autant que pour mortifier les femmes

de la vieille cour, qui critiquaient la jeune, se mit à la tête du parti qui s'opposait au mariage de Gaston avec mademoiselle de Montpensier, la plus riche et la plus belle personne de la cour. Le cardinal de Richelieu, dont l'amour était toujours réglé sur sa politique, crut utile à ses intérêts de gagner le cœur de la duchesse de Chevreuse ; mais elle résista à ses vœux. Le cardinal, pour se venger, employa tous ses soins à contrarier le penchant qu'elle avait pour le duc de Buckingham. Furieuse contre le prélat qu'elle n'appelait que *son tyran*, elle accueille avec bonté le jeune Chalais, qui avait étourdiment formé, avec plusieurs de ses amis, le projet d'assassiner Richelieu dans sa maison de campagne de Limours : elle l'encourage par ses caresses.... La tête de cet imprudent favori tombe sur un échafaud ; la duchesse de Chevreuse reçoit l'ordre de s'éloigner de la cour ; elle se retire dans sa maison de Dampierre, en Lorraine.

C'était un séjour bien triste pour une intrigante : son ambition ne rêvait qu'à reprendre sa première faveur, n'importe à quel titre. Buckingham qu'elle idolâtrait, ne tarda pas à lui en fournir un dangereux prétexte. Ce duc, réellement épris des charmes d'Anne d'Autriche, ou entraîné par la vanité de faire croire qu'il ne déplaisait pas à la reine, demandait à revenir

comme ambassadeur à la cour de France. La double jalousie de Louis XIII et de Richelieu y mettait de constans obstacles : il s'irrite et se propose de revenir si bien accompagné, que le ministre n'osera pas lui refuser l'entrée du royaume. Il envoie auprès de la duchesse de Chevreuse milord Montaigu, son confident : elle affecte en public de le traiter en amant, afin de cacher les desseins politiques qu'elle médite de concert avec Buckingham, et sacrifie ainsi, selon son usage, sa réputation à l'intérêt de sa vengeance. Richelieu qui avait les yeux ouverts sur ses démarches, fait arrêter Montaigu à l'instant où, après avoir parcouru la France, il allait repasser en Lorraine; plusieurs seigneurs de la cour, entr'autres le marquis d'O, furent mis à la Bastille; madame de Chevreuse se sauva en Angleterre. Richelieu avait conservé pour elle, malgré ses dédains, un reste de faiblesse; il parut céder avec plaisir aux instances de la jeune reine, qui lui demanda elle-même le retour de sa surintendante. Pour gage de sa reconnaissance, elle se hâta d'entrer dans le dessein formé par le garde-des-sceaux Châteauneuf de remplacer Richelieu au ministère. Obligée de quitter la France une seconde fois, elle s'enfuit en Espagne. Ce ne fut qu'après la mort de Louis XIII, et malgré ses dernières volontés, qu'elle eut la permission de reparaître à la cour de France.

La duchesse de Chevreuse y revint en 1643, comme en triomphe; Anne d'Autriche la reçut en public, comme une amie; mais en particulier, elle lui conseilla de se retirer à la campagne. La duchesse, très-étonnée, obtint, après avoir longtemps combattu, prié, pleuré, la permission de se présenter au moins quelquefois à la cour. Cette défaveur était l'ouvrage de Mazarin, qui, commençant à gouverner l'esprit d'Anne d'Autriche, ne voulait partager cet empire avec personne. Cependant, il crut prudent de faire, auprès de la duchesse de Chevreuse, une démarche que l'on crut concertée avec la reine. Il alla lui faire visite le lendemain de son arrivée; et après les compliments qui peuvent flatter une femme pleine de prétentions à la gloire de l'esprit et à l'éclat de la beauté, il lui offrit son crédit et sa bourse. Elle refusa la bourse; quant aux offres de services, elle ne les dédaigna pas. Cependant elle dicta ses conditions avec tout l'orgueil d'une ancienne favorite qui ne peut renoncer à l'être: et alliant toujours le soin de ses plaisirs au succès de ses vengeances, elle demanda avant tout que l'on dépouillât le jeune duc de Richelieu du gouvernement du Havre, pour le donner au prince de Marsillac, depuis duc de La Rochefoucault, nouvelle conquête qu'elle venait d'attacher à son char.

Sa maison devint le rendez-vous de ce qu'on appelait alors *les importans* : c'était un foyer de jalousies, de querelles, de *picoteries*, dont le rang des personnes faisait bientôt des affaires sérieuses. Elle avait dans la duchesse de Montbazon, sa belle-mère, une charmante auxiliaire, non moins dévouée qu'elle-même à l'esprit d'intrigue et de galanterie. Leur société attirait tout ce que la cour avait de seigneurs élégans et de jeunes officiers : c'est là que le vainqueur de Rocroy vint déposer aux genoux de la duchesse de Montbazon les lauriers de sa première victoire ; mais une nouvelle intrigue de ces deux dames le détacha bientôt de leur *cabale*. Madame de Chevreuse, s'imaginant que M. le prince était l'unique cause de l'arrestation du duc de Beaufort et de la disgrace de Châteauneuf, songea à s'en venger ; elle associa à son dessein madame de Montbazon, qui ne pardonnait pas à la sœur du duc d'Enghien d'avoir épousé le duc de Longueville, qu'elle aimait. Des lettres amoureuses sont trouvées, lues, montrées publiquement au cercle de la reine. Mesdames de Chevreuse et de Montbazon répandent qu'elles sont de la jeune duchesse de Longueville à Coligny, duc de Châtillon. Toute la cour est en rumeur. Le duc de Guise se déclare avec toute la maison de Lorraine pour la duchesse de Montbazon. La

régente effrayée d'une scission qui pouvait renouveler les anciennes haines des Guises et des Bourbons, condamna la duchesse de Montbazon à faire une réparation. Mazarin en régla la forme, le lieu, le cérémonial. Il y rencontra autant de difficultés que s'il avait été question d'un traité qui aurait décidé du sort de deux empires. La duchesse lut, d'un air moqueur, quelques lignes d'excuse en présence de la princesse de Condé; et ces dames se séparèrent plus brouillées qu'auparavant. Telle fut ce que M. de La Châtre appelle *l'amende honorable* de madame de Montbazon; mais non content de la tournure qu'avait prise cette affaire, Coligny appela en duel le duc de Guise : ils se battirent à la Place Royale : l'avantage demeura tout entier au duc de Guise, qui désarma son adversaire après l'avoir dangereusement blessé.

Anne d'Autriche manda, à cette occasion, la duchesse de Chevreuse : « Si vous ne songez, lui « dit-elle, qu'à vivre agréablement en France, « sans vous mêler d'aucune intrigue, je vous « promets mon amitié; mais si vous voulez trou- « bler la cour, je vous forcerai de vous éloigner, « et je ne peux pas vous promettre de grace plus « grande que celle d'être au moins chassée la « dernière. » Cette menace se réalisa après l'arrestation du duc de Beaufort, qui mit fin à la cabale des *importans*.

Retirée à Bruxelles, la duchesse de Chevreuse n'ayant pas d'intrigue de cour à conduire, s'occupa de ménager la bizarre entrevue qui décida le *mariage de fantaisie* de Henri, duc de Guise, avec la comtesse *Le Bossu* (1). Enfin, lasse de son exil, elle prit, en 1649, le parti de revenir *sans permission*. « La reine s'en fâcha, dit le cardinal de Retz, « et lui envoya un ordre de sortir de Paris dans « vingt-quatre heures... J'allai à l'hôtel de Che- « vreuse, je trouvai la belle à sa toilette, dans les « pleurs; de là, chez M. de Beaufort, à qui je per- « suadai qu'il n'était ni de notre honneur, ni de « notre intérêt de souffrir le rétablissement des « lettres de cachet, *qui n'étoient pas le moyen le « moins odieux dont on s'étoit servi pour oppri- « mer la liberté publique*..... J'allai, en sortant de « chez M. de Beaufort, chez le premier président. « C'est assez (me dit-il) mon bon seigneur, vous « ne voulez pas qu'elle sorte, elle ne sortira pas. » A quoi il ajouta, en s'approchant de mon oreille: « Elle a les yeux très-beaux (2)! » De ce moment, madame de Chevreuse reprit auprès d'Anne d'Autriche son premier ascendant, et se dévoua à la fortune du cardinal de Retz; elle lui donna quelques instructions pour s'insinuer dans les bonnes

(1) Voir la notice de Henri duc de Guise, n° 1125.

(2) Mémoires du cardinal de Retz, liv. II.

grâces de la reine, afin de supplanter Mazarin. « Essayez, lui disait-elle; faites le rêveur quand « vous êtes auprès de la reine; regardez conti- « nuellement ses mains; pestez contre le cardinal, « et laissez-moi faire le reste. » Elle ne demeura pas étrangère à une seule des intrigues de la cour, jusqu'à sa mort qui arriva le 13 août 1679. « Je n'ai jamais vu qu'elle, dit le cardinal de « Retz, en qui la vivacité suppléât au jugement. « Elle avoit des saillies si brillantes, qu'elles « paroissoient comme des éclairs; et si sages, « qu'elles n'auroient pas été désavouées par les « esprits les plus judicieux de son siècle. » Sa beauté attirait auprès d'elle une foule d'adorateurs. M. de Candale avait embrassé la religion réformée pour lui plaire (elle était protestante): D'Aubigné composa, à cette occasion, les vers suivans :

« Hé! quoi donc, petit Sibilot (1),
« Pour l'amour de dame Lisette
« Vous vous êtes fait huguenot,
« A ce que nous dit la Gazette ?
« Sans ouïr anciens ni pasteurs
« Vous vous êtes donc fait des nôtres ?
« Vraiment, nous en verrons bien d'autres,
« Puisque ses yeux sont nos docteurs. »

Il est fâcheux que la duchesse de Chevreuse ait

(1) Ce mot équivalait à celui de *fou;* c'était le nom d'un célèbre bouffon de la cour de Henri III.

décoloré, par un funeste manége d'intrigues, les charmes et les qualités dont elle était ornée: on doit plaindre les femmes qui, méconnaissant le véritable genre de gloire auquel elles sont appelées, préfèrent trop souvent le brillant scandale de la célébrité aux modestes triomphes de la vertu.

N° 97.

FRANÇOIS-ALEXANDRE PARIS DE LORRAINE,

CHEVALIER DE GUISE.

C. M.

hauteur 24 pouces.
largeur 20 pouces.
E.

François-Alexandre Pâris de Lorraine, chevalier de Guise, fils posthume de Henri de Lorraine, duc de Guise, dit le *Balafré*, et de Catherine de Clèves, né en 1589, était un cavalier accompli : il n'était bruit que des grâces de sa personne. La princesse de Conti l'avait fait admettre aux divertissemens de la cour de Marie de Médicis, et la reine l'honora de quelque attention. Les princes, craignant que la régente ne prît pour le chevalier un goût trop vif, qui aurait replacé la maison de Lorraine à la tête des affaires du royaume, se liguèrent contre lui. Le baron de Luz, qui, après avoir été dévoué aux Guises, s'était brouillé avec eux pour quelques affaires d'intérêt, commença par répandre que le chevalier de Guise avait formé le projet de se défaire du maréchal d'Ancre. Il se vanta aussi publiquement d'avoir été du conseil de Blois

contre la vie du duc de Guise le Balafré. Le chevalier l'ayant rencontré dans la rue Saint-Honoré, le tua d'un coup d'épée. Le fils du baron, encore dans l'adolescence, provoqua en duel le meurtrier de son père; il succomba lui-même. Le chevalier retourna à l'hôtel de Guise, où il reçut les félicitations de ses nombreux amis. Plusieurs vers furent faits sur ce combat; et selon l'usage, les poètes se déclarèrent pour le vainqueur: aussi écrivaient-ils que Pâris,

« Poussé d'un vif ressentiment,
« Avait fait passer vaillamment,
« Au fil d'une juste colère,
« Celui-là qui s'était vanté
« D'avoir pu (chère vanité!),
« Empêcher la mort de son père. »

La reine-mère courroucée, avait d'abord ordonné de poursuivre le meurtre du baron de Luz (1); sur cette menace, le duc Charles de Guise s'étant jeté dans la cabale du prince de Condé, l'ordre fut tout-à-coup révoqué; la reine-mère alla même jusqu'à offrir à ce duc, par l'entremise

(1) J'allai au Louvre où je la trouvai pleurant, ayant envoyé querir les princes et les ministres pour tenir conseil sur cette affaire qu'elle avait infiniment à cœur. Elle me dit alors : « Vous « voyez, Bassompierre, en quelle façon on s'adresse à moi, et le « beau procédé de tuer un vieil gentilhomme, sans dire gare; mais « ce sont les tours de la maison. » (Mémoires de Bassompierre).

de Bassompierre, la somme de cent mille écus, et la lieutenance générale de la Provence pour son frère le chevalier... c'est-à-dire pour le meurtrier!

Le chevalier de Guise était d'une grande adresse dans tous les jeux, dans tous les exercices; il la signala surtout dans le fameux carrousel de 1612: il avait pris le nom d'Olivante de Loro; et il était de la troupe des Chevaliers du Soleil, qui avait pour chef le prince de Conti.

Il périt le 1er juin 1614, à Baux en Provence, en mettant lui-même le feu à une pièce de canon qui creva et lui emporta d'un éclat la moitié du corps. Telle était encore à cette époque, l'idolâtrie des catholiques en France pour le nom de Guise, « que le chevalier étant porté dans la « ville d'Arles le lendemain de sa mort, le peuple, « criant et gémissant d'une façon étrange, arra- « cha les clous de sa bière, décousant le drap où « il était enseveli; ne trouvant aucun change- « ment en son visage, il en fit faire un portrait « qui fut mis en leur maison-de-ville..... Les deux « premières villes de sa province, Aix et Arles, « étant entrées en jalousie de ses cendres, on ne « put les accorder qu'en donnant le cœur à « l'une, et laissant le corps à l'autre.... Le roi, la « reine-mère furent visiter et consoler en son « hôtel à Paris monsieur le duc de Guise; ma-

« dame la princesse de Conti surtout fut telle-
« ment affligée, que les plus belles plumes du
« temps s'employèrent à la consoler (1). »

---

(1) D'Audignier.

N° 98.

FRANÇOIS II,

DUC DE LORRAINE ET DE BAR.

C. M.

François II, troisième fils de Charles III, duc de Lorraine et de Bar, et de Claude de France, fille de Henri II et de Catherine de Médicis, naquit le 27 février 1572. Il porta d'abord le titre de comte de Vaudémont. Il épousa Christine de Salm le 12 mars 1597, et par cette alliance la moitié des terres du comté de Salm entra dans la maison de Lorraine. Dès qu'il fut en possession de ces terres, dont les habitans avaient pour la plupart embrassé la religion protestante, il couvrit le pays de missionnaires, persécuta tous ceux qui ne se hâtaient pas de revenir à la foi catholique, et finit par contraindre tous ses sujets à l'adopter.

hauteur 24 pouces. largeur 20 pouces. *E.*

En vertu d'un traité passé entre Henri IV et le duc Charles III de Lorraine, François eut la lieutenance générale des évêchés de Toul et Verdun.

En 1606, les Vénitiens s'étant brouillés avec le pape Paul V à l'occasion des lois publiées par la république au préjudice des libertés de l'Église, le souverain pontife lança l'excommunication contre le sénat. Venise résolut d'en tirer vengeance par les armes, et Léonard Donat, son Doge, invita le comte de Vaudémont à venir prendre le commandement de leur armée. François, par un sentiment de respect pour le Saint-Siége, refusa cet emploi, et la république s'accommoda avec Rome par un traité conclu le 21 avril 1607.

Henri, duc de Lorraine, frère de François, mourut à Nancy le 31 juillet 1624, après seize années de règne. Par son testament il instituait ses filles héritières du duché; l'une d'elles, Nicole, était mariée au prince Charles, fils de François : Charles entra en jouissance de la souveraineté à la mort de son beau-père. Bientôt il montra une dédaigneuse indifférence pour sa femme. Marguerite de Gonzague, sa belle-mère, songea à marier Claude, sœur de Nicole, à quelque prince puissant, capable de maintenir le droit de ses deux filles aux états du feu duc Henri leur père. Ce projet ne resta pas tellement secret qu'il ne parvînt à l'oreille de Charles. Ce prince, craignant que si Nicole venait à mourir sans enfans, le duché ne fût remis à Claude sa sœur,

se concerta avec François pour faire revivre le testament du duc René II, du 25 mai 1506, qui avait établi la loi salique en Lorraine. François se fit donc reconnaître héritier du feu duc Henri son frère, en 1625; se fit conduire en cérémonie à Saint-Georges, où il prêta, comme duc de Lorraine, les sermens accoutumés, et reçut celui de de ses sujets. Il fit frapper des médailles à son effigie, et exerça tous les actes de la souveraineté pendant le peu de temps qu'il régna.

Quelques historiens fixent la durée de ce règne à quatre jours; d'autres disent qu'il ne fut que de vingt quatre heures. Le duc François fit une transaction avec le duc Charles son fils, en présence des états assemblés à Nancy le 26 novembre 1625; transaction par laquelle il lui transportait tous ses droits à la souveraineté de Bar et de Lorraine, à la seule condition « que toutes les « dettes passives contractées par le duc François « seraient acquittées. » C'est apparemment à quoi l'on fit allusion en mettant pour devise sur les jetons qui furent frappés à cette époque : *benè numerat qui nihil debet : compte bien qui ne doit rien.*

François fit son testament le 10 octobre 1632 : il y dit, en parlant de la cession volontaire qu'il avait faite au duc Charles son fils, « qu'il n'a ja- « mais eu l'ambition de porter la couronne en

« ce monde. » Il choisit sa sépulture dans l'église des cordeliers de Nancy, auprès de la tombe du duc Charles III son père, et fit des legs pieux à plusieurs monastères.

C'est le père de la princesse Marguerite, qui épousa Gaston de France, frère de Louis XIII.

N° 99.

CATHERINE DE LORRAINE,

ABBESSE DE REMIREMONT.

C. M.

Catherine de Lorraine, fille du grand-duc Charles III, et sœur du bon duc Henri, naquit à Nancy le 3 novembre 1573. Ayant perdu sa mère, la duchesse Claude de France, à l'âge de deux ans, elle fut élevée par les soins du duc son père qui avait pour elle une tendresse particulière.

hauteur 24 pouces. largeur 20 pouces. *E.*

L'empereur Charles V la fit demander en mariage pour l'archiduc Ferdinand son fils; mais cette princesse déclara « qu'elle ne voulait avoir « d'autre époux que l'époux des vierges. » Le grand duc Charles éprouva quelques regrets de cette résolution; mais il aimait trop sa fille pour la contrarier. Il ne cessa de lui prodiguer les preuves de la plus douce affection : telle était de son côté la tendresse de Catherine pour son père, que lorsque ce prince mourut, personne n'osa lui porter la nouvelle de sa mort. « Elle a

« dit depuis, qu'elle aurait arraché les yeux à « celui qui seroit venu la lui annoncer. Elle ne « put pourtant l'ignorer long-temps. Le son des « cloches la lui apprit ; mais pour ne pas les en- « tendre, elle alla se cacher dans un lieu souter- « rain. »

Catherine songea dès-lors à quitter et la cour et le monde. Résolue d'embrasser l'institut des capucines, elle loua à Nancy l'hôtel de Maillane ; elle y réunit cinq ou six filles revêtues de l'habit gris, dont elle fit ses demoiselles d'honneur. Elle fit mettre autour de son cachet le cordon de saint François, qu'elle changea ensuite en une couronne d'épines.

Cependant les princes ses frères travaillaient à lui assurer l'abbaye de Remiremont. Elle en fut faite coadjutrice en 1609 ; elle en devint abbesse en 1611. L'évêque de Toul reçut ses vœux ; après cette cérémonie, elle fit son entrée solennelle à Remiremont, délivra les prisonniers et créa les premiers officiers de la justice, selon l'ancien usage. La réforme qu'elle voulut introduire dans cette abbaye fit naître entr'elle et les dames du chapitre une lutte qui fut longue et animée. Catherine finit par se désister de son dessein. Elle songea alors à faire l'acquisition du Saint-Mont, monastère situé à une lieue de Remiremont. Elle fit pratiquer à grands frais entre

les rochers un chemin de communication qui conduisait de l'abbaye à cette nouvelle résidence, où elle alla elle-même s'établir avec la princesse Marguerite sa nièce, depuis duchesse d'Orléans; et quelques autres dames de Remiremont.

Peu constante dans ses goûts religieux, ou peut-être fatiguée des altercations qu'elle avait eu à soutenir contre le chapitre de Remiremont, elle songea à fonder une nouvelle abbaye sous le nom de Notre-Dame de Consolation, et d'y pratiquer la règle de saint Benoît. Instruite de la réforme établie au Val-de-Grâce par la mère d'Arbouze, elle veut étudier de plus près ce modèle : elle vient à Paris, va loger au Val-de-Grâce, obtient de la mère d'Arbouze quatre religieuses qui l'accompagnent à Nancy, où la rappelle la mort de son frère le duc Henri, en 1624. « On « vit alors cette princesse, dans sa nouvelle com- « munauté, pratiquer tout ce qu'il y a de plus « austère, de plus humiliant dans la règle; ba- « layer, travailler au jardin, se livrer aux plus « pénibles travaux domestiques. »

C'est dans son abbaye et en sa présence que fut célébré le mariage de Gaston, frère de Louis XIII, avec Marguerite de Lorraine. La part qu'elle eut à cette union l'obligea de sortir de Nancy. Après divers voyages à Besançon, en Bavière, à Inspruck, elle revint à Remiremont

au printems de l'an 1638. Deux mois après, elle y fut assiégée par les troupes du maréchal de Turenne, et déploya un courage admirable. Le canon avait fait une large brèche aux remparts: les habitans refusaient de les réparer : aussitôt, Catherine s'avance, et commence à travailler elle-même. A ce spectacle, hommes, femmes et filles, tout s'empresse, et la brèche est réparée. La princesse est partout : partout son exemple anime les assiégés; et après deux assauts meurtriers, les assiégeans sont obligés de se retirer.

Après la mort de Louis XIII, la duchesse d'Orléans, Marguerite de Lorraine, l'invita à venir la voir à Paris. Catherine se rendit à son invitation dans le double but de complaire à sa nièce, et de réclamer de la régente la restitution de ses biens confisqués à l'époque du mariage de Gaston. Elle voyait souvent Anne d'Autriche au Val-de-Grâce; mais elle ne put en obtenir qu'une pension de mille livres par mois; encore lui fut-elle promptement enlevée: ce qui la réduisit à vendre quelques pierreries dont le prix l'aida à subsister à Paris pendant les 18 mois qu'elle vécut encore; elle mourut le 7 janvier 1648, âgée de 78 ans.

Catherine de Lorraine avait une jolie figure, un esprit distingué, un courage au-dessus de son sexe. Elle était d'une santé délicate. Son médecin, qui ne la quittait jamais, lui avait prescrit

de manger de la viande à ses repas, même les jours d'abstinence commandés par l'église. La mère d'Arbouze lui conseilla d'essayer de faire maigre pendant son séjour au Val-de-Grâce: elle tomba dangereusement malade, et reprit l'usage du gras. Pour tranquilliser sa conscience sur ce point, elle obtint de Rome un bref qui l'autorisait à ce changement; elle le portait partout.

Elle était fort charitable pour les pauvres. Un jour, pendant un hiver rigoureux, ayant su que les aumônes pour lesquelles elle avait épuisé sa bourse ne suffisaient pas pour les besoins des malheureux, elle sortit de son abbaye, accompagnée de plusieurs religieuses, et alla de porte en porte, jusque dans le domicile des officiers de la garnison française, demander des secours. La collecte fut assez abondante pour nourrir les pauvres pendant la famine qui désolait alors la Lorraine.

Ce fut cette princesse qui obtint la béatification de Félix de Cantalice, capucin, « qui l'avait « guérie d'un sort que lui avait donné un gen- « tilhomme nommé Tremblecourt, mis à mort « secrètement, peu de temps après. Catherine « dépensa à cette poursuite auprès du Saint-Siége « soixante mille francs; Félix fut mis au rang « des saints par le pape Urbain VIII, et en 1631, « les capucines de Rome envoyèrent à l'abbesse

« de Remiremont un os du bras de ce bienheu-
« reux. »

Le cœur de Catherine fut déposé sous un carreau de marbre dans la chapelle de Notre-Dame de la Consolation à Nancy.

N° 100.

HENRI DE LORRAINE,

DUC DE MAYENNE ET D'AIGUILLON.

C. M.

Henri de Lorraine, fils de Charles, duc de Mayenne, et de Henriette de Savoie, devint, à la mort de son père en 1611, chef de la maison de Lorraine. Jeune, ambitieux, ami des plaisirs, il entra en 1613 dans la cabale formée contre le marquis d'Ancre, avec tous ceux, dit Gramond, *quibus calebat amore sanguis* (*à qui l'amour faisait bouillir le sang*). C'étaient en effet des femmes, pour la plupart piquées de n'être pas admises aux plaisirs des petits appartemens de Marie de Médicis, qui employaient toutes les ressources de la coquetterie pour soulever les jeunes seigneurs contre la régente et son favori : de ce nombre était la comtesse de Soissons. Quoique mère d'un fils prêt à marier, elle n'était pas encore dépourvue d'attraits : elle en essaya le pouvoir sur le duc de Mayenne, dans l'intention de l'enlever au parti de la reine; elle

hauteur 24 pouces.
largeur 20 pouces.
E.

le reçut chez elle avec un air de préférence, et souffrit qu'il lui parlât de mariage. Ce manége de galanterie dura jusqu'à ce que le duc fût assez engagé avec les mécontens pour ne pouvoir plus se dédire.

Lorsqu'en 1615 Condé quitta la cour, sous le prétexte que le mariage projeté entre Louis XIII et Anne d'Autriche ne convenait pas aux intérêts de la couronne de France, Mayenne (1) se retira à Soissons, tandis que Bouillon se rendait à Sédan, et Longueville à Amiens; il fut, vers cette époque, déclaré criminel de lèse-majesté, avec ses adhérens, par un édit du parlement de Paris; mais la paix de Loudun les réhabilita comme *innocens et bons serviteurs du roi.* De semblables raccommodemens n'étaient que des trèves passagères données à l'animosité. Bassompierre osait reprocher à Marie de Médicis de sommeiller : « Je vous ferai bientôt voir, répon-« dit-elle, que je ne dors pas toujours. » Son réveil fut marqué par l'arrestation du prince de Condé : Thémines l'arrêta au Louvre le 1^er^ septembre 1616. Cette mesure devait être commune aux ducs de Vendôme, de Joinville, de Guise, de

(1) C'est pourtant le duc de Mayenne qui avait été envoyé en ambassade à Madrid, en 1612, pour disposer la cour d'Espagne à ce mariage. (Voir, dans le Mercure français, la *merveilleuse* description de cette ambassade.)

Bouillon et de Mayenne; mais avertis à temps, ils quittèrent Paris.

En 1619, les intrigues de la cour et les levées de bouclier avaient pris une autre direction : Condé était à la tête de l'armée royale, et marchait avec le jeune roi contre Marie de Médicis.

Mayenne s'était joint à d'Épernon pour recueillir et défendre la reine-mère : ils lui proposaient de quitter Angers, où elle se trouvait, pour se retirer soit dans la Guienne, soit dans l'Angoumois : ils se flattaient que dans ces provinces où ils étaient tout puissans, ils deviendraient assez redoutables pour forcer Louis XIII à éloigner de Luynes, son favori, et à les appeler à la direction des affaires. Marie de Médicis, toujours défiante, toujours irrésolue, écouta d'autres conseils, et accepta la paix que lui dicta son fils. « Mayenne vint trouver le roi à Poitiers le 6 « septembre 1620; S. M. lui dit : J'oublierai le « passé en me servant fidèlement à l'advenir. Ce « qui dit, il la mena chez la royne sa mère. »

En 1621, Louis XIII, conformément aux résolutions prises à Angers, tourna ses forces contre les huguenots. Après une suite de victoires, son armée vint échouer contre Montauban. C'est là que le duc de Mayenne fut tué d'un coup de mousquet dans l'œil.

N° 101.

CHARLES-EMMANUEL DE LORRAINE,

COMTE DE SOMMÉRIVE.

C. M.

hauteur 24 pouces.
largeur 20 pouces.
F.

Charles-Emmanuel de Lorraine, comte de Sommerive, second fils de Charles, duc de Mayenne, et de Henriette de Savoie, naquit le 19 octobre 1581.

Sa figure était belle; la grâce était répandue dans toute sa personne; il avait beaucoup d'adresse pour tous les exercices du corps. Il aimait surtout à briller dans les tournois. Lorsque Marie de Médicis accoucha en 1606 de sa seconde fille Christine de France (1), la noblesse de la cour donna à Leurs Majestés un divertissement nouveau. « Ce fut, dit de Thou, un ballet à che-« val dans lequel les quatre élémens furent repré-

(1) La naissance de cette princesse donna plus de chagrin que de joie à la reine qui espérait un prince: Henri IV lui dit, pour la consoler: « que Dieu leur avoit donné suffisamment de bien « pour la pourvoir honnêtement, et que si sa mère n'eût fait que « des filles, elle n'eût jamais été reine de France. »

« sentés par quatre différentes troupes de cava-
« liers qui se rendirent en flambeaux dans la
« cour du Louvre.... La troisième troupe repré-
« sentait l'air dont le chef étoit Emmanuel de Lor-
« raine Sommerive, accompagné de la déesse Ju-
« non, de plusieurs aigles et d'un grand nombre
« d'oiseaux de toute espèce.... A la fin, tous les
« cavaliers des quatre élémens se mêlèrent en-
« semble, brisant leurs dards, leurs flèches et
« leurs lances. »

Le comte de Sommerive avait aussi figuré avec éclat dans la cérémonie qui eut lieu pour la réception des députés des cantons suisses, venus à Paris en 1602 pour renouveler alliance avec la couronne de France. C'est lui qui, avec le duc d'Aiguillon, son frère, alla les chercher avec une brillante troupe de gentilshommes pour les amener au Louvre. « Le prince de Condé les
« ayant introduits auprès du roi, ils lui vinrent
« faire la révérence, lui baisèrent une main que
« S. M. tenoit tout au long de sa cuisse; et de
« l'autre, S. M. les embrassa les uns après les
« autres, la leur mettant sur l'épaule. La plupart
« desdits Suisses étoient fort en point, tous ha-
« billés de veloux, portant chaînes d'or au col. Au
« surplus, beaux hommes, forts, et qui avoient
« bonne trogne, et les faces cramoisies.... Il y en
« avoit un qu'on disait *qu'il portoit son ventre en*

« *écharpe :* Il y en avoit un autre que l'on appe-
« loit le colonel Hay, qui avoit près de cent ans,
« auquel le roi prenoit plaisir d'en faire conter,
« pour s'être trouvé à la bataille de Pavie, où le
« roi François Ier avoit été pris (1). »

Le désir de voir le beau ciel de l'Italie engagea le comte de Sommerive à faire un voyage dans ces contrées; il tomba malade à Naples, et y mourut sans postérité à la fleur de son âge, dans l'année 1609. Le vieux duc de Mayenne son père, qui vivait encore, fut profondément affligé de la mort prématurée de ce fils qui donnait les plus heureuses espérances.

(1) Journal du règne de Henri IV.

N° 102.

CATHERINE DE LORRAINE,

DUCHESSE DE NEVERS.

Catherine de Lorraine, fille de Charles, duc de Mayenne, et de Henriette de Savoie, naquit en 1585. Elle fut mariée en février 1599, à Louis de Gonzague, prince de Mantoue, duc de Nevers, gouverneur de Champagne, qui avait été envoyé à Rome, comme ambassadeur, en 1593, pour assurer le pape de la sincère conversion de Henri IV.

hauteur 24 pouces. largeur 20 pouces. *E.*

Tourmentée de la manie de briller à la cour, la duchesse de Nevers se jeta dans les intrigues que la vanité blessée de la comtesse de Soissons avait ourdies contre Marie de Médicis, pour se venger de n'avoir pas été admise dans les divertissemens dont la régente avait confié la direction à la princesse de Conti. Le duc de Nevers s'était d'abord joint au parti du marquis d'Ancre: la duchesse profita de son ascendant sur son esprit pour l'en détacher, et il entra dans la cabale des princes contre Marie de Médicis. Le traité de

Sainte-Menehould, du 15 mai 1614, avait un moment assoupi l'audace des factions; mais, à cette époque, une affaire d'étiquette, une question de préséance, un caprice ou un coup-d'œil d'une dame de la cour décidaient de la fidélité des grands seigneurs au trône, et des bannières sous lesquelles ils se rangeraient. La duchesse de Nevers avait conservé son ressentiment; aussi fut-elle comprise dans la déclaration royale qui fut rendue contre son époux le 17 janvier 1617. On y lit : « La duchesse de Nevers se seroit pré-« sentée le 14^e^ jour de novembre aux portes de « la ville de Rheims, où, arrivant, elle auroit « commandé au lieutenant de ville et autres ha-« bitans de se saisir du marquis de la Vieuville, « notre lieutenant-général; et sur ce qu'il l'auroit « priée de se retirer, lui disant ne la pouvoir « laisser entrer en ladite ville, elle auroit usé en-« vers lui de plusieurs menaces et injures. »

Morte en 1618, elle ne put assister à la fortune brillante où fut appelé son époux, lorsque le duc de Mantoue et de Montferrat lui légua ses états. Elle avait laissé une fille, la princesse Marie de Gonzague, dont Gaston de France, frère du roi, parut un moment épris. Marie de Médicis, dont cette inclination contrariait les vues politiques, s'emporta jusqu'à la faire enlever pendant la nuit, et enfermer au château de

Vincennes. L'insconstant et faible Gaston ne tarda pas à faire le sacrifice de son amour pour regagner les bonnes grâces de sa mère.

N° 103.

RENÉE DE LORRAINE,

DUCHESSE D'OGNANO.

C. M.

hauteur 24 pouces.
largeur 20 pouces.
E.

Renée de Lorraine était fille de Charles, duc de Mayenne, et de Henriette de Savoie.

Son père étant au lit de mort, l'appela, et lui dit : « Ma fille, je vous donne ma bénédiction « avec ceste condition que vous aurez toujours « la crainte de Dieu devant vos yeux, et que vous « honorerez toujours, et obéyrez aux comman- « dements de vostre mère et et vostre frère ; priez « Dieu pour moy ; je le prieray de vous avoir en « sa garde. »

Cette princesse fut mariée par les soins de Marie de Médicis au comte de Santa Fiore, fils aîné du duc de Sforce, auquel Henri IV avait envoyé le collier de ses ordres. Ce fut le duc de Nevers, beau-frère de Renée, qui se chargea de la conduire jusqu'à Florence. Ils s'embarquèrent à Marseille; arrivés à Savonne, ils s'y reposèrent. Là, le duc de Nevers ayant appris que le duc de Savoie

était clandestinement entré dans le Montferrat, il fit partir la princesse pour Gènes, prit avec lui vingt hommes de sa suite et soixante matelots, et se rendit, en deux jours, dans Cazal, et déjoua les desseins du duc de Savoie. Renée, cependant, arriva à Florence, où son mariage fut célébré dans l'année 1613.

La vie de cette princesse ne fut marquée par aucun de ces événemens qui recommandent un nom à l'histoire ou à la curiosité publique.

Elle mourut à Rome le 23 septembre 1638.

N° 104.

CHARLOTTE-MARGUERITE DE MONTMORENCY,

PRINCESSE DE CONDÉ.

C. M.

hauteur 84 pouces.
largeur 43 pouces.
E.

Charlotte de Montmorency, fille puînée du connétable de Montmorency, naquit en 1593. Elle avait à peine quinze ans lorsqu'elle fut présentée à la cour par la duchesse de Montpensier, sa tante. L'éclat de sa beauté charma tous les yeux, et fit une vive impression sur le cœur de Henri IV. Bassompierre, l'un des jeunes seigneurs les plus distingués de la cour, aspira bientôt à sa main : le roi, laissant alors échapper le secret de sa passion, le tira un jour à part, et lui dit : « Bassompierre, je te veux parler en ami; je suis « devenu non-seulement amoureux, mais fou de « mademoiselle de Montmorency. Si tu l'épouses « et qu'elle t'aime, je te haïrai; si elle m'aimait, « tu me haïrais; il vaut mieux que cela ne soit « pas cause de notre mésintelligence. » Vaincu par les instances et les promesses avantageuses de Henri, Bassompierre se désista. Le monarque

soulagé l'embrassa tendrement, et *pleura* de satisfaction (1). Il avait éloigné Bassompierre, comme un mari qui aurait été trop clairvoyant; il proposa le prince de Condé, qui sortait à peine de l'adolescence. Ce prince, alarmé déjà des attentions galantes du roi, hésitait; Henri IV le fit venir, et lui dit en présence du duc de Bouillon : « Vous pouvez l'épouser sans aucun soup« çon sur mon compte. » Sur cette assurance, Condé se maria, le 3 mars 1609. Mais si l'honneur trouva toujours Henri fidèle à sa parole, il n'en fut pas de même de l'amour. Ses assiduités auprès de la jeune princesse, ses présens, les fêtes brillantes qu'il lui donnait, ne trahirent que trop sa faiblesse; et Condé, justement inquiet et jaloux, emmena d'abord sa femme à Chantilly. Non content d'avoir fait éclater hautement son chagrin de cette brusque absence, le roi se travestit plusieurs fois, et entreprit des courses nocturnes pour se procurer le plaisir de voir la princesse, ou de rester quelques momens avec elle. Sully fut chargé de négocier auprès de son mari son retour à la cour; mais la mission de cet austère médiateur, n'aboutit qu'à la faire reléguer au château de Verteuil en Picardie. Le monarque amoureux, ayant encore trouvé le

(1) Voir les mémoires de Bassompierre, tom. 1.

moyen de pénétrer dans cette mystérieuse retraite, le prince de Condé quitta la France le 29 novembre 1609. La princesse et une de ses demoiselles étaient en croupe, chacune derrière un domestique : deux gentilshommes faisaient toute l'escorte ; ils forcèrent la marche, et arrivèrent à Landrecies, première place des Espagnols dans les Pays-Bas, gouvernés alors par l'archiduc Albert, et l'Infante Isabelle-Claire-Eugénie, fille de Philippe II roi d'Espagne.

Lorsque cette nouvelle fut reçue à la cour, le roi, qui était à jouer, quitta brusquement le jeu, se promenant à grands pas, frappant du pied, laissant échapper des exclamations de dépit, finissant par convoquer son conseil au milieu de la nuit. Sully, Villeroi, et Jeannin tour-à-tour consultés, l'avis de ce dernier prévalut, et Praslin, capitaine des gardes, fut chargé d'aller redemander à l'archiduc le prince et la princesse, et, en cas de refus, de lui annoncer la guerre. Sully, en sortant du conseil, dit au roi : « Je « savois bien, Sire, que ne m'ayant pas donné le « loisir d'y penser, je ne dirois rien qui vaille ; « mais dans deux jours, je vous aurois donné un « bon avis (1). » Dès que les dispositions de Henri furent connues, il ne se trouva qu'un

(1) Mémoires de Sully.

trop grand nombre de ces courtisans prêts à tout entreprendre pour faire triompher sa passion ; et la comtesse de Berny, femme de l'ambassadeur de France à Bruxelles, et Annibal d'Estrées, marquis de Cœuvres, épuisèrent tous les raffinemens de l'intrigue pour séduire la princesse de Condé. La princesse, à la cour de France, avait été moins flattée de l'amour du roi que des agrémens qui en étaient la suite; des hommages, des adorations, des fêtes dont elle était l'héroïne : lorsqu'elle se vit privée de ces plaisirs, elle regretta celui qui les faisait naître sous ses pas; et aux regrets succéda une inclination qui lui donna un éloignement momentané pour son époux. L'archiduchesse disait, en parlant d'elle : « C'est un « caractère angélique, dans lequel il n'y a rien à « reprendre, que sa passion pour le roi, qui est « son sortilége. » D'Estrées résolut enfin de l'enlever; il s'assura de son consentement; et envoya au roi le plan de son entreprise. Henri, transporté de joie, s'écria imprudemment: « Tel jour, « à telle heure, vous verrez ici la princesse de « Condé. » La reine fait sur-le-champ avertir l'ambassadeur d'Espagne; un courrier part, et arrive avant l'heure fixée pour l'enlèvement. Le projet étant découvert, et le prince de Condé refusant de revenir en France, le roi se détermine à la guerre, et montre à l'Espagne étonnée l'ar-

ment le plus formidable qui eût jamais menacé sa puissance. Voilà donc la princesse de Condé devenue une nouvelle Hélène qui va embrâser l'Europe!... Son mari, qui ne se croyait pas en sûreté à Bruxelles, se sauva à Milan; et ce ne fut qu'après la mort de Henri IV, que ce prince rentra en France, dans les premiers temps de la régence de Marie de Médicis. Les deux époux se réconcilièrent, et la princesse donna à Condé des preuves d'un tendre et courageux attachement. En 1617, lorsqu'il fut mis à la Bastille, elle s'y renferma avec lui, devenant ainsi pendant deux ans, la compagne volontaire et la consolation de ses malheurs. Son amitié ne fut pas moins vive pour l'infortuné Montmorency, son frère, décapité à Toulouse en 1632: elle était haute et fière; mais elle ne crut point s'humilier en se jetant aux genoux du cardinal de Richelieu, pour demander la grâce du maréchal. On rapporte que s'étant trouvée au service funèbre de ce prélat, elle répéta ce mot de Marie, sœur de Marthe : « *Domine, si fuisses hìc, frater* « *meus non fuisset mortuus.* »

Les mémoires du temps s'accordent tous à dire qu'elle avait beaucoup de fierté; mais belle, entourée des adorations de la cour; objet des vœux d'un grand roi, qui, pour la revoir, déclare la guerre à l'Europe; mère enfin du grand Condé,

ne lui était-il pas difficile de se défendre d'un peu d'orgueil? Elle en montra beaucoup dans sa querelle avec madame de Montbazon, au sujet de deux billets que cette dernière disait être de madame de Longueville à Coligny : la cour s'était partagée dans *cette importante affaire*; la princesse, soutenue de la reine, et de la présence du duc d'Enghien, son fils, qui revenait vainqueur de Rocroy, exigea que la duchesse de Montbazon lui fît satisfaction. La duchesse lut, dans un papier attaché à son éventail, des excuses à la princesse; et la princesse répondit, avec cette majesté qu'elle savait si bien donner à tout ce qu'elle faisait :

« Madame, je crois très-volontiers l'assurance « que vous me donnez, de n'avoir nulle part « à la méchanceté que l'on a publiée. *Je dé-* « *fère au commandement que la reine m'en a* « *fait* (1). »

Au moment de la prison des princes, le parlement avait vu cette princesse si fière demander à genoux la liberté de ses enfans; mais, dominé par les frondeurs, le parlement avait renvoyé cette mère désolée à la commisération de la reine. Elle ne survécut pas long-temps à ce coup douloureux : elle mourut le 2 décembre

(1) Mémoires de mademoiselle de Montpensier.

1650 à Châtillon, avec le regret de laisser dans les fers un fils dont elle s'était tant enorgueillie. Elle était âgée de cinquante-six ans.
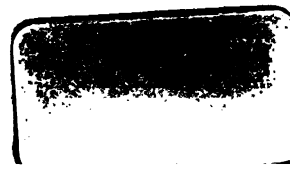
FIN DU PREMIER VOLUME.